TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 11738

DERNIÈRE ÉDITION

DIMANCHE 24 - LUNDI 25 OCTOBRE 1982

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

4,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P 4207 - 23 PARIS

Tél. : 246-72-23

Les relations entre Occidentaux

Stratégie franco-allemande

La coopération entre la France et la R.F.A., telle qu'elle existe depuis le traité de l'Elysée, dont le vingtième anniversaire donnera en janvier à M. Mitterrand l'occasion de s'adresser au Bundestag, reste un domaine essentiel de la diplomatie des deux pays. Les inquiétudes qu'avaient pu faire naître l'intention prêtée au président français de leur ôter leur caractère « privilégié » puis le changement de politique intervenu à Bonn étaient vaines.

C'est du moins ce que l'on a voulu signifier avec éclat à l'occasion du quarantième sommet, réuni le jeudi 21 et le vendredi 22 octobre à Bonn, en étendant cette coopération non pas tant au domaine militaire — où celle-ci y fonctionne depuis longtemps avec un certain succès — mais surtout à la concertation stratégique. Il est vrai qu'en l'état actuel de l'économie française la bienveillance allemande est littéralement sans prix.

Mais au moment où une partie de l'opinion allemande paraît éprouver à nouveau, dans une situation politique intérieure passablement confuse, des penchants neutralistes, la France pouvait aussi avoir intérêt à associer davantage Bonn à ses réflexions stratégiques. D'autant que le pacifisme est souvent dirigé en priorité, outre-Rhin, contre l'alliance atlantique, à l'organisation militaire de laquelle Paris n'appartient plus. En fait, tout se passe comme si chacun des deux gouvernements tentait de préserver l'autre d'une tentation néfaste : celle du neutralisme pour l'Allemagne, celle du protectionnisme pour la France.

Ce renforcement de la coopération militaire et stratégique porte surtout, il est vrai, sur les échanges d'idées. Il n'en est que plus significatif de voir avec quelles précautions de langage M. Mitterrand s'est senti tenu de présenter ce renforcement. Tout en se plaçant sous la grande ombre de de Gaulle — n'était-il pas cosignataire du traité dont il s'agit de mettre en œuvre une disposition négligée jusque-là ? — le président a surtout énuméré les interprétations auxquelles la décision franco-allemande ne devait pas donner lieu.

Sans doute s'agissait-il, pour le chef de l'Etat, de couper court à certaines appréciations selon lesquelles on allait assister à la naissance d'un « axe nucléaire Paris-Bonn », ou voir la R.F.A. préférer le « parapluie nucléaire » français à celui des Etats-Unis. Mais il y avait aussi, à l'évidence, le souci de ne pas rallumer en France même une querelle susceptible de rappeler, fût-ce en réduction, celle qu'avait soulevée le projet de Communauté européenne de défense, en 1954. Sans doute le débat sur le réarmement allemand n'a-t-il plus du tout aujourd'hui la même résonance. Ni d'ailleurs le même cadre juridique, puisque la R.F.A. a renoncé à posséder l'arme atomique en 1955. Mais le chef de l'Etat ne pouvait ignorer que la question demeure « sensible » pour une partie de l'opinion au moins : pour ses alliés communistes, aussi vigilants à l'égard de la République fédérale que compréhensifs à l'égard de la R.D.A., pour les gaullistes, mais aussi pour une fraction notable des socialistes.

M. Mitterrand devait donc à la fois présenter ce renforcement de la coopération stratégique comme un grand progrès dans les rapports Paris-Bonn et comme une décision n'impliquant aucun changement militaire important pour l'un et l'autre pays. Il paraît y être assez bien parvenu.

(Lire nos informations page 2.)

Washington propose aux Européens de lever l'embargo sur le gazoduc en échange d'une limitation des rapports économiques Est-Ouest

Washington cherche une porte de sortie à l'affaire du gazoduc sibérien qui empoisonne les relations américano-européennes. Ce dossier a fait l'objet vendredi 22 octobre d'une réunion à Washington des ambassadeurs des pays concernés avec M. Eagleburger, sous-secrétaire d'Etat. Les Etats-Unis proposent aux Européens une levée des sanctions à condition que ceux-ci acceptent de restreindre le volume et le taux de leurs crédits aux pays de l'Est et qu'ils s'engagent à ne pas livrer certaines technologies.

La proposition américaine ne paraît pas soulever un grand enthousiasme à Paris, où on se félicite en revanche du climat qui a prévalu à Bonn pour le premier sommet réunissant MM. Kohl et Mitterrand. Le résultat principal de ce sommet a été le renforcement des consultations militaires et stratégiques entre les deux pays. Les conversations économiques n'ont pas permis en revanche de parvenir à un rapprochement des points de vue.

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis souhaitent arriver rapidement à un accord avec leurs alliés sur les rapports économiques Est-Ouest, accord qui les amènerait à lever l'embargo sur le gazoduc euro-sibérien, en échange d'une politique globale plus restrictive, décidée en commun. C'est dans ce but que le sous-secrétaire d'Etat, M. Eagleburger, a réuni à Washington, vendredi 22 octobre, les ambassadeurs de France, d'Italie, de Grande-Bretagne, d'Allemagne fédérale, du Canada et du Japon. Une autre réunion, qualifiée de décisive, serait prévue en début de semaine.

On discute, en fait, depuis début octobre, dans la plus grande discrétion. C'est Washington qui en a pris l'initiative, après avoir longtemps soutenu que la balle était dans le camp européen. Commencée à cinq, la discussion s'est ensuite élargie aux deux autres participants des sommets économiques.

Un texte de base a été établi, que chaque pays devait amender à sa guise. Il comporte trois chapitres :

1) Les grands principes des rapports économiques avec l'Est. Par exemple : faut-il refuser à ces pays tout traitement privilégié, notamment en matière de crédits ? Bannir toute relation qui ne serait pas mutuellement avantageuse ?

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 2.)

Les élections en Espagne

M. Gonzales cherche à conjurer la peur du putsch

Le chef du parti socialiste espagnol, M. Felipe Gonzales, a repris la campagne, qu'il avait interrompue au Pays basque, pour se rendre dans la région de Valence ravagée par les inondations. M. Gonzales, appelant « au calme et à la tranquillité » face à « l'intoxication sur un éventuel putsch » avant les élections législatives du 28 octobre, a précisé que cette interruption de sa campagne n'avait pas de rapport avec les nouvelles rumeurs de coup de force militaire qui avaient circulé mardi.

Les derniers sondages confirment que le parti de M. Gonzales devrait obtenir la majorité absolue lors du scrutin du 28 octobre. On s'attend cependant que le P.S.O.E. enregistre un recul au Pays basque, où les formations nationalistes et séparatistes devraient progresser.

De notre envoyé spécial

Vitoria. — « *Président, président* » : les dix mille personnes entassées dans le palais des sports de Vitoria, capitale administrative du Pays basque, se lèvent en scandant ce cri et en applaudissant à tout rompre. Il est 23 heures : M. Felipe Gonzales, arrivé en trombe d'un autre meeting tenu auparavant à Santander, à 200 kilomètres de là, vient de faire son entrée. L'ovation se poursuit jusqu'à ce que le secrétaire général du P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol), une rose à la main, ait pris place à la tribune.

Passant de salles de spectacles en palais des sports toujours combles, au rythme de deux meetings par jour, « Felipe », comme l'appellent ses partisans, n'est déjà plus pour ces derniers le candidat du P.S.O.E. mais bien le nouveau président des Espagnols.

Les sondages confirment apparemment leur optimisme (1). M. Gonzales a d'ailleurs conscience de bénéficier d'appuis qui vont bien au-delà des frontières de son parti. « *Le P.S.O.E. sera l'instrument d'un changement qui n'est pas seulement désiré par les socialistes mais par la grande majorité de notre société*, affirme-t-il à la tribune. *Que tous ceux qui veulent collaborer à ce changement le fassent. Nous ne leur demanderons pas la carte du parti.* »

Tandis que le chef du parti socialiste continue sa campagne, les séparatistes de l'ETA n'ont pas relâché leur pression : une vingtaine de bombes ont explosé dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 octobre, faisant deux blessés et des dégâts matériels importants.

THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 3.)

(1) Les deux derniers publiés, le vendredi 22 octobre, par les journaux *El País* et *Diario 16* accordent chacun aux socialistes une confortable majorité absolue (plus de deux cents sièges au Congrès sur un total de trois cent cinquante).

Les « disparitions » en Argentine

Quatre cents corps auraient été enterrés près de Buenos-Aires

L'affaire des « disparus » rebondit en Argentine. Huit organisations de défense des droits de l'homme ont affirmé, vendredi 22 octobre, à Buenos-Aires, que les corps de quatre cents victimes de la répression étaient enterrés dans un cimetière spécial, aux environs de la capitale.

Jeudi, l'une de ces organisations avait affirmé que certains des disparus étaient encore vivants dans les prisons (le Monde *du 23 octobre).*

Correspondance

Buenos-Aires. — Quatre cents cadavres de « disparus » seraient enterrés dans un cimetière situé près de la capitale, non loin de Campo de Mayo, principal camp militaire de l'Argentine. Ces révélations ont été faites, vendredi 22 octobre, par huit organisations de défense des droits de l'homme, au cours d'une conférence de presse. Les responsables de ces organisations se sont rendus sur les lieux et ont constaté, dans ce cimetière appelé « Grand Bourg », l'existence d'une zone où se trouvent quatre-vingt-huit fosses communes, qu'ils ont pu photographier.

Les employés du cimetière et des voisins ont affirmé que celles-ci avaient été aménagées en mai 1976 sur le terrain d'une ferme abandonnée. Ils ont précisé qu'entre mai 1976 et décembre 1979 des camions militaires ont amené, de nuit, plusieurs centaines de cadavres qui ont été enterrés par groupes de cinq.

En novembre 1981, les parents d'un « disparu », qui étaient sans nouvelles de leur enfant depuis mai 1976, ont été informés par la justice que son corps avait été retrouvé quelques mois après sa disparition et qu'il avait été enterré dans ce qui est aujourd'hui le cimetière « Grand Bourg ». L'autopsie avait révélé qu'il avait été torturé et qu'il était mort d'une fracture du crâne. Les parents avaient obtenu, non sans mal, l'exhumation du cadavre et avaient reconnu le corps de leur enfant.

Les associations de défense des droits de l'homme ont demandé à la justice de procéder à « *une enquête exhaustive* » en vue d'identifier les quatre cents « inconnus » du cimetière « Grand Bourg ». Elles demandent également que les registres du cimetière soient mis sous séquestre immédiatement et que soient surveillées les fosses communes afin que celles-ci « *ne souffrent d'aucune altération* ». Les Mères de la place de Mai, quant à elles, ont décidé de monter la garde auprès des tombes où reposent, peut-être, leurs enfants.

JACQUES DESPRÉS.

AU JOUR LE JOUR

FAUX

« Ballets bleus : le faux document qui accuse un ministre. » Tel est le titre énorme qui fleurit à la « une » d'un hebdomadaire d'extrême droite, et à la devanture des kiosques.

Ce titre est un chef-d'œuvre stylistique, offert à ceux que passionne l'étude des mécanismes de la calomnie : le faux (document) « accuse » quand même un vrai (ministre). On peut, aussi, considérer cette présentation comme un vrai document qui accuse d'abord ceux qui l'ont fabriqué.

BRUNO FRAPPAT.

M. MITTERRAND ET L'UNITÉ NATIONALE

Après Jouhaud, Pétain ?

par JEAN-MARIE COLOMBANI

Après Jouhaud, pourquoi pas Pétain ? La question est moins saugrenue qu'il n'y paraît. Elle a été posée au président de la République lors du petit déjeuner qui réunit autour de lui, chaque jeudi, quelques-uns de ses fidèles.

A elle seule, elle suffit à montrer combien l'idée de reconstituer les carrières des généraux de l'Algérie française a pu heurter le militantisme de certains socialistes (*le Monde* du 23 octobre). Elle vaut surtout pour la réponse du chef de l'Etat. Celui-ci considère que le « *pardon de la nation* », qu'il souhaite, devra s'étendre, non seulement sur vingt ans, mais un demi-siècle en arrière. Non qu'il envisage le transfert des cendres du maréchal Pétain à Douaumont. Mais il n'est pas interdit de penser que la famille de Philippe Pétain puisse être autorisée à lui donner une autre sépulture que l'île d'Yeu. De même que les mesures d'austérité peuvent être acceptées par les travailleurs lorsqu'elles émanent de leurs représentants au gouvernement, il y a des gestes que des résistants aussi incontestables que M. Mitterrand peuvent sans doute se permettre.

Le propos du chef de l'Etat va bien au-delà de ces cas d'espèces. Il s'inscrit dans une démarche que deux mots résument, comme ils résument désormais chacun des grands discours que M. Mitterrand prononce : rassemblement et ouverture.

De la part d'un président de la République, il n'y a rien là de très surprenant. Le début du septennat de Georges Pompidou avait été marqué par l'ouverture au centre. Le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing a été caractérisé par la recheche d'un « *consensus* ».

Il est naturel pour un président de la République élu au suffrage universel de préserver l'unité nationale et de s'en prévaloir. Aux yeux de M. Giscard d'Estaing, le consensus devait traduire les aspirations de ce fameux « *groupe central* » de la société décrit dans *Démocratie française*. La gauche, et surtout le P.C.F., lui avait reproché d'inviter ainsi les travailleurs à participer à leur propre exploitation.

La gauche, sous l'influence du marxisme, a une autre vision de la société. Elle parle de « *lutte des classes* » et constitue des « *fronts de classe* », tandis que la droite — du R.P.R. au R.P.F., par exemple — affectionne les « *rassemblements* » (1). Il est donc, *a priori*, plus difficile à la gauche de prétendre rassembler.

M. Mitterrand doit répondre à deux impératifs, qui expliquent sa démarche : il doit rechercher la confiance, sinon l'adhésion, des acteurs économiques ; il doit aussi créer les conditions d'un élargissement de la majorité.

Il lui faut être cohérent avec son projet de redressement économique : cherchant à susciter un « *sursaut* » capable de mobiliser « *toutes les énergies* » pour répondre au défi technologique et industriel, il a dans un premier temps incité les travailleurs à se sentir partie prenante (ce sont les lois Auroux) ; dans un second temps il tente de mobiliser les « *décideurs* », ceux qui produisent (c'est le discours de Figeac). Le mot d'ordre est donc désormais d'aider les entreprises à « *s'en sortir* ». Comment ? En allégeant leurs charges, répond-il. Au risque de mécontenter l'électorat de gauche ? Soixante-seize pour cent des Français, nous apprend *l'Humanité - Dimanche*, approuvent cet allégement et croient à son efficacité.

(Lire la suite page 5.)

(1) Il est vrai aussi que M. Maurice Thorez voulait transformer le « *Front populaire* » en « *Front des Français* ».

LA NEUVIÈME FIAC

Dix jours sur le marché

La Foire internationale d'art contemporain, la FIAC, s'est ouverte vendredi 22 octobre au Grand Palais dans un climat un peu plus serein que l'année dernière, où la mise en place d'une fiscalité nouvelle inquiétait marchands et collectionneurs.

M. Jack Lang, ministre de la culture, venu inaugurer la manifestation, a dû cependant dissiper certaines rumeurs selon lesquelles le gouvernement envisagerait de revenir sur la décision prise d'exonérer les œuvres d'art au titre de l'impôt sur le capital, rassurer en soulignant que cette mesure est « *définitive et irrévocable* », et réaffirmer que « *sans un marché de l'art actif et vivant, il n'y a pas de politique artistique concevable dans un pays comme la France* ».

Du côté des galeries on ne manque toujours pas de souligner que, si effectivement les œuvres d'art ont été exclues du patrimoine imposable annuellement, elles sont en revanche lourdement taxées lors des reventes (6 % au lieu de 3 % auparavant), et d'autre part que le paiement par chèques des œuvres achetées à des commerçants maintient un climat de méfiance peu favorable au développement du marché de l'art en France. Toutefois on reconnaît certains aspects positifs, consécutifs aux travaux effectués en relation avec la commission Troche : les licences d'exportation sont plus rapidement accordées ; de même, pour la première fois cette année, la FIAC bénéficie d'un dédouanement sur place pour les œuvres contemporaines vendues à l'étranger.

Second fait positif, et peut-être de bon augure pour cette neuvième édition de la FIAC, ce sont dix-huit mille personnes, et non quinze mille comme l'année dernière, qui se sont précipitées à l'ouverture de la manifestation, dans la cohue du m'as-tu-vu, dans la fête.

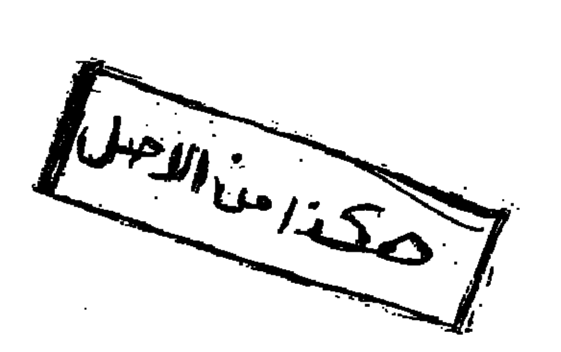
GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 8.)

M. JACQUES DELORS invité du « Grand Jury R.T.L.-« le Monde »

M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, sera l'invité de l'émission « Le grand jury R.T.L.-« le Monde », dimanche 24 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le ministre répondra aux questions d'ordre économique et d'ordre politique des journalistes de la station et du quotidien.



Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

Washington pose des conditions à la levée de l'embargo sur le gazoduc

(Suite de la première page.)

2) Les thèmes qui devront être approfondis au cours des prochains mois. En fait, tous les aspects des rapports économiques: la politique commerciale, la politique énergétique, les crédits, etc.

3) Les décisions immédiates. Ce troisième chapitre est évidemment le plus difficile. Pour annuler les mesures « anti-gazoduc » du 18 juin dernier, Washington demanderait à ses alliés plusieurs choses. D'abord, restreindre les crédits à l'Est (en diminuant les quantités — ce qui fait hurler les Allemands — ou en haussant les taux). Puis, renforcer les contrôles sur les exportations de technologie.

A ce propos, les Etats-Unis voudraient un embargo partiel sur les équipements énergétiques, décidé tous ensemble. Dernière exigence : que les Européens s'engagent à n'acheter à l'U.R.S.S. que les quantités minimales de gaz prévues dans les contrats. Ce qui rendrait plus cher aux Soviétiques le coût du gazoduc et les amènerait peut-être à constater qu'ils ont fait une mauvaise affaire.

Les Italiens et les Britanniques se seraient montrés assez compréhensifs. Les Allemands, un peu moins, quant aux Français, ils jugeraient irrecevables certaines demandes américaines, sur les crédits notamment. Ils voudraient s'assurer, d'autre part, qu'on n'utiliserait pas les restrictions technologiques pour limiter les relations économiques entre l'Est et l'Ouest.

L'un des enjeux de la discussion est politique. Il s'agit de savoir si on va permettre à M. Reagan de proclamer haut et fort, à la veille des élections du 2 novembre, que les Etats-Unis ont levé les sanctions parce que leurs alliés se sont inclinés sur l'essentiel. A Paris, cela pourrait passer pour une capitulation française et valoir quelque embarras à M. Mitterrand.

Ce n'est donc pas par hasard que l'un des aspects les plus débattus est la manière de présenter un éventuel accord. Publierait-on un document solennel, comme le souhaitent les Américains ? Ou dirait-on seulement, sans fournir de texte, que l'embargo est levé et qu'une unité de vues existe sur les rapports économiques Est-Ouest.

M. Reagan a besoin qu'une négociation réussisse, car l'embargo crée du chômage aux Etats-Unis et porte atteinte à la crédibilité commerciale de plusieurs firmes américaines. Un accord sur le gazoduc, après un accord sur l'acier, peut être présenté — en forçant un peu — comme une grande victoire pour l'emploi. Mais certains membres de l'administration Reagan craignent un accord trop vague qui permettrait aux Européens de continuer leur « Ostpolitik » derrière un écran de fumée. Tant qu'à faire, ces « durs » préféreraient qu'il n'y ait pas d'accord du tout. On soupçonne le secrétaire à la défense, M. Weinberger, d'être parmi eux.

Si la négociation échoue, la France risque d'être montrée du doigt. Certains la présentent déjà à Washington comme le seul obstacle à un accord entre les alliés.

Le *Wall Street Journal* l'épingle à sa manière, le 22 octobre, dans un éditorial intitulé « Dernier tango à Paris ? ». Dressant un tableau très sombre de la situation économique, l'attribuant aux politiques incohérentes des socialistes, il se demande pourquoi les banques américaines ont participé à l'emprunt international de 4 milliards de dollars lancé par le gouvernement français. N'auraient-elles pas dû se montrer plus prudentes après leur mésaventure mexicaine ? Certes, « *la France n'est pas le Mexique* », souligne le quotidien des milieux d'affaires. « *Mais si le gouvernement de M. Mitterrand ne change pas véritablement de mélodie, on peut craindre d'être proche du dernier tango à Paris* ».

La question sur les banques trouve en fait sa réponse dans un long article, en page 32 du même numéro. Si elles ont participé à l'emprunt, c'est parce qu'elles « *craignaient des représailles du gouvernement français* ». Le journal cite « *des diplomates américains* » selon lesquels « *le débat entre les banques et le gouvernement français était si tendu la semaine dernière que l'emprunt était sur le point de capoter* ».

Il reproduit même partiellement un télégramme de l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, M. Evan Galbraith, qui aurait écrit à son gouvernement : « *Le ministre français des finances informa individuellement les banques que la décision de souscrire était une décision politique...* ». M. Delors aurait été décrit à l'ambassadeur, par plusieurs banquiers, comme « *oppressif, non réaliste et inflexible* ». Sa position ne se serait assouplie qu'après une intervention de la Société Générale, inquiète de l'effet « *désastreux* », qu'aurait eu la non-participation de banques européennes et américaines à l'emprunt...

ROBERT SOLÉ.

● *M. Vladimir Kuzitchkine*, vice-consul soviétique à Téhéran, qui avait disparu dans les premiers jours de juin de son poste dans la capitale iranienne, est arrivé ces jours-ci en Grande-Bretagne, selon le ministère de l'intérieur. Il n'aurait pas demandé à bénéficier du droit d'asile politique, mais a obtenu le droit de résider en Angleterre. Il y a quelques jours, le quotidien américain *Boston Globe* avait annoncé qu'un diplomate soviétique de l'ambassade de Téhéran, chargé des relations avec le Toudeh (le P.C. iranien), était passé à l'Ouest. — *(Reuter.)*

LA FIN DU SOMMET FRANCO-ALLEMAND DE BONN

MM. Kohl et Mitterrand annoncent un renforcement des consultations militaires et stratégiques entre les deux pays

De notre envoyé spécial

Bonn. — « *Une amitié plus réelle et plus forte que jamais* ». Ainsi M. Mitterrand, à l'issue du quarantième sommet franco-allemand, a-t-il qualifié vendredi 22 octobre dans la capitale fédérale les relations entre Paris et Bonn. De fait, les hommages appuyés rendus au président français par les nouveaux dirigeants de la R.F.A., et la chaleur également exceptionnelle avec laquelle ils devaient en être remerciés par ce dernier, ont illustré et confirmé la continuité de rapports qui paraissent décidément en mesure, désormais, de survivre aux aléas de la politique intérieure de l'un et l'autre pays.

Mais surtout, ce sommet a été l'occasion de lancer une forme de coopération qui, pour n'être pas aussi nouvelle qu'il a été dit avec insistance du côté français, devrait tout de même étendre le champ des consultations franco-allemandes. Celles-ci seront systématiquement poursuivies, en effet, dans le domaine militaire et stratégique. La réunion des ministres des relations extérieures et de la défense de chacun des deux pays, jeudi matin, a notamment permis de mettre au point un projet de commission franco-allemande spécialisée, qui se réunira probablement tous les trois mois (c'est-à-dire à une fréquence double de celle des sommets). Cette commission comprendra plusieurs groupes d'études spécialisés dans l'examen des différents dossiers militaires et stratégiques, mais aussi de certaines grandes questions plus conjoncturelles aux confins du diplomatique et du militaire.

Sans doute cette extension n'est-elle pas une révolution. Il s'agit plutôt d'une évolution, à laquelle on a voulu, à l'occasion du sommet de Bonn, faire franchir en une seule fois plusieurs degrés. La coopération franco-allemande en matière de défense était en effet prévue dans le traité de l'Elysée, en 1963. L'accord stipulait notamment que la France et la R.F.A. étudieraient ensemble des problèmes stratégiques et tactiques, ainsi que des projets d'armements non nucléaires. L'entraînement militaire commun était en outre envisagé.

Depuis, cette concertation militaire a fort bien fonctionné en ce qui concerne la fabrication de certains matériels : le Transall et l'Alfajet pour l'aéronautique, mais aussi les missiles antichars Milan et Hot, ou le système de détection Ratac, sont là, parmi d'autres exemples, pour en témoigner. Même si le projet de char commun destiné à remplacer les A.M.X. 30 et les Léopard 2 paraît bien enlisé dans les sables de la politique intérieure ouest-allemande.

Des entretiens économiques décevants

Bonn ne faisait pas mystère de ses intentions de développer cette production d'armements en commun avec la France. Le nouveau ministre chrétien-démocrate de la défense, M. Wörner, s'en était entretenu récemment à Paris avec M. Hernu. Mais l'extension de la coopération à la réflexion stratégique est d'une nature plus directement politique. M. Mitterrand s'est appliqué, au cours de la conférence de presse à souligner tout ce qu'une telle coopération n'était pas, et ne pouvait pas être. « *Il ne s'agit pas*, a déclaré le président de la République, *d'une association de la R.F.A. à la stratégie nucléaire de la France. Pas davantage d'un transfert de technologie nucléaire en direction de l'Allemagne (...). Il n'était pas question d'obtenir, pas même de demander, — et pas même d'y songer ! — une contribution financière allemande au développement de la force nucléaire française.* »

M. Kohl a assuré, de son côté, qu'il n'était pas question d'« *inclure cette force nucléaire française dans les négociations en cours à Genève sur la limitation des armements* ». D'une manière générale, on insiste ici sur le fait que la réactivation des dispositions militaires du traité de l'Elysée — en particulier la disposition prévoyant « *le rapprochement des doctrines en matière de défense, en vue d'aboutir à des conceptions communes* » — ne signifie en aucune manière que Bonn ait évolué sur ce point.

En particulier, la République fédérale considère toujours que la garantie de sa sécurité internationale repose sur la puissance nucléaire américaine et sur son engagement au sein de l'OTAN. Le colonel Jürgen Reichardt, porte-parole du ministre de la défense, l'a répété avec insistance après la conférence de presse de MM. Kohl et Mitterrand : « *Cela ne peut changer, et ne changera pas.* »

Ces précautions oratoires prises de part et d'autre visent évidemment à éviter des interprétations excessives de ce que M. Mitterrand a considéré comme « *l'un des progrès les plus sensibles de ce sommet.* » Les réactions de la presse ouest-allemande, ce samedi matin, laissent à penser que ce souci de modération est partagé par l'opinion de R.F.A. Tout en se réjouissant de cette extension des rapports entre les deux capitales, plusieurs éditorialistes soulignent qu'il n'y a de la part de la République fédérale aucun « virage » stratégique à y voir. *Ne serait-ce qu'en raison du fait que* ni les *armements* nucléaires français en général ni la bombe à neutrons ne pourront figurer parmi les questions débattues par la future commission spécialisée.

L'importance accordée à la concertation militaire et stratégique a quelque peu éclipsé les autres points de l'ordre du jour, en particulier les problèmes communautaires et les relations Est-Ouest. Sur ce point, MM. Mitterrand et Kohl ont chacun fait part de leur préoccupation à propos de « *la situation dramatique où se trouve le peuple polonais* », selon la formule du président de la République. Mais cette priorité donnée aux questions de défense a probablement aussi permis de ne pas trop insister sur le caractère pour le moins décevant des entretiens en matière économique.

Le débat sur les échanges commerciaux entre les deux pays, pour être resté très cordial, n'en a pas moins ressemblé plus d'une fois à un dialogue de sourds. M. Lambsdorff, ministre des finances, a redit à ses interlocuteurs français (MM. Chevènement, Jobert et Delors) sa crainte de voir Paris se livrer aux facilités à court terme du protectionnisme. En outre, la R.F.A. redoute que, si la France est contrainte de quitter le système *monétaire* européen, elle ne puisse échapper à une certaine fermeture vis-à-vis du commerce extérieur.

De leur côté, les ministres français ont insisté auprès de leurs collègues sur le danger que représentait le déséquilibre croissant des échanges entre les deux pays. Des échanges dont le déficit devrait atteindre un record en 1982 puisqu'il est déjà, pour les huit premiers mois de l'année, supérieur au total de 1981, pourtant considérée comme une année noire à cet égard.

M. Lambsdorff ne les aura probablement pas rassurés sur ce point en leur citant en exemple la façon dont l'industrie ouest-allemande (automobile en particulier) a su faire face, sans protectionnisme, à la concurrence étrangère, notamment japonaise... Les Français étaient venus chercher à Bonn, sur ce terrain difficile, quelques raisons d'espérer. Ils y ont surtout reçu une exhortation à mieux faire.

BERNARD BRIGOULEIX.

AMÉRIQUES

Canada

POUR SORTIR DE LA RÉCESSION

M. Trudeau lance un appel à la «discipline»

De notre correspondant

Montréal. — M. Trudeau a très bien posé le problème; il reste maintenant à trouver la solution. Beaucoup de Canadiens ont dû faire ce commentaire désabusé après avoir écouté, jeudi 21 octobre, la troisième intervention radio-télévisée en trois jours du premier ministre fédéral qui les a invités à faire « *naître une solidarité nouvelle et durable* » pour sortir d'une récession « *aussi rapide que brutale* ».

M. Trudeau a longuement évoqué la « *pire crise* » et le « *plus vertigineux déclin économique depuis une génération* » que connaît le Canada. Il a rejeté l'idée d'un contrôle des prix et des salaires qu'il avait imposé entre 1975 et 1977. Cette fois-ci, il compte sur la « *discipline* » des Canadiens qui finiront par comprendre où « *se situe leur véritable intérêt* ». En fait, le gouvernement fédéral a décrété, en juin, des mesures de contrôle qui limitent la progression des salaires dans la fonction publique à 6 % en 1982 et à 5 % en 1983. M. Trudeau a attribué la baisse de l'inflation au cours des derniers mois (10,4 % en septembre contre 11,8 % en mai) à ces mesures qu'il espère voir étendues de manière volontaire à l'ensemble des secteurs économiques.

Les interventions de M. Trudeau sur les ondes de la radio-télévision nationale, en anglais et en français, ont provoqué des remous dans les milieux politiques et syndicaux, ainsi que dans la presse. L'opposition s'est insurgée contre le fait que le premier ministre ait réquisitionné les ondes trois soirs de suite pendant quinze minutes. Le président de Radio-Canada, M. Pierre Juneau, un ami personnel et politique de M. Trudeau, a reconnu que cette demande était « *inhabituelle et sans précédent* », mais, a-t-il dit, il n'avait aucune raison de la rejeter. Les partis d'opposition auront également droit à quarante-cinq minutes d'antenne en tout, mais il semble que cela devra se faire en une seule fois.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Guatemala

Selon un diplomate néerlandais

CINQ MILLE INDIENS RISQUENT D'ÊTRE MASSACRÉS

New-York *(A.F.P.)*. — Cinq mille Indiens Cakchiqueles, encerclés dans le centre du Guatemala par l'armée, risquent d'être massacrés dans les quarante-huit heures, a déclaré, vendredi 22 octobre, aux Nations unies, le représentant des Pays-Bas, M. Hugo Scheltema. Selon des rapports parvenus à La Haye, les cinq mille Indiens, se trouvant près du village de San-Martino-Jilotepeque (province centrale de Chimaltenango), ont été menacés d'anéantissement par des forces gouvernementales, à moins qu'ils ne se rendent, a déclaré M. Scheltema devant la commission sociale de l'Assemblée générale des Nations unies.

Le représentant du Guatemala, M. Juan Carlos Delpree-Crespo, qualifiant ces informations d'« *inexactes* », a indiqué que des milliers de paysans indiens étaient bien descendus des montagnes jusqu'à San-Martino-Jilotepeque, selon lui pour fuir la guérilla. Mais M. Delpree-Crespo a démenti que l'armée les ait menacés.

El Salvador

CINQ DIRIGEANTS DE L'OPPOSITION DE GAUCHE SONT ARRÊTÉS

Cinq dirigeants du Front démocratique révolutionnaire (F.D.R., qui regroupe les partis d'opposition de gauche) ont été arrêtés à San-Salvador ces derniers jours, selon un communiqué du F.D.R., publié vendredi 22 octobre, à Paris. Il s'agit de MM. Luis Menjivar, Jorge Herrera, David Elias Guadron, Mauricio Domenecq et Carlos Molina.

M. Menjivar, membre du Mouvement populaire social-chrétien, a été capturé, lundi 18 octobre, par les forces de sécurité gouvernementales, alors qu'il sortait d'une banque de la capitale. MM. Herrera et Guadron ont été pris le même jour, alors qu'ils se trouvaient au siège du Mouvement national révolutionnaire, une autre composante du F.D.R. MM. Domenecq et Molina ont été arrêtés le 19 octobre, le premier, alors qu'il sortait d'un centre d'éducation.

LIBÉRÉ SUR L'INTERVENTION DE M. MITTERRAND

Le poète cubain Armando Valladarès a été hospitalisé au Val-de-Grâce

Le poète cubain Armando Valladares, libéré de prisons cubaines grâce à l'intervention du président Mitterrand, a été hospitalisé vendredi 22 octobre au Val-de-Grâce, à Paris, pour un « examen médical approfondi ». M. Valladares, qui avait perdu l'usage de ses jambes après une très longue grève de la faim, devrait rester hospitalisé quelques jours.

Le dissident cubain, qui est un des plus célèbres opposants au régime de M. Fidel Castro, avait atterri vendredi, à 12 h. 30, à Orly (nos dernières éditions du 23 octobre). M. Valladares avait été accueilli par sa femme, venue de Miami, et par M. Régis Debray, conseiller à l'Elysée.

« *Je suis très fatigué, je vais me reposer* », at-il déclaré aux journalistes qui le pressaient de questions, après avoir dit en quelques mots son « *émotion* ». « *Je suis si ému. Tout a été si brusque.* » Auparavant, il avait embrassé longuement en pleurant celle qu'il a épousée en prison et qu'il n'avait pas vue « *depuis plusieurs années* ».

M. Armando Valladares a quarante-cinq ans. Avec ses cheveux courts, à peine grisonnants, son visage bien découpé mais émacié, il a un certain air de jeunesse. Visiblement ému, exprimant sa gratitude pour M. Mitterrand, qui, avec M. Régis Debray, a obtenu sa libération, il était beaucoup plus souriant que la veille à son départ de La Havane, où les journalistes l'ont vu crispé, les yeux fixes, sans un sourire.

Emprisonné en 1960, il aura donc passé vingt-deux ans en prison avant que M. Fidel Castro réponde enfin favorablement au message personnel que lui avait adressé M. Mitterrand à la fin de l'année dernière. Parti le jeudi 21 octobre à bord d'un Ilyouchine des lignes cubaines, il a transité par Madrid, où un avion spécial mis à sa disposition par le gouvernement français l'a embarqué pour Paris.

Le poète sera hébergé à Paris par l'écrivain espagnol Fernando Arrabal, qui a déjà accueilli chez lui Mme Maria Valladares, laquelle vit habituellement à Miami.

Outre Arrabal, les écrivains Philippe Sollers et Marek Halter, qui ont fait campagne pour la libération de M. Valladares, étaient également à Orly. La belle-sœur du poète et d'autres Cubains, parents ou amis, ont déclaré aux journalistes qu'ils étaient restés sans nouvelle de lui depuis un an et demi. « *C'est pendant ce temps-là sans doute qu'il a été soigné* », ont-ils dit. M. Valladares vivait en effet en prison dans un fauteuil de paralytique après avoir perdu l'usage de ses jambes pour être resté sans nourriture pendant une quarantaine de jours en 1974. L'agence cubaine Prensa Latina affirme, dans une dépêche diffusée vendredi, que l'écrivain « *simulait une paraplégie* » et qu'il souffrait en réalité d'une « *polynévrite par carence* ».

[Les polynévrites sont des atteintes des nerfs périphériques. Elles touchent en général plusieurs nerfs et se traduisent par des troubles moteurs, souvent symétrique. Elles peuvent être d'origine toxique, infectieuses, ou liées à des carences nutritionnelles. Les polynévrites sont une forme particulière de neuropathie, nom générique donné à toutes les affections nerveuses.]

Équateur

TROIS MANIFESTANTS ONT ÉTÉ TUÉS DEPUIS LA PROCLAMATION DE L'ÉTAT D'URGENCE

Quito (A.F.P., Reuter). — Un calme relatif semblait revenu vendredi 22 octobre en Equateur, où le couvre-feu a été réduit de deux heures. L'état d'urgence reste cependant en vigueur, ce qui implique la suspension des garanties constitutionnelles et l'interdiction de toute manifestation. Le travail a repris dans l'ensemble du pays, à l'exception du secteur des transports publics.

Le bilan des manifestations de mercredi et de jeudi est de trois morts et d'un nombre indéterminé de blessés. Un étudiant a été tué mercredi à Quito, un jeune homme jeudi à Conocoto, près de la capitale, et le même jour un étudiant de dix-huit ans a trouvé la mort à Guayaquil, le principal port du pays.

Les troubles avaient été déclenchés par l'annonce de hausses de prix, notamment celles des carburants et des transports publics. Le gouvernement semble décidé à maintenir sa décision malgré l'opposition résolue de la gauche et des syndicats. La Fédération unifiée des travailleurs (FUT), qui avait lancé la grève de jeudi, envisage d'appeler à un arrêt de travail illimité si la hausse des carburants n'est pas annulée.

Les entretiens sino-soviétiques reprendront fin novembre à Moscou

De notre correspondant

Pékin. — La première série d'entretiens entre la Chine et l'U.R.S.S. depuis l'interruption des précédentes conversations diplomatiques entre les deux pays au début de 1980 s'est terminée jeudi 21 octobre, a-t-on appris vendredi de source chinoise. M. Ilyitchev, le négociateur soviétique, resterait toutefois encore quelques jours en Chine à des fins touristiques avant de regagner Moscou.

Ces échanges de vues, qui sont destinés à explorer les voies d'une normalisation des relations entre les deux Etats, avaient commencé le 5 octobre. La prochaine phase des entretiens se déroulera vers la fin du mois prochain, à Moscou.

Une extrême discrétion a entouré cette reprise de contact. Pas plus qu'elle n'avait annoncé le début des conversations, la presse chinoise n'en a indiqué la fin. L'agence Chine nouvelle et *le Quotidien du peuple* ont mentionné, pour la première fois, la présence à Pékin de M. Ilyitchev et l'existence de ces entretiens à la suite d'une déclaration faite le 17 octobre par M. Hu Yaobang, secrétaire général du P.C. chinois, aux journalistes français accompagnant M. Marchais.

Un secret bien gardé

L'ambiguïté qui règne, depuis le début, sur le caractère de ces pourparlers n'a toujours pas été levée. S'agit-il de la continuation des négociations interrompues, il y a près de trois ans, comme on aurait tendance à le penser du côté soviétique ? Ou, comme on a cherché à en accréditer l'idée du côté chinois, est-on reparti de zéro et ces échanges ne devraient-ils être considérés que comme de simples consultations exploratoires ? M. Hu Yaobang, le 17 octobre, avait très nettement penché en faveur de cette seconde version, à l'appui de laquelle figure l'absence de toute communication officielle. Mais, ces jours derniers, le vocabulaire des Chinois serait devenu plus flottant.

Le secret est maintenu autour des conversations, et l'on peut simplement supposer que les deux parties ont exposé leurs points de vue respectifs, les Chinois insistant sur la nécessité de s'attaquer à une solution d'ensemble ne laissant pas de côté des problèmes, tels que l'Afghanistan ou le Cambodge, qui constituent, à leurs yeux, des obstacles à une véritable normalisation ; les Soviétiques mettant l'accent, au contraire, sur le besoin de parvenir à une amélioration dans différents domaines (économique, culturel, sportif...) des relations bilatérales. On indique toutefois, de source est-européenne, que les Soviétiques seraient prêts à parler « *de tout, n'importe où et n'importe quand* ».

Il faut voir en tout cas un signe de la volonté de Moscou de développer ses échanges avec Pékin dans l'ouverture récente à Khabarovsk, dans l'Extrême-Orient soviétique, d'un bureau chargé de superviser le commerce frontalier. Ce bureau, dépendant de la compagnie du commerce en Extrême-Orient basée à Nakhodka, fonctionnerait depuis la mi-septembre.

MANUEL LUCBERT.

EUROPE

Union soviétique

S.O.S. pour Anatole Chtcharanski

Arrêté le 15 mars 1977, le mathématicien Anatole Chtcharanski, militant juif pour les droits de l'homme, a été condamné, en juillet 1978, à trois ans de prison suivis de dix ans de détention pour *« trahison de la patrie »*, malgré un dossier vide et ses protestations d'innocence.

Après avoir purgé sa peine de trois ans de prison, il fut transféré en janvier 1981 au camp de Perm, où il a passé cent quatre-vingt-cinq jours au cachot. En novembre 1981, on le condamne encore à trois ans en prison. Depuis, il est détenu à Tchistopol et est privé du droit d'écrire à sa famille. Depuis janvier 1982, sa mère et son frère n'ont pu obtenir le droit de le voir.

Désespéré, Chtcharanski a commencé le 27 septembre, jour du Yom Kippour, une grève illimitée de la faim. Jeudi 21 octobre, à Moscou, sa mère a dit qu'elle ne pouvait obtenir des autorités aucune nouvelle de son fils. Sa femme Avital (contrainte à quitter l'U.R.S.S. au lendemain de leur mariage en 1974) sillonne le monde pour tenter de demander aux chefs d'Etat d'intercéder en faveur de son mari.

A Paris, les actions en faveur du détenu se multiplient. Après les journées de jeûne organisées par la commission des juifs d'U.R.S.S. du CRIF, le Comité féminin pour les juifs d'U.R.S.S., les éclaireurs israélites de France et l'Union des étudiants juifs de France, clôturées, dimanche dernier, par une manifestation devant le mémorial du Martyr juif inconnu, un rassemblement est organisé, le dimanche 24 octobre, par le Comité de solidarité avec les juifs d'U.R.S.S. à la maison des jeunes (42, rue des Saules, Paris-18e), au cours duquel une chanteuse israélienne, Mme Rina Singer, donnera un récital.

Enfin, le Comité de défense de Chtcharanski et les Comités des mathématiciens, des médecins et des physiciens, qui avaient tenu, le 14 octobre, un rassemblement devant l'ambassade d'U.R.S.S., préparent de nouvelles actions. Ils veulent que tout soit mis en œuvre pour que l'appel de Chtcharanski soit entendu et qu'il *« retrouve au plus vite sa dignité, ses droits et reste en vie »*, comme le demandent trois avocats de la cour d'appel de Paris (le bâtonnier Louis Pettiti et Mes Daniel Jacoby et Daniel Rappaport), choisis par la famille, mais que les autorités soviétiques ont empêchés d'assurer sa défense. Ils rappellent à l'U.R.S.S. les règles qu'elle s'est engagée à respecter en approuvant la convention de l'ONU sur le traitement des détenus.

Bibliographie

L'empire soviétique va-t-il s'effondrer ?

L'empire soviétique va-t-il s'effondrer ? A question brutale, réponse brutale. Pour Donald James, l'auteur de *la Chute de l'empire soviétique*, l'explosion finale n'est qu'une question d'années, tant la construction branle déjà sur son piédestal d'imposture. Grave erreur, a-t-on envie de lui rétorquer. Si la plupart des données du problème réunies par Donald James sont, en effet, exactes, l'auteur a le tort de raisonner sans tenir suffisamment compte de lois non écrites que notre physique politique ne connaît pas.

Que cette introduction polémique ne décourage surtout pas le lecteur potentiel de *la Chute de l'empire soviétique*. Nous avons là un passionnant ouvrage de politique-fiction, bien mené, bien documenté, qui se lit d'un trait. Le profane y découvrira deux ou trois choses fondamentales sur la société soviétique et — qui sait ? — peut-être le goût d'en savoir plus sur la seconde puissance du monde. L'initié, lui, cherchera les « clés » de cet ouvrage sainement provocateur, tentera d'en identifier les héros et les sources, quitte à en contester la conclusion. L'essentiel, après tout, n'est-il pas qu'il y ait enfin débat ?

La trame du livre est fort simple : à la mort du vieux secrétaire général Romanovski (suivez mon regard), une impitoyable lutte de succession s'engage entre Semion Kouba, grand chef du K.G.B., dont les méthodes font penser à celles de Béria, et Natalia Roginova, responsable du parti pour la région de Moscou, « réal-khroutchévienne » par excellence (modèle : « la » Fourtséva, une des rares femmes à avoir fait un long bout de chemin dans le système soviétique). Mais pendant que les *apparatchiki* aiguisent leurs couteaux, le peuple ne reste pas inactif : la révolte gronde chez les ouvriers ; même chose en Asie centrale et parmi les autres minorités ethniques de l'empire. Les émeutes succèdent aux émeutes, et Kouba, qui a pourtant réussi à éliminer Roginova, est contraint, pour calmer les colonies de l'empire, de faire ouvrir les camps. Les choses, bien sûr, se passeront beaucoup moins bien pour le pouvoir soviétique qu'à la mort de Staline, et ce sont des hordes hurlant de haine qui vont déferler jusque sur la place Rouge...

Les sources de Donald James sont facilement identifiables : le rapport Khrouchtchev d'abord, plusieurs documents de la C.I.A. (en particulier sur les difficultés énergétiques), la plupart des ouvrages de Soljenitsyne, à commencer par *le Chêne et le Veau*, cette admirable fresque des lâchetés et du courage de l'intelligentsia soviétique, le terrible *Kolyma*, de Chalamov, *les Russes*, de Hedrick Smith. Parmi ces livres — et bien d'autres, — *l'Empire éclaté*, d'Hélène Carrère d'Encausse, tient une bonne place. Mais James accorde manifestement trop d'importance au titre passablement forcé de cet ouvrage. Les capacités de résistance et d'absorption de la société islamique de l'Asie centrale soviétique sont telles qui l'ambiguïté peut durer fort longtemps encore, chaque partie y trouvant finalement son compte. N'oublions jamais que les Russes sont les seuls colonisateurs à vivre plus mal que les peuples qu'ils ont asservis !

Autre source du « dérapage » de Donald James : confondre la Pologne et l'Union soviétique. L'un de ses héros, un certain Denski, n'est autre que Lech Walesa. Mais peut-il y avoir un Walesa en Union soviétiques ? Quoi qu'en disent les légendes de 1905 et de 1917, le Russe a une capacité d'acceptation sans commune mesure avec le Polonais, cet éternel révolté, qui puise sa force dans son Eglise, alors que l'Eglise orthodoxe a toujours prêché la soumission au pouvoir temporel, qu'il s'agisse du tsar, « père des peuples », ou du secrétaire général. Ce n'est pas un hasard si le mouvement dissident est (était ?) avant tout affaire d'intellectuels en U.R.S.S., et c'est par ignorance ou sensationnalisme qu'une bonne partie de la presse occidentale a démesurément grossi l'apparition en U.R.S.S. d'embryons de syndicats libres qui n'ont jamais regroupé plus de quelques dizaines de personnes. Donald James, en revanche, est plus près de la vérité lorsqu'il imagine ces dantesques révoltes de consommateurs frustrés, détruisant tout sur leur passage, à commencer par des magasins vides. Mais l'histoire ne nous a-t-elle pas appris, justement, qu'il s'agit là d'un problème soluble à la mitrailleuse ?

Mais trêve de chicane ! Si vous aimez la politique-fiction, si vous voulez connaître le bougon slavophile Kouletsyne (synthèse de Soljenitsyne et de Kopeliev), l'admirable et méprisable Boukanski, qui fait penser à Tvardovski, l'ancien directeur de *Novi Mir*, Letsoukov, le tueur du K.G.B. encombré par son passé et sa conscience, lisez *la Chute de l'empire soviétique*. Mais sachez que ledit empire ne s'en portera pas plus mal.

JACQUES AMALRIC.

★ *La Chute de l'empire soviétique*, par Donald James. Editions Sylvie Messinger. 69 F.

● *M. Brejnev a déploré que les pourparlers de Genève sur le désarmement « progressent avec difficulté ».* Recevant au Kremlin les ministres des affaires étrangères des pays du pacte de Varsovie, le dirigeant soviétique a ajouté que, *« en dépit de la pression exercée par les Etats-Unis, les pays européens se montrent, en principe, invariablement intéressés à la détente et ne craignent pas, souvent, de le déclarer ouvertement »*. Il a demandé enfin que la conférence sur la coopération et la sécurité en Europe (qui reprend le 9 novembre à Madrid) *« aboutisse à des résultats positifs et qu'une décision de convocation d'une conférence sur les mesures de confiance et de désarmement en Europe soit prise »*. — *(A.F.P.)*

Pologne

ANCIEN ANIMATEUR DU KOR

M. Lipski sera jugé à partir du 3 novembre

Le procès de M. Jan Jozef Lipski, l'un des animateurs du KOR, accusé d'avoir organisé une grève à l'usine de tracteurs d'Ursus au moment de la proclamation de l'état de guerre, reprendra le 3 novembre. Il avait été ajourné en janvier pour permettre à l'accusé de se soigner en Grande-Bretagne. M. Lipski était revenu volontairement en septembre en Pologne après avoir été inculpé de conspiration en vue de s'emparer du pouvoir avec les autres fondateurs du Comité d'autodéfense sociale, MM. Kuron et Michnick notamment. Tous sont à présent détenus à la prison Mokotow de Varsovie.

Vendredi 22 octobre, le général Jaruzelski a déclaré en recevant le maréchal Koulikov que *« la Pologne et ses forces armées constituent un maillon immuablement important et indéfectible de la coalition défensive des Etats socialistes »*. Le commandant en chef des forces armées des pays du pacte de Varsovie se trouvait dans la capitale polonaise pour une réunion de routine ou conseil militaire du pacte.

Au même moment à Moscou, une réunion des ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie s'est achevée par la condamnation des sanctions occidentales contre la Pologne et *« contre toutes les formes d'ingérence dans les affaires intérieures »* de ce pays.

Pour amadouer les acteurs

Le ministre polonais de la culture, M. Kazimierz Zygulski, a annoncé, d'autre part, jeudi, la libération prochaine de tous les artistes, écrivains et acteurs internés en vertu de l'état de guerre. Le ministre n'a pas précisé combien de personnes bénéficieraient de cette mesure et n'a cité aucun nom. Deux personnalités importantes du monde des lettres, MM. Drawicz et Woroszylski, auraient cependant déjà été libérées.

Il semble que ces libérations soient la conséquence directe d'une rencontre qu'ont eue, lundi dernier, plusieurs hommes de théâtre avec le vice-premier ministre, M. Rakowski. A l'issue de cette réunion, l'un des metteurs en scène les plus connus en Pologne, M. Dejmek, aurait déclaré, selon le quotidien gouvernemental *Rzeczpospolita* : *« Un climat de compréhension mutuel s'est créé et beaucoup de choses en dépendent. »* Selon le quotidien, M. Dejmek aurait précisé qu'il avait été question du boycottage de la télévision par les acteurs, et affirmé : *« Cette réunion sera suivie de décisions permettant aux comédiens de travailler à la télévision. »*

Apparemment donc, les autorités se seraient résolues à faire en cette période particulièrement difficile des concessions aux milieux artistiques qui refusent toute collaboration avec la junte depuis le coup d'Etat du 13 décembre. Si ces efforts étaient couronnés de succès, le pouvoir réussirait ainsi à enfoncer un coin dans le front de l'opposition auquel il se heurte depuis presque un an.

Parallèlement, les manifestations d'hostilité contre les pays occidentaux se multiplient. Après l'ambassade de France, c'est celle des Etats-Unis qui a été victime dans la nuit de mercredi à jeudi de jets de peinture sur ses façades. Une croix gammée et le sigle de l'O.L.P. ont été tracés sur les murs d'une annexe commerciale de la représentation américaine. Une note de protestation américaine a été remise vendredi au ministère polonais des affaires étrangères. M. Urban, porte-parole du gouvernement, a affirmé pour sa part que les sentiments anti-américains s'accroissaient dans le pays à cause des effets des sanctions commerciales américaines.

Les douanes polonaises ont enfin saisi lundi à l'aéroport de Varsovie les dossiers d'un avocat français, maître Dechezelles, qui s'était rendu avec un visa professionnel en bonne et due forme en Pologne pour les démarches nécessaires au mariage d'une ressortissante française avec un syndicaliste interné, M. Baluka.

(A.F.P., Reuter, U.P.I.)

● *Un haut fonctionnaire polonais a fait défection aux Etats-Unis.* — Représentant, depuis 1979, de la banque polonaise Handlowy en Amérique du Nord, M. Treumann, selon le *New York Times*, se trouverait depuis le mois de juillet sous la protection du F.B.I. et de la C.I.A. Parallèlement à ses activités bancaires, M. Treumann aurait travaillé pour les services de renseignement polonais. — *(Reuter.)*

● *Une délégation du parti républicain* conduite par son président, M. François Léotard, et par M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, s'est rendue mercredi 20 octobre devant l'ambassade de Pologne à Paris, pour assister à la projection sur la façade de l'immeuble, grâce à un canon à images, d'un portrait de Lech Walesa. M. Léotard a estimé, à cette occasion, que *« par sa passivité, le pouvoir socialiste se comporte comme s'il était complice de la dictature communiste de Varsovie »*.

Suède

« Les sous-marins étrangers surpris dans nos eaux territoriales pourront être coulés »

déclare M. Olof Palme

De notre correspondant

Stockholm. — Le premier ministre suédois, M. Olof Palme, a lancé vendredi 22 octobre un avertissement à tous les pays possédant une flotte de sous-marins : *« La prochaine fois qu'un submersible sera surpris à l'intérieur des eaux territoriales suédoises, le gouvernement pourra donner aux forces armées l'ordre de le couler. »* Cette mise en garde s'adresse en fait aussi bien aux pays du pacte de Varsovie qu'à ceux de l'OTAN.

Il est clair à présent que le ou les sous-marins étrangers repérés le 1er octobre dans l'archipel de Stockholm à proximité de la base secrète de Muskö ont réussi à s'échapper malgré trois semaines de recherches intenses. M. Palme a assuré que la nationalité du submersible n'avait pu être déterminée. Il ne considère pas que cet incident entame la crédibilité de la neutralité de son pays : *« Nous ne pouvons pas empêcher toutes les violations de notre territoire à moins de transformer notre pays en une véritable forteresse militaire, ce que nous ne souhaitons pas. La neutralité se défend avant tout par des moyens politiques. »*

Bien qu'*« aucun reproche ne puisse être fait aux militaires »*, il semble que les responsables de la défense aient commis une erreur en ouvrant par exemple un centre de presse international près de la base où plus de quatre cents journalistes attendaient d'assister à la capture d'un sous-marin.

M. Palme a pourtant insisté sur le fait que la lutte anti-sous-marine présentait des difficultés particulières en mer Baltique en raison de la température de l'eau, de sa teneur en sel et de la faible profondeur. Le gouvernement n'envisage pas d'accorder de crédits supplémentaires à la défense nationale, car il s'agit essentiellement d'un problème technique : les sous-marins possèdent un avantage sur leurs poursuivants. M. Palme a rappelé que, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, aucun pays n'était parvenu à forcer un sous-marin à faire surface. Une commission d'enquête parlementaire, présidée par l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Sven Andersson, devra tenter d'expliquer avant avril prochain les multiples violations du territoire suédois et d'évaluer la capacité de la marine à détecter, à identifier et à expulser les navires intrus en temps de paix.

ALAIN DEBOVE.

Espagne

M. Gonzales cherche à conjurer la peur du putsch

(Suite de la première page.)

Les élections du 28 octobre seront aussi l'occasion, pour les trois courants du nationalisme basque, de mesurer leur appui. Le parti nationaliste basque (P.N.V.), conservateur, au gouvernement autonome, mène campagne contre le P.S.O.E. dont il dénonce le centralisme, et auquel il reproche de vouloir vider de son contenu le statut d'autonomie de la région. Selon le sondage qu'a publié *El Pais* le 22 octobre, le P.N.V. devrait renforcer sa position, ainsi d'ailleurs que les deux autres partis nationalistes rivaux : Herri Batasuna (la représentation politique de l'ETA militaire) et Euzkadiko Ezquerra (représentation de l'ETA non militaire). L'Union du centre démocratique (U.C.D.) et l'Alliance populaire, ainsi que le parti socialiste, subiraient en revanche un recul.

Pour le P.S.O.E. — M. Gonzales l'a réaffirmé jeudi, — il n'est pas question de négocier avec l'ETA. Les socialistes misent sur le dialogue avec Euzkadiko Ezquerra — dialogue qu'a amorcé l'actuel gouvernement — pour isoler les séparatistes les plus extrémistes qui rejettent la négociation avec tout gouvernement central, quel qu'il soit.

Mais ce soir, dans le palais des sports de Vitoria, l'heure n'est pas à la polémique partisane. Il n'y a ni drapeau rouge ni *Internationale*, seulement un grand placard derrière la tribune qui représente un poing serrant une rose et portant l'inscription : *« Pour le changement. »* Un changement que M. Gonzales décrit davantage en termes éthiques que politiques. Dans une Espagne où l'enthousiasme de la démocratie retrouvée a cédé dangereusement la place au désenchantement, les socialistes veulent avant tout apparaître comme les porteurs d'un nouvel espoir collectif. *« L'Espagne connaît des difficultés politiques et économiques, mais le plus grave est la crise morale,* affirme M. Gonzales. *C'est une crise de valeurs qui nous a voilé le plus important, l'envie de travailler à la construction du pays. »*

Ce langage déconcerte un public venu pour entendre parler du chômage et de la hausse du coût de la vie. L'auditoire attendait des propositions concrètes et voilà que « Felipe » lui parle de régénérer la vie publique. *« Notre premier objectif sera d'insuffler au gouvernement l'efficacité qui lui fait défaut. Ce sont les gens capables qui doivent être à la tête des entreprises publiques ou privées et non ceux qui ont été désignés parce qu'ils étaient les amis ou les parents d'un autre. La charge de chef d'entreprise ne doit plus être héréditaire. Les entreprises publiques doivent cesser d'être le cimetière où aboutissent tous ceux qui ont des relations mais pas les capacités suffisantes pour être employés dans le secteur privé. »* Un argument qui porte dans un pays dont l'administration souffre d'un népotisme proverbial.

Si M. Gonzales évite les attaques personnelles, il n'en réagit pas moins à celles qui lui sont portées. *« On nous accuse de vouloir mettre fin à la liberté économique et à la liberté de l'enseignement. J'en ai assez que ceux qui sortent des jupes de la dictature franquiste viennent me donner des leçons de démocratie à moi qui ai combattu durant tant d'années pour la liberté. La confédération patronale nous accuse d'interventionnisme, mais ses dirigeants ne renoncent pas pour autant aux fonds publics qu'ils reçoivent par millions pour renflouer les entreprises en crise. » « Et ceux qui parlent aujourd'hui de liberté d'enseignement,* poursuit-il à l'adresse de la confédération des centres d'enseignement catholique qui a lancé une violente campagne contre le PSOE, *sont les mêmes qui inculquaient hier aux enfants l'adhésion au franquisme. »* Cette fois, c'est un langage que la salle comprend, et l'orateur reçoit une longue ovation. Le « changement », c'est aussi aux yeux de ceux qui s'apprêtent à voter pour le P.S.O.E. la rupture définitive avec le franquisme, que la droite n'a pas pu consommer.

THIERRY MALINIAK.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE a attribué la responsabilité de l'enlèvement, dans le sud de l'Angola, de l'archevêque de Lubango, Mgr Alexandro Do Nascimento (*le Monde* du 22 octobre), à l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), a-t-on appris le 22 octobre à Luanda. Mgr Nascimento, accompagné de six religieuses (trois, selon l'agence de presse angolaise Angop), aurait été enlevé par une centaine d'hommes armés. Les guérilleros de l'UNITA auraient encerclé la mission de Mongua (province du Cunene) où se trouvaient l'archevêque et les six religieuses, enlevant également sept ressortissants angolais qui travaillaient pour la Croix-Rouge.

Dans un communiqué diffusé à Genève, le C.I.C.R. : *« considère que ce grave incident représente une nouvelle atteinte à l'action de protection et d'assistance qu'il tente de mener dans la région. A ce stade, le C.I.C.R. n'est pas en mesure de fournir de plus amples informations sur cette affaire, car les délicates démarches qu'il entreprend pour obtenir la libération rapide de ses employés nécessitent la discrétion »*. — *(A.F.P.)*

Colombie

● LE PROJET DE LOI VISANT A AMNISTIER les guérilleros qui déposent les armes a été adopté en première lecture par les deux Chambres du Congrès Colombien. Deux des trois plus importantes organisations de lutte armée, le Mouvement du 19 avril (M-19, extrême gauche nationaliste) et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, communistes) ont annoncé qu'elles acceptaient ce projet. En revanche, l'Armée de libération nationale (E.L.N., pro-cubaine) a déclaré qu'elle poursuivrait le combat. — *(A.F.P.)*

Comores

● DEUX CENTS ENSEIGNANTS AU MOINS qui s'étaient mis en grève le jour de la rentrée scolaire, le 4 octobre, ont été licenciés par le gouvernement, a rapporté Radio-Comores, vendredi 22 octobre. Les enseignants affirment ne pas avoir perçu de salaire depuis cinq mois. La radio a publié une première liste, précisant qu'une liste définitive serait publiée ultérieurement. De source informée, on estime à 30 % le nombre des instituteurs qui assurent les cours. La grève est surtout sensible dans le nord de la Grande Comore et à Moroni. — *(Reuter.)*

Roumanie

● M. CEAUSESCU, chef du parti et de l'Etat roumains, fera du 25 au 27 octobre une visite dans la capitale yougoslave. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● LA BANQUE CENTRALE DU ZAIRE n'a pas pu expliquer son incapacité à honorer ses engagements financiers lors d'une réunion avec une délégation de ses créanciers occidentaux, a-t-on annoncé à Paris, de source bancaire. Kinshasa s'est borné à indiquer que *« le recensement des réserves de devises »* de l'Etat était en cours ; une nouvelle réunion est prévue, dans la première quinzaine de novembre, à Paris ou à Londres. Les créanciers du Zaïre (dont la dette extérieure est évaluée à 4 142 milliards de dollars) n'excluent plus de déclarer ce pays en défaut de paiement. Au 1er octobre, le Zaïre n'avait remboursé qu'un million de dollars — sur les 31 millions de dollars prévus — à ses cent vingt-deux créanciers privés.

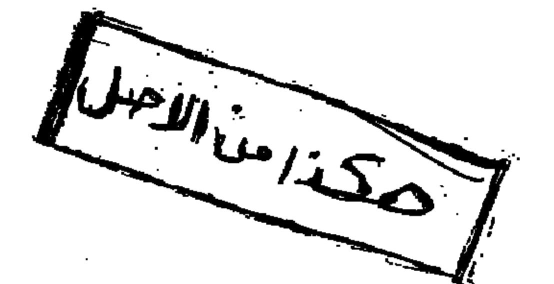
ASIE

Cambodge

SOMNOLENCE POLITIQUE...

Le 6 décembre 1981, le Monde annonçait que M. Pen Sovan, alors premier ministre et secrétaire général du parti populaire révolutionnaire khmer (P.P.R.K., pro-vietnamien) avait abandonné ses fonctions « pour des raisons de santé nécessitant un long repos ». *Ce qui avait d'autant plus surpris que, quelques jours auparavant, il avait fait une grande tournée dans l'ouest du pays. Depuis lors, on l'avait supposé écarté, pour diverses raisons politiques.*

Le ministre des affaires étrangères de Phnom-Penh, M. Hun Sen, vient toutefois d'expliquer à des journalistes japonais que M. Pen Sovan a dû être remplacé « à cause de troubles mentaux causés par une dose excessive de somnifères. Incurable, il a été admis dans un hôpital de Phnom-Penh ». *Ce savant diagnostic implique donc l'inaptitude à exercer des activités politiques. Les choses ont heureusement changé au Cambodge depuis 1979 et la « psychiatrie » est préférée à la massue pour « écarter » les dirigeants devenus gênants.*



PROCHE-ORIENT

M. Reagan qualifie d'«étape importante» vers la paix sa rencontre avec la délégation de la Ligue arabe

Le groupe arabe des Nations unies a annoncé, vendredi 21 octobre, qu'il renonçait, pour l'instant, à expulser Israël de l'Assemblée générale.

Au cours d'une conférence de presse, nous indique notre correspondante Nicole Bernheim, l'ambassadeur de Libye, président du groupe, M. Treiki, a annoncé l'envoie au secrétaire général, M. de Cuellar, d'une lettre exposant les raisons pour lesquelles Israël ne devrait plus siéger à l'Assemblée (« le Monde » du 21 octobre). Parmi les arguments évoqués par M. Treiki figurent « l'annexion de Jérusalem et du Golan par un Etat terroriste ».

M. Treiki a expliqué que le groupe arabe s'était rendu aux raisons d'un « certain nombre de pays amis », qui jugeaient l'initiative peu opportune. « La déclaration du secrétaire d'Etat américain M. Shultz (annonçant que les Etats-Unis supprimeraient leur contribution à l'ONU si Israël en était expulsé) nous a, aussi, mis dans une position difficile », a ajouté M. Treiki. L'ambassadeur libyen a déclaré que la question serait de nouveau discutée au sommet des pays non alignés qui doit se tenir à New-Delhi en mars.

De notre correspondant

Washington. — Porte - drapeaux, tapis rouges..., le roi du Maroc et les ministres des affaires étrangères d'Algérie, d'Arabie Saoudite, de Jordanie, de Syrie, de Tunisie, ont été accueillis de manière très solennelle, vendredi 22 octobre, à la Maison Blanche. *Cette rencontre* inédite entre *un président des Etats-Unis et* une délégation *officielle de la* Ligue arabe devait être qualifiée par M. Reagan comme *« une étape importante sur le chemin de la paix ».*

« Nous n'avons pas du tout négocié, c'était une consultation », a *affirmé,* un peu plus tard, le *président. L'objectif officiel de la rencontre était, en effet, d'échanger des informations :* la délégation arabe devait présenter les conclusions du sommet de Fès à M. Reagan, et celui-ci devait lui exposer ses récentes propositions de paix

« Nous ne nous attendons à *aucun développement spectaculaire »,* avait fait *savoir* par avance le *département d'Etat.* Il *n'en espérait pas* moins *que la rencontre permettrait* de progresser *dans trois domaines :* rapprocher la position de la Ligue et celle de M. Reagan, créer les conditions d'une participation de la Jordanie au processus de paix de Camp David et accentuer — ne serait-ce que très légèrement — la *reconnaissance implicite* d'Israël *par les Arabes.*

On a donc *lu* à *la loupe* les brèves allocutions des deux chefs d'Etat. M. Reagan s'est contenté d'espérer que les négociations israélo-arabes *« reprendront dans un très proche avenir ».* Quant à Hassan II, sans citer le nom d'Israël, il a déclaré : *« Je pense personnellement que nous trouverons, dans le cadre des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, dans votre programme de paix et dans les décisions de la conférence de Fès, le moyen de réaliser notre objectif qui est la paix, la coexistence et la construction pour le bien-être de la région et de toute l'humanité »* On a noté le mot *« coexistence »* mais aussi l'adverbe *« personnellement »*... Deux mots *sur lesquels le souverain marocain allait certainement être interrogé, samedi, au cours de sa conférence* de presse.

Un responsable américain avait clairement fait savoir, le 21 octobre, que le roi de Jordanie était prêt à s'associer aux négociations israélo-égyptiennes *« à condition d'être soutenu par un nombre substantiel de pays arabes modérés, conduits par l'Arabie Saoudite ».* On a demandé, vendredi, à ce même responsable si les entretiens de la Maison Blanche avaient permis de répondre à la condition. Réponse : *« Nous n'avons pas senti de réticence à soutenir le roi Hussein. Mais on nous a expliqué que, pour négocier, celui-ci devait avoir l'accord de l'O.L.P. »*

Que dira l'*O.L.P.* ? *Le responsable* américain croit savoir que le conseil palestinien se réunira *« dans quatre à six semaines »,* et que cette réunion pourrait être *« très spectaculaire ».*

Est-il satisfait de l'emploi du mot *« coexistence »* par le roi du Maroc ? *« C'est encourageant, comme l'ont d'ailleurs été toutes ces conversations* (à la Maison Blanche). *Mais nous souhaitons que soient dites des choses plus explicites ».*

La veille — sur un ton assez peu diplomatique, — le département d'Etat déclarait : *« Nous croyons que le moment est venu d'arrêter de parler de la nécessité de parler de la paix, et de commencer à s'asseoir à la table, 'négociant' directement entre Israéliens et Arabes... »* Visiblement, on n'en est pas encore là.

R. S.

● *Le président Gemayel* a regagné Beyrouth, vendredi 22 octobre, après une tournée dans les trois pays membres de la force multinationale de paix au Liban, dont il a demandé un renforcement des *effectifs.* Ses interlocuteurs *américains,* français et italiens *se sont engagés* à étudier *sérieusement* la question, et, selon des sources autorisées romaines, M. Colombo, ministre italien des affaires étrangères, devrait consulter ses homologues américain et français à ce sujet. — *(Reuter.)*

● *Mes Maurice Buttin et Antoine Comte,* membres du Centre *international d'information sur les prisonniers et disparus palestiniens et libanais* (5, rue Dupont-des-Loges, 75007 Paris), *soulignent,* dans un rapport présenté à Paris, *« l'état alarmant de la population civile palestinienne »* au Liban, à la suite d'une mission d'enquête qu'ils ont effectuée début octobre dans ce pays et en Syrie. Les deux avocats affirment que *« la question des prisonniers palestiniens »* aux main des Israéliens *« restait entière ».* Les Israéliens, indiquent-ils, ne font état que de l'existence d'un seul camp, celui d'Al-Ansar au Sud-Liban, hébergeant sept mille deux cents prisonniers. Par contre, des Palestiniens et des Libanais leur ont affirmé que quelque quatorze mille personnes auraient été arrêtées, mais ces informations ont néanmoins précisé que des libérations récentes avaient eu lieu. Se *fondant* sur des *témoignages* obtenus *notamment auprès de membres* du Croissant-Rouge palestinien, les deux avocats ont ajouté que d'autres camps et centres de détention existaient en Israël même.

● RECTIFICATIF. — La dette extérieure du Liban n'est pas de 3 milliards de dollars, comme nous l'avons écrit par erreur dans notre « bulletin de l'étranger » du 21 octobre. Cette somme correspond au montant de la dette intérieure. La dette extérieure du Liban s'élève à moins de 200 millions de dollars.

Le conflit du Golfe

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU RÉCLAME UN « CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT ».

L'Assemblée générale de l'ONU s'est prononcée vendredi 22 octobre, avec la seule opposition de l'Iran, en faveur d'un *« cessez-le-feu immédiat »* dans le conflit irako-iranien et *« du retrait des forces jusqu'aux frontières internationalement reconnues ».*

L'Assemblée a adopté, par 119 voix contre 1 et 15 abstentions, une résolution qui précise que de telles mesures représenteraient *« une phase préliminaire en vue du règlement du différend par des moyens pacifiques conformément aux principes de la justice et du droit international ».*

D'autre part, le comité islamique de paix, dans le conflit entre l'Iran et l'Irak, a eu, vendredi à Djeddah, une série de consultations en vue de préparer une mission de bons offices. M. Niasse, ministre des affaires étrangères du Sénégal, a été chargé de diriger la délégation qui se rendra à Bagdad et à Téhéran.

Sur le terrain, les Iraniens ont pénétré de 2 kilomètres en Irak sur une distance de 15 kilomètres le long de la frontière, à la suite des combats du début d'octobre qui leur ont permis de prendre les hauteurs dominant Mandali, a déclaré vendredi l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, représentant l'imam Khomeiny au conseil supérieur de défense.

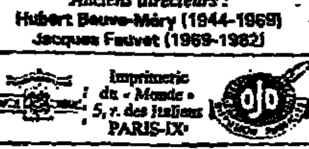
Bagdad annonce, pour sa part, que l'aviation irakienne a bombardé vendredi des *« regroupements de troupes iraniennes dans le secteur de Aïn-Khosh, à l'est du cours d'eau frontalier de Doveyrich, dans le nord du secteur sud du front ».*

Le communiqué quotidien irakien fait état d'accrochages dans le *« secteur central du front »,* où s'est rendu, dans la matinée du même jour, le président Saddam Hussein. — *(A.F.P.)*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

AFRIQUE

Le Kenya après l'alerte

II. — L'« oasis démystifiée »

De notre correspondant J.-P. LANGELLIER

Dans un premier article, J.-P. Langellier a évoqué les circonstances et les conséquences d'un « putsch d'amateurs » sur lequel la lumière reste à faire (« le Monde » du 23 octobre).

Nairobi. — *« Les choses ne seront plus jamais comme avant,* notait un quotidien kényan au lendemain du coup d'état manqué. *La rebellion de l'armée de l'air laissera une cicatrice permanente dans la vie nationale. »* En l'espace d'une matinée sanglante, il est vrai, l'image déjà bien trompeuse d'un Kenya idyllique — « Etat modèle, bastion d'ordre, oasis de stabilité » — s'est gravement ternie. La violence politique, les règlements de compte et l'insécurité n'y datent pourtant pas d'aujourd'hui. Mais le mythe demeurait presque intact. Une cohorte de mutins *maladroits,* vite *étourdis* par leur audace, l'ont fait voler en éclats.

Certes, le Kenya conserve des structures solides, une administration efficace, une population laborieuse et des amis occidentaux attentionnés. Ainsi a-t-on vu Nairobi renaître en quelques jours du chaos. Une fois *surmontée* la *stupeur* initiale, la ville pansa ses plaies en toute hâte, *comme pour mieux oublier son cauchemar.* Mais il faudra du temps avant que s'estompent les séquelles du choc subi par les victimes de ce sombre dimanche.

La communauté indo-pakistanaise fut la plus affectée en cette journée de désordres. Forte d'environ quatre-vingt mille personnes, dont la moitié possède la *citoyenneté kényane,* elle *contrôle 80 % du commerce de détail — dans un pays de 17 millions d'habitants — et contribue pour un quart à la formation du produit* national brut. Animée d'un solide esprit de corps et de caste, réfractaire à *toute* assimilation et fière de son héritage culturel, la minorité asiatique, aux multiples rameaux mais privilégiée dans son ensemble, suscite d'autant plus l'envie, l'hostilité, voire la haine, parmi la population africaine que son rôle économique est ressenti comme indispensable.

Les « wahindi » — comme on les appelle en swahili — sont régulièrement, et un peu *vite,* accusés de tous les maux : hausses spéculatives, pénuries artificielles, contrebande. *« Ils ont,* assure le dicton, *leur cœur en Inde, leur gagne-pain au Kenya et leur argent en Angleterre. »* En février, le président Moi menaça publiquement d'expulsion immédiate les commerçants indiens qui seraient convaincus de trafic de devises. *Le 1er août,* la *communauté asiatique* fut la cible *privilégiée — mais pas la seule — des pillards mobilisés contre* elle par un *mot* d'ordre des soldats *mutins. La razzia* eut souvent un caractère sélectif, fondé sur un critère racial. Telles boutiques furent épargnées du seul fait qu'elles appartenaient notoirement à des Africains. Au total, quelque cinq cents magasins et trois cents maisons furent mis à sac. Les dégâts sont officiellement estimés à 40 millions de dollars (1).

Il faut d'ailleurs se garder de toute généralisation hâtive. Une trentaine de femmes asiatiques auraient été violées au cours des troubles, mais les *Africaines* ayant *subi le même sort furent au moins cinq fois plus nombreuses.* On a *signalé quelques cas de suicides, difficiles à vérifier,* mais aucun Asiatique n'a été tué pendant la rébellion. Dans les quartiers les plus *touchés* par les pillages, où se coudoient Noirs et Indiens, ces derniers ont parfois trouvé refuge et protection auprès de leurs voisins africains.

La communauté asiatique du Kenya n'a pas cédé à la panique. Environ quinze mille Indo-Pakistanais posséderaient un passeport britannique. Aux yeux de la majorité toutefois, ce pays est leur seul horizon. Ils y ont trop investi depuis quelques générations pour le quitter à la hâte. Leur « désengagement » progressif, dans des conditions financières acceptables, exigerait d'ailleurs plusieurs années. *Il* n'est pas exclu que, parmi les plus *jeunes, certains* choisissent d'émigrer le *moment* venu. *Une chose est sûre :* les *violents soubresauts du 1er août ont* ravivé, chez les Asiatiques, *un sentiment d'insécurité* demeuré latent depuis qu'il y a dix ans, dans l'Ouganda voisin, un certain Amin Dada chassa tous leurs frères de race.

La place de l'armée

Hormis les déprédations dûes aux pillards, le putsch manqué n'a porté, dans l'immédiat, qu'un faible préjudice à l'économie nationale. Le shilling a tenu bon, et l'appareil productif a été pratiquement épargné. *Le tourisme* fut la branche d'activité la plus atteinte, de façon inégale selon les clientèles. Les plus nombreuses annulations sont venues des *Etats-Unis. Le Kenya n'est pas* devenu, *semble-t-il,* un pays à « haut risque » aux yeux des investisseurs étrangers. Il a perdu son aura d'invulnérabilité mais reste, en Afrique, l'une des plus sûres terres d'accueil pour les capitaux. Le président Arap Moi affirmait récemment, devant un aréopage d'hommes d'affaires, que son pays *« était aussi stable qu'avant ».*

L'armée de l'air, en revanche, est en *capilotade.* Seul son matériel est intact, notamment les *chasseurs F-5* et les hélicoptères. Deux cent cinquante aviateurs, *estime-t-on,* sont tombés pendant et après la *mutinerie.* Plusieurs centaines, *rapidement innocentés,* ont repris du service. Environ mille sept cents autres sont aux arrêts. On les a répartis en deux catégories, selon leur niveau présumé de responsabilité. Plus de deux cents ont déjà comparu en cour martiale. Ils ont été condamnés à des peines allant jusqu'à vingt-cinq ans de prison. La réorganisation de l'armée de l'air a été confiée à son nouveau chef, le général Abdul Mohamed, celui-là même qui, le 1er août, reprit en main, avec brio, la situation.

Que cet *officier* appartenant à l'ethnie somalie — *a priori* la plus suspecte de déloyauté envers le régime — se soit montré le plus fidèle de tous n'est pas le moindre des paradoxes. La nouvelle aviation sera placée sous la tutelle vigilante de l'armée de terre, dont elle constituera une simple unité. Elle a perdu jusqu'aux symboles de son autonomie. On a rebaptisé les bases aériennes, repeint les véhicules, standardisé les uniformes et les galons.

Les militaires loyalistes ont sauvé le régime. Le centre de gravité du pouvoir s'est déplacé vers eux. Phénomène banal en Afrique, mais inédit dans un pays où l'armée, depuis toujours indifférente aux joutes politiques, était tenue, par les dirigeants civils, pour quantité négligeable. Le président devra-t-il s'acquitter envers eux d'une dette de reconnaissance ? Profiteront-ils de leur position de force pour réclamer des avantages matériels ? C'est probable. Il est arrivé, dans un passé récent, que l'armée reçoive des terres en récompense. Exigera-t-elle d'avoir plus souvent voix au *chapitre* ? Imposera-t-elle un changement d'équipe, un virage politique, une *lutte* accrue, par exemple, contre les inégalités et la corruption ? C'est *moins* sûr. A première vue, ses chefs actuels, professionnels disciplinés, formés par les Britanniques, n'ont rien de redresseurs de tort. Peut-être feraient-ils mieux de ne pas oublier tout à fait les clameurs populistes jaillies de leur base le temps d'une mutinerie.

Pour l'instant, le président peut *compter* sur les *généraux* pour redresser la barre. Son premier *réflexe* fut de continuer à frapper à gauche, là où se situent ses opposants les plus turbulents mais peut-être les moins dangereux. Le durcissement du régime envers les « *radicaux* », amorcé avec le *recours aux* détentions *sans jugement* et confirmé par *l'instauration* officielle en juin du monopartisme, s'est poursuivi avec l'arrestation en août — en plus des dirigeants étudiants — de deux députés et de plusieurs professeurs. *On a confisqué* les *passeports de certains* parlementaires. Détentions et sanctions relèvent d'un comité national de sécurité, organe restreint mis en place après la rébellion, où siègent le général Mulinge, chef d'état-major, et quelques *hommes* de confiance du président.

Ce dernier a multiplié les mises en garde contre les « intellectuels marxistes », mais aussi envers les mauvais serviteurs de l'Etat, fonctionnaires provinciaux *fraîchement émoulus* de l'Université. *Il menaça même* les propriétaires de *« matatus », (taxis collectifs), accusés* de répandre *la littérature subversive.* Prémuni, pense-t-il, *contre* tout risque d'agitation à gauche, M. Arap Moi prend maintenant du champ envers une classe politique encore largement dominée par l'ethnie kikouyou, celle de Jomo Kenyatta. Depuis quatre ans, les Kikouyous ont dû accepter de mauvaise grâce un effritement de leur puissance et de leurs privilèges. Ils ne désespèrent pas de reconquérir assez vite un pouvoir qui leur a échappé au profit du représentant d'une ethnie marginale. Certes, toute interprétation tribale de la rébellion d'août est hasardeuse. Du moins peut-on constater que l'aviation comprenait 70 % de soldats kikouyous, minoritaires dans les autres armes.

Méfiant envers des politiciens dont le loyalisme sans faille ne lui est pas assuré, le président cherche, par-dessus leur *tête,* à *renouer un dialogue* direct avec les *simples « wananchi »* (citoyens). Il *s'emploie* à restaurer l'image de leader « populiste » qu'il s'était forgée au début de son règne, tout en montrant aux foules qu'il est le seul chef et n'a besoin pour gouverner des conseils d'aucun commis. Fort du soutien de l'armée et de la confiance populaire, il espère neutraliser ceux qui, dans l'appareil du parti unique, ne souhaitent pas le voir s'éterniser au pouvoir. Ainsi pourrait-il décider d'anticiper les élections générales, normalement prévues pour 1984.

Ses appels au peuple ne porteront leurs fruits que si le gouvernement s'attaque avec une vigueur renouvelée aux problèmes économiques et sociaux. Car, comme diraient les étudiants marxistes de Nairobi, les *« bases du mécontentement »* demeurent et les *« contradictions objectives »* s'aggravent. La démographie galope au taux annuel de 4 %. La population record — 17 millions d'habitants — aura doublé en l'an 2000. Les terres arables sont insuffisantes et le cortège des paysans sans terre s'allonge. La croissance agricole, en régression depuis dix ans, atteint tout juste 2 %. Le revenu par tête d'habitant décline, l'inflation dépasse 20 %, et la facture pétrolière absorbe 31 % des recettes d'exportation. La médiocrité des cours mondiaux du café et du thé a accéléré l'hémorragie de devises. La récession gonfle le chômage. Chaque année, deux cent mille jeunes Kényans ne trouvent pas d'emploi.

En même temps, les fantastiques inégalités de revenus et de fortune ne cessent de *s'accuser.* Les scènes de *pillage* qui accompagnèrent la mutinerie du 1er août donnèrent une juste mesure des immenses frustrations d'une population urbaine misérable. *Il y* eut des actes de vandalisme, mais ce fut, le plus souvent, un pillage bon enfant, « propre », presque chirurgical, une *transfusion* massive et instantanée des richesses du centre vers la périphérie de *Nairobi,* l'occasion pour les va-nu-pieds de *« posséder »,* fût-ce *pour quelques heures,* des marchandises hors d'atteinte. La police récupérera rapidement 50 tonnes de biens volés dans les bidonvilles. *Une seule catégorie* de magasins, ce jour-là, fut épargnée : les librairies...

FIN

(1) Cette somme correspond au sixième des recettes annuelles de la récolte de café, premier produit d'exportation.

Tchad

LE PRÉSIDENT HISSÈNE HABRÉ A FORMÉ UN GOUVERNEMENT DE LARGE UNION

Investi le jeudi 21 octobre « président de la République, chef de l'Etat et président du conseil des ministres du Tchad » *(le Monde* du 22 octobre), M. Hissène Habré a formé, le jour même, son gouvernement qui ne compte qu'une demi-douzaine de membres du conseil de commandement des FAN (Forces armées du Nord, dont il est le président) sur *trente* et *un ministres.*

Le ministère de la défense est confié à un officier des FAT (Forces armées tchadiennes, ancien mouvement du colonel Kamougué), le capitaine Routouang Yoma. Ephémère premier ministre, du 19 mai au 7 juin (date de la prise de N'Djamena par les FAN), de l'ancien président Goukouni Oueddeï, M. Djidingar Dono Ngardoum est *ministre d'Etat, chargé de l'agriculture et du développement rural.* M. *Idriss Miskine* — « numéro deux » des FAN — conserve la responsabilité des affaires étrangères. Le docteur Abba Siddick, fondateur du Frolinat, devient ministre de l'éducation nationale. Chef de l'Etat pendant quatre mois en 1979, M. Lol Mahamat Choua obtient le portefeuille des transports.

La *composition* du gouvernement traduit un très net souci d'ouverture, M. Hissène Habré ayant par ailleurs lancé un nouvel appel aux exilés politiques pour qu'ils regagnent le pays. Toutefois, le conseil de commandement des FAN paraît conserver la haute main sur les affaires de l'Etat. C'est lui qui a désigné, « à l'unanimité », le 29 septembre, M. Habré à la présidence et qui a adopté l'*« acte fondamental »* mettant fin au mandat du Conseil d'Etat, qui dirigeait le Tchad depuis juin, pour le remplacer par un conseil national consultatif composé de deux représentants de chacune des quatorze préfectures du pays.

Cet « acte fondamental » précise que le mandat du chef de l'Etat expire dès l'adoption d'une *constitution* et que, en cas de vacance du pouvoir ou de disparition du *président,* son successeur est *nommé,* dans un délai *de quinze jours,* par le conseil de commandement des FAN.

J.-C. P.

République Sud-Africaine

La première condamnation d'une Blanche pour haute trahison

Une mesure d'intimidation ?

De notre correspondant

Johannesburg. — Reconnue coupable de haute trahison et condamnée, jeudi 21 octobre, à dix ans de prison ferme *(le Monde du 22 octobre),* Mlle Hogan *a revendiqué son adhésion* au Congrès *national africain* (A.N.C.), organisation hors la loi qui lutte contre l'apartheid et pour édification d'un régime multiracial.

Vêtue aux couleurs noir, vert et jaune de l'A.N.C., la jeune femme, *tendue mais souriante dans le box des accusés,* a *accueilli le verdict poing levé* et, avant de *disparaître,* a *lancé* une dernière fois vers *un public* de sympathisants, le slogan favori des ennemis de l'apartheid : *« Le pouvoir au peuple ! »*

L'avocat de la défense, Me Georges Bizos, a fait appel et demandé, en attendant, une liberté sous caution, que le juge a *refusée.* Le célèbre *avocat* avait *demandé qu'une peine courte, de « trois ans maximum »,* soit *appliquée* contre Mlle Hogan qui *n'a, « en dehors de son adhésion à l'A.N.C., commis aucun acte illégal ».*

Pour l'essentiel, en effet, la tâche clandestine de l'accusée au sein du mouvement de libération consistait à rédiger des *études sur* le mouvement syndical. Les policiers ont pu en intercepter trois *qui* furent produites à l'audience comme pièces à conviction. Le dernier envoi réalisé à la demande de l'A.N.C. après que Mlle Hogan eut fait part de ses craintes *d'être surveillée, comprenait* une liste complète des noms, adresses et qualités des personnes évoluant dans son entourage. C'est notamment grâce à ce précieux document *que* la « Spécial Branch » a pu arrêter une bonne dizaine de suspects, dont le docteur Neil Aggett, trouvé mort en prison en février, et deux autres syndicalistes blancs, inculpés de *haute trahison à leur tour,* et *qui attendent* actuellement en prison d'être jugés.

Mlle Hogan est tout à fait représentative d'une certaine jeunesse libérale blanche, qui comprend de plus en plus d'Afrikaners, et dont l'aversion pour le système en place naît le plus souvent à l'université et *meurt, parfois,* à l'entrée *dans* la vie active. En *militant,* dès 1970, dans des organisations anti-apartheid *légales,* puis en rejoignant, en 1977, l'A.N.C. et les milieux syndicaux afin d'aider à l'organisation et à l'éducation des travailleurs noirs, la jeune femme avait su échapper aux pièges de récupération tendus par la South african way of life.

Est-ce *un hasard si c'est* elle, *précisément, qui inaugure — autre grande première de la justice sud-africaine —* une définition plus large et répressive que jamais du crime de haute trahison ? Jusqu'ici, en effet, tous ceux qui furent convaincus de ce grave délit avaient été mêlés, directement ou indirectement, à des actes de guérilla. Mlle Hogan, *non seulement n'a jamais participé à ce type d'actions, mais elle a déclaré* au procès *« abhorrer la violence »,* et ne pas s'associer *« à ce qui n'est qu'une des stratégies déclarées de l'A.N.C. »,* à savoir *« le renversement du pouvoir blanc par la force ».* Le pouvoir judiciaire a-t-il voulu faire un exemple destiné à refroidir l'enthousiasme d'un nombre croissant de jeunes Blancs pour la lutte clandestine, même passive, contre l'apartheid ?

PATRICE CLAUDE.

Le Monde

politique

LE PROJET DE LOI SUR L'EFFACEMENT DES SÉQUELLES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Les associations de rapatriés mécontentes et accusatrices

Les associations de rapatriés d'Afrique du Nord sont unanimes à condamner l'attitude du groupe socialiste de l'Assemblée nationale qui a obtenu, contre l'avis du premier ministre, jeudi soir 21 octobre, l'exclusion des anciens officiers généraux félons du bénéfice du projet de loi visant à réparer définitivement, dans le domaine législatif, les conséquences de la guerre d'Algérie.

Au nom de la principale organisation, le mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés), M. Jacques Roseau a exprimé sa « stupeur » et déclaré notamment : « L'espérance des rapatriés a été trompée une nouvelle fois. » Les dirigeants du RECOURS dénoncent aussi « les manœuvres et manipulations auxquelles s'est livré M. Pierre Joxe, bafouant ainsi, avec l'appui d'une quarantaine de députés socialistes, la volonté du président de la République, trahissant l'esprit des institutions, rappelant les tristes mœurs du régime des partis de la IVe République ».

Le président du F.N.R. (Front national des rapatriés), M. Jean Trape, estime que l'exclusion des officiers généraux « dénature la volonté de reconciliation nationale voulue par le président de la République. Tel est également le sentiment du général Edmond Jouhaud, qui a déclaré, au micro de France-Inter : « Je regrette que le vote de l'Assemblée nationale ne corresponde pas à l'esprit généreux manifesté par le président de la République. »

Dans l'éditorial de « l'Humanité » du samedi 23 octobre, René Andrieu estime pour sa part : « Tel qu'il a été adopté, le projet de loi a évité le pire. Ceux qui ont déclenché et dirigé la rébellion militaire ne recevront pas cette prime qu'ils espéraient et qui aurait pu apparaître, aux yeux de leurs imitateurs éventuels, comme une invitation à recommencer. »

Au secrétariat d'Etat aux rapatriés, en revanche, règne une vive amertume : « Voilà dix-sept mois d'efforts anéantis », affirme-t-on dans l'entourage de M. Courrière.

Une faute politique

En décidant, dans leur majorité, d'exclure les anciens généraux factieux du bénéfice du projet de loi visant à effacer définitivement les séquelles de la guerre d'Algérie, et en le faisant contre la volonté du président de la République et du gouvernement, les députés socialistes ont agi en leur âme et conscience. Ils *ont* eu raison. Mais ils doivent assumer toutes les conséquences de cet acte.

PREMIERE CONSEQUENCE : les instigateurs de cette manifestation d'indépendance, au premier rang desquels le premier secrétaire du P.S., M. Lionel Jospin, et le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Pierre Joxe, ont pris le risque d'être taxés d'inconséquence. Et même d'une triple inconséquence :

— *D'abord* parce que leur vote de jeudi soir contredit *totalement* l'attitude qui fut constamment celle de la plupart des parlementaires socialistes, depuis la fin de la guerre d'Algérie, chaque fois que le Parlement eut à débattre des différents projets de loi d'amnistie, en 1964, 1966, 1968 et 1974. En chacune de ces circonstances, en effet, qu'il s'agît du groupe socialiste ou de son prédécesseur, le groupe F.G.D.S., les socialistes intervinrent pour regretter que les gouvernements de *l'époque ne fussent pas plus généreux à l'égard des anciens partisans de* l'Algérie française.

Dès 1966, MM. François Mitterrand, Gaston Defferre, René Billères et Guy Mollet déposaient une proposition de loi allant beaucoup plus loin que le projet de loi actuel, puisqu'elle amnistiait tous les faits ayant entraîné une condamnation et prévoyait la réintégration de plein droit dans les emplois publics, offices publics ou ministériels, ainsi que la réintégration dans toutes les décorations, de tous les civils et militaires impliqués dans les événements d'Afrique du Nord. *« Pour que l'amnistie produise tous ses effets psychologiques, il importe qu'elle soit totale et qu'elle consacre, sur le plan juridique comme sur les plans politique et moral, un oubli définitif »*, indiquait notamment l'exposé des motifs de cette proposition de loi.

En 1968, M. Defferre déposait, au nom des socialistes, un amendement rétablissant dans leurs grades et fonctions tous les citoyens concernés par les séquelles de la guerre d'Algérie. Cet amendement était repoussé *par la* majorité d'alors.

En 1974, le groupe socialiste votait le projet de loi décidant, pour tous les amnistiés, parmi lesquels les officiers généraux, *« la réintégration dans l'ordre de la Légion d'honneur, dans l'ordre de la Libération, dans l'ordre national du Mérite et (...) dans les gardes civils et militaires, sans reconstitution de carrière »*. Ce projet, toutefois, n'était jugé ni assez libéral ni assez généreux par M. Pierre Lagorce, au nom des socialistes.

Et, en 1977, l'amnistie pénale étant acquise pour tous les citoyens impliqués, le groupe socialiste et les radicaux de gauche déposaient une proposition de loi présentée par MM. Defferre, Alain Savary, Raoul Bayou, tendant à réparer les préjudices de carrière subis par les rapatriés *« du fait de leur activité politique et syndicale »*. Objectif repris dans le projet de loi de 1982.

— *Ensuite* parce que le vote socialiste contredit, en effet, les promesses faites par M. François Mitterrand pendant sa campagne pour *l'élection* présidentielle, notamment le 14 avril 1981, en Avignon, devant les représentants des rapatriés. Ce jour-là, le candidat socialiste présentait quinze propositions. La quatorzième indiquait : *« Une amnistie totale sera enfin réalisée, effaçant les séquelles de toutes natures des événements d'Algérie. »* Ces promesses avaient été élaborées par une commission dont la responsabilité avait été confiée à MM. Michel Charzat et Jacques Ribs, aujourd'hui chargés de mission à l'Elysée.

— *Enfin*, parce que le principal parti de la majorité offre à l'opposition l'occasion de relever, une nouvelle fois, une certaine incohérence dans les méthodes gouvernementales de la gauche. Pourquoi infliger délibérément ce camouflet public au chef de l'Etat et au chef du gouvernement, alors que le différend aurait pu être tranché en famille ?

Les dirigeants du P.S. ne sauraient, de bonne foi, prétendre que le projet de loi défendu par M. Raymond Courrière a été mal préparé ou préparé à la sauvette. Il serait inconvenant d'essayer de faire porter le chapeau au secrétaire d'Etat aux rapatriés — qui a suivi scrupuleusement, jusqu'au dénouement de la discussion en première lecture, les directives de l'Elysée et de l'hôtel Matignon — sous prétexte que l'ancien sénateur de l'Aude a commis des maladresses. Avant d'être adopté par le conseil des ministres du 29 septembre, le projet gouvernemental avait été « ficelé » au cours de quatorze réunions interministérielles associant le cabinet du premier ministre et six ministères (intérieur, défense nationale, justice, fonction publique, éducation nationale, budget).

Installant, le 4 mai dernier, la commission consultative permanente des rapatriés, M. Pierre Mauroy avait été très explicite : *« Notre volonté n'est pas uniquement de réparer les préjudices matériels. Nous voulons effacer les séquelles du passé (...). Les officiers généraux mis à la retraite d'office seront, en outre, réintégrés dans le cadre de la deuxième réserve. »* Ce point était repris dans la brochure *Un an d'action*, largement diffusée par le secrétariat d'Etat aux rapatriés, en juin, auprès des parlementaires et des dirigeants du P.S. Le délégué national du parti aux rapatriés, M. Gérard Bapt, député de Haute-Garonne, et M. Manuel Escutia, président de l'intergroupe parlementaire chargé des rapatriés, furent étroitement associés aux travaux préparatoires. Aucun dirigeant socialiste ne saurait donc alléguer un manque d'information sur les intentions du gouvernement pour expliquer le désaccord. Ou, alors, il s'agit tout bonnement de négligence.

Un caractère symbolique

En outre, quelques heures à peine avant l'adoption du projet par le conseil des ministres, M. Mitterrand déclarait, à Foix, le 29 septembre au matin, à ce sujet : *« Le gouvernement sera appelé à prendre des dispositions qui marqueront que nous entendons avancer d'un pas ouvert et libre vers le devenir sans que nous soyons toujours retenus par les oppositions du passé. »*

On admettra que le mécontentement des associations de rapatriés soit pour le moins compréhensible. La vive réaction du mouvement du RECOURS, qui était devenu chez les « pieds-noirs », depuis mai 1981, le principal allié du gouvernement après avoir flirté avec le R.P.R., est révélatrice de l'état d'esprit qui habite aujourd'hui cette communauté. L'exclusion des officiers généraux, par son caractère symbolique, occulte l'adoption du reste du projet.

DEUXIEME CONSEQUENCE : l'attitude du groupe socialiste, si elle ne varie pas, risque de coûter cher à la gauche aux élections municipales dans les villes du Midi où le vote des rapatriés s'était exprimé en faveur de l'opposition sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, notamment aux municipales de 1977, puis en faveur de M. Mitterrand à l'élection présidentielle. L'analyse des résultats enregistrés dans les bureaux de vote des quartiers à forte population « pied-noir » avait fait ressortir, à l'issue du deuxième tour de scrutin, que les consignes de vote en faveur du candidat socialiste avaient été bien suivies à Aix-en-Provence, Nice, Montpellier, Toulouse, Nîmes, Pau et Avignon. Cela explique que le mécontentement des élus socialistes locaux soit, depuis jeudi soir, égal à celui des rapatriés.

CONCLUSION : qu'il ait sous-estimé l'impact de sa décision sur la communauté des rapatriés ou ait simplement — et légitimement — fait prévaloir un impératif de conscience sur toute autre considération, il reste qu'en mettant ainsi le pouvoir exécutif en porte-à-faux et ses militants méridionaux en difficulté avant le scrutin de mars, l'état-major national du P.S. encourt aussi le reproche d'avoir commis une faute politique.

ALAIN ROLLAT.

L'ANALYSE DES SCRUTNS

Nous publions ci-dessous l'analyse du scrutin sur l'ensemble du projet de loi relatif au règlement de certaines conséquences des événements d'Afrique du Nord, qui a été adopté, vendredi 22 octobre, par l'Assemblée nationale, en première lecture, par 413 voix contre 1 sur 416 votants et 414 suffrages exprimés.

● ONT VOTE POUR :

282 députés socialistes (sur 286) ;

30 députés R.P.R. (sur 90) : MM. Aubert (Alpes-Maritimes), de Bénouville (Paris), Bergelin (Haute - Saône), Bourg - Broc (Marne), Cavaillé (Morbihan), Charles (Nord), Chirac (Corrèze), Cointat (Ille-et-Vilaine), Cousté (Rhône), Frédéric-Dupont (Paris), Gissinger (Haut-Rhin), Godefroy (Manche), Mme d'Harcourt (Hauts-de-Seine), MM. Kreig (Paris), Lauriol (Yvelines), de Lipkowski (Charente - Maritime), Marcus (Paris), Masson (Moselle), Mauger (Vendée), Médecin (Alpes-Maritimes), Noir (Rhône), Péricard (Yvelines), Pons (Paris), Raynal (Cantal), de Rocca-Serra (Corse-du-Sud), Santoni (Bouches-du-Rhône), Tibéri (Paris), Toubon (Paris), Tranchant (Hauts-de-Seine), Wagner (Yvelines).

57 députés U.D.F. (sur 63) ;

44 députés communistes sur 44).

● A VOTE CONTRE :

1 député U.D.F. : M. Bégault (Maine-et-Loire).

● N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :

3 députés socialistes : MM. Collomb (Rhône), Malvy (Lot), qui présidait la séance, Mermaz (Isère), président de l'Assemblée nationale ;

59 députés R.P.R. ;

4 députés U.D.F. : MM. Esdras (Guadeloupe), Gantier (Paris), d'Harcourt (Calvados), Marcellin (Morbihan) ;

8 députés non-inscrits (sur 8) : MM. Audinot (Somme), Branger (Charente - Maritime), Fontaine (la Réunion), Hunault (Loire-Atlantique), Juventin (Polynésie), Royer (Indre-et-Loire), Sergheraert (Nord), Zeller (Bas-Rhin).

● SE SONT ABSTENUS VOLONTAIREMENT :

1 député apparenté socialiste : Mme Halimi (Isère) ;

1 député apparenté U.D.F. : M. Barre (Rhône) ;

1 député était excusé : M. Sauvaigo (R.P.R., Alpes-Maritimes).

∴

D'autre part, l'amendement de M. Jospin (P.S., Paris) indiquant que le bénéfice de la révision de carrière ne s'applique pas aux officiers généraux a été adopté par 311 voix contre 86 sur 398 votants et 397 suffrages exprimés.

● ONT VOTE POUR :

266 députés socialistes ;

1 député apparenté U.D.F. : M. Barre ;

44 députés communistes.

● ONT VOTE CONTRE :

17 députés socialistes : MM. Baylet (app. P.S., Tarn-et-Garonne), Bayou (Hérault), Beltrame (Vosges), Mme Chaigneau (app. P.S., Charente-Maritime), MM. Collomb, Defontaine (app. P.S., Pas-de-Calais), Dumas (Dordogne), Duprat (app. P.S., Hautes-Pyrénées), Durbec (Var), Frêche (Hérault), Gérard Gouzes (P.S., Lot-et-Garonne), Julien (app. P.S., Gironde), Luisi (app. P.S., Haute-Corse), Pierret (Vosges), Rigal (app. P.S., Aveyron), Sénès (Hérault), Zuccarelli (Haute-Corse).

13 députés R.P.R. : de Bénouville, Cavaillé, Charles, Frédéric-Dupont, Lauriol, Médecin, Petit (Martinique), Raynal, Richard (app. R.P.R., Loire-Atlantique), de Rocca Serra, Santoni, Tibéri, Toubon.

55 députés U.D.F. ;

1 député non-inscrit : M. Branger.

● *N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :*

2 députés socialistes : MM. Malvy et Mermaz.

76 députés R.P.R.

7 députés U.D.F. : MM. Bonnet (Morbihan), Brochart (app. U.D.F., Deux-Sèvres), Esdras, d'Harcourt, Lestas (Mayenne), Rossinot (Meurthe-et-Moselle), Sautier (Haute-Savoie).

7 députés non-inscrits : MM. Audinot, Fontaine, Hunault, Juventin, Royer, Sergheraert, Zeller.

● *S'est ABSTENU VOLONTAIREMENT :*

M. Alfonsi (app. P.S., Corse-du-Sud).

● *1 DEPUTE ETAIT EXCUSE :* M. Sauvaigo (R.P.R.).

Après Jouhaud, Pétain ?

(Suite de la première page.)

Le second impératif auquel doit satisfaire le chef de l'Etat est une donnée permanente de la vie politique : une majorité qui ne s'élargit pas est une majorité condamnée. La difficulté est, pour lui, dans ce domaine, de convaincre les socialistes de ne pas écarter ceux qui veulent les rejoindre en qualité de compagnons de route. Les élections cantonales ont montré que les fédérations socialistes sont réfractaires à ce discours ; le chef de l'Etat craint qu'il en soit de même pour les élections municipales, et que l'occasion d'un élargissement, en direction de personnalités « non inscrites » mais qui peuvent être bienveillantes, *soit* manquée.

Elargissement ne signifie pas pour autant, selon lui, reniement. M. Mitterrand rappelle volontiers que des hommes qui sont, aujourd'hui, présentés par l'histoire comme de grands rassembleurs du peuple français, tel le général de Gaulle, ont été perçus de leur temps comme des diviseurs. Mais ils sont restés fidèles à eux-mêmes, constituant une référence constante à laquelle il était possible de se rallier. M. Mitterrand nourrit pour lui-même une ambition analogue.

Il sait toutefois que l'austérité ou, plutôt, la *« rigueur »* ne pourrait être ce pôle de rassemblement. La rigueur doit donc être perçue comme le moyen d'objectifs positifs. La remise sur pied et l'adaptation de l'appareil industriel en sont un ; mais l'expérience de Georges Pompidou montre qu'un tel projet n'est pas, à lui seul, facteur de mobilisation. Il lui faudra donc rechercher ces facteurs en termes qualitatifs, compte tenu des contraintes quantitatives de la crise économique.

Dans l'immédiat, lorsqu'il parle de *« rassemblement »*, le chef de l'Etat fait référence à quelques points essentiels de son action autour desquels il considère que l'opposition elle-même devrait faire droit. Il s'agit de tout ce qui touche, selon lui, à l'*« intérêt supérieur de la France »*, par exemple la politique extérieure, la défense nationale et la défense de la monnaie. M. Mitterrand ne souhaite pas que ce consensus s'étende aux autres questions qui *« par nature »* doivent être débattues entre la majorité et l'opposition. A cet égard, il peut se satisfaire de l'attitude de Mmes Veil et Garand, par exemple.

Leurs attitudes sont en effet de nature à rasséréner le débat politique. Mais le chemin du rassemblement qu'il appelle de ses vœux est encore long. D'autant plus long qu'il ne semble plus guère possible, aujourd'hui, de rassembler autour d'idéologies que les faits ont remises en cause.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

[Fin avril 1981, pendant la campagne de l'élection présidentielle, M. François Mitterrand avait déclaré : « Le problème de l'éventuel transfert des cendres du maréchal Pétain (...) est un élément du contentieux qui a opposé les gouvernements de la Ve République à des organisations d'anciens combattants et de victimes de guerre. Elu, je proposerai la réunion d'une « table ronde » composée de représentants des organisations d'anciens combattants, du Parlement et du gouvernement, chargée de proposer les solutions qu'appelle ce contentieux. »]

LE DÉBAT SUR LE STATUT DE PARIS, LYON, MARSEILLE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le rôle du mouvement associatif : « corporatisme » ou « contre-pouvoir » ?

Vendredi 22 octobre, l'Assemblée nationale commence la discussion des articles du projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale (voir notamment *le Monde* des 7 et 8 octobre).

A l'article 2, qui prévoit que les communes de Paris, Marseille et Lyon seront respectivement divisées en vingt, seize et neuf arrondissements, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement précisant que le décret en Conseil d'Etat pouvant modifier les limites de ces arrondissements devra être pris après avis « conforme » des conseils municipaux.

A l'article 4 (composition des conseils d'arrondissement), l'Assemblée examine un amendement du groupe R.P.R. prévoyant que le conseil d'arrondissement comprend, pour le tiers de son effectif, un collège composé de représentants des associations élus par le conseil municipal sur une liste de candidats que lui adresse le juge d'instance de l'arrondissement.

M. Poperen (P.S., Rhône), rapporteur de la commission des lois, souligne qu'un mode de désignation comparable a suscité l'une des objections que le Conseil d'Etat a faites au projet constitutionnel de 1969 concernant l'organisation des régions. Il ajoute : *« Avec votre système, dans la même instance, il y aurait des élus du suffrage universel et des élus d'un autre type. Cela rappelle d'autres temps et fait penser à d'autres pays. »*

M. Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, assure que cet amendement est irrecevable, car contraire à l'article 72 de la Constitution, selon lequel les collectivités territoriales s'administrent librement par des conseils élus.

M. Chirac (R.P.R., Corrèze) rétorque que, l'arrondissement n'étant pas une collectivité territoriale, les arguments juridiques avancés par le ministre d'Etat sont sans portée. Il déclare : *« Le mouvement associatif existe, c'est un contre-pouvoir indispensable dans une société démocratique, entre la technocratie et la politique. »* Ces associations, insiste-t-il, *« que d'un trait de plume vous rejetez dans les ténèbres extérieures ! »* Le maire de Paris poursuit : *« Le mouvement associatif français d'aujourd'hui n'a rien à voir avec le corporatisme, et votre rejet a d'autres raisons. Ce que vous voulez, c'est implanter des militants politiques dans tous les arrondissements, avec tous les avantages que cela comporte pour le militantisme partisan. » « Comme ces associations vous gênent*, ajoute M. Chirac, *vous faites comme si elles n'existaient pas. C'est non seulement un retour en arrière, mais un danger pour l'avenir de la démocratie. Je vois petit à petit notre pays s'acheminer vers une situation intermédiaire entre celle de la Suède et celle de la Roumanie ou de la Hongrie. Et cela, nous ne le voulons pas. »*

M. Alain Richard (P.S., Val-d'Oise) indique que les conseils d'arrondissement *« sont des organes nouveaux des collectivités, qui concourent à leur administration et entrent dans le cadre de l'article 72 de la Constitution »*. L'amendement du groupe R.P.R. est ensuite repoussé par 329 voix contre 159.

A l'article 5 (désignation du maire d'arrondissement et de ses adjoints), l'Assemblée adopte un amendement prévoyant : *« L'élection du maire d'arrondissement, qui suit le renouvellement général du conseil municipal, a lieu huit jours après celle du maire de la commune. Le conseil d'arrondissement est à cette occasion exceptionnellement convoqué par le maire de la commune. »* Les députés adoptent ensuite un amendement de la commission tendant à aligner les règles relatives aux maires d'arrondissement sur les dispositions ordinaires du code électoral (plusieurs amendements semblables seront adoptés au cours de la discussion).

Infériorité numérique de la majorité...

A l'article 7 (pouvoir de proposition du conseil d'arrondissement au conseil municipal), la majorité est contrainte de demander un scrutin public pour faire adopter un amendement, en raison de l'infériorité numérique de ses représentants dans l'hémicycle, par rapport à ceux de l'opposition. Pour les mêmes raisons, l'ensemble de l'article 7 est repoussé, la majorité n'ayant pas demandé de scrutin public...

Les députés adoptent ensuite un amendement du groupe R.P.R. tendant à supprimer l'article 11, prévoyant que le conseil municipal peut consulter le conseil d'arrondissement sur toute affaire d'intérêt communal. Dans ce cas, il fixe les modalités de cette consultation.

Répondant notamment à M. Toubon (R.P.R., Paris), qui évoque le risque d'une crise institutionnelle entre le conseil municipal et le conseil d'arrondissement, M. Jospin (P.S., Paris) déclare : *« Il ne faut pas oublier le caractère novateur de ce projet. Sans bouleverser le cadre existant, il résout les problèmes de gestion et de démocratie qui se posent aux très grandes villes. M. Toubon choisit la caricature. Pour lui, il faut que le conseil d'arrondissement soit réduit à l'impuissance ou que ce soit le maire. Telle n'est pas notre philosophie. »*

L'article 17 prévoit que le conseil d'arrondissement est consulté par le conseil municipal sur les conditions d'admission dans les crèches, les écoles maternelles, les résidences pour personnes âgées et les foyers-logements.

L'Assemblée examine ensuite un amendement de M. Quilès (P.S., Paris) ainsi rédigé : *« Au cours d'une séance par trimestre au moins, les représentants des associations exerçant leurs activités exclusivement sur l'arrondissement participent, s'ils le sollicitent, aux débats du conseil d'arrondissement avec voix consultative. Ils y exposent toute question intéressant leur domaine d'activité dans l'arrondissement et peuvent faire toute proposition à cet égard. Le conseil d'arrondissement en délibère. A cette fin, les associations doivent notifier au maire de l'arrondissement le ou les sujets sur lesquels elles souhaitent débattre. Le calendrier des débats avec les différentes associations est défini par le conseil d'arrondissement. »*

M. Poperen souligne que cet amendement, à la différence de celui du groupe R.P.R. examiné précédemment, a l'avantage de conserver le principe de l'élection au suffrage universel des conseils d'arrondissement et des conseils municipaux, et qu'il garde de la politisation les communes représentant les associations. M. Noir (R.P.R., Rhône) estime qu'il s'agit d'une régression. M. Estier (P.S., Paris) accuse les députés R.P.R. de Paris d'avoir sélectionné les associations dans les commissions d'arrondissement. Enfin, M. Defferre rappelle que les associations continueront à travailler chaque semaine avec les commissions extramunicipales. L'amendement de M. Quilès est ensuite adopté.

A l'article 21 (attributions des maires d'arrondissement), l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement prévoyant : *« Le maire d'arrondissement et ses adjoints sont officiers d'état civil dans l'arrondissement. Toutefois, le maire de la commune et ses adjoints peuvent exercer leurs fonctions d'état civil sur l'ensemble du territoire de la commune. »* La séance est levée samedi à 2 h 45. La suite du débat est renvoyée à 11 heures. — L. Z.

Une décision du Conseil constitutionnel

LES GRÉVISTES DOIVENT RÉPARER LES DOMMAGES CAUSÉS LORS DES CONFLITS DU TRAVAIL.

Le Conseil constitutionnel, saisi par soixante députés R.P.R. et U.D.F d'un recours contre l'article 8 de la loi sur le développement des institutions représentatives du personnel dans les entreprises, a déclaré dans sa séance du vendredi 22 octobre cet article non conforme à la Constitution. Les autres dispositions peuvent être promulguées. L'article 8, en revanche, ne pourra pas s'appliquer.

Il interdisait toute action en justice contre des salariés ou des syndicats de salariés pour la réparation des dommages causés par un conflit collectif du travail, à la seule exception de ceux résultant de faits punis pénalement ou manifestement dépourvus de tout lien avec l'exercice du droit de grève ou du droit syndical.

Les auteurs du recours ont souligné que le souci du législateur d'assurer l'exercice effectif du droit de grève ne pouvait porter atteinte au principe selon lequel, aucun citoyen n'ayant le droit de nuire à autrui *« celui qui cause un dommage est tenu à le réparer. »*

Le Conseil constitutionnel a considéré qu'en effet, l'article 8 violait le principe d'égalité : le législateur ne peut étendre le droit de grève par une disposition qui prive les personnes lésées de toute réparation.

● *M. Patrick Gérard*, président du Mouvement des jeunes giscardiens, a annoncé le lancement d'un mensuel des jeunes pour l'opposition : *Point de mire*. Dans le premier numéro de cette publication il appelle les jeunes qui *« sur tous les sujets ont été trompés par le pouvoir socialo-communiste »* à contribuer à l'élaboration de *« l'après-socialisme »*.

مكذا من الاجل

POLITIQUE

LE PROJET DE BUDGET 1983 EST-IL « FALSIFIÉ » ?

La réponse des deux rapporteurs spéciaux

Le projet de loi de finances pour 1983 présente-t-il une réalité « *falsifiée* », est-il ou non une « *mascarade* » comme l'a affirmé le 20 octobre. M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., au cours de l'émission de France-Inter « Face au public » ? Les deux rapporteurs généraux du budget, M. Christian Pierret (P.S.) pour l'Assemblée nationale et M. Maurice Blin (Union centriste) pour le Sénat, ont eu à répondre à cette question dès le lendemain, 21 octobre, à l'occasion d'une rencontre organisée par l'Association des journalistes parlementaires. Aucun des deux rapporteurs généraux, naturellement, n'a répondu par oui ou par non. La confrontation de ces deux témoins de la réalité budgétaire, si elle a été sans surprise, a néanmoins permis un jugement plus nuancé que celui de M. Pons.

Leur dialogue a été le suivant :

M. BLIN. — « *Les dépenses de ce budget sont sous-estimées et les recettes, surestimées. Le taux de croissance prévu, 2 %, ne sera sûrement pas atteint. Quant au « réveil de l'exportation » que vous attendez (+ 5,3 %), il dépasse toute possibilité. Vous transférez des dépenses budgétaires tantôt au secteur bancaire, tantôt à un « fonds » financé par une taxe spécifique (grands travaux). Le déficit du budget sera plus près, malgré ces transferts, de 150 milliards que de 125.*

M. PIERRET. — *Les transferts que vous condamnez traduisent une évolution normale de la présentation budgétaire, et qui a toujours existé. En 1973, 1975 et 1979, il y a eu des opérations comparables de crédits débudgétisés. Ce budget 1983 est un budget sincère, courageux et réaliste. Il prévoit 28 milliards d'économies, réduit à 8,8 % la dette publique, assure la stabilité fiscale, comporte des mesures en faveur de l'épargne en « actions » de sociétés, instaure des mécanismes destinés à doper l'industrie. L'industrialisation, je dirais même la réindustrialisation de la France, est la grande réforme à laquelle nous attachons la priorité des priorités. Le réveil des exportations ? Oui, les données de cette prévision sont fragiles.*

M. BLIN. — *Terriblement fragiles.*

M. PIERRET. — *Ce budget n'est pas un budget truqué. C'est un budget de rigueur, de sagesse, d'accompagnement.*

M. BLIN. — *Oui, j'admets que ce soit un budget de rigueur, de sagesse, d'accompagnement. Mais la rigueur, vous vous y êtes condamnés par vos imprévoyances, vos largesses, vos erreurs de l'an dernier. Vous ne pouviez pas majorer impunément de 25,7 % les dépenses publiques sans vous contraindre aujourd'hui à appliquer la hache, comme cela, notamment, a été fait hier par amputation massive de crédits d'équipement — décret au J.O. du 20 octobre. Certes, vous prenez des mesures courageuses, mais elles frappent des citoyens.*

» Prises un an plus tôt, quand nous vous mettions en garde contre les conséquences de vos choix, elles auraient été plus douces. Et vos efforts, que j'approuve, ne suffiront pas à endiguer la vague des dépenses induites par vos réformes de structures : le gouffre des entreprises nationalisées (60 milliards), le coût insidieux mais inexorable de la décentralisation, l'explosion des frais de santé et de protection sociale...

M. PIERRET. — *Nous n'avions tout de même pas été élus pour faire votre politique.* »

(*Propos recueillis et résumés par* ALAIN GUICHARD.)

M. Hernu cherchera à limiter les conséquences industrielles des reports de commandes d'armement

Les programmes d'armement, dont l'annulation vient d'être décidée par le ministre du budget (*le Monde* du 23 octobre), « *ont été définis en juillet dans un double souci de ne toucher en rien aux programmes nucléaires et de limiter au maximum les conséquences industrielles des étalements et des reports* » de commandes. C'est ce qu'a précisé, vendredi 22 octobre, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, de retour de Bonn, après l'annonce que les députés, membres du bureau et rapporteurs de la commission de la défense à l'Assemblée, s'entretiendraient le mercredi 27 octobre de cette question avec le premier ministre.

18

« *Rien n'est abandonné*, a ajouté M. Hernu, *mais certaines commandes sont simplement reportées d'une année sur l'autre.* » Entendu le 30 septembre dernier par la commission de la défense, le ministre avait indiqué qu'il s'agissait de la suspension de la commande de vingt-cinq avions Mirage-2000, de quarante-sept blindés AMX-10 RC, de vingt-six batteries AUF-1 de 155 millimètres et du retard au début de la fabrication de quarante-deux avions Atlantic nouvelle génération (ANG) de patrouille maritime.

Pour 1983, le ministre a rappelé les déclarations du président de la République à Canjuers : « *J'ai chargé le ministre de la défense, en relation, bien entendu, avec l'état-major, de faire la régulation de ses crédits à l'intérieur des forces armées, ce qui veut dire que ce sont les professionnels et, en même temps, les responsables de la défense, qui seront maîtres eux-mêmes de l'utilisation de ce budget.* » « *L'intention du chef de l'État, chef des armées, est claire : le budget de 1983 sera exécuté sous la seule autorité du ministre* », a conclu M. Hernu.

CHEZ LES ÉCOLOGISTES

Les succès des « verts » allemands encouragent les partisans de l'unité

Les trois principales organisations regroupant les militants écologistes sont saisies, depuis quinze jours, d'un « appel pour l'unité du mouvement écologiste », qui vise à surmonter les clivages persistant au sein de ce mouvement. Il s'agit, selon les signataires de l'appel, de constituer « un mouvement crédible, fondé en commun sur des bases claires, qui s'affirme par sa permanence, et dans lequel tous les écologistes intéressés par l'action politique puissent enfin se reconnaître ».

Les premiers signataires de ce texte sont des animateurs de groupes écologistes appartenant soit au Réseau des amis de la Terre (RAT), soit au Mouvement d'écologie politique (MEP), soit à la Confédération écologiste, quelques-uns d'entre eux ne se rattachant à aucune de ces structures nationales. Ces trois organisations doivent se réunir en assemblée générale dans la prochaine période, le MEP, du 30 octobre au 1er novembre, la Confédération écologiste, le 11 novembre, et le RAT, le 27 novembre.

Les initiateurs de l'« appel des plus de cent » (référence humoristique à l'« appel des cent » pour le désarmement) estiment que les succès remportés par les « verts » en Allemagne fédérale devraient inciter les écologistes français à s'entendre. Plusieurs hypothèques paraissent levées.

Le RAT et la Confédération écologiste acceptent les trois règles — adhésion individuelle, refus de la « double appartenance » (au mouvement et à un autre parti politique) et respect des règles majoritaires, — dont le MEP a fait sa loi. Inversement, le MEP accepte que la représentation des structures régionales en tant que telles soit renforcée au sein de son conseil national. Enfin, il serait possible d'envisager le maintien du RAT comme structure de caractère associatif (les groupes Amis de la Terre perçoivent, à ce titre, localement, diverses subventions), à côté de l'organisation politique qui pourrait être créée.

La principale difficulté réside dans le fait que le MEP avait annoncé de longue date sa transformation en parti écologiste. Si cette décision devenait effective lors de sa prochaine assemblée générale, il ne resterait aux autres écologistes que le choix d'adhérer ou non à ce parti, ce qu'ils refuseraient. Les partisans de l'unification au sein du MEP ont donc pour première tâche de convaincre la majorité de ses membres de renoncer à prétendre faire de ce seul mouvement le « parti » écologiste de l'avenir.

P. J.

● *Un hommage solennel* sera rendu à la mémoire de Pierre Mendès France, mercredi 27 octobre, dans la cour d'honneur de l'Assemblée nationale, en présence de M. François Mitterrand. Cette cérémonie aura lieu à partir de 12 h 15.

M. Robert Badinter, garde des sceaux, a indiqué vendredi 22 octobre à Antenne 2 qu'il a proposé au gouvernement que les cendres de Pierre Mendès France reposent au Panthéon. « *Il a beaucoup fait pour la France*, a souligné le ministre de la justice. *Par conséquent, sa place est là.* » D'autre part, la municipalité de Louviers (Eure) a donné le nom de Pierre Mendès France à l'une des rues de la ville. En présence de trois cents personnes, une plaque a été dévoilée vendredi 22 octobre.

RÉGIONS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

UN PROJET DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

1,2 milliard de francs pour le Sud-Ouest et les zones textiles et sidérurgiques

De notre correspondant

Bruxelles (*Communautés européennes*). — Des crédits communautaires pour faciliter les investissements, en particulier ceux des P.M.E. dans le Sud-Ouest français, menacées par l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne, ainsi que dans les régions frappées par la crise de la sidérurgie ou du textile : voilà ce que propose la Commission européenne aux gouvernements en demandant de débloquer une deuxième tranche de crédits (710 millions d'ECU, soit environ 4,7 milliards de francs sur cinq ans) au titre de ce qu'on appelle la « section hors quota » du Fonds européen de développement régional (Feder).

Le Feder fonctionne, pour l'essentiel, comme une simple caisse de péréquation. Les crédits disponibles sont répartis entre les États membres selon une grille de quotas fixée à l'avance. Mais il existe une sorte de tirelire additionnelle, dénommée « section hors quota », dont l'objet est de financer des programmes en faveur des régions touchées par des politiques communes de la C.E.E., sans que — dans ce cas — soient déterminés à l'avance les pays ou les régions bénéficiaires.

Une première tranche de 220 millions d'ECU (1,5 milliard de francs) avait été approuvée par les Dix en 1980. Les crédits de cette première tranche ont été affectés à cinq chapitres, dont l'un — le développement des régions touchées par l'élargissement de la C.E.E. — intéresse la France, en l'occurrence le Sud-Ouest. M. Giolitti, le commissaire chargé de suivre les affaires régionales, souhaite développer les programmes et les actions lancés de la sorte avec les fonds « hors quota ». La deuxième tranche proposée, si elle est acceptée par les Dix, signifie, souligne-t-il, « *un pas important dans la mise en œuvre d'une politique régionale véritablement communautaire* ».

Sur les 4,7 milliards de francs de la seconde tranche, 1,2 milliard irait à des programmes approuvés par la France. Ainsi, 370 millions de francs seraient destinés au Sud-Ouest (pour mieux préparer la région à l'entrée de l'Espagne), 530 millions de francs seraient affectés aux équipements des régions frappées par le déclin de l'industrie textile et 200 millions de francs bénéficieraient aux zones sidérurgiques. Un effort serait accompli en faveur de ces dernières, une fois arrêtés les programmes de restructuration en cours de discussion entre Bruxelles et les capitales des pays producteurs.

« *Il s'agit davantage de mobiliser des énergies que de fournir de l'argent* », résume M. Giolitti. La C.E.E., dont bien entendu l'action se combine intimement avec celle qui est menée sur place par les autorités nationales, s'efforce d'apporter aux P.M.E. les concours nécessaires, non seulement pour les inciter à investir, mais aussi pour qu'elles puissent le faire sans trop de risques. Elle finance ainsi à 70 % les études de marchés, les primes à l'investissement, la consolidation des sociétés de gestion ou d'organisation. Elle apporte un concours particulier dans le cas où l'investissement projeté fait appel à des techniques nouvelles.

PHILIPPE LEMAITRE.

ENVIRONNEMENT

DANS LES PYRÉNÉES

Des incidents opposent chasseurs de palombes et défenseurs de la nature

Des incidents analogues à ceux qui se sont déjà produits risquent d'opposer, au cours du week-end, les écologistes et les chasseurs de palombes au col d'Organbideska dans les Pyrénées-Atlantiques.

Situés à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Saint-Jean-Pied-de-Port, le long de la frontière, les cols de la Soule sont le lieu de passage favoris de tous les oiseaux migrateurs d'Europe qui, chaque année, de juillet à novembre, volent vers l'Espagne. On y a dénombré plus de cent vingt espèces différentes. Mais celle qui, traditionnellement, intéresse les chasseurs c'est le pigeon ramier, autrement dit la palombe.

En octobre et en novembre, c'est par dizaines, voire par centaines de milliers que les palombes passent ici. Le Syndicat de la vallée de la Soule, propriétaire des crêtes, loue fort cher les emplacements de tir que l'on se dispute à coup de millions lors des mises en adjudication, tous les trois ans (voir *le Monde* du 13 décembre 1981).

En 1979 les écologistes avaient réussi à louer le col d'Organbideska, l'un des trente-cinq passages de la haute vallée de La Soule, à la fois pour le soustraire aux chasseurs et pour y installer un observatoire des migrations. Cette action avait évidemment irrité les chasseurs locaux.

Lors de la remise aux enchères de l'ensemble des crêtes, en mai dernier, ni les chasseurs ni les ornithologues n'étaient parvenus à s'approprier Organbideska tant la mise à prix était élevée. Les écologistes avaient alors loué deux autres cols, celui de Mehatze et d'Otchogonigagna, situés de part et d'autre d'Organbideska. Ils avaient demandé au ministère de l'environnement de placer ce dernier en réserve. Sans succès. (*le Monde* du 23 octobre).

Vingt tireurs par jour

Or, à l'ouverture de la saison de chasse, on apprit qu'Organbideska avait été finalement loué par la fédération des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques qui le mettaient gratuitement à la disposition de ses adhérents. Ceux-ci y venaient à tour de rôle à raison de vingt tireurs par jour.

Chasseurs et écologistes se sont donc trouvés à quelques mètres les uns des autre, les uns s'efforçant d'abattre quelques palombes, les autres déployant des cerfs-volants pour les en empêcher. L'incident était inévitable dès les premiers passages. Il a eu lieu le 20 octobre. Un « commando » d'une quinzaine de chasseurs s'en est pris aux ornithologues qui observaient les passages d'oiseaux migrateurs. M. Joël Tanguy Le Gac, président du collectif « Organbideska, col libre », a été molesté et blessé au visage.

M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, a immédiatement demandé à M. Saint-Josse, président de la fédération des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques qui avait loué cette année et pour trois ans le col d'Organbideska de « *faire cesser sans délai tout acte de chasse* » à cet endroit. La fédération a annoncé peu après qu'elle renonçait à sa location et qu'elle retirait les chasseurs qu'elle envoyait chaque jour à Organbideska au nombre d'une vingtaine. Un piquet de gendarmerie a été établi sur les lieux « *pour faire respecter l'ordre public* », mais les protecteurs de la nature venus de diverses régions de France sont attendus au camp des écologistes au cours du prochain week-end.

LA RELANCE DE L'« EST PARISIEN »

Une nouvelle Défense à Marne-la-Vallée ?

« Faire de Marne-la-Vallée la Défense de l'est parisien » : le slogan lancé par M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Île-de-France, sénateur R.P.R. du Val-de-Marne (« le Monde » du 22 octobre), est percutant ; il recouvre une réalité. Le « Manhattan » des rives de la Seine a fait le plein ou presque. Sur le million et demi de mètres carrés qu'il était prévu d'y construire, il en reste moins de trois cent mille à mettre en chantier ; et encore, quelque cent mille mètres carrés sont déjà réservés à l'opération « tête Défense » (installation du centre de la communication plus ministère de l'urbanisme et ministère de l'environnement) et près de cent vingt mille mètres sont pratiquement décidés dans le quartier Michelet.

Même si l'établissement public d'aménagement de la Défense était autorisé à réaliser 100 000 mètres carrés supplémentaires, la fin de l'opération Défense est relativement proche. Si la France veut être en mesure d'offrir des possibilités d'accueil aux sociétés nationales ou étrangères qui ont besoin de construire d'immenses ensembles de bureaux, il faut, dès maintenant, penser à l'après-Défense. D'où l'idée, dans l'optique de ce fameux « rééquilibrage à l'est » de la région parisienne toujours promis, jamais réalisé, de promouvoir la ville nouvelle de Marne-la-Vallée.

La candidature de celle-ci pour accueillir au moins une partie de l'Exposition universelle de 1989 n'a malheureusement pas été retenue. Elle disposait pourtant d'immenses terrains libres, que ce soit sur le plateau briard ou dans la vallée de la Marne, parfaitement desservis par l'autoroute de l'Est, le R.E.R. et à proximité des aéroports d'Orly et de Roissy.

Cela dit, il ne peut être question de refaire sur les bords de la Marne ce qui a été réussi sur les rives de la Seine. Marne-la-Vallée ne dispose pas des atouts qu'a su jouer la Défense : prestige de l'Ouest, prolongation de la voie triomphale des Champs-Élysées, etc., mais elle peut offrir, grâce à sa verdure et à l'espace dont elle dispose, un environnement de qualité, une desserte remarquable et des équipements déjà largement réalisés. Le centre de Noisy-Mont-d'Est a été prévu pour accueillir 600 000 mètres carrés de bureaux ; il n'en abrite actuellement que 170 000.

Pourtant, 600 millions de francs, valeur 1982, ont déjà été dépensés pour construire les grands équipements (infrastructure, parking de cinq mille places, gare du R.E.R. et gare routière...). Il suffirait de 250 millions de francs d'investissements complémentaires pour pouvoir recevoir 500 000 mètres carrés de bureaux supplémentaires à un coût — pour ce qui est de la charge foncière — trois fois inférieur à ce qu'il est à la Défense.

L'aide de l'État

On pourrait, du même coup, résoudre une partie des difficultés financières de l'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée. Ni en 1981 ni en 1982, ses recettes ne lui ont permis d'atteindre son équilibre financier. Si le mouvement se prolonge, il ne pourra faire face au remboursement de ses emprunts, et cela en grande partie à cause de la charge du centre de Noisy-Mont-d'Est. Il n'évitera cette faillite que si l'urbanisation de la partie la plus à l'est de la ville nouvelle — refusée par la majorité des élus locaux concernés — est accélérée et si l'on favorise l'arrivée de bureaux et d'usines.

Faute de pouvoir accueillir l'Exposition universelle, les responsables de la ville nouvelle espéraient bénéficier du déménagement du ministère des finances, dont les services doivent quitter le centre de Paris pour s'installer en partie à Bercy, en partie en province, en partie, mais en partie seulement, à Marne-la-Vallée.

M. Jean Poulit, le nouveau directeur de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle, a heureusement d'autres projets. Il propose de créer un « campus Descartes » dans un espace encore disponible, la « butte verte » ; il souhaite accueillir l'École des ponts et chaussées ou le centre technique de l'équipement, dont le déménagement est envisagé. La chambre de commerce et d'industrie de Paris est toute prête à installer dans la ville nouvelle la grande cité de technologie avancée et d'informatique dont elle rêve...

Mais la réussite d'une nouvelle Défense à Marne-la-Vallée dépend d'une volonté clairement affirmée et soutenue par les pouvoirs publics.

THIERRY BREHIER.

● *Le Loir-et-Cher demande l'annuaire électronique.* — Le département de Loir-et-Cher, la chambre de commerce et d'industrie et la ville de Blois viennent d'écrire au ministre des P.T.T., M. Louis Mexandeau, pour faire une demande d'annuaire électronique. Ils rappellent que Blois est déjà, avec Lyon et Caen, choisi pour l'expérimentation de la carte à mémoire IPSO, une expérience qui devrait commencer dans les semaines à venir. — (*Corresp.*)

Le Monde

société

Le projet de remboursement de l'avortement provoque de nombreuses réactions

L'annonce par les services du premier ministre de l'étude d'un projet de loi pour le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse par la Sécurité sociale et le financement de cette mesure par des versements de l'Etat à la Sécurité sociale a provoqué de nombreuses réactions : satisfaction, mais nuancée d'un côté ; totale opposition de l'autre. Les mouvements et organisations qui appelaient à manifester ce samedi 23 octobre pour demander le remboursement de l'I.V.G. ont maintenu leur rendez-vous.

● *Le Mouvement français pour le planning familial et l'U.R.P.-C.F.D.T.* « *se félicitent des mesures annoncées par le premier ministre* », mais, ne voulant pas que « *les promesses connaissent le même sort que celles qu'avait faites M. Mauroy, le 8 mars 1982* », décident de manifester tout de même le 23 octobre à Paris. Le M.F.P.F. souligne, par ailleurs, qu'« *affecter des fonds d'Etat à ce remboursement ne doit être qu'une mesure provisoire. Ce remboursement doit être intégré au budget de la Sécurité sociale, et l'I.V.G. doit être codifiée comme un acte médical* ».

● *La coordination des groupes femmes et le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC)* estiment, que cette décision est « *une victoire due à la mobilisation des femmes* », mais « *contestent le mode de financement par la loi de finances rediscutée tous les ans et demandent que l'I.V.G. soit totalement prise en charge par la Sécurité sociale* ». Ces organisations participent à la manifestation du 23 octobre.

● *Les syndicats* Force ouvrière, FEN et C.F.D.T. ont, chacun, demandé l'inscription en procédure d'urgence au Parlement du projet de loi relatif au remboursement de l'I.V.G.

● *La C.G.T.*, par la voix de Mme Jacqueline Léonard, secrétaire confédérale, a déclaré qu'elle « *prenait acte* » de la décision du premier ministre, mais estime que « *des décisions manquent sur les raisons qui conduisent le gouvernement à envisager le remboursement par l'Etat des sommes dépensées à cet effet par la Sécurité sociale* ».

● *La Ligue communiste révolutionnaire* estime : « *Cette décision positive est un premier succès de la mobilisation des femmes et des travailleurs* ».

● *M. Raymond Barre* a déclaré au *Courrier de l'Ouest* : « *Je suis hostile au remboursement de l'interruption volontaire de grossesse. J'ai, comme premier ministre, présenté à l'Assemblée nationale le projet de loi portant reconduction des dispositions relatives à l'I.V.G. Je l'ai fait parce qu'il s'agissait, à mon avis, d'un problème d'ordre public. Je ne crois pas que l'on puisse rembourser les frais relatifs à l'I.V.G. Je souhaiterais plutôt, pour ma part, que les fonds... puissent être utilisés à apporter une aide aux mères célibataires.* »

● *Les Association familiales catholiques* « *protestent vigoureusement contre le projet de remboursement de l'I.V.G. La médecine est faite pour rétablir la santé et non pour supprimer la vie* ».

● *La C.F.T.C.* « *revendique, au moment où des projets gouvernementaux envisagent de faire rembourser les avortements, la clause de conscience pour chaque assuré social* ».

● *Une Association pour l'objection de conscience* à toute participation à l'avortement, nouvellement créée, ainsi que le Cartel des groupements et personnes pour le respect de la vie, demandent à leurs adhérents « *de réduire leur quote-part à l'impôt sur le revenu pour ne pas contribuer à ce qu'ils considèrent être le meurtre d'innocents* ».

CORRESPONDANCE

Abou Nidal à la solde d'Israël ?

M. André Wormser, membre du bureau exécutif du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), nous a adressé la lettre suivante après la publication dans le Monde *des 12, 13 et 14 octobre, d'une enquête de Philippe Boggio sur le terrorisme, qui évoquait, parmi beaucoup d'autres hypothèses celle selon laquelle Abou Nidal serait un agent à la solde d'Israël.*

« *A qui profite le crime ?* » « *A la victime !* » C'est la réponse du moins, qui ressort d'une série d'articles consacrés par *le Monde* au terrorisme international, sous la plume de M. Philippe Boggio.

Ce vieil adage de droit romain, qui s'appliquait aux meurtres commis pour des détournements de testaments et d'héritages, n'a aucun sens si, comme le fait le rédacteur du *Monde*, on entend par le bénéfice du crime les mouvements d'horreur et de sympathie qu'il suscite dans l'opinion publique. C'est vers la victime, le camp ou le parti auquel elle appartient, que va cette sympathie ; c'est donc à elle que le crime profite, c'est donc elle la coupable. Cette implacable logique rejette donc sur les Israéliens et les juifs eux-mêmes la responsabilité des crimes odieux qui ont ensanglanté tour à tour la synagogue de Vienne, celle de la rue Copernic, le restaurant Goldenberg, rue des Rosiers, et maintenant le parvis de la synagogue de Rome. Voilà le fin mot de l'histoire : M. Abou Nidal est un agent d'Israël. C'est le Mossad qui est responsable de tout le terrorisme international et qui, tour à tour, assassine les diplomates israéliens, les passants en France et en Autriche, des enfants juifs en prière.

Et il n'est pas besoin d'autres preuves, ou soupçons de preuves ; aucun lien, si ténu soit-il, n'a jamais été établi entre les terroristes et Israël. Les faux papiers, les douilles, les armes, les complices repérés, les confidences, les aveux relèvent tous du camp de ses ennemis. Le seul, l'unique argument, c'est le capital politique qu'il est censé en retirer. C'est véritablement odieux.

Ce que ceci a d'absurde et de révoltant ne doit cependant pas en détourner l'attention, car M. Boggio n'est pas seul à évoquer cette hypothèse, permettant le développement d'une campagne qui va s'amplifiant et que nul n'a, jusqu'à ce jour, apparemment jugé utile de dénoncer. Comme dans le compte rendu inexact et haineux des opérations de l'armée israélienne au Liban, il y a un but derrière ces campagnes, un objectif simple et pervers : l'enfermement psychologique de la communauté juive qu'on laisse se débattre dans l'incompréhension, prise au piège d'invérifiables calomnies et qu'ainsi on veut pousser à perdre son sang-froid.

Il y a aussi le grand dessein de présenter l'O.L.P. et son chef officiel, Yasser Arafat, comme des parangons de vertu et de modération, à qui doivent être réservés égards, attentions officielles, importance et reconnaissance diplomatique. Or, qui ne voit que c'est bien au criminel que revient le bénéfice du crime, qu'un attentat dirigé en Europe contre une communauté juive n'a jamais été suivi d'un durcissement politique envers l'O.L.P. ; chaque fois, au contraire, les gouvernements des pays atteints dans leur chair ont fait un pas de plus dans la conciliation et la complaisance. Malgré l'assassinat de l'ambassadeur de France, M. Delamare, nos relations avec Damas se sont « réchauffées » – selon *le Monde* – et le successeur de M. Delamare, en poste à Beyrouth, a étendu la protection de la France, de la façon la plus ouverte, à l'O.L.P., pendant le siège de Beyrouth-Ouest. L'O.L.P. a tiré politiquement profit de tous les crimes perpétrés en Europe par le terrorisme international.

Le rôle de Chypre

Nous avons reçu d'autre part, de M. Petros Michaelides, ambassadeur de Chypre en France, la lettre suivante :

Dans un article de Philippe Boggio, paru le 12 octobre 1982, intitulé « Ces terroristes venus d'ailleurs », il est prétendu que « *cinq membres de l'armée secrète pour la libération de l'Arménie, (Asala) – fuyant Beyrouth – auraient réussi à gagner Chypre...* »

Le gouvernement Chypriote a condamné à plusieurs reprises les actes terroristes et a confirmé sa ferme décision de ne pas permettre que Chypre devienne une plaque tournante du terrorisme international. A cet égard, nous déployons tous les moyens à notre disposition et nous collaborons étroitement avec le gouvernement français et ceux d'autres pays intéressés.

Concernant certaines allégations qui apparaissent de temps à autre dans la presse turque sur l'existence d'une organisation arménienne armée ou des camps d'entraînement arméniens à Chypre, le gouvernement de Chypre n'a pas seulement démenti ces allégations, mais a formellement informé les Nations unies qu'il est prêt à faciliter des investigations à n'importe quel endroit de la zone libre de Chypre afin de constater le manque de véracité de ces allégations.

Etant donnée la situation à laquelle Chypre fait face aujourd'hui et le danger que la parution de telles informations suscite, nous comptons sur les responsables des moyens d'information afin de nous aider dans nos efforts d'affronter les multiples problèmes que l'invasion turque et l'occupation continue d'une grande partie de l'île par l'armée turque nous créent.

POLICE

UN MEETING A LYON

Les bémols des syndicats catégoriels

De notre correspondant régional

Lyon. – Cent cinquante policiers ont répondu, jeudi 21 octobre, en fin d'après-midi, à l'appel de l'Union des syndicats catégoriels de police et ont participé à un meeting dans la salle de la bourse du travail. Après les écarts de langage constatés à Paris (*le Monde* du 9 octobre) et les réactions enregistrées à cette occasion (*le Monde* daté 17-18 octobre), la réunion lyonnaise n'a donné lieu à aucun débordement verbal. *La Marseillaise* entonnée avec fougue dans la capitale avait fait place à une minute de silence en mémoire d'un policier récemment tué à Avignon par un repris de justice. Le ton d'une plus grande modération était donné. Il n'y eut aucune invective.

Les mêmes orateurs ont repris les thèmes de leurs discours parisiens, mais avec des nuances parfois cocasses. Ainsi, M. Paul Florentz, secrétaire général du Syndicat des commandants et officiers (S.C.O.), avait déclaré, il y a quinze jours : « *Ou nous faisons notre métier de flics (...) ou nous baissons le pantalon. Si nous sommes ici, ce soir (...), ce n'est pas pour nous déculotter.* » La version lyonnaise a été nettement moins triviale : « *Ou nous baissons (...) les bras...*

M. Ferdinand Le Dain (U.S.C.P.) avait mis en garde l'auditoire : « *Soyez particulièrement dignes.* » Des écarts de langage ? Ils avaient été le fait de « *provocateurs* ». Mais, si la tonalité générale de l'assemblée lyonnaise a paru plus modérée, il s'est ajouté aux discours répétés quelques éléments d'actualité susceptibles de tempérer un apolitisme largement revendiqué. Ainsi un orateur a dénoncé « *certaines activités d'une brigade spéciale des renseignements généraux* », allusion aux récentes accusations de M. Jacques Chirac.

Avant de fustiger des pratiques relevant de la « *délation* » de la part de la fédération syndicale concurrente, la F.A.S.P., M. Paul Florentz est remonté à la tribune en fin de réunion pour, tout à trac, s'en prendre à un juge coupable d'avoir inculpé deux policiers : « *Une magistrate de vingt-cinq ans, à peine sortie de l'école, connue sur la place d'Orléans pour tutoyer les truands.* » M. Forentz avait indiqué que l'U.S.C.P. « *en avait assez des « dénonciations calomnieuses »*... Des bémols ? Pas tout à fait. – **C. R.**

La fédération Justice Force ouvrière se réorganise

Au terme de son congrès réuni à Paris du 18 au 20 octobre, l'un des syndicats de la fédération Justice Force ouvrière – celui des personnels de direction, d'administration et d'intendance, techniques et d'éducation – a décidé de constituer plusieurs syndicats nationaux autonomes, « *notamment pour permettre d'affiner les revendications catégorielles par corps* », a indiqué M. Hubert Bonaldi, secrétaire fédéral.

« *Il y a donc désormais trois syndicats nationaux, a-t-il ajouté : un syndicat des personnels de direction, un des personnels d'administration et d'intendance, un des personnels techniques. Les personnels d'éducation et de probation ne constituent, eux, qu'une section.* » Le personnel de surveillance – qui regroupe une majorité des surveillants de prison et qui vient d'obtenir 48 % des voix aux élections professionnelles, est regroupé dans un autre syndicat national et ne participait pas à ce congrès.

Le second objectif du congrès était de « *faire le point sur l'état de la pénitentiaire* ». « *Les thèmes évoqués*, a précisé M. Bonaldi, *ont été ceux de la politique de recrutement et de formation à l'école de l'administration pénitentiaire, mais aussi des conséquences éventuelles d'un tribunal de l'exécution des peines, de la suppression des quartiers de sécurité ainsi que de la participation des personnels pénitentiaires au fonctionnement du milieu ouvert* »... Évoquant la concertation avec la Chancellerie « *insuffisante mais non inexistante* », M. Bonaldi a rappelé l'adhésion de F.O. « *qui n'est pas demandeuse de détenus* » à la loi d'amnistie, mais a souhaité, « *en tous points* » une meilleure association des personnels à la politique pénitentiaire.

Faits et jugements

« SQUAT » ET CAMP RETRANCHÉ

Gaz lacrymogènes contre cocktails Molotov, jets de neige carbonique et boulons jetés des toits : de nouveaux affrontements ont éclaté, jeudi 21 octobre, entre des squatters et les forces de l'ordre venues les déloger de l'immeuble qu'ils occupaient au 3, rue de l'Est, à Paris (20e). Les squatters, très bien organisés, avec guetteurs au sommet de l'immeuble et talkies-walkies ont pu s'enfuir pour la plupart. Six ont toutefois été interpellés sur une quarantaine.

Plus tard, vers onze heures, des gardiens de la paix restés sur les lieux ont été attaqués par un petit groupe de squatters munis de cocktails Molotov. L'un d'entre eux a été arrêté. Deux gardiens ont été très légèrement brûlés.

Les sept squatters interpellés ont été placés en garde à vue et mis à la disposition de la police judiciaire.

● *Pour avoir tué avec préméditation deux sympathisants du R.P.R.* le 8 juin 1981, entre les deux tours des élections législatives, Christian Virot, militant communiste, a été condamné jeudi 21 octobre par la cour d'assises du Cher à dix-neuf ans de réclusion criminelle. Les faits s'étaient déroulés à Torteron (Cher). L'état d'ivresse de Christian Virot avait accentué son ressentiment à l'endroit de ses victimes, Bernard Despot et Philippe Gateau, qui, peu avant, avaient dessiné des croix gammées sur les affiches du parti de Christian Virot.

● *La cour d'assises des Hauts-de-Seine a condamné*, le 21 octobre, à onze ans de réclusion criminelle, Roger Rayal, et à dix ans de la même peine, Rodolphe Javois, qui, le 18 avril 1981, avaient enlevé, à Marnes-la-Coquette, et sequestré Mme Huguette Kluger, P.-D.G. des éditions musicales Bleu-Blanc-Rouge (*le Monde* du 21 avril 1981).

● *L'affaire Paribas : précision.* – Après la publication dans *le Monde* du 14 octobre d'un article sur de nouvelles inculpations, de clients du service de gestion privée de Paribas, M. Claude-Roland Manuel nous écrit : « *En réponse à votre article dans lequel je suis cité parmi les inculpés de l'affaire Paribas possédant en Suisse un compte de plus de 1 million de francs, je crois devoir vous préciser : outre le fait que je me réserve de prouver à la justice ma bonne foi, les seuls faits qui me sont reprochés portent sur une somme d'environ 150 000 francs qui pourrait encore se trouver réduite en fonction de l'évolution de l'instruction.* »

Un bureau des victimes à la chancellerie

M. Badinter a présenté officiellement, vendredi 22 octobre, le *Guide des droits des victimes* qu'il a préfacé (*le Monde* du 23 octobre) et dont le produit alimentera un fonds en leur faveur. Au cours d'une conférence de presse au tribunal de Créteil (Val-de-Marne) à l'occasion de journées « portes ouvertes » organisées par cette juridiction, le garde des sceaux s'est félicité de la création récente d'un bureau des victimes à la chancellerie. Rattaché à la direction des affaires criminelles et des grâces, ce bureau est dirigé depuis septembre par un magistrat, Mme Marie-Pierre de Liège. Il est notamment chargé d'animer et de développer les actions en faveur des victimes d'infractions.

Le ministre a annoncé qu'un crédit de 1 million de francs sera consacré, dans le budget 1983, à subventionner les associations qui œuvrent en faveur des victimes. Des réformes législatives permettront notamment à ces victimes de donner leur avis lorsque les futures juridictions d'application des peines auront à décider de la mise en liberté conditionnelle des auteurs d'infractions. Le garde des sceaux s'est félicité de l'organisation des deux journées « portes ouvertes » de Créteil, destinées à montrer que la justice « *doit être au service des justiciables* ». Au cours de la première journée, vendredi, un millier de collégiens et de lycéens ont pu visiter le tribunal et rencontrer des représentants des différentes professions judiciaires.

● *L'affaire de l'excision.* – Avant de statuer sur l'éventuelle culpabilité de M. Boussayni Doucara, trente-quatre ans, un Malien employé à la Ville de Paris, poursuivi pour avoir excisé, en septembre 1980, sa fille âgée de trois mois, la quinzième chambre correctionnelle de Paris a décidé, le 22 octobre, de charger les docteurs Bailly et Leclercq d'une expertise. Aucun document médical ne figurant au dossier, le tribunal n'était pas en mesure de savoir s'il y a eu des violences ayant entraîné une incapacité temporaire de plus ou moins de huit jours, et si elles ont entraîné une mutilation ou une infirmité permanente. Or les sanctions et, le cas échéant, la compétence ne sont pas les mêmes suivant les cas.

● *L'affaire d'ingérence à Orléans.* – Contrairement à ce qui a été annoncé le 21 octobre à Orléans (*le Monde* du 22 octobre), aucune inculpation pour ingérence n'a encore été prononcée contre M. Roger Rollin, adjoint au maire d'Orléans, a indiqué le parquet général de la cour d'appel de Versailles, le 22 octobre. Le parquet précise que le dossier est toujours instruit par la chambre d'accusation.

Selon d'autres sources, la décision d'inculpation à l'encontre de l'adjoint au maire d'Orléans pourrait intervenir rapidement. Répondant aux propos de M. Jacques Douffiagues (U.D.F.-P.R.), le maire de la ville, qui s'étonnait que la mise en cause de son adjoint survienne après l'affaire de Paris, le P.S. affirme qu'il n'a pas l'intention de « *commenter une procédure judiciaire* ». – (*Corresp.*)

SPORTS

TENNIS. – *Le Français Dominique Bedel s'est qualifié pour la finale du Tournoi de Tokyo, doté de 125 000 dollars et comptant pour le Grand Prix. Le joueur français a battu en demi-finale l'Indien Sashi Menon 6-3, 6-4 ; il rencontrera en finale l'Américain Jimmy Arias, vainqueur du Portoricain Francisco Gonzales 7-5, 6-1. De son côté, Henri Leconte s'est qualifié pour les demi-finales du Tournoi de Vienne, doté de 100 000 dollars, en battant le Brésilien Marcos Hovecar, 7-5, 6-3.*

VOILE. – *Le Sud-Africain Bertie Reed, arrivé le 21 octobre au Cap à 10 h 55 G.M.T., a pris la deuxième place de la première étape de la course autour du monde en solitaire*

ÉDUCATION

DES ÉCOLIERS DÉFINISSENT LE TIERS-MONDE

T. M. = Toi et Moi

Dans les couloirs du métro, sur les murs de nos villes, ont surgi des affiches insistantes : « *Dis, c'est quoi, le tiers-monde ?* ». Cette question, lancée par une petite fille appuyée sur un globe terrestre, est censée nous interpeller tous, promeneurs insouciants ou passants pressés. En fait, il s'agit d'une opération destinée à accompagner la deuxième Journée du tiers-monde à l'école (1), organisée le 22 octobre par l'UNICEF et l'ARIAD (Association pour la recherche et l'information sur l'aide au développement), avec le concours du ministère de l'éducation nationale et du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.).

Pour susciter l'intérêt des écoliers, les promoteurs de l'opération avaient lancé, en août dernier, un concours de dessins ouvert aux enfants des écoles francophones de six à seize ans. Il s'agissait pour les concurrents d'illustrer à leur façon une des trois chansons retenues par le jury (*Quatre cents enfants noirs*, de Jean Ferrat ; *Malheur à celui qui blesse un enfant*, d'Enrico Macias ; *Lily*, de Pierre Perret) et d'indiquer au dos de leur œuvre leur définition du tiers-monde.

Ecoutons-les : « *Des peuples qui n'ont pour choix que de rester chez eux et mourir de faim ou de s'émigrer et souffrir du racisme* », dit l'un (douze ans). « *Le tiers-monde, c'est les pays où les enfants ne mangent pas plus que ce que je laisse dans mon assiette* », dit l'autre (huit ans). Certains, artistes accomplis, ont des formules malhabiles : « *Pour moi, le tiers-monde, c'est les pays plongés dans la misère par leur indépendance...* » D'autres, plus heureux dans l'expression écrite, jettent des définitions profondes : « *Pour moi, le tiers-monde, c'est les neuf dixièmes du monde.* » Voire lyriques : « *Tiers-monde : T. M., Toi et Moi.* » Les plus jeunes, enfin, laissent parler leur cœur : « *Vous avez des petits bras, des petites jambes, un gros ventre ; je ne vous connais pas, mais la télévision m'a dit que vous avez faim et soif* (sept ans). » C'est le tiers-monde.

Les gagnants – de voyages en Afrique ou de bicyclettes – ont reçu leur prix des mains de M. Alain Poher, président du sénat et parrain bienveillant d'une opération conjuguant les efforts publics et privés.

(1) La première avait eu lieu le 23 octobre 1981. ARIAD, 2, rue Washington, 75008 Paris. Ecole et tiers-monde, 20, rue Rochechouart, 75009 Paris.

UNE CAMPAGNE DE L'OPPOSITION AUPRÈS DES LYCÉENS ET DES ÉTUDIANTS

Le Mouvement des jeunes giscardiens mène une action de propagande dans les lycées et collèges pour parvenir à l'objectif des « *5 000 délégués de classe* » à l'occasion des élections qui s'achèvent Un million de tracts ont été distribués dans les établissements pour faire connaître les 92 propositions du mouvement. Les Jeunes Giscardiens proposent de boycotter la « *consultation bidon du pouvoir* » dans les lycées et prévoient, pour le 13 décembre, une « journée nationale d'action ».

★ 17, boulevard Raspail, 75007 Paris. Tél. : 222-35-77.

● *Les Jeunes du R.P.R.*, prenant appui sur les deux associations qu'ils viennent de créer (Association des lycéens républicains ; Association des étudiants républicains), ont lancé une campagne d'affichage et de distribution de tracts avant les élections scolaires et universitaires. Ils font « *48 propositions pour l'éducation* ». Les jeunes du R.P.R. affirment grouper 230 000 moins de trente ans.

★ 123, rue de Lille, 75007 Paris. Tél. : 550-32-19.

CARRIÈRES UNIVERSITAIRES

● *Agrégations de droit.* – Le *Journal officiel* du 10 octobre a publié un arrêté concernant l'ouverture d'un concours d'agrégation pour le recrutement de vingt-cinq professeurs de droit public, vingt-cinq de sciences économiques et cinq en histoire du droit des institutions et des faits économiques. Selon l'Association nationale des maîtres-assistants des disciplines juridiques, économiques, politiques et de gestion « *l'ouverture de nouveaux concours d'agrégation constitue une véritable provocation. Elle est le signe d'une volonté de maintenir des hiérarchies désuètes* ». Cette association estime que le recrutement de « *cinquante-cinq privilégiés dans le même temps où trois cent cinquante collègues d'autres disciplines accèdent à un rang supérieur par une procédure de promotion interne* » augure mal de la volonté du ministre de modifier les carrières de l'enseignement supérieur.

● *L'Association nationale des maîtres-assistants de lettres et sciences humaines* (1), qui a réuni récemment ses adhérents à Paris, regrette « *la poursuite d'une politique malthusienne* » en ce qui concerne les carrières des enseignants du supérieur. Comme leurs collègues des disciplines juridiques (*le Monde* du 29 septembre), ces personnels souhaitent bénéficier d'une plus grande possibilité d'accès au corps des professeurs. Les maîtres-assistants présents, venus d'une vingtaine d'universités, ont affirmé dans une résolution votée à l'unanimité leur préférence pour un « *corps unique à deux classes des enseignants titulaires du supérieur.*

(1) B.P. 214.05, 75226 Paris Cedex 05.

MÉDECINE

● RECTIFICATIF. – Contrairement à ce qui était indiqué dans l'article du *Monde de la médecine*, daté du 20 octobre, consacré à une substance anticancéreuse prochainement commercialisée en France par Institut Pasteur Production, l'ellipticinium ne sera pas utilisé pour ses propriétés anti-inflammatoires. Compte tenu de la toxicité du produit, ces propriétés ne semblent pas pouvoir en effet être utilisées en thérapeutique courante.

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

Le budget pour 1983 : rigueur ouverture, décentralisation

Après la remise à flot spectaculaire de 1982 — on passait de 0,47 % à 0,75 % du budget général, — le projet de budget de la culture pour 1983 — + 16,6 %, 6,9 milliards de francs — se présente de façon très différente. Il progresse légèrement, atteignant 0,79 %, mais la proportion des crédits de paiement (+ 17 %) et des autorisations de programme (+ 84 %), par exemple, est inversée. Il ne remet pas en cause l'équilibre général, mais témoigne d'une politique plus affinée, caractérisée par trois préoccupations : mieux maîtriser le coût des institutions et des organismes ; ouvrir le « champ culturel », s'intéresser à de nouveaux groupes sociaux, mais aussi aux nouveaux modes de production et de diffusion ; poursuivre enfin le rééquilibrage Paris-province. Les objectifs, dans tous ces choix, sont à la fois culturels et économiques.

1) Au chapitre de la rigueur budgétaire, les grandes institutions n'ont pas de priorité : subventions revalorisées de 8 % seulement pour l'Opéra de Paris (1), de 7 % pour le centre Georges-Pompidou, de 13 % pour les théâtres nationaux. Croissance réelle mais également modérée (15 %) pour les maisons de la culture, les centres d'action culturelle, les grandes formations lyriques, les centres dramatiques nationaux (2), les bibliothèques municipales.

Toujours dans le cadre de la maîtrise des dépenses, la politique de l'emploi culturel est étroitement liée aux conventions signées. 100 millions de francs sont affectés à la reconduction des emplois créés en 1982, 64 autres sont prévus, sous forme d'aides aux collectivités locales ou de programmes nationaux concernant les nouveaux objectifs prioritaires.

Signalons aussi une économie de 141,5 millions de francs sur les dépenses de fonctionnement.

2) Depuis les Archives jusqu'au Livre, toutes les directions du ministère sont mobilisées pour que la vie quotidienne et les milieux défavorisés soient davantage irrigués par la culture. Formation, action éducative, se voient attribuer 30 millions de francs. La population des quinze-vingt-cinq ans, qu'elle s'intéresse au rock ou à l'archéologie, qu'elle soit scolarisée ou à l'armée, fait l'objet d'une enveloppe de 40 millions de francs. De même, après les actions lancées en 1982 avec les comités d'entreprise en ce qui concerne la culture, entre 50 et 80 millions sont consacrés à des initiatives en direction des lieux de travail, et 80 millions à des équipements publics (cinémas en zone rurale, stades, halles...).

Ce souci d'ouverture, c'est aussi une série d'expériences dans le secteur des réseaux câblés, de la télématique, de la micro-informatique, à qui il s'agit de donner une dimension culturelle (50 millions de francs).

Pour ce qui est des industries culturelles, la réforme du cinéma coûtera 100 millions de francs. 37 millions seront affectés à des actions de reconquête du marché populaire (domaines du livre et du disque).

3) Pour les grandes opérations lancées à Paris — l'Opéra à la Bastille, La Villette, l'Institut du monde arabe, etc., — un montant de 529,5 millions de francs d'autorisations de programme est prévu ; 76 millions seront affectés aux équipements hors Paris : Conservatoire national de la musique à Lyon, lancement du Centre national d'art contemporain à Grenoble, musée de la B.D. à Angoulême, de la sculpture à Montpellier, école de photographie à Arles.

Mais, par ailleurs, ce sont 840 millions de francs qui seront affectés aux monuments historiques, et pour la plus large part dans les régions. Ces autorisations de programme, outre la conservation du patrimoine, concernent le soutien à toutes sortes de petites et moyennes entreprises, source d'emplois sans création d'importations.

On insiste également au ministère de la culture sur les efforts entrepris en matière de décentralisation : au total 650 millions en dépenses ordinaires, 550 millions en autorisations de programme. — C. D.

(1) La dotation passe de 280,4 à 303,4 millions. Dans le budget de la musique, seul le chapitre animation et diffusion (dont les festivals) croît de 46 % : on passe à 88,7 millions.

(2) Le budget affecté aux compagnies dramatiques, quant à lui, reste égal, mais une nouvelle ligne budgétaire de 5 millions est créée (jeune public, action éducative, théâtre amateur). Toujours dans le domaine du théâtre, signalons une subvention de 3 millions pour la création du centre français de New-York, confié à Françoise Kourilsky. Enfin, le budget d'équipement — 96 millions — est affecté à la construction de la nouvelle salle du TEP, et à l'aménagementou à la rénovation de quarante-neuf salles municipales en province.

★ Répartition des dotations budgétaires par secteur. — Musées : 8,2 % ; patrimoine : 5,5 % ; livre : 13,8 % ; archives : 1,7 % ; Centre Pompidou : 2,8 % ; développement culturel : 13,7 % ; cinéma : 3,8 % ; musique : 17,8 % ; théâtre : 11,4 % ; arts plastiques : 7,9 %.

L'égalité des pratiques musicales

Il y a un an, il n'y avait rien à la direction de la musique et de la danse qui permette de prendre en compte des pratiques musicales comme la chanson, le jazz, les musiques traditionnelles et populaires. Il a donc fallu trouver de l'argent pour mettre en action une doctrine qui affirme hautement l'égalité en dignité de toutes les pratiques musicales. C'est ainsi que dès 1982 — et bien que le budget ait été préparé par le prédécesseur de M. Maurice Fleuret, directeur de la musique et de la danse — un certain nombre d'aides ont été mises en œuvre et qu'en même temps ont été créés des outils de concertation comme la commission consultative nationale pour la chanson et les variétés.

« *Tous les secteurs de la musique*, dit M. Maurice Fleuret, *doivent bénéficier des aides à la création, à la formation et à la diffusion. Pas d'une manière identique, bien entendu, parce que les besoins sont différents et qu'ils sont différents sur le terrain. L'autre élément fondamental, c'est la décentralisation. Les centres régionaux de la chanson créés en 1982 sont appuyés sur cette décentralisation, sur ses nécessités, ses objectifs et ses moyens, en relation avec les collectivités locales. L'objet de notre action est de faire naître et développer un certain nombre d'initiatives qui n'ont pu voir le jour jusqu'ici parce qu'elles ne correspondaient pas à certains stéréotypes du secteur privé.* » Si la direction de la musique et de la danse veut changer les choses, ce n'est pas en privilégiant une expression au détriment d'une autre mais au contraire en offrant à tous les moyens de se révéler à eux-mêmes et de s'affirmer. On sait qu'il y a aujourd'hui un nombre incalculable de groupes rock qui n'ont pas la possibilité de répéter. En relation notamment avec la jeunesse et les sports et avec les collectivités locales, la direction de la musique et de la danse va équiper, au cours de l'année 1983, un certain nombre de lieux de répétitions.

Au cours de 1982, des aides ponctuelles ont été accordées au bénéfice d'une artiste de variétés comme Colette Magny et de groupes de jazz présentant un solide projet de création. En 1983, ce sera à la commission consultative nationale de statuer sur ces aides au moyen d'un dossier cosigné par l'artiste ou le groupe d'artistes et un organisateur de spectacles.

L'école de variétés va être créée au printemps prochain, et la section de variétés du fonds de soutien pourrait semble-t-il être ranimée.

Dans le secteur des musiques traditionnelles, la direction de la musique et de la danse aidera un certain nombre de collecteurs aujourd'hui démunis de tous moyens alors qu'ils s'efforcent de rassembler toute une mémoire collective avant de la replacer ensuite dans la pratique sociale. — C. F.

MUSIQUE

EN VERSION DE CONCERT

« Œdipe », d'Enesco

Créé à Paris, en 1936, l'unique opéra de Georges Enesco, *Œdipe*, a été d'emblée reçu comme un chef-d'œuvre, mais il n'a pas pour autant fait une carrière aussi brillante que d'autres ouvrages moins estimés et qui se jouent encore de loin en loin, car ils ne sont ni vraiment bons ni tout à fait mauvais. Il est évident, cependant, que cette tragédie lyrique sur un thème d'Edmond Fleg, à laquelle Enesco a travaillé de 1922 à 1932 après s'être accordé dix ans de réflexion, possède toutes les qualités d'une œuvre solide et parfaitement achevée.

A condition d'en confier la réalisation théâtrale à un metteur en scène assez ingénieux pour donner vie, sans la surcharger, à une action relativement statique, cet opéra pourrait rivaliser avec *le Château de Barbe-Bleue*, de Bartok, dont il se rapproche par l'usage du récitatif lyrique, mettant les voix généreusement en valeur. Le traitement de l'orchestre, en revanche, diffère du tout au tout : au symphonisme brillant de Bartok, Enesco oppose une écriture aérée où, dès les premières mesures, les cordes solistes (violon, alto ou violoncelle) ont leur place au même titre que la clarinette ou le cor. La grandeur tragique du climat musical tient en partie à cette austérité instumentale qui, d'ailleurs, n'exclut pas une réelle originalité dans l'agencement des timbres, mais cela reste toujours fluide et apparemment simple.

Sans souci de renouer avec ce qu'on ne peut savoir de la musique grecque, le langage d'Enesco dans *Œdipe* ne saurait se laisser enfermer derrière une étiquette : tonal, modal, atonal. Il est aussi éloigné des redondances de l'accord parfait triomphant que de la préoccupation de rompre à tout prix avec le passé. Mieux vaudrait parler de tonalité élargie, au sens où l'entendait Schoenberg.

On aurait souhaité que la redécouverte en France de cet opéra français ait lieu dans les meilleures conditions, mais on a peine à croire que les chœurs et le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, placés sous la direction d'Yves Prin, aient donné le meilleur d'eux-mêmes. L'ensemble restait approximatif, faute sans doute d'un nombre suffisant de répétitions.

La distribution n'appelle pas de commentaires particuliers. Jacques Trigeau (Créon), Xavier Tamalet (le vieillard), Franz Petri (Tiresias), Bernadette Antoine (Antigone) étaient plus convaincants que Rudolf Constantin (Œdipe) ; mais, en règle générale, les problèmes que pose la déclamation dans une œuvre comme celle-ci semblent avoir été méconnus. Le succès a néanmoins été particulièrement vif, témoignant que l'intérêt de ceux qui étaient venus portait moins sur l'interprétation que sur l'œuvre elle-même. Le fait est assez rare dans le domaine lyrique pour mériter d'être signalé, mais il est aussi important de constater que cet intérêt n'a pas été déçu.

GÉRARD CONDÉ.

★ Diffusion ultérieure sur France-Musique.

DANSE

Bilan du Forum 1982

Le prix de la Fondation American Express (5 000 dollars), destiné à récompenser la meilleure compagnie du *Forum de la danse 1982*, a été décerné, le 21 octobre par la presse parisienne, à Elisa Monte (*le Monde* du 13 otobre). Un choix unanime qui récompense une forte personnalité plutôt qu'une chorégraphe révolutionnaire et met en évidence la manque de cohérence et d'audace de ce Forum.

Etalé sur trois semaines au Centre Georges-Pompidou, il se proposait d'ouvrir le vingtième Festival international de danse de Paris, dont il relève, « aux recherches des jeunes générations ». Mais les douze compagnies retenues par Jean Robin et Janine Charrat témoignent d'une connaissance pour le moins superficielle de ce qui se crée actuellement en France et à l'étranger.

Qu'a bien pu penser le public des *lourdes facéties* de Pit et Phil (Suisse), du spectacle de café-théâtre d'arrière-garde d'Enkayam (Israël), des pitreries du Français Richard Berthemy ? On pouvait voir sans déplaisir la troupe de Taipei (Taiwan) pour sa parfaite assimilation de la technique Graham. Rosalind Newmann (Etats-Unis), plus intéressante sur le plan chorégraphique, a compromis ses chances par un insupportable commentaire parlé.

Côté français, le Forum a permis à Caroline Marcadé de sortir de son studio de la Défense pour présenter un portrait de femmes en demi-teinte. Quentin Rouillier, implanté à Caen, est venu montrer *Couleur d'iceberg*, ballet bien adapté au lieu mais asphyxié par la musique rock du groupe Abrial. Elinor Ambash s'est livrée avec ses danseurs à un exorcisme collectif envoûtant mais systématique. Rien de bien conséquent dans tout cela.

Pendant ce temps, il faut aller à Aulnay-sous-Bois pour voir François Verret, à Bobigny pour Meredith Monk, à Lyon pour Régine Chopinot et Kilina Cremona, à Lille pour Karole Armitage et à Bordeaux pour Suzanne Link et son groupe d'Essen.

Si le Festival international de danse de Paris — fatigué de courir après les Makarova et autres étoiles, fluctuantes comme le dollar — envisage de donner plus d'ampleur au Forum l'an prochain, il lui faudra choisir les compagnies, les rémunérer de façon décente et cesser de les considérer comme un pis-aller.

MARCELLE MICHEL.

★ Deux mentions ont été attribuées à Quentin Rouillier et à Elinor Ambash.

JAZZ

LE TROISIÈME FESTIVAL DE PARIS

Le concert de Sonny Rollins au Châtelet, le 29 octobre, est complet. Mais qu'on ne se décourage pas : c'est à ce jour une exception dans le troisième Festival de jazz de Paris, probablement liée au souvenir magnifique dont Rollins a marqué, il y a deux ans, la première édition.

Le Festival est partout : au Musée d'art moderne pour un « Dimanche non-stop » (le 24 octobre) ; au Théâtre de Paris avec deux concerts par jour, de Paul Bley à Michel Portal en passant par Alberta Hunter, la légendaire vieille dame du blues qui fit ses débuts professionnels à Chicago, en 1912 ; du Brésil à la salsa (Machito) en passant par le Jazz Patchwork franco-allemand (Texier et Mangelsdorff avec une douzaine de jeunes musiciens) ; de B.B. King au Onztet de Caratini, en passant par Charles Lloyd et Michel Petrucciani...

Au Châtelet, le défilé étendu sur trois jours de Rollins, d'Illinois Jacquet, Ernie Wilkins, de Max Roach et d'autres sera conclu par la reconstitution du fameux *Liberation Music Orchestra* de Charlie Haden et Cherry Carla Bley, avec Don Cherry Dewey Redman, etc. A cet événement, car c'en est un, correspond à l'Elysée-Montmartre la création du *Kalhahari Liberation Opera* d'Abdullah Ibrahim (Dollar Brand). Au Petit Forum enfin, l'Institut Art Culture Perception (I.A.C.P.) présente ses différents groupes : *Texture*, Alan Silva...

F.M.

★ Du 24 au 31 octobre.

EXPOSITIONS

La neuvième FIAC

(Suite de la première page.)

Enfin, d'après certains dires, le comportement des premiers visiteurs serait « bon », différent en tout cas de l'année dernière : on pose des questions, on demande souvent les prix ? Bon signe ?

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les galeries françaises (ne parlons pas des étrangères pour le moment) ne se ruent pas toutes à la FIAC. Outre celles que le comité de sélection de la manifestation refuse d'accueillir pour des raisons d'espace ou parce qu'il estime insuffisant le professionnalisme de certains marchands, il y en a dont les animateurs prétendent ne pas supporter le climat d'échanges banalisés, où l'on n'a ni le temps ni la possibilité de nouer avec le client une relation privilégiée d'amateur à amateur. Et puis il y a celles qui n'y sont pas parce qu'elles n'ont pas les moyens de se l'offrir : un stand à la FIAC coûte cher, entre 6 000 F pour les plus petits espaces (9 m²) et 75 000 F pour les plus grands (135 m²), spots, cloisons, moquette et insertion au catalogue général compris ; mais ce prix ne comprend pas les assurances, ni les transports, ni la publicité personnelle, ni les invitations, qui peuvent faire grimper singulièrement le coût de revient des dix jours de foire. Et il se peut bien, comme cela s'est produit l'année dernière pour certaines galeries qui avaient tenté d'exposer de jeunes artistes, que les ventes faites pendant la foire permettent tout juste de rentrer dans les frais engagés.

Mais, bien sûr, il y a les retombées, dans les mois qui suivent, incalculables, impossibles à cerner, mais effectives. Tout le monde est d'accord là-dessus. Aussi certaines galeries, même sans grandes ressources, n'hésitent-elles pas à y investir tout leur budget publicitaire plutôt que de le répartir sur une année, notamment sous forme d'encarts dans la presse, spécialisée ou non.

En l'absence d'un vrai marché de l'art en France, la FIAC fait figure d'événement plus culturel que commercial, avec son ouverture non seulement aux professionnels mais aussi au public d'amateurs sans le sou, avec les *one man show* qui la ponctuent : quelque chose qui ne se pratique pas à la foire de Bâle par exemple, où les opérations se font presque exclusivement entre marchands.

Cependant, si culturel il y a à la FIAC, de nombreux marchands ont dû tout de même placer la barre à un niveau permettant de vendre à coup sûr, en sortant des valeurs solides et des pièces négociables ; sans parler de qualité, ça se voit aux formats des œuvres, plus modestes que l'an passé. Les occasions de très grande folie sont plutôt rares, comme les prestigieuses expositions individuelles. Mais l'ensemble garde une certaine tenue.

Si la FIAC, d'une année à l'autre, n'a pas exactement le même profil, elle garde cependant un fond stable, autant en effectifs (environ cent quarante galeries, dont la moitié de françaises) que dans le dosage des tendances représentées : elle offre un éclectisme de bon ton qui navigue entre les mouvements de ruptures désormais classiques du vingtième siècle, et la réaffirmation des valeurs traditionnelles maintenues jusque dans les jeunes générations. Les glissements qui s'opèrent tiennent surtout au mouvement des participations étrangères. A noter : très peu de galeries allemandes (trois) et assez peu de galeries américaines (en 1980, il y en avait seize ;en 1981, neuf ; cette année, sept), qui n'ont apparemment rien à espérer à Paris. En revanche, beaucoup de galeries italiennes sont là (vingt-trois contre quatorze l'année dernière), ce qui évidemment marque l'ensemble de la manifestation. Voilà pour les chiffres : restent les œuvres, sur lesquelles nous reviendrons.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(*) Grand Palais, jusqu'au 1er novembre inclus.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LILI LAMONT. – Fontaine (874-74-40), sam., 20 h 45 ; dim., 15 h.
ARRABAL. – Interclub 17 (227-68-81), sam., 20 h 30 ; dim., 16 h.
MICHEL LAGUEYRIE. – Gaîté Montparnasse (322-16-18), sam., 22 h 30 ; dim., 18 h 30.
LA NUIT SUSPENDUE. – Théâtre de la Plaine (842-32-25), sam., 20 h 30.
LES GROS CHIENS. – Montreuil, TEM (858-65-33), sam., 20 h 30 ; dim., 16 h.
EN SOURDINE LES SARDINES. – Bouffes-Parisiens (296-97-03), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h et 18 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) : sam., 19 h 30 : Roméo et Juliette.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : sam., 14 h 30 : l'Éducation d'un prince ; la Double Inconstance ; dim., 14 h 30 et 20 h 30 : La vie est un songe ; sam., 20 h 30 : Dom Juan.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer sam., 20 h 30 : Entretien avec M. Saïd Hammadi, ouvrier algérien ; sam., 18 h 30 : les Petites Filles modèles ; Théâtre Gémier ; dim., 15 h et sam., 20 h 30 : Instructions aux domestiques.
LE PETIT ODÉON (325-70-32), sam.-dim., 18 h 30 : le Fauteuil à bascule.
TEP (797-96-06) sam., 14 h 30 : Claudine ; la Strada ; à 20 h 30 : le Chantier ; dim., 15 h : le Chantier, et à 20 h : Claudine et la Strada.
PETIT TEP (797-96-06), sam., 20 h 30 dim., 15 h : A la belle saison.
BEAUBOURG (277-12-33), sam.-dim., 17 h : Trente ans de cinéma expérimental en France (1950-1980) ; sam.-dim., 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films, B.P.I.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), Petite salle : sam., 20 h 30 ; dim., 14 h 30 : la Fuite en Chine ; Grande salle : sam., 20 h 30 et dim., 14 h 30 : Une journée particulière ; Jazz : dim., 18 h 30, Quartette C. Rousse.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), Carré magique ; sam., 21 h ; dim., 16 h.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à 15 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE - THÉÂTRE (238-35-53) (Mer., jeu., vend., sam.), 20 h 30 : le Malentendu ; mar. à 20 h 30, dim. à 16 h : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h. mat. dim. à 15 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27) (D., L.), mer. jeu., mar. à 18 h 30, ven., sam. à 20 h 30 Mademoiselle Else.
CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04) (D., L., Mar.), 20 h 30, mat. sam. et dim. 15 h : Le bruit de l'eau dit ce que je pense. – Théâtre du Soleil (374-24-08), les 20, 21, 23, à 18 h 30 : la Nuit des rois ; le 22 à 18 h 30, le 24 à 15 h 30 : Richard II.
CENTRE MANDAPA (589-01-60) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h : Journal d'un fou.
C.I.S.P. (343-19-01) (D. soir, L., J.), 20 h 45, mat. dim. 15 h : Dieu nous gâte.
CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69) (Jeu., Ven., Sam.), 20 h 30 : Don Quichotte ; Galerie (D., L., Mar.), 20 h 30 : Oncle Vania ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : Trois cases blanches.
COMÉDIE CAUMARTIN, (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. à 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (L.), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), (D., L.), 20 h 30 : Mamma Marcia.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 18 h 30 : Ici et là ; 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 30, mat. dim. à 17 h : Appelez-moi Artur (dernière le 24).
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. à 15 h 30 : La vie est trop courte.
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS (372-27-60) (D.), 20 h 30 : Dom Juan.
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, mat., Dim. à 15 h et à 18 h 30 : la Dernière Nuit de l'été.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 19 h : Vinaver's (dernière le 25) ; Jeu., ven., sam., 21 h : Diableries amoureuses.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (D.), 18 h 30 : le Funambule unijambiste ; 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette (dernière le 23) ; (D. soir, L.), 22 h 30, mat. dim. 18 h : Une chèvre sur un nuage ; Une tortue nommée Dostoievski.
FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (805-03-23) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Tambours dans la nuit.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 15, mat. dim. à 16 h 30 : Vive les femmes ; 22 h, mat. dim. à 18 h 30 : Rouleur.
GALERIE 55 (326-65-51) (D., L.), 20 h 30 : A View From a Bridge.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), les 21, 23, 26, à 20 h 30 : Artaud et la peste.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, mat. sam et dim. à 15 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 18 h 30 : l'Homme lige ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : + sam. 15 h : le Cri dans la chapelle. – II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Tchoufa. – Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. sam. et dim. à 15 h : Sodome et Gomorrhe.
MAISON DES AMANDIERS (366-42-17), le 20 à 14 h et 20 h 30 : le Baladin du monde occidental.
MARIGNY (256-04-41), (L.), 21 h, mat. dim. à 15 h : Amadeus. – Salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h : l'Education de Rita.
MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 15, mat. dim. 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), Petit Montparnasse (D. soir), 21 h, mat. dim. 16 h : Lettre au père (dernière le 23).
NOUVEAUTÉS (770-52-76) (D. soir, J.), 20 h 30, mat., dim. 15 h et 19 h : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52) (D., L.), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. à 17 h : Rond comme un cube.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), (D., L.), 20 h 45, sam., 19 h 15 et 22 h : Pauvre France ; le 25 à 20 h 30 : Rencontres du Palais-Royal.
PÉNICHE-THÉÂTRE (245-18-20) (D.) 21 h : Nuit de rêve ; Bertrand.
PLAISANCE (320-00-06) (D. soir, L.). 20 h 30, mat. dim. à 17 h : les Jaloux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16) (L.), 20 h 45, dim. 15 h et 18 h 30 : « Je m'égalomane à moi-même ».
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, –L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : les Enfants du silence.
STUDIO FORTUNE le 22 à 21 h : Café bouillu... café foutu.
TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79), mer, jeu., ven., sam., à 20 h 30 : Huis clos ; dim. à 18 h 30 ; mar., mer. à 22 h, lun. à 20 h 30 : l'Écume des jours ; jeud., ven., sam., à 20 h 30 ; dim. à 15 h : la Maison de poupée ; mar., mer. à 20 h 30 ; ven., sam., à 22 h ; dim. à 17 h : A. Allais ; sam. à 17 h, dim. à 20 h 30 : Français, encore un effort.
TANGO (272-17-78) (D.), 20 h 30 : les Horreurs de la victoire.
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES : voir Jazz.
THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h + sam. à 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉÂTRE DE L'ÉPICERIE (272-27-05) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : Un amour.
THÉÂTRE DU LYS (327-88-61) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. à 17 h : Voyage en Dualie.
THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉÂTRE DE PARIS (loc. 274-22-77) (D. soir, L.), Grande Salle, 20 h 30, mat. dim. 14 h 30 : Une journée particulière. – Petite Salle : 20 h 30, mat. dim., 14 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉÂTRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h 1929 ou le rêve américain (à partir du 21).
THÉÂTRE DES 400 COUPS (633-01-21) (L.), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h 30 : les Zavatars des zéros zantiques.
THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : les Strauss. – II. (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : l'Ambassade.
THÉÂTRE STUDIO BERTRAND (783-64-66) (L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : la Marmite.
THÉÂTRE DU TOURTOUR (887-82-48) (D.), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40). 20 h 30 : le Retour du héros.
VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) Sam. : 20 h 30 : Tohu-Bahut ; sam. 23 h 45 : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) Sam. I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz : Tout a changé ; 24 h : Des bulles dans l'encrier. – II : 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) Sam. I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30, 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Paris-Paris.



■ Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

LAPÉROUSE 326-90-14 et 68-04 51, quai Grands-Augustins, 6e. F. dim. J. 23 h. Grande Carte. Menu d'affaires : 100 F s.n.c. Menu dégustation : 220 F s.n.c., salons de 2 à 50 couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 23 et Dimanche 24 octobre

L'ÉCUME (542-71-16) Sam., 22 h : Chèque-up.
L'ENVOL (347-33-06) Sam.-Dim., R. Abecera ; 20 h 45 ; M. Blis Quartet.
LE FANAL (233-91-17) Sam., 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
LA GAGEURE (367-62-45) Sam., 21 h : la Garçonne.
LES LUCIOLES (526-51-64) Sam.-Dim., 21 h : Les petits frappent toujours ; 22 h 15 : Raoul, je t'aime.
PATACHON (606-90-20) Sam., 21 h : les Petits Hôtels.
LE PETIT CASINO (278-36-50) Sam., 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurlevent.
POINT-VIRGULE (278-67-03) Sam., 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
RESTO SHOW (508-00-81) Sam., 20 h 30 : Passe-moi l'sel.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) Sam., 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Papy fait de la résistance.
LA TANIÈRE (337-74-39) Sam., 20 h 45 : P. Michel, 22 h 30 : B. Rollin ; sam., 21 h : M. Musseau.
LE TINTAMARRE (887-33-82) Sam., 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; 22 h 30 : Clin d'œil à Irma la Douce ; 16 h : la Timbale.
THÉÂTRE DE DIX HEURES (606-07-48) Sam., 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) Sam., 20 h 30 : Duo Cathala-Cordier ; 22 h : B. Fontaine et Areski.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) Sam., 20 h 30, Dim. 16 h : H. Tachan.
ELDORADO (208-45-22) Sam., 20 h 30, Dim., 15 h : Fantasias do Brasil.
FIAP (589-89-15) Sam., 20 h 30 : P. David, P. Langlade, M. Nado.
GYMNASE (246-79-79) Sam., 21 h, Dim., 15 h : le Grand Orchestre du Splendid.
LUCERNAIRE (544-57-34) Sam., 21 h : Hussein el Mari.
MONTPARNASSE (322-89-90) Sam., 21 h, Dim., 15 h : R. Devos.
OLYMPIA (742-25-49) Sam., 21 h, Dim., 14 h 30 : E. Macias-Adama.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), Sam.-Dim., 21 h 30 : Café concert.
TH. DES 400 COUPS (633-01-21) Sam.-Dim., 18 h 30 : Kapia.
TH. DE POCHE (548-92-97), Sam., 19 h, Dim., 17 h : R. Dyens.

Les concerts

SAMEDI

SORBONNE : Grand Amphi, 20 h 30 : A. Kouyate, P. Diabate, S. Grapelli, R. Shankar et Alla Rakha.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : M. Chauveau (Ravel, Schumann).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzalez (Mozart).
ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : A. Holford, A. et D. Jeansonie (Vivaldi, Telemann, Bach, Mozart).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : B. Peltre (Bach, Liszt, Beethoven).
GAVEAU, 17 h : Trio Raphael (Brahms, Fauré, Beethoven) ; 20 h 30 : M. Arroyo (Mozart, Ravel, Brahms, Strauss, Turina).
ÉGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRÉS, 21 h : A. Isoir (Bach, Buxtehude).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Chœur de l'Orchestre de Paris, chef de chœur : A. Oldham, solistes de l'Orchestre de Paris (Brahms).
SORBONNE, Grand Amphi., 20 h 30 : A. Kouyate, P. Diabate, St. Grapelli, R. Shankar.

DIMANCHE

NOTRE-DAME, 17 h 45 : M. Félix (Bach, Durbin, Vierne, Duruflé).
ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Orchestre philharmonique du Val-de-Marne, dir. : M. Rozsa (Rozsa).
THÉÂTRE DU ROND-POINT, 11 h : G. Pludermacher, trio à cordes français (Mahler, Schubert).
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h 45 : Concerts Pasdeloup, dir. : G. Devos (Saint-Saëns, Berlioz).
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : I. Le Gall (Marchand, Bach).
ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : J. Ver Hasselt (Chaumont, Roberday, Zipoli...).
GAVEAU, 18 h 30 : G. et J. Gottlieb (Irino, Gottlieb, Wuorinen, Crumb).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzalez (Mozart).
MUSÉE CARNAVALET, 15 h : F. Lengelle (Couperin, Forqueray, Scarlatti, Bach).
ÉGLISE LUTHÉRIENNE SAINT-PIERRE, 16 h : Chorale de l'église Sainte-Marguerite de Paris (Bach, Buxtehude, Corelli...).
MUSÉE DE CLUNY, 18 h : Ensemble V. Fortunat.
CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX, 10 h et 17 h : Musique de l'Inde du Nord.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : H. Singer, J.-P. Sasson (dernière, sam.-dim.).
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28) Sam., 20 h 30 : Pyramide (dernière).
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) Sam., 22 h : Bess ; II, 22 h 30 : Agbavia (dernière) ; dim. : les Diplomates.
CHEVALIERS DU TEMPLE (277-40-21) Sam., 22 h et 24 h : les Etoiles ; sam., dim., 23 h : Salsa.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09) Sam.-dim., 23 h : Los Salseros.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30, sam. : Ch. Genard.
DUNOIS (584-72-00), sam., 20 h 30 : Skeleton Crew, V. Effect.
GIBUS (700-78-88), 22 h : les Désaxés ; sam. : Sty Gian Eels.
NEW MORNING (523-51-41) Sam., 21 h 30 : A. Blythe.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) Sam., 20 h 30 : J. Hallyday.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, sam. : New Farming.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J.-L. Longnon, D. Huck, G. Arvanitas, M. Michel, M. Sabini (dernières sam.-dim.).
SLOW CLUB (233-84-30) Sam., 21 h 30 : J. Caroff.
TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), sam., 21 h : J. Norman, R. Wilson.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Maison de la Culture de Bobigny (831-11-45) Sam., 20 h 30 ; dim., 16 h 30 : Specimen Days.
Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (243-00-59) Sam., 20 h 30 ; dim., 17 h : Intrigue et amour.
Théâtre de Gennevilliers (793-26-30) Sam.-Dim., 20 h 45 : Faust/Foreman. Chapiteau, Sam.-Dim., 20 h 30 : Leonce et Lena.

XXe FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE DE PARIS (723-47-77)

Palais des Congrès (758-27-78) Sam., 20 h 30 ; sam. et dim., 15 h : la Route de la soie.
Théâtre Musical de Paris (261-19-83) Sam., 20 h 30 ; dim., 14 h 30 et 20 h 30 : Tokyo Ballet.
Centre Georges-Pompidou (277-12-33) Sam., à partir de 18 h 30, D. à partir de 15 h : Forum de la danse (dern. sam.).

III. FESTIVAL DE JAZZ DE PARIS

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris (723-61-27) Dim., 14 h : Bakea sextette, à 15 h : F. de Larard, à 16 h : Mais où est donc Ornicar, à 19 h : Jazz Unit Tonton quartette, à 20 h : A. Brunet, à 21 h : Quartette Medusa.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Paris, Petit Palais, dim., 16 h : Solistes de la Chapelle royale (Haydn).
Melun, Eglise Saint-Aspais, sam., 20 h 45 : Ensemble vocal M. Piquemal (Schubert).

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (633-16-16) à 20 h 30, Sam., Dim., 17 h : Purgatoire à Ingolstadt.
BAGNEUX, Th. Victor-Hugo (663-10-54), Sam., 21 h : Cie M.-Ch. Gheorgiu.
BRETEUIL, Château (052-05-11), Dim., 17 h : S. Vigerie (Bach, Chopin, Debussy, Ravel).
CLICHY, Th. Rutebeuf (731-11-53), Dim., 20 h 30 : Lili Drop.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), Dim., 20 h 30 : Ballet-Théâtre J. Russillo. THÉÂTRE (782-42-70), Deuxième rencontre de danse : Dim., 20 h 30 : Faust (création ballet, Th. J. Russillo).
COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52), Sam., 21 h : A. Markusfeld.
LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont (836-11-44), Sam., 20 h 30, Dim., 16 h 30 : Célimare le bien-aimé.
CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50) Sam., 20 h 30, Dim. 15 h 30 : Mère Courage et ses enfants.
ENGHIEN, Théâtre du Casino (412-90-00), Sam., 20 h 30 : Ensemble orchestral du Val d'Oise, dir : P. Ferrarris (Mozart, Blavet, Haendel, Telemann).
GENNEVILLIERS : Galerie E. Manet 20 h 30, Dim. 15 h : la Croisade des enfants.
IVRY, Studio (672-37-43) Sam., 20 h 30 : le Voyage immobile.
MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), Sam., 21 h : S. Kerval.
MELUN, Eglise Saint-Aspais, Sam., 20 h 45 : Ensemble vocal M. Piquemal (Schubert).
NANTERRE, Centre G. Brassens (725-36-32), Sam., 20 h 30, Dim., 15 h : Que diable nous chantez-vous là ?
RIS-ORANGIS, Centre culturel R.-Desnos (906-76-90), Sam., 20 h 45 : E. Louiss Quintet.
SENLIS, Auditorium F.-Liszt ((4) 453-39-99), Sam., 16 h : C. Joly (Brahms, Debussy, Prokofiev) ; Dim., 16 h : J. Berger (Bach).
SURESNES, Théâtre J. Vilar (772-38-80), Sam., 21 h : la Cagnotte.
TAVERNY, Gymnase J. Bouin (960-53-33), Sam., 21 h : Cl. Nougaro.
VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), Sam., 21 h : Grand Ballet du Venezuela.
VITRY, Théâtre J. Vilar (680-85-20) Sam., 21 h ; Dim., 17 h : Bettine.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI

15 h : Hommage à Miklos Rozsa : la Maison du Dr Edwards, de A. Hitchcock ; 17 h : les Démons de la liberté, de J. Dassin ; 19 h : Jesse Lasky Jr, scénariste : Agent secret ou quatre de l'espionnage, d'A. Hitchcock ; 21 h : Pacific express, de C. B. de Mille.

DIMANCHE

15 h : Hommage à Miklos Rozsa : le Secret derrière la porte, de F. Lang ; 17 h : la Cité sans voiles, de J. Dassin ; 19 h : Pearl of the South Pacific, d'A. Dwan ; 21 h : l'Ardente Gitane, de N. Ray.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI

15 h : Jerry Schatzberg : Show bus ; 17 h : Trente ans de cinéma expérimental en France (1950-1980) : Chromaticité I (P. Kirchhofer) ; la Petite Fille (P. Auger, 78) ; Droids (J.-P. Auberge, 78) ; 19 h : Hommage à L. Torre-Nilsson : Boquitas Pintadas ; 21 h : Piedra Libre.

DIMANCHE

15 h : Nouvelle-Orléans, d'A. Lubin ; 17 h : Trente ans de cinéma expérimental en France (1950-1980) : l'Idole des jeunes, d'Y. Lagrange. – 1re partie : Kili Watch ; 20 h : 2e partie : Surprise-partie.

LES FILMS NOUVEAUX

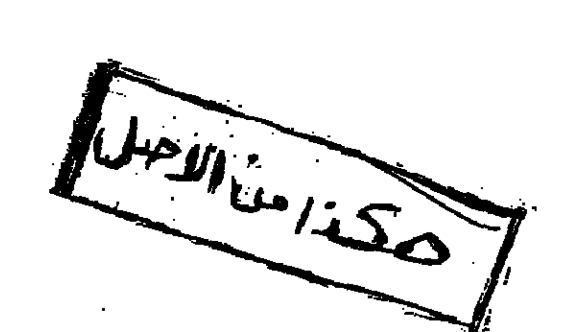
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR, film américain d'Arthur Hiller. V.o. : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (559-12-15) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-10-41) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA COTE D'AMOUR, film français de Charlotte Dubreuil. Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE DRAGON DU LAC DE FEU, film américain de Mattew Robbins. V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage (en mat.), 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 18e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ÉTAT DES CHOSES, film allemand de Wim Wenders. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LETTRE A FREDY BUACHE, Court métrage suisse de Jean-Luc Godard. Studio 43, 9e (770-63-40).
MAYA L'ABEILLE, film autrichien de Marty Murphy. V.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
LES MISÉRABLES, film français de Robert Hossein. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-51-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 8e (636-10-96).
LA NUIT DE SAN LORENZO, film italien de Paolo et Vittorio Taviani. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Parnasse, 8e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
POLTERGEIST (**), film américain de Tobe Hopper. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
STAR TREK II : LA COLÈRE DE KHAN, film américain de Nicolas Meyer. – V.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e, (359-92-82) ; – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f. ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
DE LA VIE DES ESTIVANTS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; – V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
LA FEMME TATOUÉE (Jap., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FIÈVRE DE L'OR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10).
LES GAMINS D'ISTANBUL (Turc, v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94). Secrétan, 19e (241-77-99).
LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Richelieu 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Para-

(V.O.) ÉLYSÉES LINCOLN
7 PARNASSIENS
QUINTETTE PATHÉ





SPECTACLES

mount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

MAD MAX II (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MAMAN IXE (Fr.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MAMAN (QUE MAN) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE MARQUIS S'AMUSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82)

MEURTRES A DOMICILE (Fr.-Bel.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PASSION (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Convention (828-42-27).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

POLENTA (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).

PORKY'S (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA TRUITE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 6e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les festivals

SEMAINE DU CINÉMA PUBLICITAIRE Forum, 1er (297-53-74) : sam. dim.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : sam., le Dernier Round ; dim., la Croisière du « Navigator ».

LA COMÉDIE MUSICALE : Du merveilleux au drame (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), en alternance : Chantons sous la pluie, Movie Movie, Que le spectacle commence.

ROBERT MITCHUM (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), sam., Eldorado ; dim., le Dernier Nabab.

FESTIVAL BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Passagers de la nuit ; dim., la Femme à abattre.

LA CINEMATHEQUE IDEALE Studio 43, 9e (770-63-40), sam., Vampyr ; dim., le Lys brisé.

ICI ET AILLEURS : Lettres à Freddy Buache, Inventaire lausannois, Studio 43, 9e (770-63-40), sam. dim. 14 h., 16 h., 18 h., 20 h.

TEX AVERY (v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., dim., 17 h 30.

LUIS BUNUEL/ROBBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01), Tristina : dim. 20 h ; le Charme discret de la bourgeoisie : sam. 22 h ; la Voie lactée : dim., 17 h ; Cet obscur objet du désir : sam. 20 h, le Journal d'une femme de chambre (+ C. M. les Ministères de la nuit) : sam., dim., 14 h 30 ; l'Age d'or : dim., 22 h, sam., 17 h.

FESTIVAL JACQUES TOURNEUR (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94), 14 h., la Féline ; 16 h., les Hommes-léopards ; 18 h., Vaudou ; 20 h., Berlin-Express ; 22 h., Pendez-moi haut et court.

PORTRAITS D'ACTEURS EN SEPT FILMS (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), sam., le Clan des irréductibles ; dim., l'Arnaqueur.

TOUTE L'ŒUVRE DE FRANÇOIS TRUFFAUT (v.o.) : Olympic (14e) (542-67-42), sam., les Quatre Cents Coups, les Mistons ; dim., la Peau douce.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des Arts, 16e (527-77-55), t.l.s., 20 h 30 et 22 h.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), sam., Cabaret ; dim., le Père Noël est une ordure.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Retour à Tlemcen

C'est un film classique et assez didactique que nous ont proposé Mohamed Alkama et Patrick Gandrey-Rety, avec Al Djazaïr 1982, vendredi soir sur FR 3. De sorte qu'il a l'avantage de la clarté. Les auteurs lui ont mis une touche d'émotion : celle qu'éprouve — comme tous les « pieds-noirs » qui retournent pour la première fois au pays natal — Odile Debon, qui, vingt ans plus tôt, était encore institutrice à Tlemcen. Elle reconnaît ses anciens élèves bien qu'ils aient grandi, mais elle ne reconnaît plus « son » Algérie...

A partir de cette trame, réelle, nous voyons pourquoi et comment s'est transformée l'Algérie algérienne, pourquoi et comment Boumediène et Belaïd Abdesselam, son ministre de l'industrie et de l'énergie, aujourd'hui tenu à l'écart, ont fait le pari de l'industrialisation intensive et du développement à marche forcée. De fait, ils ont transformé le paysage et les mentalités. Les images en noir et blanc de l'Algérie de 1962, contrastant avec celles en couleur d'Al Djazaïr — nouvelle appellation officielle — de 1982, le font toucher du doigt.

Mais la médaille a son revers et on nous le montre aussi. Comme ces riches terres agricoles sur lesquelles on a construit de grands complexes mécaniques et informatisés qui ne créent pas assez d'emplois dans un pays où, pour 60 %, la population a moins de vingt ans. Les problèmes qui se posent ne sont pas éludés : ceux du logement, ceux de la démographie, ceux de la femme, qui refuse de se laisser cantonner dans un rôle mineur.

Le président Chadli est un pragmatique, et l'Algérie d'aujourd'hui se veut réaliste et efficace. Une plus grande place est réservée au secteur privé. Mais les bourgeois qui s'enrichissent se contenteront-ils de gagner de l'argent et ne vont-ils pas réclamer leur part du pouvoir politique ? Où va l'Algérie ? Que sera-t-elle demain ? Les questions restent posées.

A ceux qui connaissent bien le pays — mais combien sont-ils en France ? — le film n'aura sans doute rien appris, mais les autres auront vu une fresque honnête de l'Algérie telle qu'elle est vingt ans après.

PAUL BALTA.

PRESSE

B.D.

« L'Écho » de Wolinski

Lorsqu'on ouvre un journal dirigé par Georges Wolinski — l'homme qui dessine à la fois dans *l'Humanité* et dans *Hara-Kiri*, — il ne faut pas s'attendre à feuilleter un guide du savoir-vivre et des usages mondains. Avec *l'Echo des savanes* nouvelle série, dont le premier numéro vient de sortir, on s'en convaincra aisément.

Les *éditions Albin Michel* ont racheté ce qui restait de l'ancien *Écho*, magazine de bandes dessinées, et Wolinski, l'ancien rédacteur en chef de *Charlie mensuel*, en a pris la direction. « *J'ai voulu*, explique-t-il, *me démarquer des journaux de B.D.* » *Ne ressembler* à aucun de ces journaux aux titres éclatants que les « fans » empilent, mois après mois, dans leurs bibliothèques débordantes, ne ressembler ni à *A suivre*, ni à *Métal hurlant*, ni à *Fluide glacial*, ni à *Charlie* (repris par Dargaud), ni à *Circus*.

Le résultat est là, un peu hybride pour l'instant. Un mélange d'*Actuel* (beaucoup de textes), de *Hara-Kiri* (photos salaces) et, quand même, de bandes dessinées. Crumb, Liberatore (« Ranxeros »), Reiser, Dimitri, Cabu, Rochette : ils sont là,

quelques-uns des piliers du temple de la B.D. *non conformiste*, aussi éloignés de l'école belge proprette que peut l'être une équipe de fêtards d'un défilé de communiantes.

Mais il y a pire, ou mieux. Wolinski se *risque*, dès le premier numéro, à *publier vingt-deux pages de ce qu'il* appelle une « *B.D. populaire, honteuse, à jeter* ». Il s'agit de ces bandes cochonnes qu'on achète dans les gares et qu'on oublie dans les wagons pour ne pas les rapporter à la maison. Des œuvres souvent bâclées, *toujours pornographiques* : « *Dessinées au premier degré, publiées au second degré* », explique Wolinski. L'*Echo des savanes* publie donc, pour son premier numéro, une B.D. intitulée *le Connard déchaîné*, dessinée par l'Italien Raoul Buzzelli — le frère de l'autre. Dessinée *mais non* signée.

Raoul Buzzelli s'est donné la mort, un jour, en sautant d'un pont, dans la banlieue de Rome. Allez savoir pourquoi... — Br. F.

★ *L'Echo des savanes*, nouvelle série, n° 1, mensuel, 15 F. 22, rue Huyghens, 75014 Paris.

● *Cactus, nouveau mensuel d'humeur et d'opinion* dont M. Bernard Gautier est le directeur, met en vente son premier numéro le mardi 19 octobre (prix : 5 francs). Conçu et réalisé par des étudiants, *Cactus* se veut « le déclic qui pique le lecteur, le réveille et l'oblige à réagir ».

★ *Cactus*, 11, rue Léon Cogniet, 75017 Paris, tél. 766-21-11.

Samedi 23 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Droit de réponse.
Émission de Michel Polac.
Les routiers.
Après l'accident arrivé cet été près de Beaune et qui a coûté la vie à cinquante-trois personnes dont quarante-quatre enfants, l'image du « routier sympa » en a pris un sérieux coup. Fous irresponsables ou héros ? Les routiers qui gagnent un salaire qui peut aller de 5 000 F à 8 000 F par mois (sans compter les pourboires), qui travaillent quarante-huit heures par semaine (souvent beaucoup plus), qui peuvent être poussés par leur employeur à dépasser la limite de vitesse, s'expliquent aujourd'hui.

21 h 50 Série : Dallas.
Le goût du succès.

22 h 45 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
Au sommaire : Un nouveau statut pour l'Irlande du Nord ; Le conflit Iran-Irak ; Le grand témoin : Jean-François Revel, écrivain, journaliste ; la télévision des autres : l'Algérie.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Avec Georges Moustaki, Sylvie Vartan, Chantal Goya, Richard Anthony, Reiser, etc.

21 h 50 Série : Deuil en 24 heures.
D'après le roman de V. Pozner, réal. F. Casenti. Avec A. Cuny, R. Bohringer, P. Clementi, L. Szabo...
Trois tankistes sauvent leur char sur la Meuse. Paris s'évacue. C'est le grand exode de juin 40. Une fresque de la débâcle, correctement mise en images, bien jouée mais un peu lente.

22 h 50 Jazz : La grande parade.
De J.-C. Averty.
Avec Lionel Hampton.



23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 On sort ce soir : Musiques d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique
Avec R. Shankhar et A. Rakha, S. Grappelli et ses musiciens, O. Assard, duo de guitare brésilien, A. Kouyate et P. Diabate, cora du Mali et chants mandingues.
Concert de gala sous les auspices de l'UNESCO à l'occasion de la journée des Nations unies.

22 h 35 Journal.

23 h 5 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Radio-Canada présente : La poésie néo-africaine des Amériques (les Antilles françaises).
20 h, La double mort de Frédéric Belot (première partie), de C. Aveline et M. Manoll. Avec J. Rochefort, J.-N. Sissia, D. Ivernel, J.-F. Rémi... ; et entretien avec M. B. Endrebu.
22 h 5, *La fugue du samedi.*

FRANCE-MUSIQUE

19 h 15, Jeunes interprètes : œuvres de Debussy (R.F.) ; œuvres de Carulli, Villa-Lobos, J.-S. Bach (B.R.T.) ; œuvres de Saint-Saëns (R.T.B.F.).
20 h 30, Concert (en direct du Palais des sports, à Lille) : « Hamlet », de Lekeu ; « Symphonie espagnole », de Lalo ; « l'Oiseau de feu », de Stravinsky, par l'Orchestre national de Lille et les chœurs de la région Nord-Pas-de-Calais ; Chef des chœurs : J. Bacquet ; O. Kagan, violon. Dir. J.-C. Casadesus.
22 h 30, *Les festivals.*
23 h, *Jazz-Club.*

Dimanche 24 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
14 h 15 Jeu : Dira, dira pas.
15 h Sports dimanche.
17 h Pour vous.
18 h Série : Arnold et Willy.
18 h 30 Jeu : Qui êtes-vous ?
18 h 55 Les animaux du monde.
19 h 25 Jeu : J'ai un secret.
20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Mozart.
Scénario et adaptation B. Rubinstein et M. Bluwal. Réal. : M. Bluwal, avec K. Zuber, F. Dichamp, M. Bouquet.
La vie de Mozart, en six épisodes. Vingt-cinq mille figurants, une coproduction à laquelle ont participé quatorze pays différents : un « événement »...

22 h 5 Documentaire : Good Morning World.
A l'occasion de la journée des Nations unies pour le désarmement et la paix dans le monde, différents pays participent à cette émission de la télévision suédoise. La Suède avec L. Ullman, la Yougoslavie avec des champions des Jeux olympiques, l'Italie avec la chorale d'Assise, la Norvège et ses vieilles traditions, la France avec J.-C. Brialy, la Suisse et une intervention de M. Keller, la Grèce avec I. Papas, l'Irlande et l'Espagne.

23 h 5 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur et C. Carbinu.
Extraits de la Vie est un songe, *de Calderon, mise en scène de Jorge Lavelli ; interview de Ludmila Mikael, Jacques Toja, Jean-Pierre Vincent et Jorge Lavelli.*

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 40 Cours d'anglais.
10 h Gym tonic.
(Et à 10 h 45).
10 h 30 Magazine du cheval.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : L'homme qui tombe à pic ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 35, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Série : Les fils de la liberté.
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Bourvil, un éclat de rire.
Réal. Roger Pradines.
Avec Annie Cordy, Georges Guétary, Pierrette Bruno, Gérard Oury, etc.

21 h 35 Document : Loin de Séoul.
Réal. : J. Antoine.
Un peintre chamaniste ; un « kout » au cours d'une séance de sorcellerie ; le monastère de Tougdo-sa haut lieu du bouddhisme ; le village de Tchoug-Hak Dong et ses habitants qui vivent selon les préceptes de Confucius.

22 h 35 Musique : Petrouchka, de Stravinski.
par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel. (en liaison avec France-Musique).

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Images de...
10 h 30 Mosaïque.
Portrait de la communauté africaine.

12 h Le choix.
Emission proposée par l'association Contre-Chant et le ministère des droits de la femme.

12 h 15 D'un soleil à l'autre.
13 h Les jeux du dimanche.
14 h Feuilleton : Rocambole.
15 h Ouvert le dimanche.
Voix publique, avec Giorgio Strehler, metteur en scène ; 16 h, Musique : le patrimoine instrumental français ; 17 h, Littérature : petits éditeurs, grands auteurs ?

18 h Magazine de la photo : Flash 3.
De Jean Bardin, Pierre Dhostel et Jérôme Equer.
Revue de presse ; les cinquante ans de Vogue ; *Portrait : Michel Folloroce ; Flash pratique : Les zooms version 1983.*

18 h 45 L'Echo des bananes.
Emission de V. Lamy.
Avec les groupes The Cure, les Tueurs de la lune de miel, Orages et Toure Kounda, un groupe africain du Sénégal.

19 h 40 Spécial DOM-TOM.

20 h Série : Bizarre, bizarre.
De Roald Dahl.
De la musique pour chats.

20 h 35 A la recherche du temps présent : Nous sommes tous fils des étoiles.
Émission de P. Sabbagh et R. Clarke, réal. M. Gincsy, avec H. Reeves, astrophysicien.
L'histoire de la création du monde du végétal, du minéral, de l'inerte comme du vivant par l'astrophysicien Hubert Reeves, directeur de recherches au C.N.R.S. Une merveilleuse manière de raconter l'univers.

21 h 25 A l'occasion de la présence de John Huston à l'institut Louis-Lumière de Lyon : Hollywood U.S.A.
Emission de C. Laporte-Coolen, réal. M. Minaud.
Une interview d'une demi-heure du cinéaste américain à Porto-Vallarta sur la côte mexicaine. Des extraits d'« African Queen », d'« Annie », de « la Bible ».

21 h 50 Aspects du court métrage français.
Métroparoles, écrit et réalisé par Elisabeth Huppert.

22 h Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : Liliom.
Film français de F. Lang (1934), avec C. Boyer, M. Ozeray, Florelle, Alcover, R. Arnoux, R. Toutain, A. Rignault (N.).
Un bonimenteur de foire devient l'amant d'une petite bonne. Lorsqu'elle est enceinte, il participe à un mauvais coup pour avoir de l'argent. Mais il est tué et se retrouve au « commissariat » du ciel où il va être jugé.
Mélange de populisme à la française et de féerie poétique empruntée à une pièce hongroise de Ferenc Molnar. Fritz Lang, déraciné par le nazisme, tourna ce film — très à part dans sa carrière — dans les studios parisiens avant de partir pour les États-Unis.

0 h 25 Prélude à la nuit.
Concert : Jacques Offenbach, *la Fille du tambour-major* (ouverture), par l'orchestre Bordeaux-Aquitaine, sous la direction de R. Benzi.

FRANCE-CULTURE

14 h 5, Théâtre ouvert : « Écritures de femmes », enregistré au Jardin d'hiver ; « Au bord » et « Quand Speedoux s'endort », de L. Doutreligne.
16 h 5, Heures musicales du Périgord : cabaret périgourdin.
17 h 30, Rencontre avec... Jean Mons.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h 30, Albatros : Nani Balestrini.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : « Traudeutung - Trois faces », d'Edoardo Sanguinetti.
23 h, Bandes passantes.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 4, D'une oreille l'autre : œuvres de Zelenka, Haydn, J. Brahms, Bartok, Liszt, Beethoven, Mahler.
17 h, Comment l'entendez-vous ? par Q. Lutoslawski : œuvres de Chopin, Szymanowski.
19 h, Jazz vivant.
20 h, Les chants de la terre : Magazine des musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert : (donné le 21 février 1978 au Royal Festival Hall de Londres) : « La procession des nobles », extrait de « Mlada », de Rimski-Korsakov ; « Concerto n° 5 pour piano et orchestre » de Beethoven ; « Shéhérazade », de Rimski-Korsakov, par l'Orchestre symphonique de Londres ; dir. Y. Svetlanov ; sol. J. Lill, piano.
22 h 35, La nuit sur France-Musique : en simultané avec Antenne 2 ; « Petrouchka », de Stravinski (extrait d'un concert donné au Théâtre des Champs-Élysées, le 23 janvier 1982), par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel ; 23 h 15, Entre guillemets ; 0 h 5, Round about Midnight.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 24 OCTOBRE

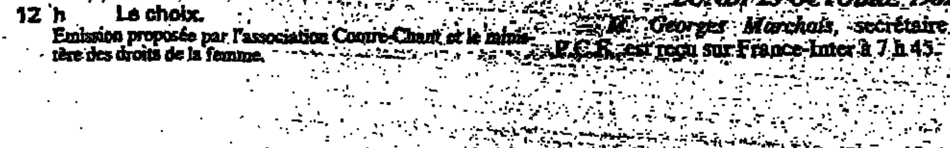
— *M. Gaston Defferre*, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, est reçu au journal de R.M.C., à 12 h 45.

— *M. Jacques Delors*, ministre de l'économie et des finances, participe à l'émission « le Grand jury R.T.L.-*le Monde* », sur R.T.L., à 18 h 15.

— *M. Joseph Franceschi*, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 25 OCTOBRE 1982

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C.F., est reçu sur France-Inter à 7 h 45.



CARNET

Naissances

— M. et Mme Maurice Bourjol,
Jean-Jack et Fabienne BRIGANT,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Marie,
leur petite-fille et fille.
Tours, le 11 octobre 1982.

— M. Jean DEBENEST et Mme, née Geneviève Thomas, laissent à Pauline et à Timothée la joie d'annoncer la naissance de
Samuel,
le 24 septembre 1982.
66, rue Rabelais, 49000 Angers.

— Danielle BOISSIÈRE, Philippe DELVAUX sont heureux de faire part de la naissance de
Alexis,
le 19 octobre 1982 à Bourg-la-Reine.

Fiançailles

— Jean-Eric LANFRANCHI
et
Catherine MONTEIL
sont heureux de faire part de leurs fiançailles.

Décès

— M. et Mme Serge Gorodetzky, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Bugnon, leurs enfants et petit-enfant,
Parents et alliés,
ont le profond regret d'annoncer le décès de

l'ingénieur général militaire
André ANGOT,

officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
ancien président
de la Société des électroniciens
et radioélectriciens,
ancien président
du Comité français
de radioélectricité scientifique,
ancien vice-président
de l'Institut of Radio Engineers,
Fellow member
of the Institute of Electrical
and Electronics Engineers,

leur beau-frère, oncle et grand-oncle, survenu à Vaucresson le dimanche 17 octobre 1982, dans sa soixante-dix-huitième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 20 octobre 1982, dans le caveau familial à Thiers.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue Barbet-de-Jouy,
75007 Paris.

— Mme Horace Billet, son épouse,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Blotière et Valérie,
M. Jean-Pierre Billet,
Le comte et la comtesse Michel de Saint-Seine, Eric et Gaëlle,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du
docteur Horace BILLET,
chirurgien des hôpitaux de Paris,
membre de l'Académie de chirurgie,
professeur au Collège de médecine,
chevalier de le Légion d'honneur,
survenu le 19 octobre 1982.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 22 octobre 1982.

Cet avis tient lieu de faire-part.
115, rue de Courcelles,
75017 Paris.

— Monique Gunnella a la douleur de faire part du décès de son frère,
Bertrand GUNNELLA,
survenu à Bruxelles, le 17 octobre.

M. Gunnella,
22, square A.-Steurs,
1030 Bruxelles.

— Mme Noël Le Maresquier, son épouse,

Mme Jean-Pierre Durand-Gasselin,
Mme Isabelle Le Maresquier,
M. et Mme Nicolas Le Maresquier,
ses enfants,

M. et Mme René Galy-Dejean,
Carl-Erik, Marie-Isabelle, Marie-Caroline et Marie-Victoire Henin,
Eléonore Le Maresquier,
ses petits-enfants,

Cyril, Adrien et Jérôme Galy-Dejean,
ses arrière-petits-enfants,

M. et Mme Pierre Le Maresquier,
M. et Mme Michel Debré et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Noël LE MARESQUIER,
membre de l'Institut,
architecte en chef
des bâtiments civils
et palais nationaux,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 20 octobre 1982 dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Un service solennel sera célébré ultérieurement en l'église Saint-Honoré d'Eylau.

22, boulevard Flandrin,
75016 Paris.
Château de Chantilly,
60500 Chantilly.

(Le Monde du 22 octobre.)

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Marie Caroline Meilichzon, son épouse,
Alexandre et Clémence, ses enfants,
M. et Mme Paul Meilichzon, ses parents,
M. et Mme Robert Meilichzon et leurs enfants,
Et toute la famille française et australienne,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de
Laurent MEILICHZON,
à l'âge de trente-trois ans.

La cérémonie religieuse aura lieu au temple de Luneray, Seine-Maritime, le 25 octobre, à 14 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Quiberville-sur-Mer.

Cet avis tient lieu de faire-part.
76, rue Lauriston, Paris-16e.
14, rue Tahère,
92210 Saint-Cloud.
72, avenue Mozart, Paris-16e.

— Mme Robert Offrey,
M. et Mme Jean-Jacques Legrand,
M. et Mme Yves Monestier,
Christophe, Rodolphe, Alexandra Legrand,
Aurélie, Céline, Jacques Monestier,
Mme Lucien Offrey,
son épouse, ses enfants, ses petits-enfants et sa mère,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert OFFREY,
docteur en droit,
diplômé
de l'Ecole des sciences politiques,
commissaire aux comptes,
survenu subitement à son domicile, le 19 octobre 1982, dans sa soixante-neuvième année.

Selon la volonté du défunt, ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 21 octobre, à Bourg-la-Reine.
137, rue Pelleport, 75020 Paris.

— Paris — Saint-Malo.
On nous prie d'annoncer le décès de
M. Félix VÉRON,
chevalier du Mérite commercial,
et industriel.

De la part du docteur et Mme J.-P. Véron et leurs enfants.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Sa famille et ses amis ont la tristesse d'annoncer le décès de
Marc VINOKUR,
survenu le 18 octobre 1982, dans sa quarante-huitième année.

L'incinération aura lieu le mercredi 27 octobre, à 13 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

— Les conseils de l'Observatoire de Paris,
L'administrateur de l'Observatoire de Paris,
Ses collègues des observatoires de Paris, Nançay, Bordeaux, de l'université de Grenoble, de l'Ecole normale supérieure, de l'Institut de radio-astronomie millimétrique,
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,
Marc VINOKUR,
ancien élève de Sup Elec,
docteur-ingénieur
en traitement du signal,
ingénieur de recherche au C.N.R.S.

Remerciements

— La famille Tabet-Nebot, très touchée par les messages de sympathie reçus à l'occasion du décès de
Mme veuve Maurice TABET,
née Marthe Athias,
vous remercie sincèrement.

Anniversaires

— La famille rappelle avec beaucoup de douleur et tristesse la perte de leur très chère
Béatrice DUMAITRE,
décoratrice,
décédée le 22 octobre 1981.

— Il y a un an, le 24 octobre 1981,
Catherine MARMOZ,
nous quittait.
Ses parents,
Ses amis n'oublient pas.

Commémoration

— Afin de rendre hommage à la participation des juifs à la Résistance en France, l'Amicale des juifs anciens résistants (AJAR) et l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide (UJRE) organisent le dimanche 24 octobre, à 15 heures, une cérémonie commémorative, devant la plaque placée sur l'immeuble du 1, rue des Immeubles-Industriels, Paris-11e (Mo Nation), en l'honneur de Marcel RAYMAN.

En effet, Marcel Rayman se trouvait parmi les premiers membres du 2e détachement F.T.P.F.-MOI (détachement juif), fusillé après le procès des « 23 » dit groupe Manouchian, en février 1944, décoré, à titre posthume, en 1945, de la médaille de la Résistance et de la croix de guerre avec palmes.

INFORMATIONS « SERVICES »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 octobre 1982 :

UN DÉCRET

● Portant transformation en université du centre universitaire de la Réunion.

DES ARRÊTÉS

● Relatif à la communication à la Banque de France des créances de cotisation de sécurité sociale.

● Fixant la dotation de gestion administrative des unions régionales de sociétés de secours minières pour 1982

UNE LISTE

● Des candidats déclarés titulaires du brevet de préparation militaire supérieure de l'armée de l'air (année 1982).

PARIS EN VISITES

LUNDI 25 OCTOBRE

« Crypte de Notre-Dame », 14 h 30, métro Cité (Mme Allaz).

« Basilique de Saint-Denis racontée aux jeunes », 14 h 30, (Mme Hullot).

« Hôtel de Soubise », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Duhesme).

« La Salpêtrière », 15 h, entrée boulevard de l'Hôpital (Mlle Garnier-(Caisse nationale des monuments historiques).

« Crypte de Notre-Dame », 15 h, entrée (Approche de l'art).

« Crypte de Notre-Dame », 15 h, parvis (Arcus).

« Mystérieuse Egypte », 15 h, métro Louvre (Mme Hauller).

« Hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Histoire et archéologie).

« La Bourse », 11 h 15, métro Bourse (P.-Y. Jaslet).

« Maisons souterraines des messes noires », 16 h, 13, rue François-Miron (M. de La Roche).

« Ile de la Cité », 14 h 30, angle place Saint-Michel, quai des Grands-Augustins (Paris autrefois).

« Jean-Baptiste Oudry », 15 h, Grand Palais (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Crypte de Notre-Dame », 15 h 30, entrée (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 30, 2, rue Sévigné (Le Vieux Paris).

MARDI 26 OCTOBRE

« Giverny, Monet retrouvé », 13 h, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mlle Garnier-Ahlberg.

« La mosquée présentée aux jeunes », 14 h 30, place du Puits-de-l'Hermite, Mme Hulot.

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou, Mlle Leclercq.

« Musée Carnavalet », 15 h, 23, rue de Sévigné (Caisse nationale des monuments historiques).

« Peintres témoins de leur temps », 15 h, 19, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

« La mosquée et l'Islam », 15 h, place du Puits-de-l'Ermite (Arcus).

« Crypte de Notre-Dame », 15 h, métro Cité (P.-Y. Jaslet).

« Saint-Thomas d'Aquin », 15 h, place Saint-Thomas-d'Aquin (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

LUNDI 25 OCTOBRE

14 h 45 : Académie des sciences morales et politiques, 23, quai Conti, M.-J. Laloy : « La politique extérieure à Moscou en 1944 ».

18 h 30 : Hôtel de Coulanges, 35-37, rue des Francs-Bourgeois, Mme J. Nonon : « La Femme et l'Europe ».

20 h 30 : 26, rue Bergère, Mme D. Dezard : « Le passage de l'avoir à l'être, à travers les tarots » (L'Homme et la connaissance).

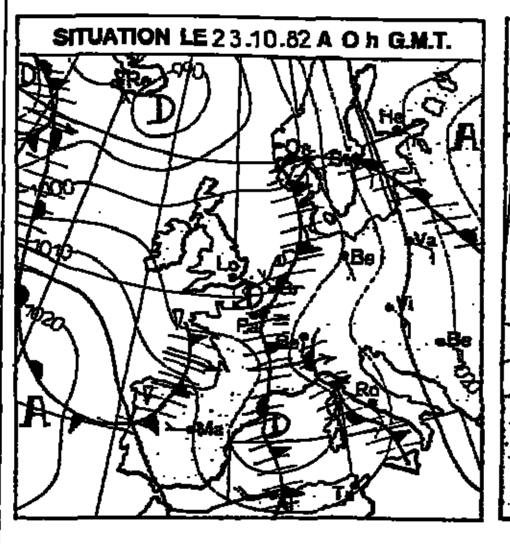
MARDI 26 OCTOBRE

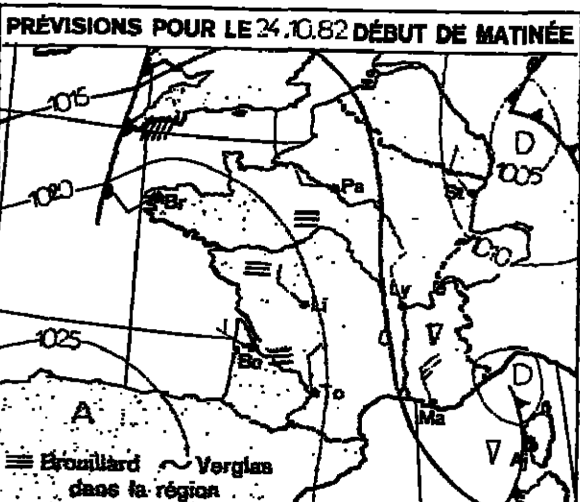
14 h 30, 109, rue de Rivoli, Mme O. Boucher : « Tyrinthe Pylos et la fin d'un monde.

20 h 30, 26, rue Bergère, M. N. Chatillon : « L'enjeu social de la psychanalyse » (L'Homme et la Connaissance).

EXPOSITION D'AFFICHES. — Une exposition internationale d'affiches contre l'apartheid en Afrique du Sud, organisée par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, le mardi 26 octobre, à 18 heures, au Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis, 75010 Paris (métro Château-d'Eau).

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 24 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le samedi 23 octobre à 0 heure et le dimanche 24 octobre à minuit :

Le thalweg d'altitude qui commandait la circulation perturbée sur le pays ces derniers jours va le traverser, entraînant ainsi plus à l'est les pluies associées. Une dorsale mobile le suivra, avant l'arrivée d'une nouvelle perturbation.

Dimanche, du nord-est aux régions situées à l'est du Rhône et à la Corse, les nuages seront encore abondants et donneront lieu à des averses de pluie et, sur les Alpes, de neige au-dessus de 1 500 mètres. Le Mistral soufflera. Les minimales seront de 7° à 9°, du Nord-Est aux Alpes, 10° à 11° en Méditerranée, les maximales de 13° à 16° du nord au sud de ces régions.

Ailleurs, la journée commencera avec des brumes et des nuages bas, et même des brouillards de l'Aquitaine aux pays de Loire, et des températures minimales de 3° à 5° dans l'intérieur, 10° à 12° près de côtes de la Manche, 5° à 7° près de l'Atlantique. Ces températures évolueront peu en Bretagne, où les nuages deviendront plus nombreux et gagneront la Normandie et la Picardie, donnant des bruines côtières en fin de journée. Sur les autres régions, les brouillards et nuages bas se dissiperont lentement. Les éclaircies deviendront belles l'après-midi, de la Loire aux Pyrénées. Les maximales seront de 10° à 15° du nord au sud de ces régions, mais seront très dépendantes de l'heure de dissipation des brouillards et nuages bas.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 23 octobre, à 7 heures, de 1 004,5 millibars, soit 753,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23 octobre) : Ajaccio, 22 et 13 degrés ; Biarritz, 16 et 11 ; Bordeaux, 15 et 8 ; Bourges, 15 et 9 ; Brest, 13 et 6 ; Caen, 12 et 8 ; Cherbourg, 11 et 6 ; Clermont-Ferrand, 17et 5 ; Dijon, 13 et 8 ; Grenoble, 17 et 10 ; Lille, 18 et 10 ; Lyon, 16 et 11 ; Marseille-Marignane, 21 et 13 ; Nancy, 14 et 9 ; Nantes, 14 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 14 ; Paris-Le Bourget, 17 et 9 ; Pau, 15 et 8 ; Perpignan, 22 et 13 ; Rennes, 11 et 6 ; Strasbourg, 12 et 10 ; Tours, 16 et 8 ; Toulouse, 17 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 16 degrés ; Amsterdam, 19 et 11 ; Athènes, 23 et 12 ; Berlin, 17 et 6 ; Bonn, 17 et 9 ; Bruxelles, 19 et 11 ; Le Caire, 27 et 17 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 14 et 10 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 26 et 20 ; Genève, 11 et 6 ; Jérusalem, 20 et 13 ; Lisbonne, 17 et 12 ; Londres, 10 et 6 ; Luxembourg, 13 et 8 ; Madrid, 18 et 7 ; Moscou, − 2 et − 9 ; Nairobi, 25 et 18 ; Palma-de-Majorque, 20 et 15 ; Rome, 22 et 16 ; Stockholm, 12 et 9 ; Tozeur, 22 et 16 ; Tunis, 26 et 16.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 3304

HORIZONTALEMENT

I. Pour lui, résoudre les problèmes du cœur, c'est de plus en plus du billard. Ouvre de larges horizons ou conduit au trou. — II. Telle une fille qui, bien qu'aveugle, voit la vie en rose. Cube de bois. — III. Allie duplicité et subtilité. Telle une position commune aux P.-D. G. et aux ronds-de-cuir. — IV. Evoque le silence ou un coup retentissant. Siège de nombreuses aiguilles au pays de l'horlogerie. Boîte aux lettres. — V. Damasser ou damasquiner. Bouillonne particulièrement aux heures de pointes. Personnel. — VI. Esquisser un timide geste de reconnaissance. Possessif. Duplicateur. — VII. Indicatif témoignant de l'ascendance du poulet sur le faisan. Des gens y voient bien mieux après l'avoir vu. — VIII. Célèbre champ de tir d'un archer victorieux. Sur les bois d'un familier des sous-bois. Allie l'architecture à l'aviculture. — IX. Démonstratif. Comme les livres, ses représentants ne brillent souvent que par leur titre. Soupir poétique. — X. On ne la rencontre plus guère qu'au théâtre. Etat que des frontaliers souhaiteraient provisoire. — XI. Endroit où s'activent les coups de fusil en tous genres. Témoigne, dans certaines lignes, qu'un train de sénateur peut gratter un train à grande vitesse. Personnel. — XII. Agent de service à l'ouverture comme à la fermeture. Desservi. Se prend souvent à l'heure du petit déjeuner. — XIII. Négation. Ses maîtres connaissent moins bien le corbeau et le renard que la cigale et la fourmi. — XIV. Repère géologique. Roman. Sans apprêt. — XV. Air sporadique balayant les Sporades. Arrose des sillons sur un terrain à rides.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■			
II										■					
III								■							■
IV				■						■					
V						■					■			■	
VI		■	■						■	■			■		
VII							■								
VIII		■				■						■			
IX			■									■			
X								■							■
XI					■							■	■		
XII						■				■	■				
XIII			■												■
XIV				■		■					■				
XV	■								■						

VERTICALEMENT

1. Les futures et hypothétiques succès de sa clientèle sont fonction de ses propres réussites. — 2. Affection du cœur se compliquant de trouble grave de la vue. Une moitié qui l'est trop risque de se faire doubler. — 3. Peut évoquer une sainte. Lieu de prolifération des rainettes. Unité de mesure d'accélération. Copulative. — 4. Peut être bonne, mais seulement pour la forme. Sorte de paix que beaucoup ont trouvée au cours des guerres. — 5. Pluie artificielle. Affluent du Danube. — 6. Bien qu'on ne peut plus regardant, il passe pour un symbole de gratuité. Personnel. Objectif d'un personnage de marque. — 7. Languette à proximité de la langue. Deuxième moitié d'un monarque libertin. — 8. Limite de pénétration des hallebardes. Galante pour Campra ; gagnante pour Margaret Thatcher. Poche. — 9. Il serait dangereux autant que malaisé de lui chercher des poux dans la tête. Sa durée est limitée lorsqu'elle est jugée intéressante. — 10. Peut exécuter un boléro ou faire tapisserie. Article. — 11. Crochet réversible. Supprime la crainte des voleurs. — 12. Le chant sympathique du coucou. Telle une personne ayant beaucoup de souvenirs, mais souvent peu de mémoire. — 13. Suc de canne. Soleil pour Héraclès ; ombre pour Déjanire. Sa promenade est nommément réservée aux déambulations de certains insulaires. — 14. Ville étrangère. Infinitif prenant tout son sens quand on vous a piqué la valise. — 15. Article. Armes vengeresses d'une reine détrônée. Bord d'eau. Note.

Solution du problème no 3303

Horizontalement

I. Vincennes. — II. Asialie. — III. Raclée. Il. — IV. Sao. Ongle. — V. Octante. — VI. Ino. Ne. — VII. Ion. Riens. — VIII. Elément. — IX. Or. — X. Père. Note. — XI. Onéreuses.

Verticalement

1. Varsovie. Pô. — 2. Isaac. Olten (carrefour ferroviaire). — 3. Nicotine. Ré. — 4. Cal. An. Muer. — 5. Eléonore. — 6. Nient. Inönü — 7. Ne. Genet (genêt). Os. — 8. Il. En. Ote. — 9. Saler. Sires.

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

SOCIAL

LES PROTESTATIONS CONTRE LA POLITIQUE SALARIALE

• Journée d'action diversement suivie par les fonctionnaires F.O. et C.G.C.

• Appel à la grève à la R.A.T.P., aux Charbonnages et chez les dockers

Diversement suivie selon les secteurs, la grève des *fonctionnaires* F.O. et C.G.C. contre la politique salariale du gouvernement donne lieu à des commentaires opposés : « *le test a réussi* » titre *le Quotidien de Paris*, alors que selon *Libération* il s'agit d'un « *test peu significatif* ».

En fait, les mots d'ordre des deux syndicats ont été bien respectés chez les communaux et beaucoup moins aux P.T.T. Selon F.O., les employés municipaux ont suivi massivement le mot d'ordre (*80 à 100 % selon le* ministère de l'intérieur). La mairie de Marseille a même été fermée malgré un ordre de réquisition (85 à 100 % de grévistes), de même que seize autres mairies des Bouches-du-Rhône. Dans les Vosges et la Gironde, l'arrêt de travail a été suivi à 50 %, tout comme à Amiens et à Nice. Le pourcentage a été plus élevé à Toulouse (95 %), Bordeaux (75 %), Nantes (70 %) mais plus faible en revanche à Lille (30 %), *Tours (10 %) et Paris (5 %)*. Dans les hôpitaux, les consignes ont été diversement suivies, de même que dans les services parisiens et provinciaux des ministères où le taux de participation varie de 4 % à Lille à 90 % à Nantes.

La C.G.T. dans l'action

En revanche, aux P.T.T. où F.O. a obtenu 25,2 % des suffrages lors des dernières élections aux comités paritaires, les responsables ont semblé surpris de la faible participation à la grève : 4 % en moyenne nationale, selon le ministère. Selon F.O., la journée d'action a été suivie par 3 à 60 % des personnels de cette administration : 3 % en Bretagne, mais 60 % à Nantes, Lille (6 %), Paris et région parisienne (10 %), Marseille (5 %), Lyon (12 %).

F.O. estime « *indéniable le succès de cette grève* » et espère que « *ce coup de semonce décidera le gouvernement à modifier ses orientations* ».

Pour les fonctionnaires C.G.C., la grève de vendredi constitue « *un avertissement sans frais au gouvernement* ».

A son tour, la C.G.T. a décidé d'organiser des mouvements de protestation contre la politique des salaires. A la R.A.T.P., où la direction, lors d'*une première réunion*, a proposé une augmentation des salaires de 2 % le 1er novembre, la C.G.T. appelle « *à une journée d'action le 27 octobre sous forme d'arrêts de travail de deux heures minimum pouvant aller jusqu'à vingt-quatre heures* ». Les syndicats F.O., C.F.T.C. et autonomes ont décidé de lancer un ordre de grève de vingt-quatre heures, mais le lendemain 28 octobre. Toujours le 27 octobre, la C.G.T. a lancé un appel à la grève dans les grands magasins et magasins populaires, jugeant « scandaleuses » les propositions du patronat qui, selon les cégétistes, aboutiraient à une majoration des salaires de 6,5 % au maximum en 1982.

Grève de vingt-quatre heures aussi, le 26 octobre, à l'appel des dockers cégétistes, et le 29 octobre dans les Charbonnages sur l'initiative de la C.G.T.

Les mouvements de grève, observés sur le même thème revendicatif, dans les sucreries, ont provoqué une contre-manifestation à Bordeaux, où, selon notre correspondant, une quarantaine de voiture occupées par des ouvriers de la raffinerie Beghin-Say ont défilé vendredi pour protester contre l'occupation de leur usine depuis le 15 octobre par une soixantaine d'ouvriers C.G.T. Deux jours plus tôt, deux cents personnes environ avaient barré une rue pour le même motif. Ces deux manifestations regroupaient des ouvriers non syndiqués mais aussi des membres des syndicats C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O. qui réclamaient l'application d'une ordonnance d'évacuation prononcée par le tribunal des référés de Bordeaux.

D'autres conflits portent sur l'emploi. Les travailleurs de la mine de plomb argentifère de Largentière (Ardèche), *qui occupaient* le carreau de leur mine depuis mai pour protester contre sa fermeture, affirment qu'ils occupent désormais le fond. Ils entendent ainsi protester contre la confirmation, jeudi, par M. Chevènement, de la fermeture de la mine, qui appartient au groupe Pennaroya. Les occupants déclarent avec la C.G.T. qu'ils « *ne laisseront jamais réaliser un tel sabotage organisé par la société Penarroya et suivi par le gouvernement* ».

Le personnel de l'imprimerie Firmin-Didot du Mesnil-sur-l'Estrée (Eure) observe depuis jeudi un mouvement de grève pour s'opposer à la mise en place d'un plan de restructuration qui entraînerait la suppression de 116 emplois.

Les gendarmes ont expulsé, vendredi 22 octobre, les travailleurs qui occupaient une ancienne filature à Lavaur (Tarn), en exécution de la décision du tribunal de grande instance de Castres, le 19 août 1982. *Le jugement précisait* que l'ancienne filature devait être libérée à dater du 15 octobre 1982.

La filature du Val-d'Or (ancienne Filature occitane), qui occupait quarante et une personnes, a été mise en liquidation judiciaire le 30 septembre 1981.

La régularisation de la situation des immigrés

VINGT TRAVAILLEURS MALIENS ET SÉNÉGALAIS FONT LA GRÈVE DE LA FAIM A PARIS

Depuis le 19 octobre, vingt travailleurs immigrés originaires du Sénégal ou du Mali font la grève de la faim dans les locaux paroissiaux de l'église Saint-Hippolite, à Paris (XIIIe). Leur objectif : obtenir la régularisation automatique de tous les immigrés disposant d'une autorisation provisoire de séjour et qui n'auront pas reçu de carte de travail.

Perdu dans la masse de ceux — ils seront peut-être *quinze mille* — qui se verront refoulés de France après le 31 octobre, date au-delà de laquelle les récépissés de dossier ne seront plus valables, il est né au Sénégal, et il ignore notre langue. Il est entré en France il y a trois ans, sans passeport. Il s'appelle Cheikou N'Diaye.

Pour l'aider à subsister, des amis du clan Soninké, venus du *même* village, lui ont réservé chaque jour une part de nourriture dans la cantine du foyer *où ils l'hébergeaient*. En échange, il travaillait aux cuisines...

M. N'Diaye n'a pas pu fournir la preuve officielle de cet emploi. Seuls ses compagnons de foyer peuvent affirmer qu'il « *était là* » avant le 31 janvier 1981, date limite imposée aux clandestins souhaitant bénéficier d'une régularisation. Cette procédure a pris fin cet été, et M. N'Diaye a toutes les chances de figurer parmi les exclus.

« *Au début de l'opération,* explique un membre de la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés, *les autorités fermaient les yeux et acceptaient le témoignage des camarades de chambrée. Aujourd'hui, il n'y a plus de recours.* » Un contrat de travail ? « *Les employeurs refusent de nous embaucher lorsqu'on leur présente une simple autorisation provisoire de séjour.* » Dans certains départements — notamment Paris, l'Essonne, la Seine-Saint-Denis, — la direction de la main-d'œuvre étrangère leur a opposé la situation de l'emploi dans la profession et la région concernées.

Les grévistes de la faim — qui affirment mener la lutte au nom de tous les clandestins — réclament l'admission de tous les *immigrés qui* se sont prêtés à la procédure de régularisation exceptionnelle, l'ouverture *de discussions* pour ceux *qui* n'ont pu entrer dans cette procédure, la prolongation de validité des récépissés jusqu'au 31 décembre 1982, la suspension des refoulements et des expulsions durant cette période pour les clandestins et l'annulation des mesures de *rétorsion* dont ils ont parfois été victimes : licenciements ou suppression de la Sécurité *sociale pour ceux d'entre eux* qui ont essuyé un refus.

A Maisons-Laffitte (Yvelines), un comité de soutien s'est constitué *en faveur de femmes d'immigrés* venues rejoindre leur mari et qui se sont vu opposer « *une réglementation abusive concernant l'inadaptation de leur logement* ».

Au secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés, on se bornait à rappeler, il y a quelques jours, que l'opération de régularisation a permis jusqu'à présent d'accorder des autorisations à quelque cent trente mille immigrés sur cent cinquante mille candidatures présentées et que les « *cas humains* » seraient examinés avec attention.

J. B.

CONJONCTURE

Pour la première fois depuis 1945

LE CHOMAGE TOUCHE PLUS DE 10 % DE LA POPULATION ACTIVE DE LA C.E.E.

Le nombre des chômeurs dans la Communauté européenne (Grèce exceptée) s'et établi à 11,2 millions en septembre (+ 3 %) et a touché 10,1 % de la population active, selon les statistiques publiées à Bruxelles.

C'est la première fois depuis la seconde guerre mondiale que le taux de chômage dépasse la barre des 10 % en Europe, comme aux Etats-Unis.

L'aggravation du chômage, en un an, est très sensible : plus 18,5 %. L'augmentation la plus forte a été enregistrée en R.F.A. (+ *44,9 %*), tandis qu'en France le chômage ne s'est accru que de 9,8 % depuis septembre 1981, soit la *hausse* la plus faible de toute la Communauté européenne.

C'est en Belgique que la situation de l'emploi est la plus grave avec un taux de chômage de 14,8 % par rapport à la population active. Viennent ensuite l'Irlande et le Royaume Uni (13 %), les Pays-Bas (10,8 %), l'Italie (10,5 %), tandis que la France et le Danemark, avec respectivement 9,8 et 9 %, sont en dessous de la moyenne communautaire. Au Luxembourg, le chômage demeure à *un bas niveau (1 %)*. *(A.F.P.)*

Le patronat critique vivement le nouveau régime des prix

Le C.N.P.F. se montre extrêmement critique à l'encontre des modalités de « sortie » du blocage des prix (1). M. Yvon Gattaz a déclaré, vendredi 22 octobre à Troyes, que « *une fois encore, les entreprises vont supporter un contrôle des prix extrêmement dirigiste et contraignant qui risque de leur porter un coup mortel* », compromettant l'emploi et l'investissement.

Le C.N.P.F. dénonce l'établissement d'un régime de contrôle de prix très contraignant jusqu'à la fin de l'année 1983 et comparable à un régime de blocage, ainsi que l'absence de véritables négociations entre *l'administration* et les branches professionnelles. Il critique aussi les normes de prix imposées aux professions et faiblement modulables, le refus de l'administration d'établir, dans les contrats de prix, des clauses de répercussion automatique des hausses qui échappent à la responsabilité des chefs d'entreprise (matières premières, énergie, SMIC et charges sociales).

De son côté, le Conseil national du commerce (C.N.C.), affilié au C.N.P.F., déplore la « *discrimination* » des dispositions applicables au commerce qui « *vont aggraver les écarts de prix entre le commerce organisé et les commerçants les plus modestes* ».

La Confédération générale des P.M.E. estime, quant à elle, que les modalités « *imposées à la fin du blocage mettront de nombreuses entreprises en difficulté, des entreprises déjà rudement éprouvées par l'augmentation de la T.V.A., des matières premières et du SMIC* ». La C.G.P.M.E. « *dénonce le caractère dérisoire des hausses autorisées qui ne permettront pas aux entreprises d'équilibrer leur gestion* ».

(1) Voir *le Monde* du 23 octobre. Dans nos premières éditions, nous avons annoncé que les marges du commerce seraient réduites de 2 et 3 % à partir du 1er janvier 1983. Le gouvernement a assoupli sa position initiale et a finalement retenu une réduction de 1 % sur les marges hors taxes en valeur relative calculées article par article au niveau atteint le 11 juin dernier. La réduction sera de 2 % pour les entreprises qui choisiront le régime optionnel de stabilisation de la marge annuelle globale hors taxes par rapport à 1981 (cas des super et hypermarchés). Rappelons qu'entre le 1er novembre et le 31 décembre 1982, les marges du commerce restent bloquées au niveau atteint le 15 octobre. Enfin, les arrêtés qui vont être publiés prévoient que les produits fabriqués sur devis ou à la commande seront libérés dès le 1er novembre.

● **L'indice mensuel de la production industrielle** (bâtiment et travaux publics exclus) s'est inscrit pour la *période* juillet-août 1982, et sur la base 100 en 1970, à 125 contre 129 en juin (après correction des variations *saisonnières*), *soit en* baisse de 3,1 %. Par rapport à juillet-août 1981, c'est-à-dire en un an, la baisse est également de 3,1 %.

AFFAIRES

UN COLLOQUE DE L'IDATE A MONTPELLIER

La télématique n'est-elle qu'un gadget ?

De notre envoyé spécial

Montpellier. — « *A quoi sert la télématique ?* » C'est certainement la question que poseraient le plus volontiers les cinq cent soixante et un habitants de Saint-Etienne-les-Orgues, dans les Alpes-de-Haute-Provence, aux étranges machines venues de Paris et installées depuis quelques mois dans les lieux publics de leur village. Il est inutile qu'ils la posent, les machines ne répondraient pas. La télématique ne s'interroge pas *sur sa raison d'être ;* elle est.

La dimension et les finalités de la télématique figuraient en bonne place dans les préoccupations des participants aux quatrièmes Journées internationales organisées par l'Institut *pour le développement* et l'aménagement des télécommunications et de l'économie (IDATE), du 18 au 20 octobre à Montpellier.

Il est apparu que, dans l'introduction de cette science nouvelle de la communication appelée à bouleverser bien des habitudes et des modes *de vie — certains parlent de « révolution culturelle »*, — les techniciens (les technocrates ?) n'ont peut-être *pas toujours suffisamment écouté* l'avis des sociologues dont il ont d'ailleurs, en quelques passes d'armes assez rudes, dit à *Montpellier* tout le bien qu'ils pensaient. De cette gestation *in vitro* dans des laboratoires et des centres de recherches sont nées des *expériences* souvent *déconcertantes*, pas toutes réussies, pas toutes utiles.

La télématique est née, en France, de la volonté d'administrateurs et d'industriels davantage soucieux *d'occuper un marché que d'en imaginer* la destination ; on a créé un contenant sans trop se soucier du contenu. Comment s'étonner que, si *elle connaît un certain succès* auprès des utilisateurs professionnels — des médecins aux agriculteurs, — la télé*matique destinée au grand public,* après un départ en fanfare, semble faire long feu. Aujourd'hui, changement politique oblige, l'accent n'est *plus mis sur* l'usage domestique et « marchand », mais sur le rôle social de ce nouveau moyen de communi*cation. Des villes, comme Grenoble* et Nantes, ont développé des systèmes télématiques adaptés au besoin de *leurs habitants ; des régions, comme* la Picardie, *s'apprêtent* à le faire ; des cantons ruraux du Lot-et-Garonne et des Alpes-de-Haute-Provence *sont* aussi le siège d'expériences du même ordre.

Un peu partout les essais se multiplient dans le désordre et avec des résultats très variables *reflétant* l'extrême diversité des traditions, des mentalités, des réactions provinciales.

Les langages eux-mêmes finissent par devenir *incompatibles*. Un participant aux journées de l'IDATE observait que l'ingénieur de la voirie de Nantes parle peut-être le même langage que son collègue de Marseille, *mais assurément pas le même que* celui de l'officier d'état civil de Nantes. Et, lors de la mise en place du programme de télématique *municipale* de Grenoble, on a pu s'apercevoir que la définition du permis de construire donnée par la mairie diffé*rait de celle donnée par les services départementaux* de l'équipement. A l'heure où les outils de communication sont de plus en plus raffinés, l'incommunicabilité entre les hommes n'a jamais été aussi grande.

Fallait-il essayer de corriger ce défaut avant de soumettre la société *française au traitement* par la télématique, ou devait-on croire, au contraire, aux vertus thérapeutiques *de cette dernière ?*

Les expériences de vidéographie menées jusqu'ici hors des milieux socio-professionnels — et qui, de *manière optimiste, ont choisi* la seconde option — ne permettent pas d'en juger. Les chiffres eux-mêmes *ne sont guère significatifs*. Les seize écrans du système Claire de Grenoble qui proposent treize mille pages d'information sont sollicités chacun *une dizaine de fois par jour ;* les quatorze terminaux de Telem-Nantes (cinq mille pages d'information) ont *été consultés vingt mille fois en six* mois, alors que la seule mairie reçoit mensuellement trente mille demandes de renseignements ; quant aux cinquante écrans installés dans les petites bourgades du Lot-et-Garonne et des Alpes-*de-Haute-Provence,* en *dépit* des quinze mille pages offertes, ils ne sont consultés en moyenne chacun *que deux fois par semaine,* et la démographie n'explique pas seule la différence d'attrait pour le vidéotex *entre la ville et la campagne.*

Une opération de l'« État central »

Après l'enthousiasme *irréfléchi,* voici l'heure de la réflexion et des hésitations, surtout du côté des élus. *Certains commencent à dénoncer le « terrorisme intellectuel des techniciens »* qui ont tendance à leur pré*senter la télématique comme une* potion magique contre le mal de communication, alors qu'elle peut *aussi devenir un véritable poison.*

Pour un maire ou un président de conseil général, la solution aux problèmes d'information et de compré*hension ne passe pas forcément par* le canal de l'informatique, et, l'inversion des deux sens uniques peut faire *plus, en matière de communication,* que tous les terminaux du monde. Beaucoup ont compris ce que *n'est* pas *la télématique* — une panacée aux problèmes qu'on ne sait pas résoudre — sans avoir pour autant une parfaite conscience de ce qu'elle peut *être : encyclopédie universelle ou* guide des droits et démarches ?

Et l'« usager », dans tout cela ? Passe encore qu'on ne lui ait, jusqu'à présent, guère demandé *ce qu'il* attendait de la télématique avant de la lui imposer, mais il est peut-être temps d'écouter ses remarques. Les « *expérimentations sociales* » menées, à la ville comme à la campagne, montrent que la télématique est souvent *frustrante* pour le citoyen qui avait coutume d'aller « dans les bureaux » régler « son » problème — évidemment « unique » — et qui se *heurte maintenant à un « terminal »* servi par une hôtesse, laquelle ne sait que lui délivrer un message *stéréotypé* ou le renvoyer finalement vers le service où il serait spontanément allé.

Mme Catherine Dessein, chargée de *recherches à l'Association développement* et aménagement (ADA), s'attira quelques foudres pour avoir osé tempérer l'autosatisfaction des promoteurs de l'expérience télématique des Alpes-de-Haute-Provence. Pourtant, qu'a-t-elle dit après avoir *plusieurs mois durant analysé* les réactions des populations locales pour le compte du ministère de l'ur*banisme et du logement ? Que pour* les villageois de la région l'implantation du Vidéotex apparaissait comme *« une opération montée par l'Etat central »* que le contenu des écrans n'était pas cohérent ni adapté à la *réalité* locale ; que les terminaux sont *vite apparus comme des objets sans* usage ; que la pratique du Vidéotex se *révèle* pour l'instant plutôt éli*taire ; que l'information qu'il procure* n'est pas toujours considérée comme utile ; que son caractère d'« *extériorité* » le rend un peu *suspect... Bref,* ces montagnards ne voient pas en quoi un gadget qui leur indique bien inutilement *les horaires* du T.G.V. *Paris-Lyon peut* les aider *à faire survivre* les activités locales ou à maintenir les jeunes au pays.

Les controverses parfois vives de Montpellier suscitent en *définitive* plus d'interrogations qu'elles n'en résolvent ; ce qui est normal dans la *mesure où ce nouveau média n'en* est qu'aux balbutiements. Une de ces questions apparaît fondamentale : *la télématique n'est-elle* pas une chose trop sérieuse pour être laissée entre les seules mains des technocrates et des informaticiens. Comme l'a suggéré M. Denis Tonnerre, secrétaire général de la fédération C.F.D.T. des P.T.T., la population ne doit-elle pas — et *comment ?* — se la réapproprier ? A Saint-Etienne-les-Orgues, on a déjà répondu.

JAMES SARAZIN.

● **M. Henri Pouillot, secrétaire national de la Fédération des sociétés d'études et de conseil de la C.G.T.** a cru devoir, lors du colloque de Montpellier, parler de « censure » du *Monde* à propos d'un article publié sous sa signature dans le supplément que nous avons consacré à « *L'expérimentation socialement télématique* » (*le Monde* daté 17-18 octobre). S'il avait mieux lu le chapeau en caractères gras qui ouvrait ces pages, *sans doute se serait*-il abstenu de porter cette attaque. Nous prévenions nos lecteurs que les *textes que nous leur présentions* étaient essentiellement des « extraits » de communications faites lors des Journées internationales de l'IDATE.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Plusieurs mesures françaises à l'importation risquent d'être en infraction avec la législation communautaire

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Deux mesures à l'importation — indication obligatoire de l'origine des produits et rédaction en français des documents d'accompagnement des marchandises — adoptées mercredi 20 octobre par le gouvernement pour réduire le déficit du commerce extérieur vont sans doute soulever des difficultés vis-à-vis de la législation communautaire.

Malgré la prudence du porte-parole de la Commission, interrogé le vendredi 22 octobre sur la compatibilité du plan français avec les règles de concurrence en vigueur dans la Communauté, il ne fait guère de doute que Bruxelles est très réservé, même si le plan français ne lui a pas encore été communiqué. Le porte-parole note dans sa réponse que *« la Commission considère le fonctionnement du Marché commun comme l'une des tâches prioritaires les plus importantes et, en cas d'infractions au traité elle mettra en œuvre tous les moyens à sa disposition »*.

En ce qui concerne le marquage obligatoire, Bruxelles a déjà entamé une procédure d'infraction contre la France, qui a adopté il y a deux ans une législation dans ce sens pour les importations de produits textiles. Malgré les assurances qu'a données Paris sur le fait que la réglementation n'était appliquée qu'aux marchandises en provenance de pays tiers à la C.E.E., l'affaire est sur le point d'arriver devant la Cour européenne de justice. Il faut donc s'attendre à une réaction rapide de la Commission s'il se confirme que la nouvelle mesure française concerne également les partenaires européens. Cela est d'autant plus vraisemblable que Bruxelles a introduit un recours contre le Royaume-Uni, qui a pris des mesures similaires pour ses achats de textiles et d'appareils électroménagers. Un projet de même type existe en Italie. Afin de contrer cette vague de mesures protectionnistes entre Etats membres, la Commission a formulé des propositions portant sur l'indication obligatoire de l'origine mais seulement pour les produits en provenance de pays tiers. Un avis négatif du Parlement européen a tempéré jusqu'à présent la volonté de Bruxelles de « pousser » le projet au conseil des ministres des Dix.

En ce qui concerne la rédaction en français des documents d'accompagnement, les experts européens n'ont pratiquement pas de doute. Il s'agit bel et bien d'une mesure contraire aux règles de concurrence. S'agissant des autres dispositions françaises, ils se montrent beaucoup plus dubitatifs. Leur première réaction à l'exonération de la taxe de 30 % sur les frais généraux liée aux opérations d'exportation est de dire qu'elle ne s'apparente pas à la législation américaine — attaquée par la Communauté au GATT (accord général sur le commerce et les services douaniers) sur le différé d'impôts pour les ventes extérieures. Cette réglementation (dénommée DISC) est utilisée, rappellent les experts européens, par des firmes créées spécialement à cet effet. Enfin, à propos de l'aide au financement des investissements commerciaux des petites et moyennes entreprises, on se montre encore plus prudent à Bruxelles.

MARCEL SCOTTO.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Mise en faillite d'une filiale d'A.E.G.-Telefunken Zanker**, filiale d'A.E.G. qui fabrique essentiellement des machines à laver, a été mise en liquidation judiciaire le 22 octobre par le tribunal de Tuebingen. Mille salariés devraient donc être licenciés mais, selon le tribunal, une grande partie d'entre eux pourraient être repris par une autre société. — *(A.F.P.)*

● **Thomson justifie l'abandon de la fabrication des machines de microlithographie** qui servent à la production des circuits intégrés (*« puces »*). Thomson affirme que cet abandon (*le Monde* du 16 octobre) ne remet pas en cause sa politique concernant les circuits intégrés et qu'il a pour cause principale l'accord signé par Matra avec la firme américaine G.C.A., spécialisée dans ce type de machines. Cette association *« réduit sensiblement le marché européen accessible et ne permet plus de s'appuyer sur ce tremplin pour s'imposer sur le marché mondial »*. La C.F.D.T., en revanche, estime que *« le composant électronique français va devenir totalement dépendant des sociétés américaines »*.

● **Imperial Chemical Industries** (I.C.I.), premier groupe industriel privé de Grande-Bretagne (80 milliards de francs de chiffre d'affaires), va réduire de moitié les effectifs de son siège social londonien de Millbank (mille cinquante personnes au total). Cette compression de personnel est destinée à diminuer les frais de gestion et à se procurer de l'argent frais par la vente des locaux ainsi libérés. D'autre part, dans le cadre du plan de restructuration que les grands groupes chimiques européens doivent en principe présenter dans une quinzaine de jours (*le Monde* du 21 octobre), les I.C.I. envisageraient de procéder à de nouvelles fermetures d'usines, notamment dans la division *« matières plastiques »*.

● **Regroupement dans l'électronique italienne.** — Les quatre principales sociétés italiennes du secteur public opérant dans le domaine de l'électronique civile et militaire ont fusionné en un seul groupe, Selenia-Elsag. Ce groupe emploiera quelque neuf mille cinq cents personnes. Son carnet de commandes atteindra 2 600 milliards de lires (1,8 milliard de dollars) et son chiffre d'affaires 600 milliards de lires (430 millions de dollars) en 1982, dont 70 % à l'exportation. Selenia-Elsag sera composée des quatre sociétés faisant partie de l'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle), le principal groupe public italien : Selenia, Elettronica San Giorgio-Elsag, Selenia-Spazio et Vitroselenia. — *(A.F.P.)*

● **Deux représentants syndicaux (l'un de F.O., l'autre de la C.G.C.) élus au conseil d'administration d'Air France.** — Lors des récentes élections au conseil d'administration d'Air France, un membre de F.O. a été élu pour le collège employés et maîtrise, un représentant de la C.G.C. pour le collège cadres (62,2 % des suffrages). Employés et maîtrise : 13 827 inscrits, 8 317 exprimés ; F.O. : 49,13 % (4 086 voix), C.G.T. : 41,04 % (3 413), C.F.T.C. : 9,84 % (818).

Agriculture

● **« Les Français souhaitent vendre davantage de céréales à l'U.R.S.S. que l'an passé et les Soviétiques sont d'accord »**, a indiqué, lundi 21 octobre, Mme Cresson, ministre de l'agriculture, commentant l'accord franco-soviétique signé vendredi 15 octobre. Mme Cresson a précisé que cet accord *« ne pouvait contenir de chiffres précis sur les volumes, car cela n'aurait pas été conforme au règlement communautaire »*. L'an passé, le volume des ventes françaises avait atteint 1,4 million de tonnes. Les Soviétiques auraient déjà commandé 1 million de tonnes, livrables d'ici à la fin de l'année.

Automobile

● **British Leyland et Honda vont produire ensemble une seconde voiture dès 1985.** Les deux groupes ont annoncé qu'ils s'apprêtent à signer d'ici à la fin de l'année un contrat pour la production en commun d'une nouvelle voiture, qui serait commercialisée en 1985 sous deux versions différentes, afin de préserver dans la mesure du possible les images de marque des deux groupes. Honda et British Leyland produisent déjà ensemble la Triumph Acclaim, lancée sur le marché britannique en octobre 1981, en vertu d'un accord de coopération conclu en décembre 1979.

● *Hausse moyenne de 4 % du prix des Citroëns le 18 octobre.* — Les prix de l'ensemble de la gamme d'automobiles Citroën sont relevés de 3,98 % en moyenne à partir du 18 octobre. Cette hausse s'échelonnera selon les modèles entre 2 à 6 %.

Commerce extérieur

● **La Thaïlande a signé le 21 octobre le protocole d'accession à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)**, devenant ainsi le quatre-vingt-huitième pays membre de cette organisation. En devenant *« partie contractante »*, la Thaïlande pourra participer pleinement à tous les travaux du GATT, y compris à la session ministérielle qui doit se tenir à Genève du 24 au 27 novembre prochain, et bénéficier de toutes les concessions tarifaires négociées par les parties contractantes depuis la mise en œuvre de l'accord général en 1948. — *(A.F.P.)*

Étranger

ETATS-UNIS

● **Trois banques ont été condamnées** par le Département du commerce américain à payer au total 76 000 dollars de pénalité, pour avoir violé la loi interdisant à des entreprises américaines de participer au boycottage d'Israël par les pays arabes, a annoncé mardi le Département du commerce.

Il s'agit de l'Ubaf Arab American Bank, de New-York, qui devra payer 53 000 dollars ; de la Continental Bank International, de Chicago, et de la Wells Fargo Bank, de LosAngeles, condamnées à payer respectivement 13 000 et 10 000 dollars.

● **Taux de chômage aux Etats-Unis depuis la grande crise.** — Le taux de chômage aux Etats-Unis a atteint 10,1 % de la population au mois de septembre, dépassant pour la première fois depuis la grande crise d'avant-guerre la barre des 10 %. Selon le département du travail, 11,3 millions d'Américains étaient sans emploi au mois de septembre, et le taux de chômage a augmenté de 0,3 % en septembre par rapport a août.

MEXIQUE

● **La balance commerciale** mexicaine a enregistré un solde positif de 1 864 millions de dollars au cours des huit premiers mois de 1982, les exportations ayant progressé de 1 % par rapport à la période correspondante de 1981. 79 % des ventes à l'étranger ont été réalisées par l'industrie extractive, 14 % par l'industrie manufacturière, et le reste par les secteurs de l'agriculture et de l'élevage.

De janvier à août 1981, la balance commerciale du WMexique avait enregistré un déficit de 2 642 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

YOUGOSLAVIE

● **Commentant la dévaluation de 20 % du dinar yougoslave** M. Borislav Srebric, vice-président du conseil exécutif fédéral, a déclaré : *« La consommation avait dépassé toutes les limites de l'acceptable. Il y a déjà eu une baisse de la consommation globale et individuelle. Nous prévoyons pour l'année 1983 une baisse de 4 % du niveau de la consommation. Nous devons consacrer 5 % du revenu national à payer notre dette. »* Celle-ci atteint une vingtaine de milliards de dollars. — *(A.F.P.)*.

Social

● **Le tribunal de Sarreguemines ordonne cent trente licenciements chez Bauknecht Industrie.** — Le tribunal de grande instance de Sarreguemines a ordonné, le 22 octobre, le licenciement de cent trente des huit cent trente-six employés de la société d'appareils ménagers Bauknecht Industrie de Valmont (Moselle). L'ensemble du personnel qui a voté contre cette ordonnance s'est immédiatement prononcé pour l'occupation de l'usine.

ÉTRANGER

SELON LA CNUCED

La situation des pays les plus pauvres continue de se dégrader

De notre correspondante

Genève. — La première réunion depuis la conférence de Paris entre les représentants des pays les moins avancés (P.M.A.) et ceux des organismes d'aide bilatérale et multilatérale s'est tenue à Genève au palais des Nations unies, du 11 au 20 octobre. Elle a permis de constater que la situation des pays pauvres est plus alarmante que jamais. S'exprimant au nom des P.M.A., M. Ibrahim Hamra (Soudan) a déclaré sans équivoque que, à la date du 20 octobre 1982, on ne pouvait faire état d'aucun progrès dans l'aide à destination de ces pays depuis la conférence de Paris.

M. Gamani Corea, secrétaire général de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), a précisé que l'assistance des pays de l'OPEP aux P.M.A. est passée en un an de 790 millions de dollars à 605 millions de dollars. La conséquence la plus visible de cette détérioration de l'aide est que la croissance du P.N.B. dans les trente et un pays les plus démunis du globe a été négative en 1981, et cela en dépit des efforts consentis par les pays industrialisés.

Contrairement aux craintes ressenties par certains pays nantis, ni les représentants des P.M.A. ni le secrétariat de la CNUCED, sous les auspices de qui s'est déroulée la réunion, n'ont cherché à la politiser. Les discussions ont été particulièrement techniques et menées au niveau des experts. Elles ont principalement porté moins sur le montant des dons que sur l'urgence d'améliorer les modalités de l'aide et de trouver le moyen d'une meilleure utilisation de celle-ci par les pays bénéficiaires. Or ces pays sont le plus souvent insuffisamment équipés et trop liés à des contraintes administratives.

La France, représentée par M. Gérard Biraud, après avoir rappelé qu'elle avait doublé son aide au développement à destination des P.M.A., a ajouté qu'elle cherchait *« à établir des procédures administratives mieux adaptées pour traiter de la nature des problèmes du développement et mobiliser davantage de ressources à l'appui des efforts visant à les résoudre »*. Les P.M.A. et leurs partenaires se sont mis d'accord sur une série de recommandations formulées dans l'esprit du *« nouveau programme substantiel d'action »* (N.P.S.A.) adopté par la conférence de Paris.

— Les donateurs devraient en règle générale aider les P.M.A. sous la forme de dons et, lorsque ce n'est pas possible, sous la forme de prêts à des conditions très favorables ;

— L'aide liée (qui oblige un pays bénéficiaire à acheter des marchandises et des biens d'équipement au pays donateur) entraîne des désavantages pour les bénéficiaires, et ses effets négatifs devraient être contrecarrés par un assouplissement des procédures appliquées ;

— La période entre l'examen du projet et sa mise en œuvre doit être aussi courte que possible, et il doit être tenu compte de l'inflation qui peut se répercuter sur le coût du projet ;

— L'assistance directe, pour ce qui a trait à la balance des paiements et à l'aide dans les domaines des matières premières, doit se révéler plus efficace que l'aide sous forme de projets ;

— Les donateurs doivent être plus souples dans le financement des dépenses de fonctionnement que dans les programmes d'aide au développement, qui sont en général assumés par les pays bénéficiaires ;

— Les P.M.A. devraient renforcer leur capacité de préparation des projets qu'ils présentent aux donateurs. Parallèlement, les donateurs devraient s'efforcer de standardiser les procédures entre eux afin d'avoir une meilleure connaissance de base des problèmes et des méthodes des pays bénéficiaires.

Ces conclusions seront rappelées lors de chaque réunion d'examen par pays — pris individuellement — prévue au niveau national entre chaque P.M.A. et ses partenaires commerciaux ou donateurs. La CNUCED procédera à une évaluation des projets éventuels lors de sa réunion à Belgrade en juin.

ISABELLE VICHNIAC.

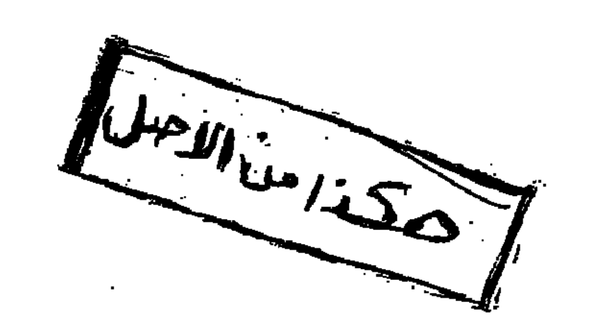
En Espagne

LE GOUVERNEMENT APPROUVE LE PLAN DE REDRESSEMENT D'AUTOMOBILES TALBOT

Le gouvernement espagnol a approuvé le plan de restructuration d'Automobiles Talbot, filiale du groupe Peugeot. Ce plan avait déjà obtenu l'approbation des syndicats, bien qu'il prévoit d'importantes suppressions d'emplois. Largement déficitaire (570 millions de pesetas [1] en 1981), la filiale du groupe Peugeot risquait, compte tenu des difficultés de la maison mère, peu disposée à supporter plus longtemps ces pertes, de devoir purement et simplement fermer ses portes sans un vigoureux effort de redressement. Le plan accepté par les syndicats et le gouvernement envisage une réduction des effectifs de 11 000 à environ 6 500 personnes d'ici à juillet 1983 (par le biais de mises en préretraite et de départs volontaires) et un important effort d'investissement (12 milliards de pesetas) d'ici à la fin de 1985

L'objectif de ce plan est de porter la production de 55 000 voitures par an actuellement à 100 000 en 1985, grâce à la modernisation de l'usine de Villaverde et à l'introduction d'un nouveau modèle (la future 205 Peugeot) à la fin de 1983. Aux termes d'un accord conclu en avril 1981 avec Renault Véhicules Industriels dans le cadre du rachat par celui-ci de Dodge, 3 000 salariés d'Automobiles Talbot avaient déjà été repris par la nouvelle société Hispavinsa.

(1) 100 pesetas valent environ 6,20 francs.



LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 18 au 22 octobre

SANS CONVICTION

L'EFFET Wall Street serait-il devenu inopérant ? Fortifié la semaine précédente par les puissants effluves d'outre-Atlantique, la Bourse de Paris n'a pas ces derniers jours respiré les fortes et nouvelles odeurs de fièvre exhalées par sa grande sœur américaine.

De repli en effritement, après avoir traversé une phase de molle hésitation, le marché a finalement monté modérément à la veille du week-end, mais sans que l'on puisse vraiment imputer ce retournement au mimétisme précédent. Pour tout dire, la huitaine sous revue, marquée à mi-parcours par la liquidation mensuelle des opérations à crédit légèrement positive, s'est soldée par un score à peu près nul, les divers indices et indicateurs se retrouvant le 22 octobre au voisinage immédiat des niveaux atteints le vendredi précédent.

La Bourse de Paris aurait-elle perdu son odorat ? Certes Wall Street n'a pas montré la même fougue à monter qu'entre les 11 et 15 octobre derniers. Mais le New-York Stock Exchange n'en a pas pour autant démérité. Il a digéré avec aisance des ventes bénéficiaires considérables et s'est même offert le luxe de se lancer derechef mercredi dans un galop rapide pour s'approcher assez près de son record historique atteint le 11 janvier 1973 avec le « Dow » à 1 051,70.

A dire vrai, Paris ne s'est pas vraiment désintéressé de ce qui se passait de l'autre côté de l'eau, contemplant avec envie le phénomène. Malheureusement, l'osmose boursière, pour être durable, doit s'accompagner d'une certaine dose de confiance. Or, pour le moins, l'annonce le week-end précédent d'un imposant déficit commercial de 12 milliards de F en septembre a produit l'effet d'une douche glacée, et les mesures annoncées en conseil des ministres pour stopper l'hémorragie n'ont pas paru très convaincantes à la communauté boursière, rendue déjà inquiète par le délabrement de l'industrie française, d'autant que M. Jobert, ministre du commerce extérieur, ne prévoit pas la sortie du tunnel avant 1985. Qui plus est, le marché, qui tenait pour acquis l'instauration du crédit d'impôt destiné à se substituer à l'avoir fiscal, a eu la désagréable surprise de voir l'affaire remise en question à la commission de finances de l'Assemblée nationale par le P.S.

Pour toutes ces raisons, mais aussi à cause des engagements de lutte contre l'inflation que les entreprises devront signer pour sortir du blocage des prix, « engagements qui leur laissera seulement », disait-on, « une faible marge ou pas de marge du tout pour se refaire une santé financière », la Bourse s'est mise à grelotter. Elle n'a dû qu'aux investisseurs institutionnels d'avoir pu se cramponner pour ne pas trop s'enfoncer.

En définitif, son redressement en fin de semaine n'a pas été très significatif, relevant essentiellement de facteurs techniques — la journée de vendredi était la première du nouveau mois boursier — dont l'effet fut amplifié par la décision du P.S. de se prononcer, in fine, et dans l'immédiat, pour la reconduction pure et simple de l'avoir fiscal ancienne formule jusqu'à la refonte de la fiscalité.

Ajoutons que la baisse continue des taux d'intérêt en Europe (voir d'autre part) peut être également prise en considération. Mais de toute manière, sous les lambris, l'on ne se berce guère d'illusions. « La véritable désescalade du loyer de l'argent en France n'est pas pour demain, pas plus que la reprise économique même si elle pointe aux Etats-Unis », nous confiait un gérant de portefeuille, ajoutant : « Les temps sont à la navigation à vue ». Avis que ne partageait pas entièrement le directeur du service boursier d'une grande banque de la place, qui pariait un déjeuner sur une hausse des cours de 5 % à 10 % d'ici le 31 décembre prochain. En attendant, la distribution a payé son tribut aux efforts que le commerce devra exercer pour contenir l'inflation et aux perspectives d'un ralentissement de la consommation. Quant à la sidérurgie, elle a continué de pâtir de ses maux.

ANDRE DESSOT.

Valeurs indexées ou à revenu fixe

A l'issue de quatre-vingt-huit Bourses sur les cent à courir, la valeur de reprise théorique de l'emprunt d'Etat 4 1/2 % 1973 ressortait à 1 748,26. Rappelons que la dernière valeur de reprise du 4 1/2 % 1973, admis en règlement des droits de mutation, avait été fixée à 1 766,40 F pour la période s'étendant du 15 mai au 15 novembre prochain.

	22 OCT.	Diff.
4 1/2 % 1973	1 895,00	+ 75,00
7 % 1973	8 490,00	+ 130,00
10,30 % 1975	85,70	+ 0,60
P.M.E. 10,6 % 1976	84,90	– 0,60
8,80 % 1977	102,80	+ 2,00
10 % 1978	81,40	– 0,10
9,80 % 1978	80,50	– 0,70
8,80 % 1978	81,80	– 0,40
9 % 1979	77,80	+ 0,20
10,80 % 1979	83,10	– 0,40
12 % 1980	92,30	– 0,30
13,80 % 1980	96,10	Inchangé
16,75 % 1981	105,00	– 0,05
16,20 % 1982	102,10	+ 0,60
16,40 % 1982	101,50	Inchangé
C.N.E. 3 %	3 125,00	+ 14,90
C.N.B. bq. 5 000 F	98,70	– 0,30
C.N.B. Paribas 5 000 F	98,50	– 0,60
C.N.B. Suez 5 000 F	98,35	– 0,85
C.N.I. 5 000 F	98,55	– 0,35

Banques, assurances sociétés d'investissement

	22 oct.	Diff.
Bail Équipement	193	+ 5
B.C.T.	105,40	+ 2,40
Cetelem	210	– 4
Chargeurs Réunis	197	– 2
Bancaire (Cie)	221	+ 6
C.F.F.	391	inch.
C.F.I.	199	inch.
Eurafrance	369,10	+ 4,20
Hénin (La)	351,20	– 0,50
Imm. Pl-Monceau	202	+ 1,50
Locafrance	188,50	– 2
Locindus	438	+ 3
Midi	646	+ 17
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	698	– 26
Parisienne de réesc.	295	+ 5
Prétabail	607	+ 28
Révillon	587	+ 4
Schneider	99,20	– 1,50
U.C.B.	112	– 2,80

Bâtiment, travaux publics

Le chiffre d'affaires consolidé de *Lafarge Coppée* pour le premier semestre de 1982 s'élève à 7,8 milliards de francs (+ 26 %), dont 13 % correspondent aux changements de structure et de taux de change intervenus depuis le 30 juin 1981. Le résultat net consolidé (part du groupe) est de 84 millions de francs contre 139 millions de francs à fin juin 1981. Cette évolution est due aux activités cimentières en Amérique du Nord et au secteur des produits réfractaires. En Amérique du Nord, l'activité de la construction, très sensible au maintien des taux d'intérêt à niveau élevé, a régressé ; la baisse des ventes a été particulièrement marquée au Canada. Le secteur des produits réfractaires a encaissé les effets de la crise. Les autres grands secteurs d'activité ont enregistré des résultats positifs. En particulier le ciment en France et au Brésil, la biochimie, le plâtre, les liants aluminiques améliorent ou conservent un bon niveau de rentabilité. Pour *Ciment Lafarge France*, le résultat net s'élève à 94 millions de francs contre 63 millions de francs à fin juin 1981, bénéficiant notamment de la conversion au charbon des cimenteries.

Les filiales cimentières au Brésil ont tiré profit des excellentes conditions de démarrage de l'usine de Cantagalo et connaissent une évolution favorable de leurs résultats. Au niveau de la société *Lafarge Coppée*, les comptes arrêtés au 30 juin 1982 font ressortir une perte nette de 23 millions de francs. Au 30 juin 1981, ils étaient positif de 91,5 millions de francs, mais comprenaient une plus-value d'apport de 38 millions de francs alors que le résultat de 1982 est affecté par un déficit de change de 40 millions de francs et le décalage dans le temps de l'encaissement du dividende de certaines filiales.

La situation financière de *J. Lefebvre* s'est encore détériorée. Pour le premier semestre, le déficit de la société s'est élevé à 17 millions de francs. Un an auparavant à pareille époque, la perte s'élevait à 6 millions.

	22 oct.	Diff.
Auxil. d'entreprises	939	– 6
Bouygues	779	+ 15
Ciment Français	131,20	– 1,30
Dumez	1 218	+ 28
J. Lefebvre	178	– 10
Générale d'Entrepr.	264	– 16,50
G.T.M.	369	– 7
Lafarge	211,20	– 1,80
Maisons Phénix	371	+ 18,
Poliet et Chausson	296	+ 5
S.C.R.E.G.	101	– 2

Alimentation

Félix Potin enregistre pour le premier semestre une augmentation de 75,8 % de son bénéfice (37,25 millions de francs contre 21,19 millions).

	22 oct.	Diff.
Beghin-Say	198	+ 3
Bongrain	1 050	inch.
B.S.N. G.-Danone	1 470	– 10
Carrefour	1 301	– 59
Casino	1 095	– 55
Cédis	555	– 45
Euromarché	885	– 50
Guyenne et Gasc.	360	– 12,50
Lesieur	806	+ 5
Martell	788	+ 6
Moët-Hennessy	762	+ 31
Mumm	333	– 17
Occidentale (Gale)	404	+ 7
Olida Caby	152,50	+ 0,50
Pernod-Ricard	355,20	– 14,30
Promodès	1 050	– 90
Source Perrier	199,20	+ 18,20
St-Louis-Bouchon	159	– 5
C.S. Saupiquet	243	– 2
Veuve Cliquot	1 144	+ 9
Viniprix	846	– 4
Nestlé	13900	+ 20

Métallurgie construction mécanique

Sagem a dégagé au 30 juin dernier un bénéfice net de 24,73 millions de francs contre 20,21 millions.

Générale de Fonderie s'enfonce dans le rouge avec un déficit semestriel de 145,63 millions de francs contre une perte également de 62,02 millions en 1981 à pareille époque.

	22 oct.	Diff.
Alspi	68	– 2,50
Amrep	830	– 20
Avions Dassault-B.	490	– 5
Chiers-Châtillon	12	+ 0,30
Creusot-Loire	65,20	– 3,60
De Dietrich	300	inch.
FACOM	610	– 13
Fives Lille	150	+ 7
Fonderie (Générale)	41	– 3,90
Marine-Wendel	52,60	+ 0,80
Métal. Normandie	9	– 0,30
Pénhoët	321,50	– 8,50
Peugeot S.A.	136	– 4,70
Poclain	80	– 2
Pompey	94,50	– 0,70
Sacilor	24,50	– 5
Sagem	1 080	– 35
Saulnes	19,10	– 4,65
Saunier-Duval	42,70	– 4,30
Usinor	1,80	– 0,29
Valéo	202,50	– 12
Vallourec	116	– 3,50

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Schlumberger	202 975	74 612 406
4 1/2 % 1973	25 100	46 893 250
C.N.E. 3 %	9 825	30 725 165
Moët-Hennessy	22 896(1)	16 849 768
Michelin	19 350	13 728 370
East Rand	67 678(1)	10 578 051
Harmony	75 946	10 084 226

(1) Quatre séances seulement.

Mines, caoutchouc, outre-mer

L'effondrement des cours des matières premières a provoqué la déroute financière du groupe américain Amay, qui, pour la première fois, annonce au 30 septembre, de lourdes pertes : 145 millions de dollars (près de 1 milliard de francs), contre un bénéfice de 217 millions de dollars à la même époque. Selon le président Gousseland, « nous vivons l'une des périodes les plus noires de l'histoire de l'industrie minière ».

Ce dernier reste quand même optimiste pour l'avenir, jugeant que son entreprise n'avait pas de problème de survie, possédant tous les atouts pour profiter de la reprise économique.

	22 oct.	Diff.
Géophysique	1078	– 42
Imétal	47,80	– 0,20
Michelin	710	– 7
M.M. Penarroya	47,50	+ 0,15
Charter	28,60	+ 0,70
INCO	90,90	– 1,10
R.T.Z.	68,10	+ 2,70
Z.C.I.	2,19	+ 0,04

LE DOCTEUR ALBERS VA DEVENIR PRÉSIDENT DE LA B.A.S.F. NUMÉRO UN MONDIAL DE LA CHIMIE

Le groupe allemand B.A.S.F., numéro un de l'industrie chimique mondiale avec un chiffre d'affaires supérieur à 100 milliards de francs, va changer l'an prochain de grand patron. Le conseil de surveillance de la B.A.S.F. a en effet décidé, vendredi 22 octobre, de nommer à la présidence du directoire le docteur Hans Albers. Ce dernier, qui succédera au professeur Matthias Seefelder, prendra ses fonctions le 30 juin 1983. Ce dernier avait lui-même succédé en juillet 1974 au professeur Timm et, comme lui, aura régné neuf ans sur le véritable royaume industriel que constitue la B.A.S.F., notamment avec sa plate-forme de Ludwigshafen, la plus importante du monde. « Un homme qui occupe trop longtemps un fauteuil directorial risque d'enliser sa fonction dans la routine et de perdre ses facultés créatrices » avait à l'époque déclaré le professeur Timm.

Agé de soixante-deux ans, le professeur Seefelder a certainement jugé qu'après vingt ans passés à la direction du groupe, le temps de passer la main était venu. — A. D.

Produits chimiques

Bon début d'année pour la *SANOFI*, filiale « Santé-Hygiène » du groupe *Elf-Aquitaine*. La firme annonce pour le premier semestre, un bénéfice net (part du groupe) de 124 millions de F. (+ 9,7 %) pour un chiffre d'affaire accru de 18 % à 3,76 milliards.

Ses dirigeants, toutefois, craignent une baisse des résultats pour la seconde partie de l'année, ce en raison des mesures prises pénalisant l'industrie pharmaceutique ; taxation à 5 % des frais de publicité, baisse autoritaire des prix de certains médicaments. Deux spécialités de *SANOFI* sont touchées. La Bourse a prononcé son verdict : l'action a baissé de 10,4 %.

	22 OCT.	Diff.
Institut Mérieux	682	– 30
Laboratoire Bellon	259	+ 3
Nobel-Bozel	12,60	– 0,40
Roussel-Uclaf	217	+ 3
B.A.S.F.	382,50	+ 1,50
Bayer	353,50	– 7
Hoechst	367	+ 6,90
I.C.I.	45,05	+ 1,35
Norsk-Hydro	384	+ 19,30

Matériel électrique services publics

Paraissant jusqu'ici invulnérable, *Schlumberger* a enregistré pour le troisième trimestre une baisse de 3 % de son bénéfice net revenu à 327 millions de dollars. Cette baisse est due à une chute brutale de l'activité des appareils de forage aux Etats-Unis. Pour les neuf mois, néanmoins, le résultat net du groupe marque une progression de 14 % à 1,04 milliards de dollars.

	22 oct.	Diff.
Alsthom-Atlantique	147,1	– 0,80
C.E.M.	27	– 4,50
CIT-Alcatel	780	+ 20
Crouzet	148	– 6
Générale des Eaux	332	+ 12
Intertechnique	1 086	+ 11
Legrand	1 608	– 25
Lyonnaise des Eaux	393	– 9 (1)
Machines Bull	27	+ 0,10
Matra	1 645	– 18
Merlin-Gerin	685	– 19
Moteur Leroy-Somer	390	– 5
Moulinex	60,20	+ 0,15
P.M. Labinal	213,80	– 2,20
Radiotechnique	308,20	– 7,80
S.E.B.	247,50	+ 5,50
Signaux	432,50	– 7,50
Télémec. Electrique	825	+ 25
Thomson-C.S.F.	143	+ 3,10
I.B.M.	705	+ 30
I.T.T.	266,80	+ 36,80
Schlumberger	360	+ 4,50
Siemens	815	– 1

(1) Compte tenu d'un droit de 32 F.

Pétrole

En raison des lourdes pertes essuyées dans le raffinage et de l'effort soutenu dans l'exploration, Elf Aquitaine annonce pour le premier semestre une chute de 40,2 % de son bénéfice net consolidé, dont le montant tombe à 1 238 millions de F. Les résultats de la filiale américaine Texas Gulf ont, en outre, été affectés par la crise des engrais outre-Atlantique.

	22 oct.	Diff.
Elf-Aquitaine	108,90	– 4,30
Esso	162,50	– 4,50
Francarep	355	– 17
Pétroles française	105,20	– 1,30
Pétroles B.P.	40,20	– 0,70
Primagaz	243	– 20
Raffinage	77,20	– 2,80
Sogerap	295	– 4
Exxon	263	+ 2,90
Petrofina	819	– 5
Royal Dutch	296	+ 6

Valeurs diverses

Comme prévu, l'Européenne de banque (ex-banque Rothschild) a cédé à la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme (C.I.W.L.T.) la participation de 37,21 % qu'elle détenait dans la chaîne hôtelière P.L.M. Aux termes de l'accord conclu, deux filiales de l'Européenne de banque, la société Nord-Financier et la société Auxiliaire pour l'expansion du commerce et de l'industrie (Auxilex) vont céder respectivement à la C.I.W.L.T. 125 843 et 146 240 actions P.L.M., soit la totalité de la participation de la banque dans P.L.M.

Cette opération s'effectuera sur la base d'un cours de 156 F payable à hauteur de 26 F le 31 décembre 1982, 26 F à la fin de l'année suivante, 26 F au 31/12/1984 et le solde de 78 F à la fin de l'année suivante. La Chambre syndicale a accepté que soit fixé à 112 F le cours auquel l'acquéreur s'engage à acheter en Bourse toute quantité d'actions présentées.

La société *M.M.B. (Multi Médias Beaujon)*, constituée pour regrouper les activités de *Matra* dans le secteur de la communication et inscrite jusqu'à présent sur le marché « hors cote » de la Bourse de Paris, a fait son entrée sur le compartiment « spécial » de ce même marché le lundi 18 octobre 1982.

A l'occasion de sa reprise de cotation « par boîte » (sous l'autorité de la Chambre syndicale) intervenue le mercredi 20 octobre (après environ trois mois d'interruption), l'action Jacques Borel International a subi une forte baisse comme le prévoyaient les spécialistes. Ce jour-là, aucun cours officiel n'a pu être déterminé en raison de l'abondance des ordres de vente. Ceux-ci représentaient 18 300 ordres « offerts » face à 1 100 titres « demandés » par rapport au dernier cours de 164,30 F et la Chambre syndicale a dû inscrire un cours « offert » de 152,80 F, soit une baisse de 7 % environ sur un marché déséquilibré (2 600 titres demandés contre 17 217 offerts).

Quant à l'offre publique d'échange déposée par Novotel-Sieh sur J.B.I., elle a été prolongée du 5 au 15 novembre prochain.

	22 OCT.	Diff.
Agence Havas	340	+ 14
A.D.G.	134	– 1
L'Air Liquide	461	+ 2
Arjomari	113,20	– 2,80
Bic	421	+ 6
B.I.S.	156	inch.
Club Méditerranée	494	– 2
Essilor	769	+ 18
Europe 1	545	inch.
Gle Ind. Part.	168	– 1
Hachette	783	+ 20,6
J. Borel Int.	145	– 5 (2)
Oréal (L')	985	– 13
Navigation Mixte	147	– 1,50
Nord-Est	43	+ 0,30
Presses de la Cité	795	+ 7 (1)
Skis Rossignol	554	+ 5
Sanofi	206	– 38
U.T.A.	179	– 1

(1) Compte tenu d'un droit de 115 F.
(2) Reprise cotation le 21/10/82.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 15 oct.	Cours 22 oct.
Or fin (kilo en barre)	98 900	98 000
— (kilo en lingot)	98 000	97 900
Pièce française (20 fr.)	660	696
Pièce française (10 fr.)	400	400
Pièce suisse (20 fr.)	601	620
Pièce latine (20 fr.)	578	578
● Pièce tunisienne (20 fr.)	585	580
Souverain	720	701
Souverain Elizabeth II	738	748
● Demi-souverain	385	372
Pièce de 20 dollars	3 180	3 205
— 10 dollars	1 530	1 570
● — 5 dollars	801,2	801,2
— 50 pesos	3 710	3 710
● — 20 marks	680	710
— 10 florins	610	590
● — 5 roubles	375	375

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	18 octobre	19 octobre	20 octobre	21 octobre	22 octobre
Terme	140218332	204137525	170101039	223209122	160572449
Comptant					
R. et obl.	1349940037	1890035549	683223805	1877993242	646413610
Actions	100204546	113846515	106813892	251605996	122118894
Total	1590362915	1208019589	960138736	1352808360	929104953

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1981)

Franç.	103,6	104,3	103,7	103,6	—
Étrang.	126,5	128,1	128	127,1	—

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1981)

Tendance	117,6	118,1	117,8	117,4	118,4

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	100,5	100,3	100,2	100,1	100

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Au-dessus des 1 000

L'optimisme a continué de régner cette semaine à Wall Street, mais quand même pas un optimisme béat, raisonnable étant le meilleur qualificatif que l'on puisse lui donner.

Des ventes bénéficiaires massives se sont produites après la dernière vague de hausse, témoignant de la sagesse des opérateurs de ne pas trop tenter le diable. Cependant, le marché a démontré une fois de plus sa formidable capacité à les absorber. La tendance s'est donc révélée irrégulière mais les cours sont dans l'ensemble restés orientés dans le bon sens, explosant même mercredi, jour où « DOW », avec un gain de 20,32 points, atteignait la cote 1 034,12 la plus élevée depuis près de dix ans (12 janvier 1973) et très proche aussi du record absolu du 11 janvier de la même année (1 051,70). A la veille du week-end un repli modéré se produisait sur de nouveaux dégagements. Il reste que, d'une semaine à l'autre, l'indice des industrielles a progressé de 38,36 points en s'établissant à 1 031,45 (+ 32 % en trois mois) ce mouvement ascendant étant accompagné d'une activité toujours frénétique.

Au total, 506,9 millions de titres ont changé de mains contre 596,25 millions précédemment.

L'espoir d'une nouvelle désescalade du loyer de l'argent, matérialisé d'abord par la baisse des taux des Federal funds puis par l'abaissement du « prime rate » de la Chemical Bank a incité les grands investisseurs à prendre de fortes positions dans la perspective d'une reprise de l'expansion, qui pointe mais n'est pas encore vraiment manifeste avec un P.N.B. en augmentation de 0,8 % seulement pour le troisième trimestre, une industrie dont les usines tournaient (encore qu'à 69,1 % de leur capacité en septembre contre 69,6 % en août) et des dépenses à la consommation faiblement accrues (+ 1 %) le même mois.

	Cours 15 oct.	Cours 22 oct.
Alcoa	29 3/8	28 1/2
A.T.T.	59 1/2	60 5/8
Boeing	23 5/8	27 1/4
Chase Man. Bank	48 7/8	54 1/2
Du Pont de Nem	39 3/4	40 1/2
Eastman Kodak	90 1/8	92 1/2
Exxon	30 3/4	31 3/8
Ford	28 7/8	31 3/8
General Electric	79 3/4	85 1/4
General Foods	43 3/4	44
General Motors	50 1/2	54 3/8
Goodyear	27 1/4	29 7/8
I.B.M.	79 1/4	82 7/8
I.T.T.	29 1/8	30 3/4
Mobil Oil	26 3/8	26 3/8
Pfizer	76 3/8	70 1/8
Schlumberger	43 1/8	42
Texaco	33	32 5/8
U.A.L. Inc.	23 1/8	27
Union Carbide	55 2/8	57
U.S. Steel	20 1/4	21 1/8
Westinghouse	35 3/8	36 3/4
Xerox Corp	36 5/8	37 3/4

LONDRES

Nouveau record

Malgré d'inévitables prises de bénéfices en fin de semaine, le London Stock Exchange, encouragé par Wall Street a réalisé un nouvel exploit. Parvenu un moment à 626,1 l'indice des industrielles s'est établi vendredi à 619,4 (+15,5 points), toujours sa cote la plus élevée depuis dix-huit ans et demi.

Indices « F.T. » du 22 octobre : industrielles, 619,4 (contre 603,9) ; mines d'or, 418,7 (contre 401,1) ; Fonds d'Etat, 83,89 (contre 80,95).

	Cours 15 oct.	Cours 22 oct.
Beecham	380	361
Bowater	195	194
Brit. Petroleum	318	340
Charter	188	193
Courtaulds	79	79
De Beers (*)	5,50	5,65
Dunlop	46	52
Free State Geduld*	39 7/8	39 5/8
Glaxo	1 075	1 070
Gt. Univ. Stores	566	586
Imp. Chemical	312	318
Shell	434	438
Unilever	750	750
Vickers	119	128
War Loan	36 1/2	37 1/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Consolidation

	Cours 15 oct.	Cours 22 oct.
A.E.G.	32	32,10
B.A.S.F.	114,30	112,80
Bayer	108,60	106,90
Commerzbank	128,50	130
Deutschebank	264,90	259,50
Hoechst	108,10	107,90
Karstadt	208	208
Mannesman	133,40	133,40
Siemens	245,20	243,70
Volkswagen	132	139

TOKYO

Tassement

Sous l'effet conjugué de la dépréciation et des incertitudes politiques (choix du successeur de M. Suzuki, premier ministre), le Kabutocho a perdu un peu de terrain.

Indices du 22 octobre : Nikkei Dow Jones, 7 308,07 (contre 7 373,51) ; indice général, 546,22 (contre 549,70).

	Cours 15 oct.	Cours 22 oct.
Akai	[illegible]	[illegible]
Bridgestone	[illegible]	[illegible]
Canon	[illegible]	[illegible]
Fuji Bank	[illegible]	[illegible]
Honda Motors	[illegible]	[illegible]
Matsushita Electric	[illegible]	[illegible]
Mitsubishi Heavy	[illegible]	[illegible]
Sony Corp.	[illegible]	[illegible]
Toyota Motors	[illegible]	[illegible]

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

Une victoire socialiste en Espagne serait bien accueillie par les banques internationales

Les eurobanquiers seront dans l'ensemble ravis si le parti de Felipe Gonzalez sort vainqueur des élections en Espagne. Ils estiment que le parti socialiste espagnol est le seul qui puisse remettre de l'ordre dans les affaires économiques et financières du pays et surtout, qu'au vu de l'expérience française, il évitera de commettre les erreurs de l'administration Mitterrand. En effet, tout comme la gauche en Grèce, celle d'outre-Pyrénées se rend, entre autres, maintenant compte que la nécessité de réduire le temps de travail, de relancer la consommation et de nationaliser des sociétés qui n'engendrent que des pertes n'est pas évidente.

Aussi n'est-ce pas la proximité des élections législatives en Espagne qui rend les grandes banques commerciales du monde entier peu favorables à l'idée de prêter 200 millions de dollars supplémentaires au royaume d'Espagne, ainsi que ce dernier le leur demande, c'est plutôt l'inaptitude de deux sociétés du secteur public espagnol à rembourser leurs dettes extérieures qui rend circonspecte la communauté bancaire internationale. Alumina et Aluminio, les deux sociétés qui produisent, la première l'alumine et la seconde l'aluminium en Espagne, n'ont pu, dans le présent contexte de crise économique, réaliser leurs objectifs initiaux. En conséquence, elles sont maintenant incapables d'assumer la charge des prêts de 150 millions et de 200 millions de dollars qu'elles ont respectivement levé sur l'euromarché en 1979 et 1980 (*le Monde* du 5 octobre 1982). L'INI est l'entité ibérique représentant les intérêts du gouvernement espagnol dans les deux compagnies. La société canadienne Alcan et Pechiney sont les deux partenaires étrangers. Toutefois, les objectifs des uns et des autres divergent profondément. Les Espagnols espèrent, au travers des difficultés financières actuelles, mettre la main sur l'ensemble, tandis que les Français et les Canadiens tentent d'échapper aux manœuvres de l'INI et d'obtenir une restructuration de l'outil industriel. L'ironie sera peut-être, à l'issue des prochaines élections espagnoles, de voir deux gouvernements socialistes se battant avec des armes éminemment capitalistes pour sauvegarder leurs intérêts respectifs. Aux dernières nouvelles, l'INI a accepté de régler sa part d'intérêts, qui se monte à 8,5 millions de dollars, sur les eurocrédits en cours. Elle s'y était tout d'abord refusée, vraisemblablement pour accélérer la mise en liquidation judiciaire des sociétés concernées, afin de pouvoir par la suite les reprendre à bon compte. Par contre, Pechiney s'était bien gardé de ne pas servir sa part de dette, pour justement éviter le dépôt de bilan.

Cette petite guerre va à l'encontre des intérêts du royaume d'Espagne. Ce dernier ne peut, en effet, guère espérer convaincre les eurobanques de lui prêter de gaieté de cœur 200 millions de dollars, alors qu'au même moment des sociétés dans lesquelles il participe ont des difficultés à régler leurs dettes antérieures. L'eurocrédit de 200 millions de dollars que la Manufacture Hanover Ltd. a apparemment reçu mandat de monter pour le compte de l'Espagne a son taux d'intérêt entièrement fondé sur le taux de base bancaire aux Etats-Unis, une marge de 0,25 % s'ajoutant à ce dernier.

En revanche, la crise dans laquelle se débat Explosivos Rio-Tinto, autre groupe espagnol dans l'incapacité de faire face à une dette totalisant 1,2 milliard de dollars, n'affecte pas la crédibilité du royaume d'Espagne parce qu'il s'agit en l'occurrence d'une société privée.

Un beau succès pour la SNECMA

La SNECMA vient de réaliser une performance assez éblouissante sur le marché des eurocrédits. Alors que ce secteur se contracte et que les banques commerciales sont de plus en plus réticentes à prêter à des conditions trop basses, la SNECMA a réussi à obtenir des conditions encore plus avantageuses que la République française elle-même. Il est vrai que les 100 millions de dollars originellement recherchés par la première n'ont rien à voir avec les 4 milliards levés par la seconde. Il n'en demeure pas moins qu'il est maintenant pratiquement impossible pour un emprunteur international de se voir offrir sur une durée de huit ans, qui pourra éventuellement être étendue à dix ans, un taux d'intérêt qui est l'addition, au-dessus du Libor, d'une marge de 0,375 % pendant les quatre premières années et demie, puis de 0,50 % pour le reste. C'est ce que la SNECMA a obtenu, alors que la République française acquittera une marge de 0,5 % au-dessus du Libor pendant les dix ans de son eurocrédit. Le plus étonnant dans le cas du constructeur de moteurs d'aviation est que sa transaction qui n'est même pas garantie par l'Etat français, ait réussi à attirer non seulement des banques de l'Hexagone mais également des établissements américains, japonais et britanniques. Quand on sait que les premiers ne prêtent pratiquement plus au-dessous de 0,5 %, la présence de Citicorp Bankers Trust et First Chicago dans le consortium bancaire souligne la qualité exceptionnelle du débiteur. C'est en effet pour bénéficier des retombées commerciales que les banques se sont empressées de participer dans l'eurocrédit, qui a été près de deux fois souscrit. Du coup son montant a pu être aisément augmenté de 20 millions pour être porté à 120 millions de dollars.

La Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (CAECL) va faire prochainement son entrée sur le marché euro-obligataire. Cet emprunteur, qui, d'ores et déjà, a reçu la plus haute classification, c'est-à-dire un AAA de la part de l'une des deux agences spécialisées américaines, se présentera sur l'euromarché sans garantie de la République française. Elle entend dans un premier temps réaliser un placement privé afin de lancer une émission euro-obligataire publique.

Ainsi qu'on s'y attendait, toutes les banques internationales initialement impliquées dans l'eurocrédit de 4 milliards de dollars pour la République française ont confirmé leur participation dans l'opération après que le Trésor eut accepté d'inclure dans le contrat une clause d'égalité entre tous les créanciers de la France et une autre affirmant la réciprocité en cas de défaut de paiements.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Redressement du franc, fermeté du dollar

Redressement du franc français après son accès de faiblesse de la semaine précédente, et raffermissement du dollar au lendemain de la baisse des taux d'intérêt en Allemagne fédérale, tels ont été les faits saillants de la période sous revue.

La semaine avait pourtant bien mal commencé pour le franc. L'annonce, à Blois, le samedi 15 octobre par M. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, d'un énorme déficit commercial en septembre, le deuxième en importance après celui de juin, impressionnait très fâcheusement les milieux financiers internationaux, notamment allemands et suisses. La Banque de France devait, à nouveau, soutenir le franc et défendre le niveau de 2,83 F pour un mark, au prix de nouvelles sorties de devises (ses réserves ont fondu de 6,5 milliards de francs en septembre, compte non tenu de l'hémorragie qui a suivi la dévaluation de la couronnne suédoise début octobre). Puis, à partir de l'après-midi de lundi, sur l'annonce que les difficultés d'ordre juridique retardant la signature de l'accord sur l'emprunt international de 4 milliards de dollars avaient été levées (*le Monde* daté 17-18 octobre 1982), les pressions sur le franc commençaient à s'atténuer, faisant place, même, à un net redressement. Le lendemain, le cours du mark à Paris revenait de 2,83 F à près de 2,82 F. En même temps, les taux sur le marché de l'eurofranc se tendaient vertigineusement, jusqu'à 150 % pour la journée. Cela signifiait que la spéculation contre le franc, engagée à la veille du week-end et les jours précédents, était proprement « étranglée », les opérateurs étrangers à découvert, qui avaient emprunté du franc pour le vendre à découvert dans l'espoir d'une dévaluation rapide, devant soit supporter des taux d'intérêt prohibitifs, soit les racheter. Plusieurs explications à ce retournement de tendance : les « bonnes nouvelles » sur l'emprunt prédédemment évoqué, une action discrète de la Banque centrale sur le marché de l'eurofranc pour faire monter les taux (M. Delors a démenti, mais les banques commerciales pourraient le faire à sa place) et, enfin, une raréfaction récente des disponibilités sur le marché de l'eurofranc. Les disponibilités, encore très abondantes en septembre, au point que les non-résidents venaient prêter des eurofrancs aux banques françaises aux taux du marché intérieur, se sont brusquement réduites ces dernières semaines, au lendemain, semble-t-il, de la dévaluation de la couronne suédoise, qui faisait redouter un nouveau réajustement au sein du Système monétaire européen. Il est très probable que les détenteurs d'eurofrancs en ont vendu une bonne partie contre devises sur les marchés extérieurs, ce qui a obligé la Banque de France à soutenir sa monnaie. La masse flottante des eurofrancs oscille entre 60 et 90 milliards de francs, et une diminution de 10 à 15 milliards de francs peut entraîner une sortie de devises de 1,5 à 2 milliards de dollars, ce qui s'est effectivement produit. Du danger de la facturation en francs et des balances extérieures sans contrôle effectif... En fin de semaine, toutefois, la tenue du franc laissait un peu à désirer, le cours du mark à Paris remontant de 2,82 F à 2,8280 F.

Le dollar s'est montré très ferme, l'effet dépressif éventuellement provoqué par la réduction des taux d'intérêt américains étant compensé par une baisse équivalente des taux européens. L'équilibre se trouvant ainsi rétabli, la demande constante de dollars a fait le reste, et les cours du « billet vert » sont restés tendus.

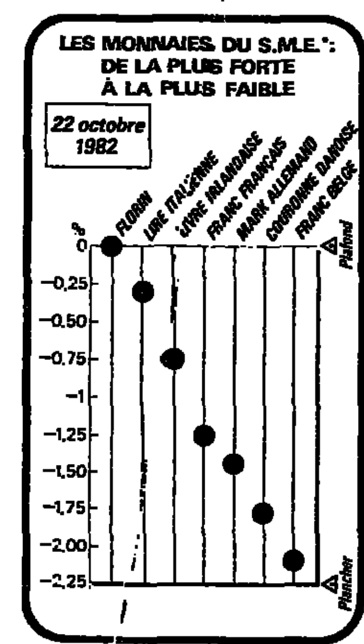
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 15 AU 22 OCTOBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,6975	–	13,9791	45,9664	39,5491	2,0372	36,3108	0,0692
	1,7060	–	14,0745	46,7071	39,8247	2,0416	36,3768	0,0696
Paris	12,1430	7,1535	–	328,82	282,91	14,5736	259,74	4,9539
	12,1211	7,1050	–	331,85	282,95	14,5059	258,45	4,9477
Zurich	3,6929	2,1755	30,4116	–	86,0391	4,4321	78,9941	1,5065
	3,6525	2,1410	30,1340	–	85,2648	4,3711	77,8828	1,4909
Francfort ...	4,2921	2,5285	35,3463	116,22	–	5,1512	91,8119	1,7510
	4,2837	2,5110	35,3419	117,28	–	5,1265	91,3423	1,7486
Bruxelles ...	83,3217	49,0850	6,8616	22,5626	19,4126	–	17,8231	3,3992
	83,5598	49,98	6,8937	22,8771	19,5061	–	17,8173	3,4108
Amsterdam ..	4,6749	2,7540	38,4986	126,59	108,91	5,6106	–	1,9072
	4,6897	2,7490	38,6922	128,39	109,47	4,6124	–	1,9243
Milan	2451,19	1444	201,85	663,75	571,08	29,4183	524,32	–
	2449,81	1436	202,11	670,71	571,88	29,3180	522,37	–
Tokyo	463,84	273,25	38,1980	125,60	108,06	5,5668	99,2193	0,1892
	458,91	269	37,8615	125,64	107,12	5,4920	97,8537	0,1873

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 22 octobre, 2,6179 F contre 2,6412 F le vendredi 15 octobre.



*Système monétaire européen

Les matières premières

Nouvelle hausse de l'argent, reprise du sucre

Les industriels ne se pressent pas pour reconstituer leurs stocks. Le secteur des métaux non ferreux traverse sa crise la plus profonde depuis 1930, n'utilisant souvent qu'à moins de 50 % ses capacités de production.

MÉTAUX. — *La hausse s'est poursuivie sur les cours de l'argent à Londres. Ils retrouvent ainsi leur niveau le plus élevé depuis treize mois. Depuis le commencement de l'année, ce « satellite » de l'or s'est valorisé de 40 % environ.*

Au Metal Exchange de Londres le cuivre a consolidé son avance récente, malgré l'accroissement de 4 175 tonnes des stocks britanniques de métal, qui atteignent leur plus haut niveau depuis la mi-août. Mais les prix actuels restent pratiquement à leur niveau le plus bas depuis quarante-six ans, très inférieur aux coûts de production.

Légère progression des cours de l'étain à Londres. Les retraits de métal effectués par le directeur du stock régulateur et les réductions de quotas d'exportation commencent à produire leur effet sur le marché. La Malaisie ne compte exporter que 43 500 tonnes de métal l'an prochain au lieu de 50 600 tonnes cette année et 66 500 tonnes en 1981.

Repli des cours du zinc à Londres en dépit de la fermeture par un producteur américain d'une unité, le 30 octobre. Le groupe international du plomb et du zinc évalue la production mondiale en 1983 à 4,72 millions de tonnes. Elle surpassera la consommation de 22 000 tonnes.

Les cours du plomb se sont effrités à Londres. Il faut s'attendre, selon les prévisions du groupe international, à une légère diminution de la production mondiale de métal, insuffisante toutefois pour s'ajuster aux besoins plus faibles de la consommation.

Les cours du nickel ont été un peu plus soutenus à Londres. La crise profonde traversée par la sidérurgie se répercute de plein fouet sur ce métal. Aussi, au Canada, une unité de production restera fermée trois mois de plus. Une autre unité reprendra son activité dans quelques mois, mais à un rythme réduit.

Meilleure tenue de l'aluminium à Londres. Durant les neuf premiers mois de l'année, la production mondiale de métal a diminué de 15 % par rapport à la période correspondante de 1981.

CAOUTCHOUC. — *Variations peu importantes des cours du naturel sur les différents marchés. La Malaisie compte accroître de plus de 2 % ses exportations de naturel l'an prochain. Elles resteront toutefois inférieures à celles de 1981 (1,49 million de tonnes).*

DENRÉES. — *Reprise des cours du sucre. La récolte européenne de betteraves subit des retards, elle sera inférieure aux prévisions. D'ailleurs, celle de la C.E.E. n'est plus évaluée qu'à 14,4 millions de tonnes contre 15,98 millions de tonnes. En revanche, la récolte de l'U.R.S.S. serait plus abondante (7,5 millions de tonnes contre 6,25 millions de tonnes). La production mondiale de la campagne 1982-1983 est estimée par une firme privée à 97,76 millions de tonnes, soit 2 millions de tonnes de moins qu'en 1982.*

Nouvelle régression des cours du cacao. Les broyages de fèves du troisième trimestre seraient moins élevés que prévu dans divers pays importants consommateurs. La récolte mondiale 1982-1983 va être encore excédentaire.

LES COURS DU 22 OCTOBRE 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 893 (899) ; à trois mois, 891 (889) ; étain comptant, 0 000 (7 255) ; à trois mois, 7 380 (7 250) ; plomb, 300 (299,50) ; zinc, 441,50 (451,50) ; aluminium, 568 (562) ; nickel, 2 345 (2 305) ; argent (en pence par once troy), 603 (572,50). — **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 67,05 (68,20) ; argent (en dollars par once), 10,35 (9,80) ; platine (en dollars par once), 344,60 (348,30) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 52,50 (53,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (370-380). — **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, déc., 64,30 (65,52) ; mars, 66,30 (67,50). — **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), déc., 365 (357) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (240). — **Roubaix** (en francs par kilo), laine, déc., inchangé (42).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 49,40-49,70 (49-51). — **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 205-205,50 (199).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, déc., 1 453 (1 523) ; mars, 1 544 (1 600) ; sucre, janv., 6,29 (6,30) : mars, 7,18 (6,94) ; café, déc., 139,50 (141,50) ; mars, 135,70 (137,25). — **Londres** (en livres par tonne) : sucre, janv., 102 (97) ; mars, 109,40 (104,75) ; café, nov., 1 516 (1 494) ; janv., 1 438 (1 421) ; cacao, déc., 962 (990) ; mars, 993 (1 022). — **Paris** (en francs par quintal) : cacao, déc., 1 174 (1 210)) ; mars, 1 225 (1 255) ; café, nov., 1 855 (1 817) ; janv., 1 795 (1 740) ; sucre (en francs par tonne), déc., 1 405 (1 320) ; mars, 1 450 (1 326) : tourteaux de soja. — **Chicago** (en dollars par tonne), déc., 157,70 (160,20) ; janv., 159,80 (159,50). — **Londres** (en livres par tonne), déc., 118,90 (118,40) ; fév., 122 (120,50).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, déc., 304 1/4 (311 50) ; mars, 322 1/2 (330,50) ; maïs, déc., 218 1/4 (225 1/4) ; mars, 232 1/2 (238 1/4).

INDICES. — Moody's, 980,20 (984,20) ; Reuter, 1 510,40 (1 514,10).

Marché monétaire et obligataire

La baisse se poursuit

Amorcée en août par des baisses répétées du taux d'escompte aux Etats-Unis, la détente du taux d'intérêt s'est poursuivie cette semaine, essentiellement du côté européen. Comme prévu, la Banque centrale d'Allemagne, la Bundesbank, a diminué son taux d'escompte et son taux d'avances sur titres (Lombard), mais l'abaissement a été d'un point complet (respectivement de 7 % à 6 % et de 8 % à 7 %), alors que l'on attendait un demi-point seulement. Comme l'a souligné M. Gerhard Stoltenberg, le nouveau ministre fédéral des finances, *« la situation économique du pays est si critique qu'un effort coordonné est nécessaire pour assurer la relance »*. Cette diminution, qui fait suite à un abaissement d'un demi-point pour le taux d'escompte et d'un point pour le Lombard, le 26 août dernier, a été bien accueillie par le patronat et les syndicats allemands. Elle a, néanmoins, été jugée insuffisante par M. Helmut Schmidt, l'ancien chancelier passé dans l'opposition, qui, lundi, avait demandé une baisse d'au moins 2 % à 3 %, reprochant à la Bundesbank d'être, par sa politique timorée, en partie responsable de l'accroissement du chômage. Le président de la Banque centrale, M. Poehl, s'en est vigoureusement défendu, faisant état des résultats acquis : retour à l'équilibre de la balance des paiements courants, inflation inférieure à 5 % et accords salariaux avec une augmentation inférieure à 4 %.

Comme on pouvait également le prévoir, les partenaires commerciaux de la R.F.A. l'ont imitée, le taux d'escompte des Pays-Bas étant ramené de 6,50 % à 6 %, et celui de l'Autriche de 5,25 % à 6,75 %. Mercredi, la Belgique avait ramené le sien de 12,5 % à 12 %, en raison de la meilleure tenue du franc belge. En Grande-Bretagne, les banques pourraient réduire leur taux de base, pour la deuxième fois en quinze jours.

Quant à la France, la diminution des taux allemands, sur lesquels elle se règle habituellement, serait susceptible de lui permettre une démarche analogue, comme l'a laissé prévoir M. Jacques Delors. Mais la prudence s'impose aux autorités monétaires tant que la santé du franc demeure précaire, en dépit du redressement de cette semaine.

Aux Etats-Unis, une nouvelle étape a été franchie dans la détente avec l'annonce, à la veille du week-end, de la réduction de son taux de base par la Chemical Bank, l'un des grands établissements américains, ramené de 12 % à 11 1/2 %, au plus bas niveau depuis septembre 1980. Il y a dix jours, les grandes banques avaient diminué d'un point leur taux de base (de 13 % à 12 %). Une certaine déception a affecté les marchés financiers américains en fin de semaine, la Réserve fédérale n'ayant pas abaissé à nouveau son taux d'escompte, comme on s'y attendait. Est-ce qu'une telle initiative serait jugée inopportune à proximité des élections, ou la nouvelle progression de la masse monétaire de 1 à 3,2 milliards de dollars (les prévisions portaient sur 100 millions à 1 milliard), après celle de 6,7 milliards la semaine précédente, a-t-elle incité le FED à la prudence ? On sait, pourtant, que ce dernier affirme ne plus attacher de signification à cette progression, du moins dans l'immédiat.

Très vive activité sur le marché obligataire

Le marché obligataire français s'est montré à nouveau très actif, cette semaine, les investisseurs continuant d'anticiper une détente des taux à long terme. Sur le marché secondaire, toutefois, les rendements sont restés stables, après la baisse sensible de la semaine précédente : 15,33 % contre 15,29 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 15,12 % contre 15,07 % pour ceux à plus de sept ans, 15,88 % (inchangé) pour les emprunts du secteur public et 16,70 % contre 16,74 % pour ceux du secteur privé, selon les indices Paribas. L'intérêt des opérateurs s'est porté, derechef, sur les émissions anciennes à taux fixe, au détriment des emprunts à taux variable, notamment les titres indemnitaires (D.T.I.), tombés de 99 % à 98,50 %, 98,70 %, après avoir touché 98 %, contre 99 % il y a huit jours et 100,50 % il y a quinze jours. Relevons que sur les neuf premiers mois de 1982, le volume des transactions a pratiquement doublé, s'établissant à près de 100 milliards de francs.

Sur le marché primaire, les nouveaux emprunts reçoivent un accueil favorable. C'est le cas, cette semaine, pour le « gros » emprunt E.D.F. de 4 milliards de francs, avec une tranche « classique » à 16,30 % (contre 16,40 % précédemment), 99,70 % comme prix d'émission, soit 16,36 % au règlement, et une tranche à options de remboursement (« fenêtres ») à 16,50 %, très recherchée. Le Crédit du Nord lève 200 millions de francs à 16,50 % émis à 99,60 %, soit 16,59 % au règlement et 300 millions de francs à taux variable (T.M.O.). Sont prévus, pour la semaine prochaine, un emprunt des S.D.R., 750 millions de francs à 16,30 % émis à 99,08 %, soit 16,50 % au règlement, et au Crédit lyonnais.

Simplification des conditions d'émission

A partir du 25 octobre, les conditions d'émission des obligations sont simplifiées. A l'heure actuelle, il est fait état de trois taux : le taux nominal, le taux actuariel « à l'émission » et le taux actuariel « au règlement ». Cela est dû au fait que la date à partir de laquelle commencent à courir les intérêts, ou date de jouissance, est pratiquement toujours différente de la date de versement des fonds par les souscripteurs. Le taux d'intérêt réel, ou taux de rendement actuariel, ne correspond donc pas au taux nominal et se trouve même différent, en fonction du règlement. Cette situation n'est pas facilement compréhensible pour les souscripteurs, qui sont en présence de ces trois taux. Elle n'est pas conforme aux pratiques des autres marchés obligataires nationaux et du marché obligataire international, ce qui déconcerte les souscripteurs étrangers et les détourne du marché français.

Pour remédier à ces inconvénients, le date de jouissance et celle du règlement des obligations à la souscription seraient désormais les mêmes, le taux actuariel à l'émission disparaît, et il ne subsiste que deux taux : le nominal et le taux actuariel (taux réel) calculé à la date de jouissance confondue avec celle du règlement.

F. R.



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'AFFAIRE DE MŒURS DU CORAL

M. Jean-Claude Krief a été entendu par le juge d'instruction

M. Michel Salzmann, juge d'instruction à Paris, a recueilli, vendredi 22 octobre, le témoignage de M. Jean-Claude Krief qui, par ses dénonciations, est à l'origine des poursuites pour « attentats à la pudeur sans violence sur mineurs de moins de quinze ans et incitation de mineurs à la débauche » *dont font l'objet trois animateurs du centre Coral d'Aimargues (Gard) ainsi que trois autres personnes.*

M. J.-C. Krief est incarcéré depuis le 20 octobre pour avoir enfreint les dispositions du contrôle judiciaire. Il en avait bénéficié en juillet, lorsqu'il avait été remis en liberté après avoir été inculpé un mois auparavant d'escroquerie et d'infraction à la législation sur les chèques.

Pour sa part, le principal animateur du Coral d'Aimargues, M. Claude Sigala, trente-neuf ans, a adressé deux lettres, écrites en prison, à *Libération* pour expliquer « *comment l'affaire est partie* ». Le quotidien les publie ce samedi 23 octobre. Dans son premier courrier, M. Sigala fait essentiellement valoir qu'il est en prison à la suite d'une vengeance personnelle de la part de M. Krief.

Dans sa seconde lettre, longue dissertation sur la société telle qu'elle est et telle qu'elle devrait être, M. Sigala lance notamment un appel à un jeune homme recherché par la police (*le Monde* du 22 octobre) et qui a récemment séjourné au Coral : « *Je demande à Jean-Pierre de venir dire sa vérité à la justice, il n'y perdra rien. Nous l'aiderons. La vérité est révolutionnaire plus elle est simple, plus elle est révolutionnaire. Rends-toi, Jean-Pierre, c'est le meilleur service que tu rendras au Coral (...) nous continuerons à t'aider comme je t'ai aidé pendant tes deux ans d'enfermement à l'hôpital psychiatrique d'Uzès quand tu étais enfermé dans le blockhaus des placements d'office.* »

D'autre part, M. Bernard Abeil, directeur des affaires sanitaires et sociales, fait notamment savoir qu'aucune « *des inspections effectuées par ses services n'a permis de relever la moindre preuve d'attentat à la pudeur sur des mineurs au sein du Coral* ».

Au Coral même, la vie continue. L'association des parents d'enfants confiés à des lieux de vie (A.P.E.C.L.), dans une lettre au juge d'instruction qu'elle a rendue publique, écrit : « *Nous vous demandons de prendre acte qu'aucun de nos enfants n'a été retiré des lieux de vie par ses parents : cela témoigne de la confiance que nous continuons à accorder au Coral ou autre lieu de vie.* »

● *Le directeur du foyer des Roches vertes*, à Marseille, a été inculpé d'« *attentat à la pudeur sans violence sur mineurs de moins de quinze ans par personne ayant autorité* » par Mme Françoise Llaurens-Guérin, juge d'instruction à Marseille. Il s'agit de M. Roland Pouget, quarante-cinq ans, qui a été écroué à la prison des Baumettes vendredi 22 octobre. Le foyer des Roches vertes, qui accueille de jeunes délinquants, dépend de la direction départementale de l'éducation surveillée. L'inculpation de M. Pouget a fait suite à la plainte des parents de l'un des enfants placés dans l'établissement. On indique de bonne source que cette affaire est l'illustration d'une « *défaillance individuelle* » et qu'elle n'a aucun lien avec celle du Coral. — *(Corresp.)*

LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE DÉNONCE LE FONCTIONNEMENT DU JURY DE L'E.N.M.

Le Syndicat de la magistrature vient de protester contre les conditions de l'examen de sortie de l'Ecole nationale de la magistrature. Le jury a, en effet, décidé d'exclure de la magistrature un auditeur de justice et d'obliger un autre à redoubler. Le S.M. a demandé une entrevue au garde des sceaux pour faire part de sa « *stupéfaction* » devant cette procédure inédite.

Le S.M. déclare : « *Ces décisions du jury ne sont pas motivées et concernent, quant à l'exclusion, un auditeur qui a obtenu lors de ses stages en juridiction une note largement supérieure à la moyenne ; elles posent, au-delà d'un problème humain évident, celui de l'existence d'un jury qui statue en toute opacité.*

» *Pour le S.M., l'auditeur de justice intègre la magistrature par le concours d'entrée et sa formation ne peut être l'occasion d'une nouvelle décision d'admission. En outre, le seul contrôle admissible de la capacité de l'auditeur à exercer les fonctions juridictionnelles doit relever, comme pour les magistrats, du Conseil supérieur de la magistrature.*

» *Dans l'attente d'une réforme complète de la formation à l'E.N.M., le S.M. exige que le cas de ces deux auditeurs soit réexaminé par le jury de façon enfin contradictoire avec les garanties des droits de la défense.* »

En Pologne

SOLIDARITÉ APPELLE A LA GRÈVE ET A UNE SEMAINE DE PROTESTATION

La direction clandestine du syndicat indépendant Solidarité, qui vient d'être mis hors la loi par le parlement polonais appelle, ce *samedi 23 octobre, dans* un communiqué *diffusé* à Varsovie, à une grève de huit heures pour le 10 novembre (deuxième anniversaire de la légalisation du premier syndicat indépendant dans un pays de l'est européen). Elle demande aussi l'organisation d'une semaine de protestation du *13 au 17 décembre*, c'est-à-dire à partir du premier anniversaire de l'instauration de l'état de guerre par la junte militaire et prévoit l'organisation d'une grève générale au printemps 1983.

Ces décisions ont été prises par la direction clandestine de Solidarité au cours d'une réunion tenue pour définir les *actions* à entreprendre afin d'obtenir la libération des emprisonnés et le droit à l'existence du syndicat indépendant créé après les grèves d'août 1980.

Le premier appel à la grève pour le 10 novembre ne demandait qu'un arrêt de travail de quatre heures.

(Lire nos informations page 3.)

En Espagne

LES INONDATIONS ONT FAIT PLUS DE QUARANTE VICTIMES

Plus de quarante personnes ont péri dans les inondations qui ravagent les régions d'Alicante et de Valence, selon le dernier bilan publié, le vendredi 22 octobre, par la garde civile. Vingt-huit personnes sont portées *disparues*. La *localité d'Alcira, petite* ville de la côte est, à 30 kilomètres de Valence, a été la plus touchée ; les corps d'une vingtaine de victimes, des personnes âgées en majorité, y on été découverts à mesure que les eaux baissaient.

Des mesures d'urgence doivent être présentées ce samedi par le président du gouvernement espagnol, M. Calvo Sotelo, à un conseil des ministres extraordinaire. Le rétablissement dans les régions sinistrées du service de l'eau potable et le ravitaillement en vivres demeurent les principales préoccupations des autorités. Dans de vastes secteurs, les orangeraies et les rizières ont été détruites, et le syndicat des jeunes agriculteurs estime que les pertes pour l'agriculture pourraient dépasser tren'e milliards de pesetas. — *(A.F.P.)*.

A LOURDES, DU 24 AU 30 OCTOBRE

L'assemblée de l'épiscopat français s'apprête à reconnaître la valeur des communautés charismatiques

L'assemblée plénière de l'épiscopat *français* se réunira à Lourdes, du 24 au 30 octobre, avant le *départ* du pape en Espagne, en compagnie notamment de quatre évêques *français*.

Plusieurs thèmes sont prévus, reliés par un fil d'Ariane assez ténu : perspectives missionnaires, mission en monde ouvrier, la pastorale de la santé, vie matérielle des prêtres, les charismatiques. Les évêques seront, une fois encore, amenés à se prononcer sur une modification des méthodes de travail de leur assemblée (voir encadré).

Les évêques accorderont, très probablement une *importance* spéciale au rapport *sur* « *les perspectives missionnaires* ». Le cardinal Veuillot, ancien archevêque de Paris, estimait dans les années 60 qu'il fallait donner « *priorité à l'incroyant* ». Affirmation hardie mais qui s'avère de plus en plus opportune. Paul Valéry ne voyait-il pas à sa manière dans « *les incrédules de grands promoteurs de l'esprit ?* ».

Les évêques ne sont pas imperméables à ce genre de perspectives mais *ils* redoutent une certaine dilution de l'identité *chrétienne* et voudraient *préciser* la ligne de crête qui évite à la fois les dangers du « triomphalisme » mais aussi ceux de l'« aphasie ». Une Eglise qui renoncerait à être visible pourrait perdre sa capacité d'évangélisation. La politique, si importante qu'elle soit, n'est pas le cœur de la religion. Comment l'Eglise peut-elle être, par exemple, présente au *monde ouvrier* et à celui *de la santé ?* L'assemblée *en débattra une fois encore*.

Denier du culte et inflation

D'autre part, les *évêques* ont *jugé opportun*, malgré une *conjoncture* défavorable et une certaine répugnance diffuse, d'ouvrir le dossier « argent ». Qui sait, encore aujourd'hui, qu'un prêtre parisien, y compris l'évêque, perçoit 2 400 F par mois (référence parisienne), logé mais non nourri ? Cette solidarité dans la pauvreté — qui est relativement récente — a *contribué* à remodeler la psychologie du clergé. Mais elle ne facilite guère, relève-t-on, l'embauche des laïcs qui est de plus en plus indispensable au fonctionnement d'une pastorale démunie de prêtres.

Ce serait une illusion que de croire que l'Eglise est riche parce qu'elle possède des immeubles : en général ils ne rapportent rien. Leur vente s'accélère mais ce n'est évidemment pas une solution d'avenir ! La commission financière rencontre maintes difficultés dans ses efforts d'harmonisation entre les *diocèses*. Elle va proposer *une sorte de* plan *quinquennal ou décennal* régi par une loi-cadre. « *La collecte du denier du culte ne suit plus le rythme de l'inflation* », remarque Mgr Vilnet, président de la conférence. Pourquoi les résultats de cette collecte (50 à 60 % des ressources des diocèses) sont-ils si inégaux ? On cite un versement annuel (1981) moyen par habitant du diocèse de 4,11 F à Marseille, 6,22 à Versailles, 12,10 à Dijon, 12,35 à Laval, 24,04 à Annecy. En tout cas, il est devenu de règle d'essayer de faire la lumière sur les recettes et les dépenses de l'Eglise. Il n'y a plus, par principe, de secret à défendre. Si le montant des honoraires de messe n'est pas le plus souvent intégré, c'est parce qu'il est versé directement aux prêtres ; mais cela ne représente pas des sommes *importantes*, car l'habitude de faire dire des messes est en diminution.

A noter, enfin, la survivance de ce qui apparaît à beaucoup comme une formule dépassée : le régime concordataire dans les évêchés de Strasbourg et de Metz. Les trois départements correspondants (Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle) appliquent encore la *formule* mise au point par le pape et par Napoléon Ier en 1801. Les prêtres émargent au budget du ministère de l'intérieur : d'où une Eglise plus institutionnelle, plus riche et, en certaines occasions, moins libre.

Dernière cartouche

Dieu et Mammon font, on le sait, mauvais ménage, mais c'est un ménage qui se sépare rarement, et les prêtres de France ne pourraient rien faire sans le soutien *matériel* des fidèles. Mais la tentation s'est déplacée : aujourd'hui on tourne son attention vers l'Esprit saint qui, depuis une quinzaine d'années, vit en liberté dans les mouvements charismatiques. Nés dans l'Eglise protestante, ces mouvements ont gagné le catholicisme, et les voici aujourd'hui qui ont pignon sur rue. La suspicion dont ils furent l'objet a *fait place* peu à peu à la *curiosité*, *puis* à l'estime. Des *hommes comme* le cardinal Suenens, en Belgique, ou Mgr Matagrin, à Grenoble, ont été vaincus par le zèle de ces chrétiens du Renouveau, aux manières un peu étranges, qui vivent leur christianisme en se référant constamment à l'Esprit saint.

Toujours est-il que les évêques de *Lourdes*, pour la première *fois*, *leur consacreront* un *rapport étoffé*, *sorte de* reconnaissance dans les *deux* acceptions du terme. En un sens, les charismatiques sont une des dernières cartouches de l'Eglise, non pas parce qu'il n'y a rien en dehors de leur mouvement, mais parce qu'ils représentent une spiritualité privilégiée même si elle n'est pas sans scories.

L'assemblée leur donnera un grand coup de chapeau dans l'espoir qu'ils ne seront pas atteints dans leur indépendance et leur fantaisie. Comment ne pas être séduit par les appellations que se sont données les communautés charismatiques qui occupent une place d'honneur dans les *documents de Lourdes* : *Chemin neuf*, Emmanuel, Lion de Juda, l'Agneau immolé, Pain de vie, Le puits de Jacob, Sainte Croix, Théophanie, Buisson ardent, Réjouis-toi.

En fin de compte, on se demande comment les évêques *pourraient ne pas prendre en considération* de tels groupes, dont la foi est à couper au couteau.

HENRI FESQUET.

DE LOURDES A PARIS ?

L'assemblée épiscopale de Lourdes sera-t-elle, cette année, la dernière à se prolonger pendant une semaine ? Il reviendra aux intéressés d'en décider. Depuis plusieurs années, en effet, on se plaint que cette assemblée est trop lourde, son programme trop disparate et trop haché et qu'il oblige à rédiger des textes délicats dans la précipitation. Mais les habitudes sont difficiles à corriger d'autant plus que les évêques ont une grande dévotion à Notre Dame de Lourdes.

Un projet prévoit deux sessions par an (au lieu d'une) en automne et au printemps, plus courtes et qui seraient consacrées la première à la réflexion et aux débats (à Lourdes), la seconde aux décisions et aux votes (à Paris). Cette formule plus souple et plus décontractée pourrait recueillir une majorité.

H. F.

A Tours

M. QUILÈS : l'opposition cherche à « déstabiliser » la gauche.

M. Paul Quilès, membre du secrétariat national du P.S., a estimé, vendredi 22 octobre, à Tours que « *l'opposition cherche à déstabiliser la gauche* ». Selon lui, elle « *freine le changement par l'exploitation du mécontentement de certaines catégories socio-professionnelles* ».

M. Quilès a insisté sur la « *résistance* » au changement qu'il perçoit dans les rouages de l'Etat, notamment la fonction publique. Il a accusé le Sénat de « *bloquer systématiquement tous les projets de réformes* » et affirmé que l'opposition « *est de plus en plus, politiquement et idéologiquement, infiltrée par l'extrême droite* ».

● *M. Gilbert Baumet*, sénateur du Gard, maire de Pont-St-Esprit et président du conseil général du Gard, cesse d'appartenir au groupe sénatorial socialiste. M. Baumet avait été exclu du parti socialiste *le 12 septembre* dernier, lors de la réunion du comité directeur du P.S. Il avait en effet été élu président du conseil général du Gard le 12 juillet dernier contre le candidat officiellement investi par le parti socialiste, pour la présidence de cette assemblée départementale, M. Georges Benedetti, maire de Bagnol-sur-Cèze et député.

● *A l'initiative de M. Georges Mesmin*, quatorze députés U.D.F. viennent de déposer une loi organique portant limitation du cumul des mandats. Ils proposent que chaque mandat ou fonction soit affecté d'un nombre de points (de un à cinq) correspondant à son importance et à la charge de travail qu'il *représente*. Le cumul serait possible à l'intérieur d'un total de douze points.

Le numéro du « Monde » daté 23 octobre 1982 a été tiré à 498 761 exemplaires.

A B C D E F G

Recevant le président pakistanais

LE PREMIER MINISTRE CHINOIS ÉVOQUE « LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION POLITIQUE » EN AFGHANISTAN

De notre correspondant

Pékin. — L'examen de la situation en Afghanistan a tenu une place essentielle dans les conversations que le président pakistanais, le général Zia Ul Haq, vient d'avoir à Pékin. A ce sujet, les deux parties ont réaffirmé que toute solution politique passait par le retrait des troupes étrangères de ce pays.

Précisant la position chinoise, M. Zhao Ziyang a déclaré que « *le facteur le plus décisif pour résoudre ce problème était la résistance du peuple afghan. C'est pourquoi le soutien et le renforcement de la lutte du peuple afghan contre les troupes d'agression vont de pair avec les efforts en vue de la recherche d'une solution politique. Il n'y a là aucune contradiction.* » On note cependant que le chef du gouvernement chinois s'est abstenu de nommer expressément l'Union soviétique, désignée simplement, par une périphrase, comme une « *superpuissance* ».

Le président pakistanais a, par ailleurs, fait état de la compréhension des dirigeants chinois envers les efforts de son pays pour améliorer ses relations et s'est félicité de l'entrevue qu'il aura le 1er *novembre*, à *New-Delhi*, avec Mme Gandhi.

Le chef de l'Etat pakistanais s'est refusé, enfin, à entrer dans le détail des conversations sino-soviétiques actuellement en cours à Pékin, et sur lesquelles les dirigeants chinois l'ont apparemment informé. Il s'est contenté de dire qu'« *une amélioration des rapports entre ces deux pays favoriserait le maintien de la stabilité en Asie et dans le monde.* »

M. L.

LES PREMIERS MINISTRES BRITANNIQUE, NORVÉGIEN ET CANADIEN PROCHAINEMENT A PARIS.

Trois premiers ministres sont attendus à Paris : Mme Thatcher, premier ministre britannique, qui participera les 4 et 5 novembre au sommet annuel qui se tient alternativement à Paris et à Londres ; les premiers ministres norvégien, M. Kaare Willoch (conservateur), les 2 et 3 novembre, et canadien, M. Trudeau, du 8 au 11 *novembre*, dont les visites officielles, à l'invitation de M. Mauroy, ont été annoncées vendredi 22 octobre par l'hôtel Matignon.

● *Les élections en Iran* pour désigner l'« *assemblée des experts* » chargée de trouver un successeur à l'imam Khomeiny en qualité de « *Guide de la révolution* » iranienne se tiendront le 10 décembre, a annoncé le ministre iranien de l'intérieur, l'hodjatoleslam Ali Akbar Nategh Nouri. Ce dernier a précisé que la décision avait été prise après accord de l'imam. — *(A.F.P.)*

Aux États-Unis

UN DIABÉTIQUE MEURT APRÈS AVOIR OBTENU QUE SOIT MIS FIN A SON TRAITEMENT

Un tribunal américain a ordonné le 22 octobre à l'hôpital « Lydia Hall » de Freeport (Etat de New-York) de cesser le traitement d'un diabétique, M. Peter Cinque. Atteint de nombreuses complications dégénératives — il était notamment aveugle, insuffisant rénal et avait été amputé des membres inférieurs — M. Cinque avait refusé quelques jours auparavant, par écrit, que son traitement soit continué.

Un porte-parole de l'hôpital a annoncé son décès le 22 octobre dans la soirée. — (A.F.P.)

Après l'échec du dernier lancement

Prochain tir d'Ariane : seconde quinzaine d'avril 1983

Les *promoteurs* du lanceur européen Ariane ont choisi de se donner le temps de la réflexion en fixant le prochain tir du lanceur, depuis la base spatiale guyanaise de Kourou, à la deuxième quinzaine d'avril 1983 (*le Monde* du 29 septembre). Le Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) et l'Agence spatiale européenne (ESA) s'étaient *en effet* demandé un moment s'il ne serait pas possible, compte tenu des premiers résultats dont on disposait sur l'échec essuyé par Ariane au mois de septembre, d'effectuer un nouveau lancement à la fin du mois de janvier.

Il a été décidé de placer deux satellites au sommet du *sixième* exemplaire d'Ariane : le satellite européen de télécommunications E.C.S.-1 et le satellite Amsat, destiné aux radio-amateurs. Des mesures particulières devraient être prises pour que ce vol n'ait pas à souffrir des problèmes qui *ont conduit* à l'échec du 10 septembre 1982.

Dans son rapport remis le 15 octobre, la commission chargée d'enquêter sur les causes de la défaillance du troisième étage d'Ariane a, en effet, estimé que la détérioration des engrenages de la turbopompe chargée d'alimenter le moteur du troisième étage était due à leur lubrification *insuffisante* lors d'essais faits au sol avant leur montage et à une marge de sécurité de fonctionnement trop faible, bien que, individuellement, toutes les pièces aient répondu aux définitions du cahier des charges.

Pour qu'un tel événement ne se reproduise pas, il a donc été décidé de démonter la turbopompe du troisième étage des cinq prochains lanceurs pour vérifier leur bon état, ce qui explique que le C.N.E.S. et l'ESA ne puissent pas tirer en janvier. De légers réajustements des dentures sont envisagés. D'autre part la commission d'enquête a proposé de nouvelles procédures de contrôle et de lubrification pour les *prochains exemplaires d'Ariane*.

Un deuxième vol franco-soviétique ?

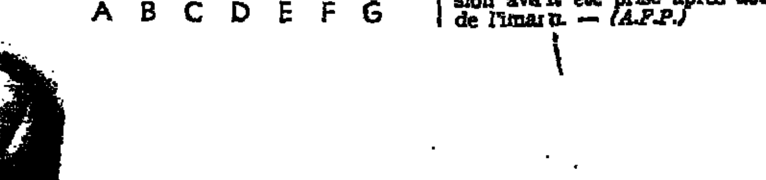
Un deuxième vol habité franco-soviétique dans l'espace sera-t-il décidé au cours des prochains mois ? Même si aucune décision formelle n'a encore été prise, les représentants des délégations *française et* soviétique, qui se sont réunies du 12 au 19 octobre en Moldavie, ont fait à leur gouvernement respectif une recommandation en faveur d'une nouvelle mission, dont la durée pourrait être comprise entre six et huit semaines. Le contenu scientifique de ce nouveau vol (*le Monde* du 14 octobre) pourrait être à *dominante médicale*.

Si un accord entre les deux pays se faisait sur ce sujet, les cosmonautes français retenus pour cette mission devraient subir un entraînement de deux ans et demi en Union soviétique pour être à même de piloter le vaisseau Soyouz mais aussi de connaître le fonctionnement de la station orbitale Saliout à bord de laquelle s'effectuerait le vol. Dans l'hypothèse où les deux candidats cosmonautes *retenus* seraient les *mêmes que pour* le premier vol, MM. Jean-Loup Chrétien et Patrick Baudry, la période d'entraînement pourrait être notablement réduite.

D'autres sujets ont aussi été abordés au cours de ces journées sur la coopération spatiale franco-soviétique. C'est ainsi que les représentants des deux pays ont passé en revue les programmes de coopération en cours. Ils ont *aussi discuté des possibilités* de réaliser en *commun* un satellite d'astronomie gamma — projet Sigma, rebaptisé depuis Saga, — une mission d'étude de la magnétosphère (Interball) et un collecteur de poussières cométaires destiné à être monté sur la station Saliout.

D'autres projets à plus long terme sur l'étude de la planète Vénus, la *Lune* et l'astronomie *sub-millimétrique* ont été évoqués.

● *Création d'une université à la Réunion*. — Le centre universitaire de la Réunion est transformé en université aux termes d'un décret publié au *Journal officiel* du 23 octobre. *Cette décision prend effet au* 1er octobre 1982, soit à la même date que la transformation en université du centre universitaire des Antilles-Guyane qui, elle avait été annoncée en juillet dernier (*le Monde* du 10 juillet).



Pourquoi la philosophie française plaît aux Allemands

Jean-Paul Sartre continue de connaître en Allemagne fédérale une audience considérable. L'œuvre de Lacan est régulièrement traduite et commentée. Derrida intéresse. Barthes séduit. Foucault et Deleuze fascinent... D'où vient la vogue de la philosophie française chez nos voisins d'outre-Rhin ?

Manfred Frank, professeur à l'université de Dusseldorf, auteur d'une thèse sur le théologien romantique Schleiermacher, tente de répondre à cette question dans l'entretien qu'il a accordé à Philippe Forget. Pour lui, la philosophie française a rempli le vide provoqué par la compromission de Heidegger dans le nazisme et par le conservatisme de l'université allemande depuis la guerre. **(Lire page XV.)**

Des banques génétiques des espèces animales

Longtemps on a cherché à sélectionner les plus productives. Mais ce ne sont ni les plus solides ni les plus utiles. Aujourd'hui, scientifiques, administration et éleveurs essaient de conserver le plus large éventail des races. **(Lire page VI.)**

Pauvres Florentines

Les belles madones des peintres du Quattrocento ne doivent pas faire illusion. La situation des femmes dans la Florence du quinzième siècle était très peu enviable. **(Lire page XVI.)**

Le Monde

DIMANCHE



MORGAN

Une mort si douce

Ni euthanasie, ni acharnement thérapeutique. Ni abandon surtout, qui reste trop fréquent dans les hôpitaux et les hospices. Un courant se dessine pour aider malades et vieillards à s'éteindre... heureux.

« J'*AVAIS passé un contrat avec ma mère. Depuis le début. Elle savait qu'elle avait un cancer. C'est grâce à ce contrat qu'elle a trouvé la force de lutter. Pendant un an et demi, personne n'a faibli. Elle répétait :* « Je ne me suis jamais sentie autant aimée. »

Marc V. raconte comment il a honoré ce « contrat » pour « *aider* » sa mère à « *bien mourir* ».

« *Elle souffrait terriblement avant cette ultime opération. Toute la journée, nous l'entendions gémir malgré les calmants. Quand le chirurgien nous a donné son pronostic, je lui ai confié :* « Je crois qu'elle aurait préféré ne pas se réveiller. » *Quand ma mère s'est réveillée, je lui ai posé la question :* « Veux-tu ? » *Elle était encore sous l'effet de l'anesthésie. Elle ne souffrait pas. Elle a fait signe que non. Mais, le lendemain matin, lorsque les douleurs ont recommencé, elle nous a dit :* « Aujourd'hui ! ». *Nous avons décidé, tous les trois, que « ça » se ferait en début d'après-midi. Et c'est les yeux dans les yeux que nous avons versé une ampoule de produit anesthésiant dans sa perfusion.*

» *Sans cesser de nous sourire, elle s'est assoupie dans mes bras. Peu après, elle est entrée dans le coma. Au bout d'un moment, je l'ai lâchée. Je savais que je la retiendrais si je continuais à lui tenir la main. Ce fut le plus dur, cette nuit-là, de renoncer à elle* ». Les faits datent de plus d'un an. Personne n'en a jamais rien su.

Cas exceptionnel, dans son intensité dramatique. Mais qui n'a pas été confronté à la mort d'un proche, au drame de son vieillissement, à sa souffrance ? Selon l'anthropologue Louis-Vincent Thomas (1), « *la menace de voir l'euthanasie s'imposer à nos sociétés existe* ». Au contrôle des naissances peut répondre, dans l'image d'une société bien ordonnée, le contrôle de la mort, une mort qu'on peut rendre douce.

Ce fantasme rôde. Ils sont nombreux, les vieillards grabataires, acariâtres, qui « *encombrent* » les hôpitaux et « *coûtent* » cher en soins et en médicaments ! Il y a quelques années, le directeur d'un hôpital londonien fit porter la mention *N.T.B.R. (not to be reanimated : à ne pas réanimer)* sur le dossier de malades de plus de soixante-cinq ans atteints d'un cancer, d'une maladie rénale ou pulmonaire (2). En Suisse, le médecin-chef d'un hôpital zurichois avait pris la responsabilité de ne plus donner nourriture ni médicament à des malades incurables et de leur administrer seulement de l'eau salée en goutte à goutte, ce qui rapprochait et adoucissait leur fin (3).

Dans un ouvrage traduit cette année en français, un biologiste australien, Sir Macfarlane Burnet, prix Nobel, écrivait : « *Si l'on faisait une analyse approfondie à ce sujet, on découvrirait peut-être que le nombre de gens demandant avant tout que leur vie soit prolongée dans n'importe quelle circonstance diminue proportionnellement avec l'âge. En fin de compte, lorsqu'une personne âgée comprend qu'elle est devenue une charge pour ses parents et pour la communauté, elle devrait délibérément signer son heure de départ de la vie. Et cet acte pourrait devenir un acte de dignité et même d'espérance (4)* ».

« L'horreur du vieillard baveux... »

Tout un mouvement de pensée, au nom du respect que l'homme se doit à lui-même, revendique pour ceux qui le souhaitent la possibilité d'obtenir la « *bonne mort* », d'éviter une dégradation finale avec l'âge ou la maladie. Cette louable intention ne porte-t-elle pas en germe le risque d'étendre à tout un groupe d'âge une décision qui ne peut être qu'individuelle ? Comme le dit encore Louis-Vincent Thomas : « *Plutôt que de s'appesantir sur le drame et l'horreur du vieillard baveux, dément et stagnant dans ses excréments, la société ne devrait-elle pas s'interroger sur ce qu'il lui faudrait entreprendre pour que les individus restent des êtres humains jusqu'au bout, en leur assurant présence, dialogue et amour.* »

C'est à quoi s'attache aujourd'hui tout un courant d' « accompagnement du mourant » et de sa famille, qui a pris naissance dans certains établissements de Grande-Bretagne pour émigrer aux Etats-Unis et au Québec. La philosophie en est simple. Lorsque le patient arrive dans une « phase terminale », on ne cherche plus à guérir mais à soigner. Par exemple, combattre la cause de la douleur compte moins que de neutraliser et d'apaiser cette douleur par des cocktails de calmants. La stratégie du médecin se détourne du curatif pur pour s'orienter vers le « palliatif » : il utilise son expérience et son savoir pour apporter confort et bien-être au malade en sauvegardant le respect de sa personnalité jusqu'à sa mort. La famille n'est pas tenue à l'écart ni laissée dans l'ignorance de l'imminence de l'issue fatale et coopère avec l'équipe soignante.

En France, dans plusieurs établissements, des médecins ont repris cette approche plus humaniste. Elle demande du courage, car elle remet en cause l'image sacro-sainte du médecin qui « *lutte contre la mort* », tout autant que les mécanismes de défense qui permettent d' « effacer » l'image de la mort à l'hôpital.

« *Si on traite une personne âgée de façon qu'elle ne souffre pas et se sente entourée, elle ne demande pas d'euthanasie, je vous l'assure* », affirme le docteur Renée Sebag-Lanoé, de l'hôpital Paul-Brousse à Villejuif (Val-de-Marne).

Vive, tout juste la quarantaine, une énergie contagieuse, elle dirige un service pour malades âgés. « *Depuis mon entrée en fonctions, il n'y a que quatre à cinq personnes qui m'ont suppliée de les faire mourir. Et pourtant, je n'esquive pas la question. Je vais même au-devant d'elle. La réponse est toujours négative. Et pourtant 90 % des gens qui entrent dans ce service y mourront...* »

En prenant son poste, Renée Sebag-Lanoé a hérité d'un atout non négligeable : un secteur flambant neuf d'une centaiane de lits. Couloirs clairs, dallage couleur de miel, gravures aux murs, miroirs près des salles de réunion. A chaque porte de chambre, rouge, bleue ou orange, un cadre de terre cuite, chaleureuse à l'œil, porte le nom du malade. « *L'architecture ne suffit pas*, commente-t-elle. *Mais des locaux corrects donnent au personnel et aux malades le sentiment qu'on les respecte. La saleté, c'est le pire de tout !* » Et c'est vrai que, de chambre en chambre, suivi par une petite musique douce, tout semble calme, un peu feutré, dénué, en tout cas, de la classique odeur d'ammoniaque et de désinfectant des locaux d'hôpital.

Une recherche rigoureuse des besoins du mourant

Pour le docteur Sebag-Lanoé, « accompagner un mourant » signifie « *exécuter les gestes techniques habituels du médecin, mais dans un objectif différent. Le confort et le bien-être passent en premier. Par exemple, on abandonne un pansement agressif parce que fait pour guérir, au bénéfice d'un pansement au tulle gras qui va apaiser. Personne ne doit souffrir, ou le moins possible. Nous utilisons beaucoup la* « *potion de Saint-Christopher* » (un cocktail de morphine et de cocaïne), mis au point dans l'hospice anglais qui porte ce nom). *Prise toutes les quatre heures, elle a l'énorme avantage de prévenir la douleur au lieu d'intervenir comme les traitements traditionnels, à contre-temps, lorsque la douleur s'est déclarée. Elle laisse aussi sa vigilance au malade* ».

Cette volonté de persévérer dans une attitude « non formaliste », associée à une recherche rigoureuse des besoins du mourant, a fait de l'établissement un pôle d'intérêt : « *Les soignants demandent à travailler dans le service.* » Les internes viennent apprendre les difficultés de leur future médecine de ville. Ici, les infirmiers apprécient que le malade ne soit pas seulement un organe à soigner mais demeure un être humain avec tout son passé. Et sa mort ne signifie pas un échec pour les soignants : c'est qu'il meure « mal » qui en est un !

Yannick R..., infirmière, a volontairement quitté un service « noble » de réanimation pour venir à Villejuif. Grave et belle, à peine vingt-cinq ans, elle donne ses lettres de noblesse au massage, au *nursing* (les soins matériels, généralement dévalorisés par rapport aux soins médicaux). « *Je ne me sens absolument pas diminuée dans ma tâche, parce que tous ces gestes sont importants pour le malade*, dit-elle. *Ici, tout doit se faire avec lenteur, douceur, patience et dans le calme.*

Le travail est très éprouvant. Nous sommes avec les malades lorsqu'ils meurent. Nous les connaissons bien. »

(Lire la suite page III.)

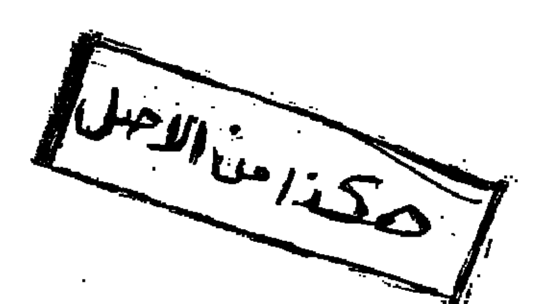
CHRISTIANE GROLIER.

(1) Auteur d'*Anthropologie de la mort*, éd. Payot.

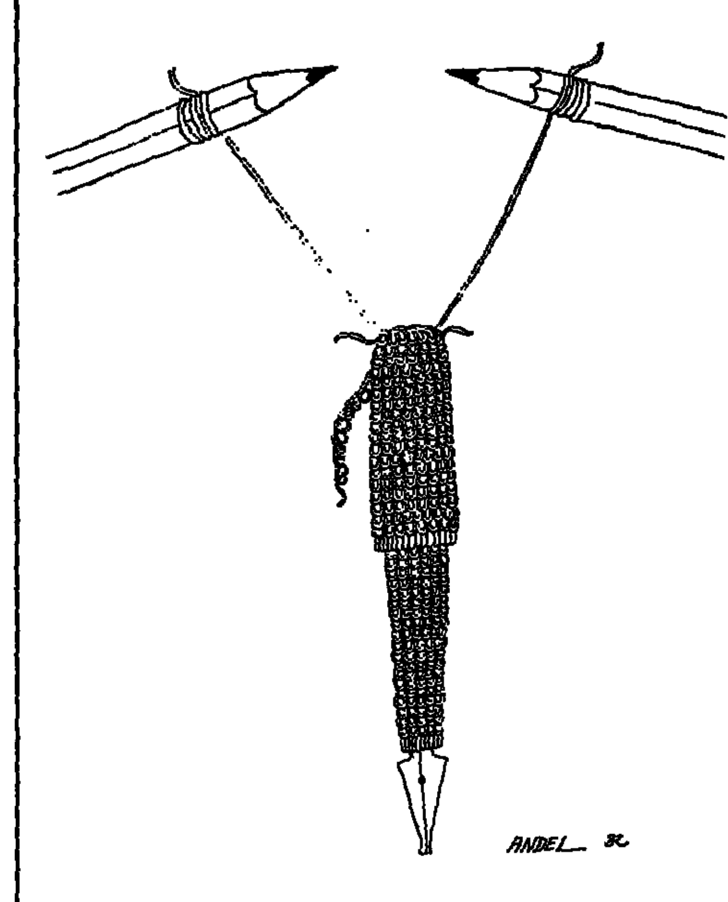
(2) Voir sur ce point et sur le problème général des médecins face à la mort : « Le médecin devant la mort » de Claudine Escoffier-Lambiotte, *le Monde* du 6 mai 1975.

(3) *Le Monde* du 23 janvier 1975.

(4) *Le Programme et l'erreur*, postface du professeur Jean Hamburger, Albin Michel 1982.



COURRIER



Tests

En réponse à la lettre de M. Roland Eluerd « Tests et français » publiée dans le Monde Dimanche *du 26 septembre 1982, M. Michel Calamy, directeur des concours à l'ESSEC, nous écrit :*

La publication (le 8 août), sous forme de jeux et dans une page exclusivement consacrée aux jeux, de quelques tests d'aptitude utilisés dans les épreuves d'un concours ne permettait pas d'évaluer l'ensemble des épreuves de ce concours, leurs coefficients respectifs, ni même, dans ces tests, la part des épreuves de logique verbale par rapport à celles de logique mathématique (elles sont égales). La présentation succincte des tests-jeux pouvait tout au plus inciter à se renseigner sur leur utilisation première, si l'on voulait juger du concours en question. Nous aurions perdu un brillant exercice de style mais gagné sans doute une réflexion plus fondée.

A l'écrit de l'ESSEC, ni la dissertation ni la contraction de texte ne sont traitées comme une « loterie », le compte rendu annuel de ces épreuves en témoigne assez. Sur le thème de l'*histoire*, au programme cette année, les candidats ont eu à disserter sur une citation de René Char commentée par Camus. Le coefficient global de ces deux épreuves littéraires et philosophiques est égal à celui des deux épreuves de mathématiques, les trois autres étant constituées par l'histoire et la géographie économiques, également sous forme de dissertation, et les langues étrangères. Ces épreuves seules, on ne peut plus traditionnelles, sélectionnent 500 admissibles sur 2 700 candidats.

Viennent ensuite les épreuves dites de l'oral : les tests d'aptitude (coeff. 12), un entretien avec un jury de trois personnes (coefficient 10), deux épreuves de langues (coefficient 5 + 3).

En réponse à quelques remarques annexes, je signale en outre que les titulaires des baccalauréats dits technologiques ont à leur disposition une option particulière au concours ; que, depuis 1982, une option « économique » est ouverte à l'intention des titulaires du bac B ; qu'enfin l'ESSEC est la seule des grandes écoles de gestion à admettre chaque année quelques candidats « sur expérience », sans diplôme du second cycle ni classe préparatoire. On ne leur demande pas, il est vrai, de « régler un carburateur ». Mais la formation de l'école n'a pas non plus pour objectif principal, ni exclusif, de « vendre une voiture française à un Japonais ».

M. CALAMY

Spleen

Les machines crépitent. Les gens échangent de vagues phrases qui se perdent dans un brouhaha informe. Gluant. Toujours les mêmes mots. Les mêmes histoires. Une seule note de musique : la pluie qui pleure en rigoles d'argent sur les vitres sales, dans la nuit opaque.

Les machines hurlent, tissent, machiavéliques, les nœuds de silence dans mon ventre dur. Existence mitée. Où s'évader pour ne plus entendre et les machines hurlantes et les gens sans musique, aux mots sans joie ? Dans quel exil oublier ce temps de travaux forcés, cette liberté provisoire ?

Leurs rires gras et leurs regards poisseux sur nos corps de femmes nous hérissent de l'en dedans, étouffent nos cris intérieurs. Nous clouent au pilon de la solitude, de la différence. Je voudrais être oiseau et déployer mes longues ailes brunes pour échapper au béton et au bitume, aux machines et aux hommes-pouvoir.

Je ne suis que femme, hiver et brume dans un monde pas fait pour moi. Où je m'englue et coule à pic. Vite une main tendue, un cœur sans rides pour renaître à l'été, au soleil, à l'amour, à la vie. Je veux vivre. Pas survivre.

DANIÈLE MASSE
(Toulon.)

Charité

La charité, si elle prend le parti des pauvres, si elle veut les remettre debout, les rendre autonomes (la libération de tout l'homme, et de tous les hommes, comme disait Paul VI, et comme l'a repris Jean-Paul II), dérange les pouvoirs en place. Les « pouvoirs » des personnes, prises individuellement, quand elle aide les pauvres, par exemple, à se défendre contre un propriétaire qui ne veut pas délivrer de quittance, ou qui rédige un bail avec clauses abusives, ou qui refuse de louer à un Africain ou un Antillais.

A cet égard, on peut dire que le tout récent texte des évêques de l'Eglise de France conforte cette orientation. Les « pouvoirs » des institutions, aussi, quand elle conteste les bureaux d'aide sociale privilégiant l'aide aux plus démunis « rentables électoralement », et excluant les autres ; quand elle est attentive aux dysfonctionnements de l'aide sociale et à la mauvaise application des lois, même des meilleures (1) : quand elle dénonce l'aggravation de la pauvreté et qu'elle révèle des chiffres difficiles à admettre...

GABRIEL LANCIAU,
responsable de la délégation de Paris du Secours catholique.

(1) Une étude a-t-elle été faite, une fois, sur la façon dont telle ou telle loi (sociale ou autre) est appliquée, dans le quotidien, deux ans, trois ans, cinq ans après sa promulgation ?

Crétois

Dans sa chronique généalogique, M. Léo Jouniaux attire l'attention des historiens sur les liens généalogiques qui reliaient, dans les dernières décennies du XVI[e] siècle, l'Orient et l'Occident par des familles chypriotes (*le Monde Dimanche* du 10 octobre 1982, p. XII).

De tels liens sont très fréquents, même dans des périodes plus récentes :

L'écrivain yougoslave Ivo Andric, prix Nobel 1961, rappelle dans *le Pont sur la Dvina* que le Grand Vizir Mehmed Pacha Sokolovic était le frère du patriarche orthodoxe de Belgrade.

Vers 1800, à Héraclion (Crète), dans la famille chrétienne Yannopoulos, deux cousins virent le jour. Un garçon fut pris parmi les janissaires ; il fit rapidement carrière, mais tomba en disgrâce comme général et fut limogé et envoyé de Constantinople vers 1840 en Tunisie pour combattre les tribus séditieuses de Slass entre Kairouan et Sousse. Il fonda le ribat (forteresse) de Monastir et peupla la ville d'immigrés tripolitains (parmi eux la famille Bourguiba). Après avoir épousé une princesse, fille du bey de Tunis, sa famille reçut le nom de Ben Osman (fils du Turc). Son arrière-petit-fils est mort sur le front en 1940 comme capitaine de l'armée française. Un fils de ce dernier, ingénieur des travaux publics, fut plusieurs fois ministre de la République tunisienne.

Mais le général avait invité son cousin d'Héraclion à le rejoindre en Tunisie ; celui-ci répondit à l'invitation et se convertit à l'islam. Le converti s'appelle en arabe dialectal Slim et la famille qu'il fonda a gardé ce nom. Un de ses descendants fut M. Mongi Slim, qui fut ministre des affaires étrangères de Tunisie et président de l'Assemblée de l'ONU en 1961.

E. EDLINGER.
(Paris.)

PARTI PRIS

Peurs

Dans le petit monde où on parle et où même parfois on pense, le grand jeu est aujourd'hui de se faire peur. Les uns, au pouvoir, brandissent un grand sabre de bois et laissent tomber de confuses paroles, mal éveillés qu'ils sont des temps où ils rêvaient.

Les autres feignent de prendre les boutades des premiers héritées du temps de l'opposition pour des maximes de gouvernement et se comportent comme des filles dans les bals, qui, pour attirer les regards, crient sans qu'on les chatouille. Ils n'ont vraiment peur ni pour leur liberté ni pour leur vie. Mais il est excitant de faire comme si. De monter — chacun son tour — sur des barricades de papier en offrant sa poitrine à d'improbables fusils et d'improbables grenades lacrymogènes.

L'ennui est qu'il est beaucoup de braves gens pour lire et pour écouter. On les a menacés hier d'un fascisme rampant : on trouvait quelques post-nazis sous les meubles du pouvoir d'alors. Ils se sont un peu inquiétés. Sans plus. Aujourd'hui, on les menace des camionneurs chiliens et ils se voient sous la cravache de Pinochet. On leur montre Pivot enchaîné et ils se voient au goulag. On leur dit que le crime rôde à tous les coins de rue et ils se figurent à Harlem. Les prix ne montent plus guère, ce sont les mots qui enflent. Mais les mots sont dangereux, dès lors qu'il est des gens qui s'y prennent. Ils deviennent un jour des choses.

JEAN PLANCHAIS.

Capitalisme bureaucratique d'État

Félicitations pour avoir ouvert, avec l'interview de Bettelheim *le Monde Dimanche du* 3 octobre), le dossier tabou de la nature de l'U.R.S.S. et de la révolution de 1917. Il ne s'agit pas de savoir si Lénine est responsable de Staline. Il s'agit de comprendre l'évolution de la planète au vingtième siècle.

Pour Lénine, la révolution ne pouvait conduire, en Russie même, qu'à un capitalisme d'Etat. Mais elle devait servir de détonateur à la révolution dans les pays industrialisés — seuls mûrs pour le socialisme. Mais les révolutions n'ont pas eu lieu dans les pays industrialisés. Elles ont embrasé les pays pré-capitalistes ou économiquement retardataires. Elles y ont partout donné naissance à un même type fondamental de société : une nouvelle classe dirigeante contrôlant à la fois l'Etat et l'appareil de production. On retrouve ce type de société non seulement là où la révolution a été dirigée par des partis se réclamant du communisme, mais là où elle a été l'œuvre de partis nationalistes (comme en Algérie ou en Afrique noire), voire de l'armée (comme en Libye ou en Ethiopie).

Dans *Ces pays qu'on dit socialistes (EDI)*, je crois avoir démontré que, loin de constituer une variante du socialisme, le capitalisme bureaucratique d'État qui domine actuellement une bonne moitié de la population du globe est la voie principale de l'industrialisation capitaliste pour les pays économiquement sous-développés.

Si cette analyse est exacte, on comprend tout autrement les impasses économiques du prétendu « socialisme réel », les relations des pays industrialisés et du tiers-monde, les menaces contre la paix et la nature de l'affrontement États-Unis - U.R.S.S., comme aussi les luttes sociales dans un pays comme la Pologne, le socialisme autogestionnaire et les difficultés du mouvement communiste occidental.

YVAN CRAIPEAU,
ancien dirigeant du mouvement trotskiste, ancien responsable du P.S.U.

VOUS ET MOI

Holy James Shell

Agde, la terrasse d'une mini-brasserie.

Client : *Garçong !*

Garçon : *Yes sir ! Angliche spoking !*

Client : *Oh jolly good. Are there any baked beans on toast ?*

Garçon : *Euh... angliche menu here. Regard.*

Client : *Très bon, très bon. Cher Dieu, qu'est que c'est que Holy James Shell ?*

Garçon : *Holy James Shell, very good. 40 francs. She is a cadeau.*

Client : *Oui, mais quoi ?*

Garçon : *Shell, shell. Comme the essence — the pétrole.*

Client : *Montrez. Ciel, c'est un scallop.*

Garçon : *Scallop ? But I have dictionary in pocket. I traduit all the menu avec. Caramba, quel arbeit. See : coquille, shell ; saint, holy ; Jacques, James. You are véritable Angliche ? I pay dictionary 25 francs. he is good dictionary.*

Client : *C'est un scallop. Très dangereux sur le continent.*

Garçon : *But they are angliches scallops ! Congelés, from Ecosse !*

Client : *Ou ?*

Garçon : *Ecosse. Is in Angleterre.*

Client : *Jamais entendu. Exeter ? Eccles ?*

Garçon : *No, Ecosse. I search in dictionary. Voilà : Scotland ! Is in Angleterre, no ?*

Client : *No. Absolument no. Et si vous pensez que j'ai venu tout le distance de Kensington à Agde pour manger un frozen scallop de Scotland, vous avez un autre pensée à venir, mon ami.*

Garçon : *I suggère zigs of frogs at the provençal.*

Client : *Zigs of frogs ? Où est the English menu ? Aoh, thighs of frogs. It is pronounced thighs. Repeat : thighs.*

Garçon : *Saïsse.*

Client : *Pas mauvais. Encore.*

Garçon : *Saïze.*

Client : *O. K. pour maintenant. Mais nous ne disons pas thighs of frogs. C'est frogs' legs, grenouilles' jambes. A London c'est pour les demi-millionnaires, pour impressionner leurs popsies. Une popsie, c'est une petite dame très expensive. Les restaurants anglais ne disent pas frogs' legs mais cuisses de grenouilles, c'est plus distinguished en français. Les vrais millionnaires ont des homards congelés made in Singapore. Les frogs' legs, c'est importé de France.*

Garçon : *Ici, c'est from Hong Kong.*

Client : *Pas de legs congelés pour moi, même arcqués, ho ho ho. Avez-vous sausage et — où est votre dictionary ? — euh... et écrasé ?*

Garçon : *What is sausage ?*

Client : *Quelle une question ! Regardez à travers la rue, ce shop, CHARCUTERIE. C'est plein de sausages. Sausages noirs, sausages blancs, sausages roses.*

Garçon : *Ah si ! Ja ! I have sausage. But écrasé ? What is ?*

Client : *Mashed. Sausage and mashed, bon Dieu. Potatoes. Vous bouillez, puis vous écrasez. Voilà, c'est dans le dictionary. To mash, écraser.*

Garçon : *M'at last, I have ras the bowl of this dictionary. Patates écrasées, c'est de la purée. Good, we have in sachet. Fast food, hein ?*

Client : *O. K. alors. Sausage et écrasé. Et un pot de ti.*

Garçon : *Un pot de quoi ? We have réserve du patron, château aramon de la plaine, very good, very natural...*

Client : *No, ti.*

Garçon : *You espel ? Say letters ?*

Client : *Ti, i, é.*

Garçon : *Hélas... You escrive ? Take my Bic.*

Client : *O. K., regardez : T E A.*

Garçon : *Té ! Euh ! Ah ! Au sacred dictionary...*

Je jure qu'il y a un restaurant à Agde qui affiche *Holy James Shell* et *Thighs of Frogs at the Provençal*. Et à Avignon j'ai vu *grown ham* pour jambon cru — *grown* étant le participe passé de *to grow*, croître, ce qui implique une certaine désinvolture avec l'accent circonflexe. Je ne prétends pas que la situation soit meilleure à Londres, où le restaurant moyen « français » dispose d'un patron grec, d'un chef pakistanais et de serveurs portugais. Mais j'insiste que seul celui qui ait déjà maîtrisé la langue étrangère doit se permettre le luxe de consulter un petit dictionnaire bilingue.

D'ailleurs, comme tout écolier le sait, il vaut mieux se méfier de toutes les langues, y compris la sienne.

JOHN HARRIS.

Coûteuses tribus

J'ai beaucoup apprécié l'article de Liliane Delwasse sur « les grandes tribus ». Un point toutefois a été occulté ou à peine effleuré qu'il conviendrait de souligner : l'inégalité financière entre les familles nombreuses et les autres.

L'on n'admet pas volontiers aujourd'hui les inégalités entre classes ni les inégalités de chances, mais sur les inégalités entre familles l'on ne dit pas grand-chose (...). Et pourtant quelques réflexions s'imposent. On sent bien, confusément, qu'avec de nombreux enfants la vie n'est pas aussi confortable, et nombreux sont les ménages qui limitent leur descendance à deux enfants, si ce n'est moins, pour pouvoir leur apporter tout ce qu'ils souhaitent leur donner et leur laisser des chances maximales de réussir : à cela s'ajoute le fait qu'au-delà de deux enfants il devient difficile pour la mère de travailler, et dans un foyer modeste, c'est une conséquence financièrement importante (...).

Si au revenu net avant impôt, en tenant compte des allocations familiales et de logement, on retire ce qui peut n'être considéré que partiellement proportionnel au nombre (voiture, loyer, électricité, etc.) ainsi que l'impôt sur le revenu, ce qui reste, c'est le pouvoir d'achat pour l'ensemble des membres.

Pour un revenu de 120 000 F par an (donc cadre moyen travaillant seul ou deux conjoints employés travaillant), le pouvoir d'achat par tête dans une famille de deux enfants est de 35 % supérieur à celui d'une famille de quatre enfants, et celui d'une famille à enfant unique lui sera supérieur de 70 %. N'allons pas au-delà de quatre enfants, nous aurions le vertige.

Si nous prenons un revenu de cadre supérieur (190 000 F), les rapports seront respectivement de 44 % et 92 % ; on peut dire aussi que dans le ménage du cadre supérieur avec quatre enfants le pouvoir d'achat par tête sera celui de cadre moyen avec deux enfants, alors que le rapport des revenus est de 1,5. Conséquence : moins de vacances, pas de sports d'hiver, pas de sports ni d'activités culturelles pour les enfants de familles nombreuses. Moins de chances aussi dans les foyers modestes de poursuivre de longues études. Là non plus l'égalité des chances n'est pas réalisée.

On est loin de la situation d'il y a trente ans, où, les allocations familiales et de logement étant élevées par rapport aux bas salaires, les inégalités dues au nombre étaient compensées, à tel point qu'un roman à succès (mais grinçant) montrait une famille pauvre qui s'équipait en biens ménagers grâce aux naissances répétées.

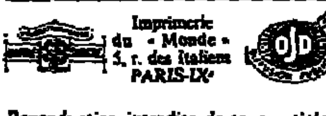
Il serait temps aujourd'hui de mettre en évidence cette injustice et d'augmenter le fameux quotient-familial au lieu de chercher à plafonner son effet. Avoir une famille nombreuse est aujourd'hui un luxe que seuls peuvent se permettre les privilégiés ou les demi-fous.

Et si l'on voulait ne pas considérer comme du devoir de la collectivité (donc de l'Etat) de réduire aussi ces inégalités, parce qu'elles résultent d'un choix individuel, n'oublions pas qu'elles ne sont pas la conséquence de la décision des enfants dont on aura diminué les fameuses « chances de réussite » que l'on cherche à niveler entre classes.

N'oublions pas non plus, pour rester sur un plan très matérialiste, que ce sont ces enfants de familles nombreuses qui ne doivent représenter que 4 % environ du total des familles qui paieront une part non négligeable (sans doute environ 10 à 12 %) des retraites de l'ensemble des adultes d'aujourd'hui ; et pourtant ils auront été des moins gâtés ! Peut-être mes chiffres ne sont-ils pas rigoureusement exacts (je n'ai pas de statistiques) mais l'ordre de grandeur doit y être.

HENRI BOYER-RESSES.
(Marseille)

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Une mort si douce

(Suite de la première page.)

La plupart d'entre eux sont très atteints. Leur univers se réduit à leur chambre. Certains pourraient n'aspirer qu'à mourir. Et pourtant, ils veulent vivre. Venez voir Mme C... »

Mme C... a une maladie de Parkinson très avancée. Très âgée, recroquevillée sous ses draps blancs bien tirés, elle cille à peine lorsque nous entrons. Des photos de ses enfants sont accrochées au mur, à hauteur de ses yeux. Yannick s'approche, l'interroge doucement, lui caresse le front, lisse son drap et ressort. « *Mme C... est l'exemple type du vieillard pour qui on pourrait parler d'euthanasie. Elle a un contact très limité avec son entourage. Elle bredouille à peine quelques mots. Mais, chaque fois que je lui propose à boire ou à manger, elle ouvre la bouche. Alors ?* »

Yannick restera avec elle « jusqu'au bout », bien que Mme C... ait de la famille. Famille ou non, les soignants ne quittent pas les mourants, veillent à calmer leur soif, s'assurer qu'ils n'ont ni trop chaud ni trop froid, préserver le calme que tous désirent.

On est loin de cette attitude fréquente dans les services hospitaliers : plus le malade approche de la mort et plus le personnel soignant a tendance à s'éloigner de lui. Tout d'abord, les médecins ne « passent » plus. Puis ce sont les infirmières qui désertent. Et ne restent, finalement, que les aides-soignantes. De plus, le délai de réponse au coup de sonnette du malade tend à s'allonger au fur et à mesure que la mort approche.

« *Je resterai pour tenir la main de Mme C...*, continue Yannick. *Le mourant a besoin de cet échange physique. Au début, ce contact effraye. Comme si on pensait :* « et si en partant il allait m'emmener... » *Maintenant, j'ai l'impression que celui qui meurt me fait don de quelque chose de formidablement enrichissant.* »

« Laissons-la en paix ! »

Personne n'est désigné d'office pour cet « accompagnement ». Il revient à celui qui aura eu les meilleures relations avec le malade. Pendant ce temps, les autres font son travail.

Mais, parfois, tout ne se passe pas si « bien ».

« *Je me souviens de Mme B... Elle était déjà dans le coma lorsqu'elle est arrivée. Ses nièces l'accompagnaient. Dans l'après-midi, l'une d'elles, est venue me chercher :* « Ça ne va pas ! » *J'ai tout de suite compris que c'était la fin. Mais la famille insistait pour qu'on « fasse quelque chose ». J'ai appelé l'interne. Devant l'exigence des nièces, elle a tenté une ponction lombaire. Sans succès. Alors, j'ai dit :* « On arrête ! Elle est en train de mourir. Laissons-la en paix ! » *Les nièces ont été très dures avec moi. Elles refusaient d'admettre que je ne m'acharne pas.* « Mais, elle meurt ! » *criaient-elles.*

» *Nous avons fait la toilette mortuaire de Mme B... et nous avons laissé ses nièces se recueillir auprès d'elle. Elles sont parties à 9 heures du soir. Elles nous ont dit que nous avions eu raison. Elles avaient été très impressionnées de nous voir pleurer leur tante.* »

Tous ceux qui côtoient la mort, journellement, avouent : « *On ne s'y habitue jamais !* ». Pour ne pas être emporté par ses émotions il faut comme le dit Yannick, « *être capable d'affronter l'idée de son propre vieillissement et de sa mort* ». Une fois par mois, elle assiste, comme tous ceux qui le souhaitent, à une réunion avec un psychanalyste, Hugues Liborel, pour discuter de leurs difficultés, leurs réticences ou leur joie.

« *Les soignants s'expriment les uns devant les autres*, raconte Hugues Liborel. *Chacun renvoie ce qu'il a entendu, ce qu'il a perçu — moi y compris, afin de mieux comprendre nos sentiments et nos réactions, sans assécher, pour autant, la sensibilité. Simplement, chacun appréhende mieux ce qui se passe en lui, sans ignorer que l'interrogation est sans fin...* »

« *Bien sûr*, avance Mme Sebag-Lanoé, *on pourrait se demander s'il était bien utile que je fasse dix années de médecine pour savoir qu'il faut s'agenouiller quand on parle à un malade couché — sinon vous ne rencontrez jamais son regard — et qu'il existe une certaine façon d'interroger un mourant. Aujourd'hui, je définis différemment ce qui est important. L'animation, la « mobilisation » de l'équipe domine mon activité, et j'essaye d'associer le plus possible les familles à notre démarche. Car, au moment de la mort, il faut être présent auprès de cette famille, qui souffre, elle aussi.* »

De cette « mort apaisée » et de cet « accompagnement de la famille », les M... en témoignent. Le frère et la belle-sœur de M. M... ont été hospitalisés ensemble à Villejuif. « *Mon frère y tenait*, dit M. M... *Ils ont vécu ici presque un an. Avec une grande force de caractère et une grande résistance morale, mon frère a lui-même guidé son traitement, les derniers temps, ne forçant jamais les doses de calmants. Il a médusé tout le monde. Quand il est entré dans le coma, nous avons été tout de suite prévenus. Il n'a jamais été seul. Nous nous sentons entourés d'une chaleur extraordinaire. Mes nièces étaient là quand il est mort, un lundi vers 3 heures du matin. Je n'avais jamais vu autant d'humanité. Ce qui nous a le plus émus, c'est cette impression que l'équipe soignante tout entière était solidaire de notre détresse* ».

On pense que près de 80 % des personnes âgées meurent à l'hôpital ou dans un établissement similaire. Beaucoup de vieillards craignent cette mort loin de toutes leurs attaches, de leurs amis, de leur cadre familier. Au foyer Emilie de Rodat, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), on leur en fait la promesse : ils resteront dans la maison jusqu'à leurs derniers instants. « *La plupart de nos pensionnaires s'éteignent sans souffrir. Ils meurent de « vieillesse ». Nous les soignons, avec l'aide d'un médecin de ville, comme le ferait une famille, avec les mêmes moyens. Ni plus ni moins* », dit M. Caussanel, le directeur du foyer.

« Tout le monde le sait »

Comme pour M. H..., qui est mort, à l'aube, à l'âge de quatre-vingts ans. Maintenant, il repose dans la chambre mortuaire aménagée au sous-sol de la maison. Neutre, murs beige, sol rouge sombre. Un grand crucifix de bronze sur un piédestal. Quelques fleurs sur la table de chevet. Le lit en chêne, vaguement modern style, dispose d'un système réfrigérant. M. H.... ne quittera pas le foyer jusqu'à ses obsèques, organisées selon ses dernières volontés grâce à l'imprimé spécial qu'il a rempli lors de son admission. « *On meurt beaucoup dans la maison : la moyenne d'âge est de quatre-vingt-cinq ans*, dit M. Caussanel. *Quand quelqu'un décède, nous ne le cachons jamais. Tout le monde le sait. Nous voir agir, sans acharnement à prolonger la vie, mais en soulageant, en procurant la mort la plus douce possible, rassure les autres pensionnaires : ils seront traités avec la même sollicitude.* »

Le même après-midi le « conseil de maison » réunit une quinzaine de pensionnaires, près de la chambre funéraire. Certains, en chemin, iront saluer la dépouille de M. H... M. Caussanel leur raconte les derniers moments de M. H... et explique, approuvé, qu'il a préféré le soigner sur place et non le faire hospitaliser. Lorsqu'on évoque la douleur et la « piqûre pour en finir », l'idée fait bondir. « *Une piqûre pour soulager, oui ! mais pas pour m'exécuter ! Je ne veux pas qu'on m'avance !* »

Au domicile du patient ou du vieillard, c'est plus difficile. Beaucoup de médecins généralistes craignent le reproche d'une absence de décision, d'une négligence criminelle. Et puis, la mort d'un patient chez lui risque d'entacher l'image de marque du médecin de quartier vis-à-vis de l'entourage et du qu'en dira-t-on.

Vingt-cinq années de pratique ont bardé le docteur G... contre ces craintes. Accéder ou non au désir de mourir de quelqu'un est un dilemme qu'il ne s'est jamais posé. « *J'ai bien vu mourir quatre cents personnes*, dit-il. *Le généraliste rencontre la mort en permanence.*

Peu de médecins y sont préparés. On entend dire : « On lui a fait une piqûre et tout a été fini ! » *Lorsque j'administre un calmant pour atténuer les souffrances de l'agonie, j'accélère, c'est certain, le processus mortel. Mais dans quelle mesure ? Nous ne savons jamais, étant données la vulnérabilité et la réceptivité propre à chaque malade, si notre traitement a effectivement « provoqué » la mort ou si, grâce à cette piqûre, le patient s'est seulement éteint sans souffrir.* »

Le docteur G... n'agit pas en solitaire tout-puissant. Il se considère comme un allié de la famille. Comme le raconte Mme R... Formidablement jeune pour ses quatre-vingt-cinq ans, elle fait les honneurs de son appartement plein d'objets et de souvenirs. Elle l'a partagé pendant trente ans avec son mari, mort il y a dix ans d'un cancer de l'estomac qu'il ignorait, mais dont elle et ses enfants avaient été prévenus.

« *Ce fut une année épouvantable. Mon mari, envers et contre tous les symptômes, espérait guérir. Quand une jaunisse s'est déclarée, G... m'a dit :* « Ma pauvre amie, il va vous falloir bien du courage. » *Un mois après, mon mari a fait une grosse hémorragie. Alerté au petit matin, G... est venu tout de suite. Il s'y attendait. Il a ausculté mon mari, l'a rassuré. Il s'est assis sur le bord du lit et a plaisanté avec lui. Ma petite-fille nous a rejoints, alors G... est parti en promettant de revenir vers midi.*

Une question d'instants

« *Il était à peine là que mon mari a rechuté. Sa tension devenait imperceptible. La mort était une question d'instants. Mon mari a commencé à respirer difficilement. C'était l'agonie. G... lui a dit :* « Je vais vous faire une piqûre et, lorsque vous vous réveillerez, on pensera à une perfusion. »

» *J'ai compris. J'aurais voulu dire adieu à mon mari. Mais il semblait si serein, sans se rendre compte de rien, que je n'ai pas osé. Il est mort environ une demi-heure plus tard. G... ne m'a pas quittée jusqu'à ce que mon fils, lui-même médecin, arrive de province. G... lui a tout expliqué. Mon fils l'a approuvé et l'a remercié.*

» *G... m'a aidée, c'est exact. Mais, de notre côté, nous tenions à ce qu'il se sente soutenu par nous. Plus que jamais, il est « le médecin de la famille.* »

Chacun en convient, le traitement de la douleur à l'aide de « drogues » affaiblit l'organisme et avance, sans nul doute, le moment de la mort. La frontière semble bien mince entre les soins accordés au mourant et l'euthanasie par « piqûre » pour anticiper, sans ambages, l'instant fatal. Suivant la dose de morphine injectée au patient âgé, il est soulagé ou il meurt. La différence s'inscrit dans l'intention. Elle se traduit dans l'accompagnement du mourant par un apaisement de son agonie n'abrégeant que de quelques heures son existence. Mais auparavant, et pendant des mois, grâce à ces cocktails anti-douleurs, le vieillard aura bénéficié d'une « qualité de vie » certaine.

Cet accompagnement est contesté par les tenants de l'euthanasie, mais aussi par ceux qui sont hostiles à l'usage des antalgiques, au nom de leur toxicité et de leurs effets funestes, ou par référence à une philosophie de la douleur rédemptrice. Et le débat « faut-il légaliser la délivrance par l'euthanasie ? » se trouve ainsi alimenté. « *On risque que des pressions s'exercent sur les médecins pour hâter la fin de certains vieillards ou, au contraire, de voir des familles qui, n'admettant pas la mort de leur parent, intentent des procès en série*, dit le docteur Roger, secrétaire général de la Société de thanatologie (5). *Nous sommes dans un vide juridique. Il faut y rester. Il constitue une sauvegarde.* »

Vide juridique relatif, car tout acte d'euthanasie est condamné par la loi. « *L'euthanasie active est assimilée à un homicide passible de la cour d'assises*, dit François Chatillon, le juriste de la Société de thanatologie (6). *L'euthanasie passive relève de la non-assistance à personne en péril.* »

Si cet obstacle pénal joue le rôle de « vernis protecteur », qui préserve la liberté du corps médical, il protège également le malade et la famille de décisions radicales, dont la puissance publique pourrait être tentée de s'arroger l'initiative.

Qui peut garantir, par exemple, que les recherches menées sur les critères de longévité ne pourraient, indépendamment de leurs auteurs, servir de base à la recherche de critères d'euthanasie ? Heureusement, après qu'on ait laissé la solitude et le désespoir devenir le lot quotidien de trop de personnes âgées, « *déchirées entre la crainte de mourir et la peur de vivre* » (7) — justifiant ainsi l'évocation d'une euthanasie légale scientifiquement définie, — s'amorce, semble-t-il, une nouvelle voie. ■

CHRISTIANE GROLIER.

(5) 72, rue de Nanterre, 92004 Asnières.

(6) Auteur d'une thèse de doctorat en droit sur *la Mort et le droit pénal.*

(7) *Anthropologie de la mort* op. cit.

« Vivre sa mort »

En 1978, deux propositions de loi présentées par M. Caillavet, sénateur (Gauche démocratique), demandaient pour le malade « *le droit de vivre sa mort* », et pour le médecin une nouvelle définition de la responsabilité médicale prévue par le code pénal :

— La première proposition dénonçant l'acharnement thérapeutique, prévoyait que « *tout majeur sain d'esprit ait la faculté de déclarer sa volonté qu'aucun moyen médical ou chirurgical autre que ceux destinés à calmer sa souffrance ne soit utilisé pour prolonger artificiellement sa vie, s'il est atteint d'une affection accidentelle ou pathologique incurable* ». Cette volonté devrait être constatée par un « *acte authentique* » dressé par trois médecins en présence de deux témoins sans parenté avec le patient ;

— La seconde proposait qu'on ne puisse poursuivre en justice le médecin qui, « *à la demande du malade conscient, ou au contraire de sa propre initiative, s'abstient d'entreprendre ou de poursuivre un traitement ou une réanimation susceptibles seulement de prolonger artificiellement la vie du malade lorsqu'il est atteint d'une affection accidentelle ou pathologique incurable* ».

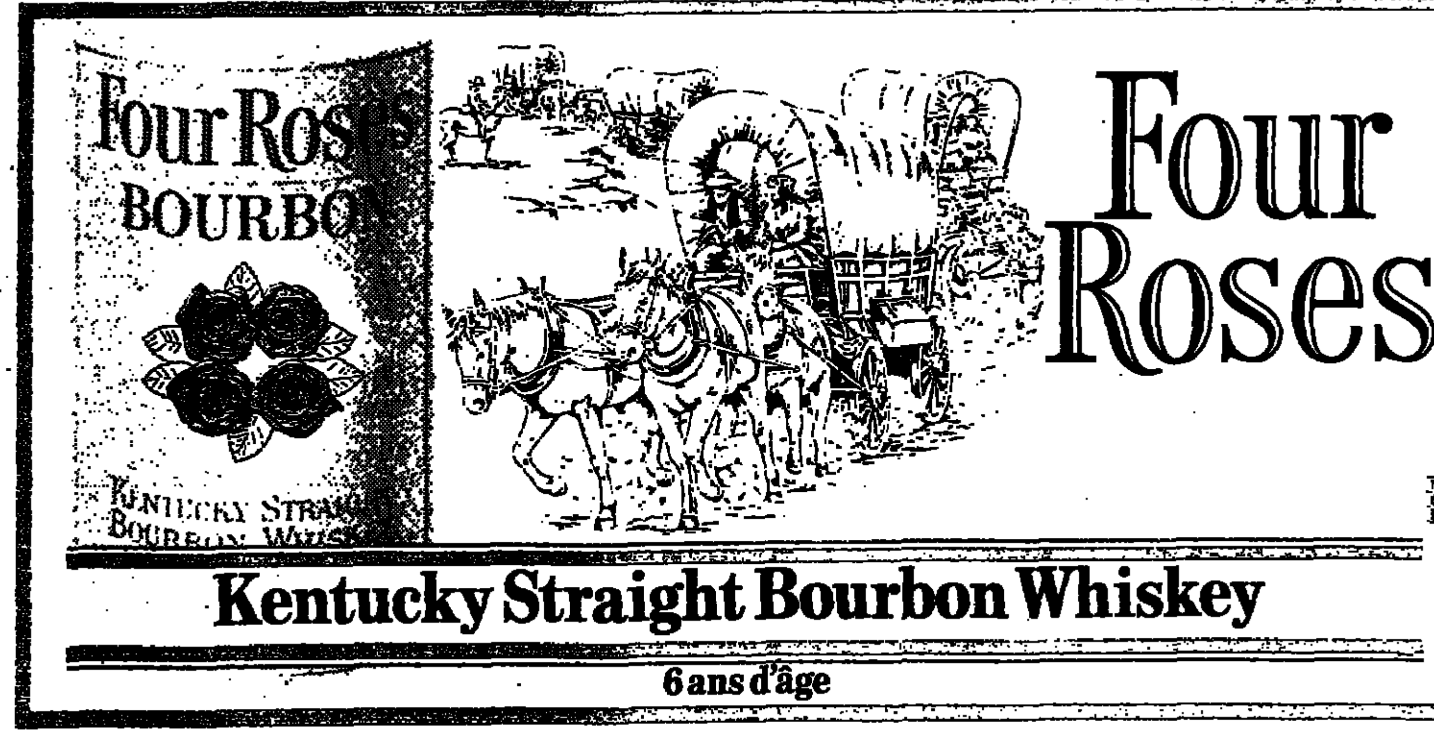
Examinés par la commission des lois du Sénat, les deux textes ont été repoussés.

D'autre part, une Association pour le droit de mourir dans la dignité (A.D.M.D.) est née en 1980, sur le modèle d'EXIT en Grande-Bretagne (1). Elle milite pour que soit reconnu et respecté le « *testament biologique* », inspiré du « *testament de vie* » américain, et en faveur des propositions de loi rédigées par M. Caillavet.

L'A.D.M.D. a publié une brochure sur « l'auto-délivrance » vendue à ceux qui font partie de l'association depuis au moins trois mois. Ce guide comporte, outre la description des différents types de médicaments (somnifères, analgésiques, antidépresseurs) et leurs modes d'utilisation conduisant à la mort, quelques conseils pour en renforcer l'efficacité et s'éteindre « en douceur ».

(1) A.D.M.D., B.P. 322 09, 75423 Paris Cedex 09. Tél. : (1) 874-19-99.





هكذا من الاصل

VIES

Australiens

Patrick et Françoise voulaient « réussir ». Ils sont partis en Australie, ont fait fortune dans la restauration, se sont ruinés dans la charcuterie. Mais ils sont sans regrets.

« *ON en avait assez ! De Paris, de l'appartement minuscule, des mesquineries et de l'agitation de la vie urbaine, d'une vie qui, soudain, se révélait petite et étriquée. Minable... Dans une telle impasse, que faire, sinon partir ?* »

Partir... Le mot a pris des allures d'obsession pour Patrick, le Breton rêveur devenu mécanicien et citadin rebelle dans la région parisienne. Quand on a passé son enfance à Saint-Malo à rêver de voyages et de conquêtes, on ignore la résignation et on se moque des règles et du déterminisme du milieu.

« *Françoise et moi avions les mêmes aspirations*, raconte-t-il aujourd'hui. *On se disait que, quelque part, devait exister un pays où tout le monde serait libre d'entreprendre quelque chose de nouveau sans traîner derrière soi un passé, une éducation, une famille ou un milieu social. Un pays neuf, quoi ! Un pays qui ne demanderait qu'à accueillir des courageux et des bosseurs, et où l'ambition serait payante. Une qualité, pas un défaut. On pensait au Canada... Ce fut en fait l'Australie.* » Il s'anime, s'excite, comme s'il voulait convaincre (mais de quoi ?). Ses quinze années d'exil volontaire n'ont pas changé l'homme. Bronzé, le visage ouvert et énergique, son pull marin boutonné sur le côté : qui, dans ce pub bondé de Melbourne, le confondrait vraiment avec un Australien ?

Comme une gifle

En 1968, l'ambassade d'Australie prend encore en charge le voyage de l'immigrant qui s'engage à demeurer deux ans au moins sur le continent. Un élément alors déterminant pour Patrick, qui ignore tout de ce pays « *grand comme quatorze fois la France* », mais qui décide de partir seul, en éclaireur. Il débarque donc à Sydney, séjourne dans un camp d'immigrants en compagnie de Grecs, d'Italiens, de Yougoslaves, qui attendent un emploi. Mais il refuse de patienter. Françoise attend des nouvelles – un signe pour le rejoindre, – il n'a pas de temps à perdre. Il fonce à Melbourne. La recommandation d'une Australienne mariée à un Breton lui ouvre de nombreuses portes. Le revoici mécano, largement payé et doté d'un logement... Françoise a le feu vert.

« *De l'enthousiasme, on en avait à revendre*, dit-elle ; *et on s'est bien vite habitués à la mentalité australienne, sa gentillesse, sa simplicité. Samantha, notre première fille, est venue au monde, Patrick s'est fait apprécier dans son travail, et chaque jour nous devenions un peu plus australiens.* »

Pas question pourtant de s'endormir. « Réussir » n'est plus un rêve, c'est devenu un devoir, et Patrick multiplie ses activités. Mécanicien dans la journée, serveur le soir dans un restaurant, il se met à apprendre quelques rudiments de cuisine... et à y prendre goût. Et, trois ans après leur arrivée, Patrick et Françoise ouvrent « la Chaumière », leur premier restaurant. « *On n'avait pas un sou*, se souvient Patrick. *J'ai emprunté 3 000 dollars* (15 000 F), *et on a travaillé comme des fous, en misant sur la réputation prestigieuse qui entoure ici la cuisine française. On a donc débuté avec des plats très simples, particulièrement bien présentés. Ça a marché du feu de Dieu !* »

En troquant son bleu de mécano contre la toque du cuisinier, le Malouin se taille très vite, en effet, une réputation de grand chef. Chacun, dans la ville la plus bourgeoise d'Australie, connaît au moins de nom le restaurant « *frenchy* ». Pourtant, au bout de plusieurs années de travail intense, Françoise et Patrick vendent « la Chaumière » – cher – et partent en France pour quelques mois de repos. Au retour, définitivement convaincu de sa vocation de cuisinier, Patrick ouvre « le Surcouf », qu'il revendra aussi, après en avoir fait le rendez-vous des gourmets de Melbourne. Nouvelle petite escapade en Europe. Melbourne à nouveau, et création du « Lutèce », un troisième restaurant qui connaîtra le même sort que les précédents et sera revendu en plein succès. Certains que la chance leur est désormais acquise, les deux Bretons partent confiants faire en France un voyage devenu une habitude dans les mêmes circonstances. C'est à leur retour que leur rêve va s'écrouler.

« *Moi*, explique Françoise, *je voulais enfin une vie normale, avec des horaires et des loisirs ; une vie où nous aurions le temps de nous parler, de sortir, de voir grandir les enfants, de découvrir le pays, de profiter enfin de sa décontraction et de ses facilités, hors des cuisines étouffantes du restaurant.* » Un commerce, pensent-ils alors, sera moins accaparant. Pourquoi ne pas innover, en dotant Melbourne de sa première vraie charcuterie ?

L'idée, hélas ! est trop audacieuse, et le prestige de la France, symbole de raffinement et de bon goût, est insuffisant pour attirer les Australiens vers des produits si parfaitement nouveaux pour eux. Surpris, Françoise et Patrick persistent dans leur idée, s'accrochent à leur commerce en espérant que les comportements évolueront, mais il faut bientôt se rendre à l'évidence : c'est l'échec, dur à accepter lorsque la réussite est devenue une habitude et semble presque aller de soi.

« *C'était comme une gifle*, raconte Patrick. *On était soudainement freinés dans notre élan. L'Australie nous apparaissait moins souriante et moins prometteuse qu'à l'origine. Et surtout, on s'est sentis tout d'un coup très loin... et seuls. C'est à ce moment-là seulement que la famille et les anciens amis se sont mis vraiment à nous manquer. Quant à la Bretagne, nous y pensions chaque jour un peu plus... La déprime, quoi !* »

Pourtant, c'est l'Australie qui va l'emporter. Ce n'était pas possible de repartir sur un échec. Patrick est aujourd'hui employé comme chef dans un grand restaurant de Melbourne. Françoise s'occupe de leurs petites filles, Samantha, Youna et Tara. L'aventure des restaurants est-elle terminée pour autant ? Patrick, rêveur, semble hésiter, mais Françoise réagit aussitôt : « *Ah oui ! Finis, le business, les responsabilités, les horaires dingues, l'énervement ! On se sent bien mieux aujourd'hui !* » Et qu'on ne s'avise pas de mettre en doute la « réussite » ou le bonheur de cette petite famille du bout du monde ! Françoise n'a de cesse de proclamer son enthousiasme et le bien-fondé de leur choix.

« Notre accent nous trahit »

« *Ici, on est dans un pays libre*, dit-elle. *Le passé des gens, leurs origines sociales ou culturelles, ne comptent pas, on ne vous demande pas de références. Seules comptent vos qualités personnelles de l'instant. Un échec est toujours regrettable, mais ne doit jamais être source de honte. Et qu'importe ce que pourraient en penser famille et amis. Chacun vit sa propre vie en toute indépendance, et on ne trouve pas ici l'affreuse pression sociale, si pesante en France qu'elle vous paralyse. Et puis, parce qu'on est si loin de la maison, on ose !* »

Est-il pourtant possible de s'intégrer parfaitement à une société si nouvelle, si différente ? Cette fois, Françoise et Patrick hésitent. Certes, l'accueil à leur égard a toujours été aimable, voire chaleureux. Mais l'intégration, c'est autre chose ; et, en dehors de quelques relations liées surtout au travail, ils avouent ne pas compter d'amis australiens. En particulier Françoise, qui a rarement l'occasion de rencontrer d'autres femmes.

« *Les Australiens sont des gens simples, plutôt bon enfant*, note Patrick. *Mais nous n'avons pas les mêmes sujets de conversation. Impossible de me passionner pour les courses de chevaux, la bière et le rugby. Alors, quand on « relaxe », on préfère le faire entre Français. Comment d'ailleurs passer pour de vrais Australiens ? Notre accent nous trahit dès que nous ouvrons la bouche !* »

Plus tout à fait Français, pas encore Australiens, Patrick et Françoise reconnaissent maintenant que tout n'est pas si simple. Conscients et consentants, ils resteront, ils le savent, des « déracinés ». « *Mais tout sera différent pour nos filles*, assure Françoise. *Même si elles sont élevées à la française, ce seront de vraies petites Australiennes... En plus raffiné* », ajoute-t-elle en riant.

Des regrets parfois ? « *Ah non !* », réagissent-ils en même temps. Et Françoise, qui, décidément, refuse qu'un doute puisse subsister, continue, appelant du regard le soutien de son mari : « *Si c'était à refaire, c'est sûr, on agirait de la même façon. Et nous partirions même beaucoup plus tôt !* »

ANNICK COJEAN.

COMMERCE

Les concours publicitaires « en perte de vitesse »

Les consommateurs n'ont plus la patience de les faire, les entreprises n'y croient plus. Plus prosaïquement les uns et les autres préfèrent aujourd'hui les rabais. Ou carrément les jeux de hasard.

« *JE me souviens des concours que je faisais quand j'étais enfant. Il y avait une page de questions chaque semaine, dans un journal, plusieurs mois durant. Toute la famille s'y mettait, on se donnait du mal, on fouillait les encyclopédies. C'était comme un vaste jeu de société, qui nous tenait en haleine. Aujourd'hui ? Je ne fais plus de concours, même avec mes enfants. Ni eux ni moi n'aurions le temps.* » Le désintérêt que manifeste ce cadre parisien, au nom d'une bien personnelle nostalgie, n'en apparaît pas moins révélateur d'un mouvement plus général : les concours publicitaires avec bulletins-réponses ne font plus recette, et les professionnels qui organisent ce genre d'opération reconnaissent eux-mêmes la constante désaffection du public à leur égard.

Les fabuleux succès recueillis par les concours d'antan semblent appartenir à une histoire révolue. Le record absolu a sans doute été atteint dans les années 60 par une compagnie pétrolière qui avait reçu quelque 4 millions de réponses. Aujourd'hui, ils sont de moins en moins nombreux ceux qui, même alléchés par le mirage d'un voyage au Brésil, sont prêts à passer leurs loisirs à calculer combien il faudrait empiler de cafetières X pour atteindre la hauteur du Pain de Sucre de Rio-de-Janeiro. Un concours moyen ne draine que 25 000 à 30 000 participants, et les organisateurs s'estiment satisfaits lorsqu'ils en engrangent 10 000. On ne s'inquiète vraiment qu'à moins de 1 000 réponses. Une marque de prêt-à-porter a même dû se contenter de recevoir... 29 bulletins.

Plus le temps de rêver

« *Nombres de concours sont encore lancés en France*, note Maurice Cohen, directeur général de l'agence de publicité Progress Promotion. *Nous en avons dénombré près de 130 en 1981* (1). *Mais, dans le contexte économique actuel, nous déconseillons ce type d'opération à nos clients. Il existe d'autres moyens de promotion, plus rentables.* »

En matière de promotion des ventes, les entreprises ont, en effet, plusieurs cordes à leur arc. Outre les concours et autres loteries, elles peuvent proposer des réductions de prix, des offres de produit à l'essai, des mini-cadeaux ou primes. Depuis plusieurs années, l'ensemble de ces techniques bénéficie de la faveur des spécialistes de marketing, qui y consacrent une part croissante de leur budget publicitaire. En 1981, plus de 4 milliards de francs ont été dépensés en promotion des ventes en France, 20 % de plus que l'année précédente. Le secteur des produits laitiers y affecte 41 % de ses investissements publicitaires totaux, les produits d'entretien ménager 37 % (2).

Loin de profiter de cet accroissement général, le nombre de concours organisés en France apparaît en constante régression. Ils représentaient 18 % du total des actions promotionnelles en 1971, ils sont tombés aujourd'hui à 6 %. « *Un concours est essentiellement porteur d'image*, explique un professionnel. *Il sensibilise le public en créant une animation autour de la marque. C'est une opération de prestige, symbolisée par des prix, les plus*



impressionnants possibles : du style voyage en Concorde ou croisière de luxe. » Mais, aujourd'hui, entreprises et consommateurs n'ont plus guère le temps – ni le loisir – de rêver. Les premières veulent des résultats tangibles, qui s'inscrivent clairement sur les courbes de ventes. Les seconds ont pris l'habitude de mesurer leurs dépenses à l'aune du seul rapport qualité-prix des produits.

Le facteur financier étant devenu déterminant pour tous, on comprend l'intérêt commun – et exclusif – qu'ils éprouvent pour les opérations de « prix barrés » (du genre 3,80 F au lieu de 4 F). Ainsi, une marque de margarine a récemment lancé un concours auquel elle a reçu 30 000 réponses. Une misère, pour un produit de réputation nationale. Huit mois plus tard, elle proposait le remboursement de quelques francs sur tout achat d'un paquet. Cent soixante mille amateurs se sont manifestés.

D'autres facteurs viennent encore aggraver la désaffection à l'égard des concours. Du côté des entreprises, c'est d'abord l'existence d'une réglementation touffue : pas moins d'une dizaine de lois et des décrets. Cette succession de textes (dont le plus ancien remonte à 1836) traduit la volonté du législateur d'assurer la transparence de l'activité commerciale et de protéger les consommateurs.

En fin de compte, deux types d'opération restent autorisé : d'une part, les « vrais » concours, ceux qui sont difficiles et ne font appel qu'à « *l'intelligence, la sagacité et la perspicacité* » des participants. Ils peuvent être assortis d'une obligation d'achat. D'autre part, les concours qui font intervenir une part de hasard (tirage au sort entre les bonnes réponses, par exemple), mais doivent être totalement gratuits.

La jurisprudence s'est, depuis de longues années, attachée à définir ces notions de « difficile » et de « gratuit », le plus souvent dans le sens d'un rétrécissement de la marge de manœuvre des organisateurs. Ainsi, le 28 avril 1971, la cour d'appel de Paris a déclaré illicite un concours publié dans la presse parce que la plupart des amateurs avaient été obligés d'acheter un exemplaire du journal pour y participer.

« *Pour nous*, commente le responsable du département promotion de Coca-Cola, *cette législation n'est pas un frein en soi. Mais elle nous contraint à une grande prudence. Avant de lancer un concours, nous consultons toujours au moins deux juristes.* » Ces précautions sont certes motivées par la crainte d'une sanction (toute infraction est passible d'un emprisonnement de deux mois à deux ans de prison et d'une amende de 60 F à 200 000 F), mais également par la hantise de se voir signifier le retrait du commerce de millions d'emballages fautifs.

Cinq camemberts en une semaine

Certaines entreprises hésitent d'autant plus à persister dans la voie des concours qu'elles connaissent l'existence des professionnels de ces bulletins-réponses dont elles voient les noms revenir régulièrement parmi les « heureux gagnants ». On estime qu'il existe quelque 5 0000 « concouristes » en France, certains même organisés en clubs pour travailler les questionnaires. Même si ceux dont la passion est devenue l'activité professionnelle principale sont rares, ces spécialistes n'hésitent pas, pour mettre toutes les chances de leur côté, à investir, en temps (un concours peut exiger des dizaines d'heures de recherches minutieuses) et en argent : on achètera réellement les cinq cents ou même les mille tablettes de chocolat pour en mesurer la pile au millimètre près. Un organisateur exprime son embarras : « *Par le jeu des prête-noms, il arrive qu'un seul participant arrive à rafler les trente téléviseurs mis en jeu. Nous sommes obligés de laisser gagner ces*

blicitaires
tesse »



gens, mais le océdé nous gêne. »

Une poig d'éternels gagnants opp à une multitude d'amate condamnés à la malchance ? tableau est sans doute caric ral, mais il reste vrai que b nombre de consommateurs, us par des lots de consolati parfois dérisoires, perdent u à peu le goût des jeux pu citaires. Jacques Rolland es n de ces tâcherons de concou qui s'est lassé de recevoir d boîtes de peinture pour enfan ou d'insignifiants livres de r ettes. Lorsqu'il ne gagnait rien il conservait la pénible im ession d'avoir été trahi : « *Je ne avais jamais qui était le lauréat — y en avait-il vraiment u ? — ni quelle était la bonne éponse. Comme si, après m'avoir alléché par un voyage aux Seychelles et m'avoir fait acheter cinq camemberts en une semaine, on me laissait brutalement tomber.* »

Si l'on minimise l'espoir du cadeau, reste le simple attrait ludique que peuvent exercer les concours. Les Français n'aimeraient-ils plus jouer ? D'après les observations des organisateurs, une majorité du public semble en tout cas se détourner des questionnaires trop complexes. Sélectifs et élitistes par nature, les concours font appel à des compétences que beaucoup ne possèdent pas — et n'ont guère envie d'acquérir. « *A l'opposé,* observe Maurice Cohen, *les jeux de hasard suscitent depuis plusieurs années un formidable engouement. On pense bien sûr au Loto national, mais aussi à toutes les loteries organisées par des entreprises à titre publicitaire. Ce type d'action est passé, en dix ans, de 6 % à 18 % par rapport au nombre total des campagnes promotionnelles que nous répertorions.* »

Aux États-Unis, les jeux du genre « Sweepstake » connaissent un succès que ne se dément pas, et la même passion se répand en Grande-Bretagne, en Italie ou en Espagne. Les rares pays qui restent étrangers au phénomène, comme le Danemark ou l'Allemagne fédérale, sont ceux où les loteries sont sévèrement restreintes par voie réglementaire. (3)

En France, la séduction qu'exercent les jeux radiophoniques plaide dans le sens de ce glissement vers la facilité. Leur principe est simple : des questions peu compliquées, dont les réponses sont souvent liées au hasard, des réponses immédiates, des gains importants sans être démesurés. Les auditeurs se passionnent, à la fois attirés par les cadeaux mais aussi émus par la perspective de « parler dans le poste ». Quant aux marques qui financent la plupart des opérations, elles y trouvent un moyen particulièrement dynamique pour s'adresser au public. Résultat, dès le début des programmes, Europe 1 enregistre 10 000 appels pour participer au jeu « Faites vos prix ». Dans la journée, il arrive que plusieurs centaines de milliers de candidats forment le numéro de la station en même temps.

Faut-il voir là l'amorce d'une disparition définitive des concours publicitaires classiques ? Les professionnels ne le pensent pas, qui estiment que les jeux à vocation élitiste conserveront toujours un certain attrait : notamment dans la presse spécialisée, qui ne peut « décemment » pas proposer des loteries à ses lecteurs médecins ou amateurs de vins fins : dans ce cas, au contraire, on demande de faire preuve d'une véritable érudition sur telle ou telle période de l'histoire. De même, la firme d'ordinateurs Apple propose, dans des documents publicitaires, une « pomme d'or du logiciel » récompensant le programme le plus original en matière d'éducation, de gestion ou de recherche, le gagnant recevant 20 000 francs en espèces et 50 000 francs en matériel...

A côté de ces opérations prestigieuses, on devrait s'acheminer vers une version simplifiée et populaire des concours. « *Les questions seront de plus en plus faciles*, prévoit un spécialiste. *Du genre :* « Trouvez le nom d'une ville du Bosphore en huit lettres commençant par un I et finissant par un L ». *Le gagnant sera désigné par tirage au sort entre les bonnes réponses.* » Tout le monde potentiellement gagnant, sans effort de recherche par trop fastidieux : les concours auront enfin rétabli une parfaite égalité des chances entre Français ■

BÉATRICE D'ERCEVILLE.

(1) L'agence Progess Promotion a constitué, depuis 1971, une banque de données qui recense mensuellement les actions promotionnelles réalisées par les entreprises françaises. Pour des raisons matérielles, seules les promotions qui font l'objet d'un document écrit sont répertoriées, et les chiffres ne tiennent pas compte des opérations réalisées par le canal de la radio ou de la télévision. Banque d'information Progress Promotion, 41, rue des Francs Bourgeois, 75004 Paris.

(2) D'après les données de l'Institut de recherches et d'études publicitaires, 62, rue La Boétie, 75008 Paris.

(3) En France, les loteries sont autorisées à condition d'être totalement gratuites. Seules exceptions en faveur de la Loterie nationale, du Loto national et du P.M.U., ainsi que des loteries destinées à des actes de bienfaisance. L'administration tolère également les loteries payantes organisées à l'occasion de foires, de marchés ou de journées commerciales.

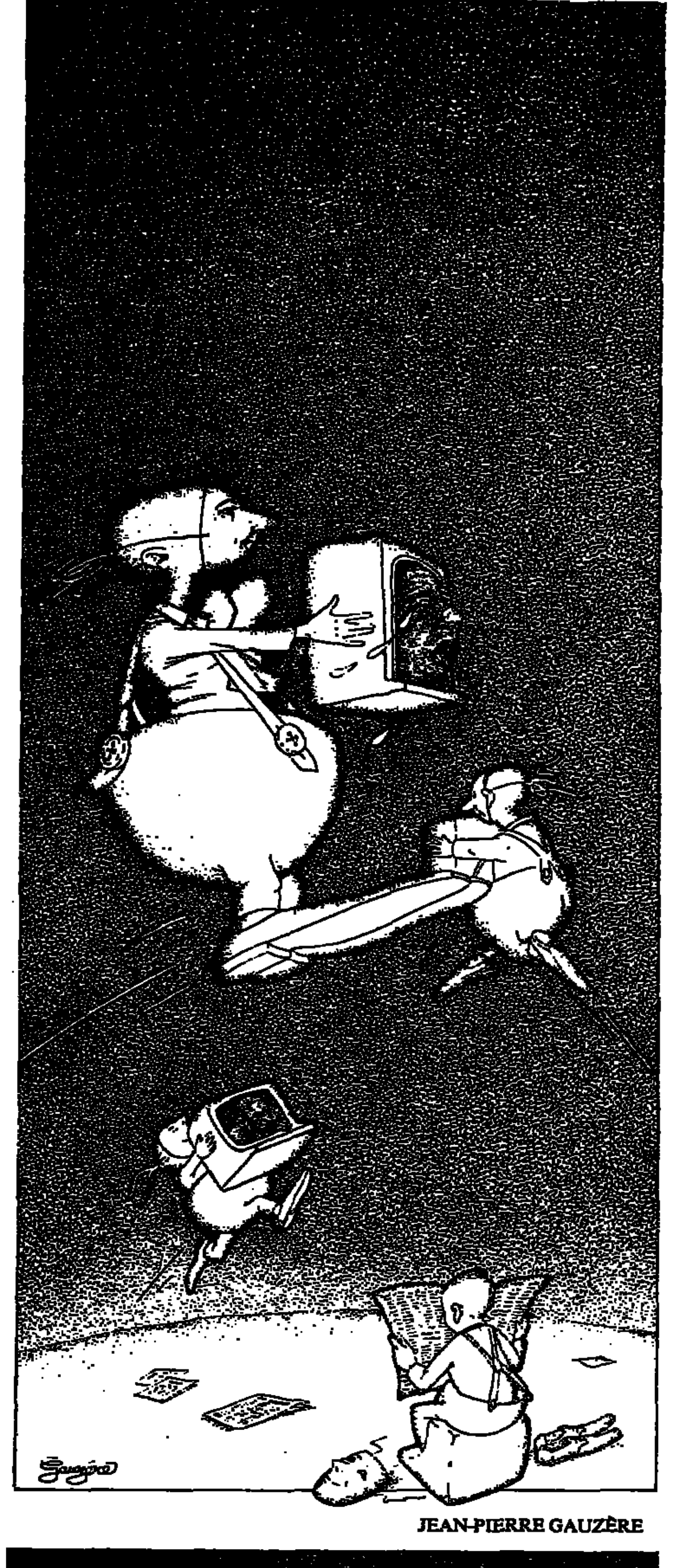
CROQUIS

Enfance

Chaque fois que j'approchais de la fontaine, une fillette s'y tenait, qui s'obstinait à ne pas vouloir me prêter attention. J'avais beau tourner autour de la vasque, la fillette ne me présentait que son profil (le nez indécis de l'enfance, un bas de menton trop rond, le front à demi caché par un fichu noué sur la nuque) ; et si d'aventure je la rencontrais de face (cela ne pouvait durer que l'espace d'un instant), elle gardait le visage baissé — ce qui soulignait la longueur démesurée de ses cils. La fillette ne parlait pas, et je ne pouvais jamais dire un mot.

Il me semblait pourtant que toutes mes questions auraient été brusquement résolues si nous nous étions adressé la parole, ou même si nous nous étions seulement regardés droit dans les yeux. Par une pudeur bien compréhensible, elle ne voulait pas considérer mon existence comme réelle et observait sans faiblir le tremblement de l'eau. L'eau, après la vasque, se perdait dans un ruisseau médian qui gagnait vivement les quartiers du bas. Je quittais la fillette, je remontais la rue tout encombrée des barres de bois soutenant les moucharabiehs. Or, depuis les jardins intérieurs, on entendait toujours une lente et plaintive musique orientale. Je me posais alors d'autres questions. La mer, emplie de voiles, n'était jamais bien loin.

ANDRÉ VILLON.



JEAN-PIERRE GAUZÈRE

DEMAIN

Un quotidien sur écran

Les habitants de Vélizy (Yvelines) peuvent suivre le premier journal électronique français. Ils n'y cherchent pas tellement des nouvelles : jeux et horoscopes ont la préférence.

QUI connaît le *Journal électronique français* (Jef) ? Quelque huit mille personnes sans doute. Peut-être dix mille. Peu de monde en somme. Mais ceux qui le pratiquent, les « cobayes » télématiques de Vélizy (Yvelines) et de ses environs le connaissent bien. Depuis les débuts de cette expérience du procédé français de vidéotex (1) il y a quinze mois, *Jef* est au premier rang des « services » consultés. Avec une moyenne de mille six cents appels par semaine, il représente à lui seul plus de 19 % de toutes les interrogations.

Un succès ? Sans nul doute. Pour ses promoteurs, les quatre syndicats de la presse quotidienne, associés au sein du Comité technique intersyndical de la recherche (C.T.I.R.), le verdict de Vélizy a même de quoi rassurer et conforter. La télématique n'aura pas contesté la presse dans sa vocation de « médiateur ».

Il serait cependant imprudent d'en tirer des conclusions trop hâtivement. Si le score de *Jef* montre que les personnels de l'information ont plus facilement rencontré les faveurs du public que d'autres prestataires de « services », l'expérience n'aura pas suffi pour défricher complètement la voie de ce que pourrait être la « presse télématique ».

L'une des raisons qui expliquent le succès de *Jef* en complique aussi l'analyse. Le sommaire de ce « journal électronique » est en effet si riche qu'il constitue d'une certaine façon un condensé de toutes les banques de données présentes à Vélizy. Des « flashes » d'information réactualisés quatre fois par jour aux biographies de tous les députés, en passant par des jeux ou des horoscopes ou encore des fiches techniques automobiles, la gamme de ses quelque dix mille « pages écran » est très variée et ne se borne pas à un seul type d'information, contrairement à la plupart des cent soixante-dix prestataires (ceux qui offrent des programmes). De quoi fournir à chacun sa provende.

Point de passage obligé pour pénétrer dans le *Jef :* une « page » d'actualité. Le 30 septembre : le voyage de M. François Mitterrand dans la région Midi-Pyrénées, la situation au Liban, l'agitation en Israël, la crise politique en R.F.A., l'adoption du projet de loi sur les offices agricoles et la mise à l'écart de Solidarité en Pologne. Six informations à raison de quatre lignes chacune. A la « page » suivante, il faut choisir : le sommaire ou la revue de presse.

Le coup d'œil sur les titres des journaux du soir vaut bien la simple pression sur deux touches d'un clavier alphanumérique. Du moins pour le lecteur du *Monde.* Habitué à l'harmonie solennelle des caractères gothiques en pleins et déliés de son titre, il se surprend à le voir jaillissant là, anguleux, comme refait avec des parcelles de mosaïque. S'il n'a pas acheté l'édition du jour, il pourra toujours prendre connaissance des quatre principaux titres figurant à la « une ». Mais pas davantage.

La première « page écran » et la revue de presse sont deux façons d'aborder l'actualité dans *Jef.* Ce ne sont pas les seules. Deux rubriques « faits du jour » et « faits de la semaine » offrent une présentation plus détaillée de certains événements. Les articles occupent le plus souvent quatre écrans, soit à peu près l'équivalent du tiers d'une colonne du *Monde.*

En les parcourant, on éprouve une gêne confuse. Certes, la difficulté de lecture sur écran n'y est pas étrangère, mais elle n'explique pas tout. Sans doute est-ce le sentiment d'avoir en face de soi une sorte de chimère : les informations que l'on voit apparaître constituent de petits textes analogues à ceux d'un journal dont on prend connaissance les unes après les autres, comme en écoutant la radio, mais... sur un écran de télévision !

Cinq têtes de chapitre

Si le vidéotex ne semble pas à l'aise lorsqu'il imite les autres médias, ses aînés, il semble plus avoir trouvé sa raison d'être lorsqu'il permet d'innover. C'est le cas de la rubrique de *Jef* intitulée « 7 sur 7 ».

Le principe est simple. Le lecteur dispose, si l'on peut dire, de cinq têtes de chapitres : « étranger », « politique intérieure », « social », « économie », « informations générales ». Dans la mémoire de l'ordinateur-serveur sont conservés des développements concernant les événements survenus dans ces différents domaines chaque jour de la semaine. En composant sur son clavier les premières lettres du mot « étranger », E.T., ainsi que L.U. par exemple pour « lundi », il fera apparaître l'actualité internationale de cette journée de la semaine. De cette façon, il est possible de réaliser une sorte de journal à la carte qui réponde à des besoins différents ou évolutifs.

Les particularités du vidéotex avec ses avantages et ses limites ont quelque peu dérouté l'équipe de neuf journalistes chargés de la conception et de la rédaction d'environ deux cents « pages » par jour. Tous ont souffert des contraintes d'espace et de présentation. L'obligation de s'en tenir à l'« essentiel », l'impossibilité d'approfondir les sujets, ont été ressenties comme très frustantes. Aussi pour rompre avec le style lapidaire et sobre des « nouvelles », d'aucuns laissent-ils libre cours à une verve d'inspiration *Libération* dans les « pages » d'informations culturelles.

A propos d'un album de Yazoo, *Upstairs at Eric's :* « *(...) Le son très propret est garanti new-wawe synthétique à 100 %. Seulement voilà, les jolies chansons ne font pas forcément un très bon disque. Les arrangements électroniques désormais traditionnels (* « n'oublie pas de débrancher ta boîte à rythmes en partant » *) donnent bien peu de relief au composition de Moyet et Clarke. A l'écoute de ce disque, une chose est sûre en tout cas : le son 80 ne nous surprend plus, ne nous amuse plus (...). Il serait temps de changer de touches.* »

Ou encore à propos d'un roman de Raoul Vilette, *le Rénégat :* « *Le genre néo-polar (un peu de sang, un peu de fesse et une morale tragique montrant bien l'absurdité du monde dans lequel on vit). Le public visé : les* « *autonomes* ». *Les chances commerciales du livre : nulles, parce que les autonomes n'achètent pas de livres, ils les volent. Conclusion : pas étonnant que Fayard noir se soit cassé la gueule.* »

Quatre catégories socio-professionnelles

Si l'effort de la rédaction de *Jef* porte prioritairement sur les « pages » d'actualité, ce ne sont pas nécessairement les plus consultées. Selon des « compteurs » disposés dans la banque de données aux « portes » de certaines rubriques, la « *une* », point de passage inévitable, serait en moyenne lue mille fois par semaine, la section « *rock-B.D.* (bandes dessinées)*-polars* » et « *cinéma* » six cents fois, les programmes de radio et de télévision quatre cents fois. Mais les deux gros contingents d'interrogations se portent sur les jeux et sur l'horoscope zodiacal : dans les deux cas, on appelle un millier de pages chaque semaine.

Par sa matière abondante et variée, *Jef* a cherché à « ratisser large ». Son public n'en demeure pas moins relativement délimité et stable depuis le début de l'expérience. « *La plupart des interrogations proviennent de quatre catégories socio-professionnelles,* explique Jean-Claude Gayet, directeur du C.T.I.R. : *les ouvriers, les cadres moyens, les employés et les commerçants. Chacune représente un petit quart des consultations. Les membres des professions libérales et cadres supérieurs, 7 % seulement, de même que les retraités.* »

Un lectorat qui s'est montré assez fidèle lorsqu'on a taxé les « pages informatives » (par opposition aux « pages » d'aiguillage), en avril dernier (à raison de 2 centimes la « page ». 10,5 % seulement des utilisateurs ont cessé depuis lors d'interroger *Jef* En revanche, les appels se sont faits moins fréquents : leur nombre a chuté de 33,7 %. La communication-type (soixante « pages informatives » compulsées en une vingtaine de minutes revenant, il est vrai, à 3,70 F).

Cette tarification visait uniquement à tester les réactions des lecteurs. Elle rapporte dans le cadre expérimental de Vélizy quelque 5.000 F par mois, somme dérisoire en regard du budget absorbé par *Jef :* 6 millions de francs en deux ans, pourvus à part égale par les syndicats professionnels de presse et la Direction générale des télécommunications (D.G.T.) du ministère des P.T.T., sans compter les importants prêts de matériels consentis par cette dernière.

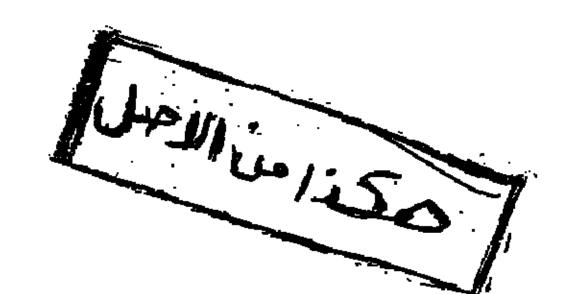
L'ignorance de l'attitude future d'éventuels annonceurs publicitaires et l'insuccès d'une expérience de petites annonces immobilières inclinent Jean-Claude Gayet à penser que la rentabilité commerciale ne peut être atteinte en dessous d'un marché de trente mille à cinquante mille terminaux. Ce marché sera peut-être la région parisienne qui, selon un projet de la D.G.T. pas encore entériné, devrait recevoir soixante-quinze mille terminaux « Minitel » en 1983, permettant aux usagers d'interroger le futur annuaire téléphonique sur banque de données (2).

Quoi qu'il en soit, l'expérience de *Jef* doit prendre fin au mois de décembre. Mais le sigle *Jef* ne disparaîtra pas complètement. Ce sera le nom d'une société, prolongement commercial du C.T.I.R. : sa vocation consistera à apporter son expérience aux journaux et à tous ceux qui sont désireux de se lancer pour de vrai dans l'aventure de la télématique. ■

ERIC ROHDE.

(1) Le procédé de vidéotex français Télétel permet d'interroger des banques de données informatisées à l'aide d'un terminal écran-clavier relié au réseau du téléphone.

(2) Lire *le Monde* des 27, 28, 29 et 30 avril 1982.



ÉLEVAGE

Des banques génétiques des espèces animales

Longtemps on a cherché à sélectionner les plus productives. Mais ce ne sont ni les plus solides ni les plus utiles. Aujourd'hui scientifiques, administration et éleveurs essaient de conserver le plus large éventail de races.

RHINOCEROS blanc d'Afrique, tigre d'Asie ou varan de Komodo (1) : au train où vont les choses, nous savons que ces races ne feront pas long feu. Mais qui sait que dans notre Hexagone, sur quatre-vingts races d'animaux domestiques (bovins, ovins, caprins, porcs, chevaux et ânes), la moitié est menacée d'extinction ? Volailles et lapins ne sont pas en meilleure posture.

Jusqu'au début du dix-neuvième siècle, il n'existait pas de « races » animales à proprement parler. Les animaux se distinguaient en types régionaux plus ou moins homogènes, adaptés à un milieu géographique et climatique et à un mode d'élevage. Avec le développement des moyens de communication, on a commencé à les comparer et à définir des types idéaux fondés sur l'aspect : les standards. Désormais, élevage et reproduction s'effectueront en fonction de ces standards, afin d'obtenir des spécimens « performants ». Ainsi dans les années 50 encore, pour moderniser l'élevage, le ministère de l'agriculture préconisait d'accélérer la disparition de certaines races bovines. Jusqu'en 1975, on peut dire que l'on a suivi une politique d'élevage monorace.

Le résultat n'est pas surprenant. C'est en aviculture qu'il y a eu le plus de pertes. *« Beaucoup de races ont disparu et d'autres disparaîtront encore »*, constate-t-on au Conservatoire national des races d'animaux de basse-cour (2). Car c'est dans ce secteur que la classification en races s'est faite le plus rapidement, les animaux étant petits et se reproduisant vite. Jean-Louis Vrillon, directeur de la station de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) du Magneraud (3), estime : *« Il reste moins de dix souches différentes de poules exploitées dans le monde. »*

A l'opposé de l'aviculture, les ovins et les caprins, chez lesquels la sélection a été la moins poussée, parce que l'élevage est resté proche des conditions naturelles, dans des milieux géographiques différents, souvent difficiles d'accès (montagne en particulier).

Porcs et bovins tiennent une place médiane. Au départ, on comptait une dizaine de races porcines. Aujourd'hui, quatre souches, toutes importées de l'étranger, forment 95 % du cheptel. Quant aux bovins, malgré la simplification de la carte des races, pour la spécialisation « lait » ou « viande », il en subsiste plusieurs dizaines. Au « plus haut niveau », la Frisonne pie noire, quatre millions de spécimens, représente 42 % du cheptel français, au détriment d'autres races. Elle commence à étendre son empire dans le monde entier. Au bas de l'échelle, des races locales comme la Vosgienne, avec quelques milliers de sujets, se maintiennent souvent dans des zones pauvres ou au climat rigoureux. Leur adaptation à un milieu difficile les a relativement préservées. Enfin, les races réellement en voie de disparition. Par exemple, l'Armoricaine (Finistère, Morbihan) : en 1980, il n'en restait, selon les estimations, qu'une cinquantaine de têtes.

L'élevage « du siècle prochain »

De nos jours, toute l'organisation de l'élevage tourne autour des « races » performantes. Technique d'élevage, nourriture, soins, commercialisation : l'éleveur choisit pour son cheptel la race qui tient le « hit parade » de la productivité sur ces quatre plans.

Lorsque surviennent des maladies qui obligent à abattre le troupeau entier, il aura ensuite du mal à le recomposer d'un coup avec une race en déclin, et sera tenté de « profiter » de l'occasion pour se moderniser en optant pour une souche plus « performante ». Plus discrètement, une race peut s'effacer, absorbée par une autre, lors de croisements successifs, par un phénomène de « dérive génétique ». La race d'origine est progressivement dénaturée. L'insémination artificielle pour les bovins a largement favorisé ce processus, car l'éleveur se voit offrir des semences de races « en vogue ».

Ce sont les scientifiques qui, raisonnant de plus en plus en termes de caractères utiles et non plus de races, ont commencé à se rendre compte que tout un patrimoine génétique disparaissait sous leurs yeux. Ceux-là mêmes qui travaillaient à simplifier le tableau des races, ont tiré la sonnette d'alarme. *« C'est l'élevage du siècle prochain qui se joue »* : Hubert de Rochambeau, zootechnicien à l'Institut national agronomique (4), est formel. La disparition des races moins « productives » permet aujourd'hui d'obtenir davantage de viande, de lait ou d'œufs à un meilleur coût ; mais elle hypothèque sérieusement l'avenir.

En effet, les souches aujourd'hui « performantes » s'usent au fur et à mesure de la sélection. Les animaux perdent de leur « rusticité génétique » (5) : les caractères de résistance à la maladie, au climat, etc. diminuent au profit des caractères productifs recherchés. Perte de la rusticité également par les tranformations du milieu : nourriture et logement sont « étudiés pour », la productivité étant directement liée à cet environnement idéal. Ainsi, le porc, mammifère omnivore, actuellement nourri aux céréales et aux tourteaux de soja, est quasiment devenu un « concurrent » de l'homme pour son alimentation. Des races plus « rustiques » produiraient moins, mais à un moindre coût, et des animaux plus proches de leur milieu d'origine, se contentant d'une nourriture plus grossière.

Les races non compétitives aujourd'hui n'en sont donc pas moins les garantes du maintien de la variabilité génétique, c'est-à-dire d'une large gamme de caractères possibles. Demain, les scientifiques pourront y puiser, d'une manière ou d'une autre, pour améliorer les animaux d'élevage, voire pour en fabriquer de nouveaux. Mais nul ne sait aujourd'hui ce que seront les caractères de ces animaux, demain, ni le matériel génétique qu'il faudra avoir sous la main pour les réaliser. Cela dépendra de l'évolution des besoins, des techniques d'élevage, du climat, etc. Il faut donc, préventivement, conserver le plus possible de caractères.

On a ainsi tiré les leçons de l'histoire de la célèbre poule naine, *« la vedette INRA »*, dans les années 60 : un chercheur travaillant sur les poules a découvert un gène de nanisme lié au sexe et récessif. Ce gène pouvait servir à « fabriquer » des poules naines, moins coûteuses à élever, mais donnant naissance à des poulets de chair normaux, le gène étant « récessif ».

Aussi, en 1976, le ministère de l'agriculture et la commission nationale d'amélioration génétique ont décidé de consacrer désormais une fraction du budget prévu pour l'« amélioration génétique » à la conservation des espèces. Des programmes de sauvetage ont été mis en route : ils s'appuient sur des groupements de tout crin : associations d'éleveurs, établissements départementaux de l'élevage et même parcs régionaux ou nationaux : *« On ne peut rien faire sans eux »*, souligne-t-on au ministère. Une vingtaine de ces programmes fonctionnent aujourd'hui.

En 1978, apparaît le Conservatoire national des animaux de basse-cour, chargé de la conservation avicole. Enfin, en juin 1980, un rapport sur « La conservation des ressources génétiques » est présenté au ministre de l'agriculture. Les mentalités ont évolué, même si, en 1982, les professionnels du « sauvetage » avouent être encore l'objet de sourires et de sarcasmes : on les soupçonne de sensiblerie, en rapprochant quelquefois leur action de celle des campagnes pour les bébés-phoques. A vrai dire, ils *n'ont pas honte d'aimer les animaux*.

Collectes de sperme, congélation d'embryons, conservation de gènes...

Les scientifiques, eux, se sont empressés de faire des collectes de sperme. Cette méthode de conservation, de faible coût, n'est pas possible pour toutes les espèces, et la reconstitution d'une race par cette voie demande trois ou quatre générations, soit une douzaine d'années pour les bovins. Autre possibilité, la congélation d'embryons permet de reconstituer très rapidement les animaux, mais l'opération ne réussit en moyenne qu'une fois sur quatre, et on ne sait pas si après une longue période de congélation, l'embryon conserve sa vitalité. L'avenir, avec les progrès des manipulations génétiques, semble être à la conservation des gènes isolés. Cette méthode souple permettrait de faire des assemblages à volonté, comme un « Meccano génétique ». Mais c'est encore de la science-fiction.

Aussi, pour les spécialistes, si perfectionnée que devienne la génétique, *« le maintien d'animaux dans leur milieu paraît indispensable. Pour les voir, c'est primordial, et pour que le génotype continue d'évoluer avec le milieu »*.

Sur le terrain, le pragmatisme est de mise et les actions varient avec les espèces. En aviculture, le Conservatoire national des races d'animaux de basse-cour a passé contrat avec les « éleveurs sportifs », ces passionnés qui collectionnent précieusement quelques poules Crèvecœur, (ou quelques lapins Grands-Russes). Au total, quelque soixante races avicoles, inscrites sur les tablettes rouges du Conservatoire, sont ainsi préservées. Les sujets sont exposés dans les Salons : les organismes de recherche y puisent informations et cheptel expérimental, mais les scientifiques soupçonnent les « amateurs » de sélectionner leurs animaux sur des critères esthétiques plus que sur des critères de reproduction ou de rusticité.

Daniel Cordier, président du Houdan Faverolles Club de France (quarante-quatre éleveurs et deux cents poules) (6) est l'un de ces éleveurs sportifs. *« Je fais ça par esprit cocardier, pour la beauté de l'animal et pour l'élevage,* dit-il. *En France, on perd bêtement un patrimoine génétique. J'ai vu des expositions à l'étranger : à Gand, on trouve quinze mille sujets ; à Amsterdam, vingt-cinq mille... Au dernier Salon de l'agriculture... quatorze cents. »* Lui élève ses Faverolles à la traditionnelle : *« Les pieds dans la boue quand il pleut. J'essaie de concilier la prolifération, la rusticité, avec l'aspect. »*

Pour les gros animaux, il n'existe pas d'éleveurs sportifs — c'est un loisir qui coûte cher. Tout est entre les mains des agriculteurs. Mais les premières actions soutenues par le ministère de l'agriculture remontent à 1968 : la brebis Solognote (Loir-et-Cher, L...) s'éteignait doucement, a... quatre cents femelles surv...tes. Ce sont des éleveurs qui ...gissent. Ils décident de croi... désormais ces brebis avec de... liers de même race — au lieu ... béliers performants, — pour ...er la dissolution génétique. E... 1975, on recense déjà huit ...s femelles. Pour éviter la con...guinité, un schéma strict d'a...uplements est adopté et un ...vage de jeunes béliers Sologno... démarre. En 1982, quelque d...x mille brebis paissent l'herbe ...e Sologne : un sauvetage réussi.

Au ministère de l'agri...lture, on conclut : *« Quelques ...écimens d'une race à conser...r, à côté du troupeau « ordin...e » semble être la solution. »* A...si, en Bretagne, plusieurs éleve...rs maintiennent quelques vach...s Bretonnes pie noire (trois mil... survivants) à côté de leur chepte... de Frisonnes. En outre, *« le maintien chez l'agriculteur coûte moins cher et l'animal reste proche de son milieu naturel »* (7).

A l'heure actuelle, en France, pour les grands animaux, on a « sauvé les meubles ». D'autre pays s'en préoccupent aussi. Les Britanniques, qui ont d'abord traité le problème en « amis des animaux » (il y a des « éleveurs sportifs » de bovins en Grande-Bretagne), le considèrent aujourd'hui sous son aspect technique. Les Italiens aussi. Hongrois et Finlandais essaient de conserver leurs races régionales. Et les Chinois ont entamé un vaste recensement de leurs espèces animales... ■

FRANTZ WOERLY.

(1) Il s'agit d'un reptile carnivore.

(2) Société centrale d'aviculture de France, 34, rue de Lille, 75007 Paris, tél. (1) 261-14-76.

(3) Domaine expérimental du Magneraud, Saint-Pierre-d'Amilly, 17000 Surgères. Tél. (46) 07-06-83.

(4) I.N.A. Paris-Grignon, 16, rue Claude-Bernard, 75231 Paris Cedex 05. Tél. (1) 331-65-21.

(5) Rusticité : aptitude des animaux à s'adapter à des milieux géographiques et climatiques difficiles, à résister aux maladies et à absorber des nourritures grossières.

(6) Domaine de Villemonble, 91400 Saclay. Tél. 956-08-47.

(7) Quelques animaux sont parfois conservés dans des stations INRA. Les haras peuvent également posséder des ânes ou des chevaux de races en voie d'extinction.

CRIBLE

par Annie Batlle

A SUIVRE

Tunnel sous la Manche

Le premier projet de tunnel sous la Manche était d'inspiration militaire. Son auteur : un certain général Bonaparte, qui s'interrogeait, à l'époque du Directoire, sur le meilleur moyen d'envahir l'Angleterre. Plusieurs projets ont été étudiés depuis, et le groupe de travail franco-britannique sur la liaison Trans-Manche vient de sortir un rapport : « Manche, quelle liaison ? ». La revue *Energies* en rend compte dans son numéro 1 314. Le choix de la commission s'est fixé sur un tunnel à deux voies, de 7 mètres de diamètre, pouvant acheminer le trafic voyageurs et marchandises.

La durée du trajet Paris-Londres pourrait être ramenée à quatre heures. Des wagons spéciaux seraient construits pour les trains directs Londres-Paris et Londres-Bruxelles. Un changement de locomotive s'effectuerait à l'extrémité anglaise du tunnel (le matériel des British Railways ne correspondant pas exactement au gabarit de l'Union internationale des chemins de fer).

Le tunnel devrait attirer près de la moitié du trafic maritime passagers (18,2 millions en 1980) et un tiers du trafic marchandise (15,9 millions de tonnes en 1980).

Le coût d'investissement est évalué à 29 920 millions de francs 1980. Mais cela permettrait de réaliser des économies d'énergie. La construction du tunnel devrait susciter la création de 1 300 à 2 400 emplois « directs » de chaque côté de la Manche, ainsi que 2 000 à 2 800 emplois « indirects » ; les services du tunnel emploieraient 1 500 à 1 900 personnes de chaque côté du littoral. Le chantier, s'il démarrait en 1984, pourrait s'achever en 1991.

* *Énergies*, 26, rue Cadet, 75009 Paris, tél. : (1) 770-33-76.

Une civilisation paysanne modernisée

Yona Friedman, architecte, s'efforce d'apporter aux habitants du tiers-monde depuis des années, les connaissances nécessaires à leur survie (c'est le but du Centre de popularisation des connaissances nécessaires à la survie qu'il a fondé). Dans son dernier livre, *Alternatives énergétiques, ou la civilisation paysanne modernisée*, il traite non du problème des combustibles, mais de l'énergie elle-même et de la manière dont nous l'utilisons. Il faut, dit-il, imaginer une politique de l'énergie fondée sur une nouvelle politique sociale et globale plus que sur la recherche de « gadgets » technologiques. Nos modes de vie et de production, nos attitudes envers les matières premières et les biens produits, sont encore régis par une parfaite inconscience quant au gaspillage de l'énergie et des ressources de la planète. Comment les changer ? Quels vont être les rôles du politicien, du technicien, du savant, et surtout de « l'homme de la rue » ?

Le paysan est celui qui connaît le mieux les réponses à ces questions, car c'est lui qui, dans notre société, est le plus proche de l'autosuffisance ; c'est sans doute aussi l'habitant du tiers-monde qui, par nécessité, a appris à vivre avec une énergie à prix élevé (par rapport à son revenu). La solution pourrait donc résider dans une « civilisation paysanne » modernisée, autosuffisante, indifférente aux crises traversées par l'économie internationale et peu vulnérable au chômage.

* *Éditions Dangles*, 18, rue Lavoisier, 45800 Saint-Jean-de-Braye.

BOITE A OUTILS

Communiquer

Pour Bernard Cathelat, directeur d'études au Centre de communication avancée, il y a quarante façons de communiquer, quarante modèles distincts de messages que l'on trouve dans la relation entre l'« émetteur », le « référent » et le « récepteur », sur trois registres d'échange : « fonctionnel », « projectif » et « suggestif ». Ce système, nommé « co-système », est décrit dans le numéro 3 (vol. 2) des *Cahiers de la communication* ; l'auteur veut approcher de façon synthétique le phénomène complexe que constitue la communication tout en mettant en évidence ses différents aspects.

* *Les Cahiers de la communication*, C.D.R., 11, rue Gossin, 92049 Montrouge, tél. : (1) 656-52-66.

Bible abrégée

Au commencement était le verbe. Mais le verbe était trop long. Après avoir « rétréci » une quantité de livres célèbres, le *Reader's Digest* s'est attaqué à la Bible. Trois ans de travail d'une équipe dirigée par Bruce Metzger, un éminent spécialiste de la Bible, enseignant à l'université de Princeton, ont permis de la ramener de 800 000 à 450 000 mots, à partir de la « revised standard version ». Il existe sur le marché d'autres « abrégés » de la Bible, mais aucun, d'après le *Reader's Digest*, n'était une vraie « condensation » et ne respectait la structure des soixante-six livres qui la composent. Certains, cependant, ont souffert plus que d'autres. L'Exode a perdu 70 % de ses textes, l'Ecclésiaste a gardé les trois quarts des siens. La langue moderne rend d'autre part Dieu moins imposant et plus prosaïque, les prophètes moins indignés. Les prévisions de vente sont apocalyptiques. L'ouvrage sera distribué par Random House.

* *International Herald Tribune*, 181, avenue du Général-Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, tél. : (1) 747-12-65.

Le futur en quelques lignes

Deux cent quarante-cinq livres récents, disponibles à la World Future Society, sont recensés dans le numéro 4 du volume XVI du *Futurist*. Une synthèse de quelques lignes est proposée pour chaque ouvrage. Il s'agit uniquement de travaux prospectifs. Ils sont classés selon les rubriques suivantes : futurs alternatifs ; affaires *(business)* ; communications ; économie ; éducation ; énergie ; environnement ; alimentation ; approches futuristes *(Futuristics)* ; habitat ; santé ; valeurs humaines ; styles de vie ; politique ; science et technologie ; espace ; travail.

* *World Future Society*, 4916 Saint-Elmo Avenue, Bethesda MD 20814, États-Unis.

Formation pour pays en voie de développement

Le Centre européen de formation des statisticiens économistes des pays en voie de développement (C.E.S.D. - Paris) veut former des cadres supérieurs de la statistique, appelés dans ces pays à créer, gérer et utiliser l'information statistique pour la préparation de décisions de nature économique ou sociale concernant la nation des régions ou des entreprises.

* *C.E.S.D.*, 3, avenue Pierre-Larousse, 92240 Malakoff, tél. : (1) 540-10-07.

Les séparatistes riches de l'Ouest canadien

Les indépendantistes québécois ne sont plus seuls à vouloir faire chambre à part. La « menace séparatiste » a atteint l'aile ouest, où se trouvent le garde-manger et le réservoir à mazout.

IL est 20 heures précises au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, ce lundi 18 février 1980. Les Black, Dougherty, MacPherson et Boyd sont de retour de leurs bureaux de vote. Dans leur salon, bière et chips à la main, ils attendent impatiemment les échos de la chaude lutte qui, croient-ils, opposera ce soir-là conservateurs et libéraux dans la course au pouvoir fédéral.

Le logo rouge de Radio-Canada à peine effacé de l'écran laisse place à l'incroyable nouvelle, en grosses lettres blanches sur fond bleu : *Majority liberal government elected.* « *Bastards* », lancent les Black, Dougherty, MacPherson et Boyd, avec l'amère sensation de s'être, encore une fois, fait rouler par les *Easterners*, les habitants de l'Est canadien.

Car c'est l'Est qui vient, une heure plus tôt à cause de la différence de fuseaux horaires, d'élire une nouvelle fois Pierre Elliott Trudeau et ses libéraux, renvoyant les conservateurs de Joe Clark aux bancs de l'opposition qu'ils n'avaient quittés que neuf mois auparavant.

A 20 heures, le dépouillement des bulletins de l'Ouest n'a pas commencé, mais cela n'a pas d'importance : l'Est (provinces maritimes, Québec, Ontario) plus populeux, a choisi.

Les habitants de la province du Pacifique, la Colombie-Britannique, connaîtront la même déception une heure plus tard, lorsqu'il sera enfin 20 heures chez eux.

Au total, à l'ouest de l'Ontario, deux libéraux sont élus, dans des circonscriptions à forte concentration de francophones. Deux libéraux sur soixante-dix-sept députés. La France coupée en deux ? Foutaise ! Au Canada, la frontière est plus qu'idéologique, elle est géographique.

« *Bastards* » : ce soir-là, et souvent depuis, le sentiment d'aliénation des habitants de l'Ouest a monté d'un cran, montées propice aux velléités latentes d'autonomie, d'indépendance.

« *Disons-le tout net* », affirme Pierre Bourgault, leader indépendantiste québécois de la première heure, « *le gouvernement fédéral est un gouvernement ontarien. Il sert les intérêts de l'Ontario, point à la ligne. Les Québécois s'en sont aperçus depuis longtemps. Mais les provinces de l'Ouest devaient attendre l'accroissement de leur population et de leur richesse avant de pouvoir réagir.* »

L'heure est venue. Celle de la potasse et de l'uranium au Manitoba et en Saskatchewan, celle du charbon en Colombie-Britannique, mais surtout celle du pétrole en Alberta.

La grogne de l'Ouest n'est pas nouvelle. Le prix du blé, fixé à Ottawa, les tarifs douaniers forçant les fermiers de l'Ouest à acheter les produits manufacturés de l'Est plutôt que ceux des Etats-Unis, meilleur marché et disponibles à quelques miles au sud, ont toujours fait regimber les *Westerners*.

L'arrivée au pouvoir à Ottawa du « *French power* » (pouvoir « français »), en 1968, avec Pierre Elliott Trudeau et son équipe largement francophone en a irrité plusieurs. La tentative du gouvernement Trudeau de « bilinguiser » le Canada a ensuite fait naître le « *corn flakes box syndrome* » : les *Westerners* assurent qu'ils sont allergiques aux boîtes de céréales bilingues... un symbole.

C'est dans ce climat déjà tendu que le gouvernement fédéral a rejeté les prétentions albertaines en matière de prix de son pétrole. L'Alberta voulait suivre la courbe montante des prix internationaux et empocher les profits. L'administration fédérale voulait aider les entreprises nationales en gardant un pétrole moins cher. A défaut, si des hausses étaient consenties, Ottawa exigeait la part du lion dans les profits.

La guerre du pétrole a eu lieu. Les cheikhs albertains ont, en 1980 et 1981, régulièrement et volontairement réduit leur production, forçant le gouvernement central à importer du pétrole étranger en plus grande quantité et à hausser son prix. « *Let the eastern bastard freeze in the dark* » (« Laisser les salauds de l'Est geler dans le noir »). Des milliers de pare-chocs de l'Ouest arboraient ce slogan revanchard.

L'épreuve de force a connu un dénouement de compromis l'automne dernier (1). Les prix montent, les profits sont partagés. Mais un ressort est cassé. Pour une fois, l'Ouest a fait parler sa richesse nouvelle. Pourquoi ne pas la faire parler tous les jours, dans un pays nouveau ?

Le coup de poker

« *Je n'avais que dix ans et mon grand-père me disait que le Canada était comme une vache : l'Ouest le nourrissait et l'Est lui prenait son lait.* » Shirley Bassini, quarante-huit ans, est ménagère, mère de quatre enfants, Albertaine et séparatiste. Six heures par jour, elle adresse des enveloppes, remplit des cartes de membres et inscrit de nouveaux adhérents à la Western Canada Foundation (West-Fed), un des principaux mouvements séparatistes de l'Ouest. La West-Fed revendique vingt-cinq mille membres. Certains sondages indiquent que plus de 11 % des Albertains sont favorables à l'indépendance de l'Ouest.

Mais Shirley Bassini, son mari et ses deux aînés travaillent pour une organisation qui n'a pas que des amis, même au sein du mouvement séparatiste. La West-Fed se définit comme un groupe non politique agissant pour l'union et la sécession des quatre provinces de l'Ouest. Elle entend pour cela convaincre les députés et les gouvernements provinciaux de la justesse de son projet. Pas question d'attaquer de front les politiciens fédéralistes provinciaux.

Plusieurs ont accusé le premier ministre albertain, Peter Lougheed, et les sociétés pétrolières de l'Ouest de soutenir la West-Fed pour l'utiliser comme épouvantail dans leurs négociations avec Ottawa. La recette a déjà servi. Au cours des années 60, les premiers ministres québécois avaient eux-mêmes fait un chantage au séparatisme afin d'arracher des concessions au gouvernement central.

A l'Ouest, les arguments ne manquent pas pour étayer cette thèse. Un des principaux orateurs de la West-Fed est Carl Nickle. Ancien député, Nickle est à la tête d'un petit empire pétrolier de 700 millions de francs. Un autre géant du pétrole albertain, Jack Gallagher, confiait que « *bien que les compagnies pétrolières n'appuient pas officiellement les séparatistes, leurs dirigeants et leurs employés leur offriront probablement un soutien moral et financier* ». Un soutien qui, selon certains, atteindrait 2 millions de francs par an.

Le mouvement est également utile au leader de l'opposition conservatrice, l'ex-premier ministre fédéral Joe Clark, qui accuse Pierre Elliott Trudeau de susciter, par ses choix politiques, les sentiments séparatistes. « *Pour la première fois*, affirme M. Clark, *des citoyens sérieux de l'Ouest canadien songent à des décisions qui pourraient soustraire cette région au Canada... Décisions qui sont profondément mauvaises, mais que nous devons reconnaître comme dangereusement réelles.* »

Du bluff, du vent ? Un bluff risqué en tout cas. Car, à côté et parfois contre la West-Fed, d'autres organisations, autrement militantes, entrent en jeu.

Le Western Canada Concept (W.C.C.) de l'avocat Dough Christie, de Colombie-Britannique, est de ceux-là. Christie estime que « *l'Ouest indépendant serait la nation la plus prospère du monde, plus prospère que l'Arabie Saoudite* ». Il n'a aucune confiance dans les politiciens traditionnels, qu'il accuse d'abandonner les intérêts véritables de l'Ouest.

Au début de l'année, excédé par les critiques acerbes du W.C.C., Peter Lougheed l'a sommé d'accepter un affrontement électoral. Il a eu tort.

En février, le W.C.C. présentait Gordon Kessler, un parfait inconnu, à une élection partielle dans une zone rurale. Avec 42 % des voix, 1 343 voix de majorité sur son plus proche concurrent, Kessler devenait le premier député indépendantiste élu à l'extérieur du Québec. « *C'est le début d'une ère nouvelle* », se plaisait-il à répéter.

Un Lévesque de l'Ouest

Fort de sa nouvelle légitimité et de son indépendance affirmée envers les politiciens locaux, le mouvement s'est lancé un défi plus ambitieux encore. Fin mars, le gouvernement social-démocrate de Saskatchewan a déclenché des élections anticipées. Au moment de la dissolution, deux députés indépendantistes siégeaient à l'Assemblée nationale : deux transfuges du parti conservateur qui avaient adopté la bannière du petit parti séparatiste « Unionest » en cours de mandat.

Le Western Canadian Concept mobilise ses troupes, sort de son chapeau quarante candidats sur un total de soixante-quatre circonscriptions. Sans organisation, expérience ni argent, il fait salle comble en début de campagne, mais s'essouffle rapidement. Aucun de ses candidats n'est finalement élu. Même s'il arrive souvent troisième devant le parti libéral, il n'atteint que 3 % des voix.

Les sondages lui donnent actuellement la même cote en Colombie-Britannique, où une élection provinciale pourrait avoir lieu d'ici peu. Le W.C.C. vient d'y faire une belle prise. Le leader du petit parti conservateur, Brian Westwood, et plusieurs de ses principaux organisateurs ont embrassé la cause indépendantiste. Les conservateurs avaient récolté 6 % des voix lors des dernières élections provinciales, en 1979.

« *Il y a des similitudes certaines de pensée, de politique et de philosophie entre nous et le W.C.C.* », déclarait Brian Westwood au moment de faire le saut, en août dernier. On est loin des racines de gauche du mouvement indépendantiste québécois.

Il faut s'y faire, le séparatisme de l'Ouest est une réalité nouvelle de l'univers politique canadien.

« *Aujourd'hui, l'Ouest est aussi séparatiste que l'était le Québec il y a quinze ans* », estime Gordon Gibson, ex-conseiller du premier ministre Trudeau. Comme maints analystes, il estime que les conditions sont maintenant réunies pour l'émergence d'un fort courant sécessionniste.

Mais manque encore une pièce au puzzle : un René Lévesque de l'Ouest. Un leader connu, charismatique, ferme mais modéré. On ne voit rien venir.

A Ottawa, les membres de l'équipe Trudeau, et en particulier Jean Chrétien, ministre de l'énergie, jurent qu'ils combattront « *l'affreuse tête du séparatisme chaque fois qu'elle sort au grand jour* ».

Mais le séparatisme est peut-être moins dangereux qu'on ne le croit. Car si l'Ouest est aussi séparatiste que le Québec d'il y a quinze ans, le Québec, lui, n'est pas encore indépendant. ■

JEAN-FRANÇOIS LISÉE.

(1) L'accord de septembre 1981 a prévu des bénéfices de 212,8 milliards de dollars canadiens (environ 1 212 milliards de francs) pour la période de 1981 à 1986. Le gouvernement fédéral en reçoit 26 %, l'Alberta 30 %, l'industrie pétrolière 44 %. Au départ de la négociation, l'Alberta réclamait 45 % et laissait 17 % au « fédéral » et 38 % aux pétroliers.

Les yeux du Nicaragua

Alphabétiser, c'est bien. Encore faut-il que les intéressés puissent lire... Des opticiens français ont lancé un programme d'aide « visuelle » au tiers-monde.

NE soyez pas étonnés si vous rencontrez un jour, dans un coin reculé de la campagne nicaraguayenne, une paysanne portant des lunettes signées Christian Dior. Le Nicaragua a, en effet, reçu, au cours de l'année 1980, environ vingt mille montures françaises, du pince-nez aux lunettes de collection. Développement spectaculaire des exportations de lunetterie française ? Tout simplement solidarité.

Le Nicaragua sandiniste avait entrepris, en mars 1980, une gigantesque campagne d'alphabétisation. Cinq mois durant, la moitié « lettrée » de la population s'était mobilisée pour enseigner à lire, écrire et compter à l'autre moitié essentiellement rurale.

« *Comme beaucoup de gens*, expliquent Wilhelm Friedmann et Annick Hovelaque, *nous avions suivi avec intérêt la lutte contre la dictature somoziste en 1979, puis encore contre l'analphabétisme en 1980.* »

Deux semaines après l'ouverture de la campagne est publié un appel du comité de solidarité avec le Nicaragua (1). Il demande qu'on vienne en aide aux nombreux analphabètes dans l'impossibilité de suivre les cours en raison d'une vision défectueuse. Opticiens de profession l'un et l'autre, ils y voient la possibilité d'exprimer d'une manière concrète leur solidarité avec le Nicaragua. Sans imaginer pour autant dans quel engrenage ils allaient être pris...

Un membre de la commission optique du Comité se rend au Nicaragua. « *Il se rendit compte immédiatement des besoins*, raconte Wilhelm Friedmann. *Dans le taxi qu'il prend à son arrivée à Managua, avec une première livraison de lunettes, le chauffeur lui confesse qu'il distingue à peine les panneaux indicateurs. Ce fut le premier bénéficiaire du projet...* »

La commission élabora, en collaboration avec les ministères de l'éducation et de la santé du Nicaragua, un projet d'aide technique : création de centres d'optique dans les différents départements du pays, mise sur pied d'un cour de formation d'opticiens, capables d'effectuer examens de vue et montage des lunettes. Ainsi les couches défavorisées concernées par l'alphabétisation (50 % de la population) auront accès à un service qui leur est devenu indispensable. La formation de techniciens et la création de centres de production diminueront la dépendance économique et technique d'un pays en voie de développement.

« *Restait, avant d'aller former ces nouveaux opticiens, à récolter des lunettes, des verres, du matériel d'optométrie. On commençait à envoyer du matériel au comité de solidarité. Mais nous avons décidé de travailler en grand : cinq mille lettres ont été adressées à toute la profession, suivies d'un tour de France en camionnette pour ramasser le matériel « lourd »*, raconte Annick Hovelaque. *En quelques semaines, ce fut l'avalanche : vingt mille montures, trente mille verres, des tonnes de matériel d'optique, au total l'équivalent en valeur de 70 000 dollars. Le local du comité s'est transformé en entrepôt, et les membres du comité en manutentionnaires.* »

En même temps, Wilhelm Friedmann et Annick Hovelaque rédigeaient le programme d'un cours intensif de douze mois à raison de trente-cinq heures par semaine, suivi d'une post-information de deux ans. A la mi-juillet 1980, ils arrivent à Managua et sont tout d'abord intégrés aux « unités populaires de santé » de la campagne d'alphabétisation. Ils commencent ensuite les cours à l'Institut polytechnique de Managua : installation des laboratoires, recrutement du corps enseignant et des étudiants. Ils optent pour une pédagogie non directive, vu le haut degré de motivation des étudiants, qui pour la plupart avaient participé à l'insurrection de juillet 1979 ou à la campagne d'alphabétisation. La marche du cours est débattue avec le conseil des étudiants.

Horizons politiques opposés

Mais l'affaire ne va pas sans difficultés. L'équipe pédagogique française, qui n'avait pas eu le temps de trouver un financement de son séjour au Nicaragua, doit se contenter du salaire d'un ouvrier, soit environ 600 F par mois. « *Nous avons pu ainsi partager et comprendre les difficultés de la vie quotidienne des Nicaraguayens* », dit Wilhelm Friedmann. Certains des étudiants particulièrement démunis, ne mangeaient pas tous les jours à leur faim et devaient faire deux heures de marche à travers la ville pour se rendre aux cours.

« *Des trésors de diplomatie ont été nécessaires*, explique Annick Hovelaque, *pour intégrer à notre projet des Nicaraguayens venant d'horizons politiques opposés, depuis le sandiniste convaincu jusqu'à l'ancien capitaine somoziste, que l'on gardait au ministère pour ses compétences en optométrie. Notre projet n'a pas échappé à la lutte engagée entre les forces sandinistes et les secteurs d'opposition.* »

Après deux mois de pratique intensive, les étudiants étaient cependant en mesure, sous contrôle du professeur, d'examiner la vue des réfugiés salvadoriens envoyés par le ministère du bien-être social. A la fin du premier semestre 1981, le ministère de la santé transféra les cours pratiques dans les hôpitaux de Managua, afin de satisfaire la demande d'examens de vue. Au cours de l'été 1981, après un an d'activité, l'équipe française est revenue à Paris relancer la solidarité internationale et organiser la suite du programme.

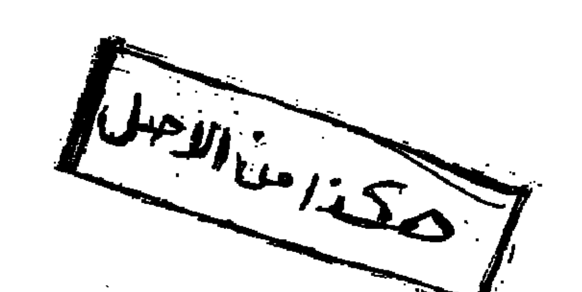
« *Nous nous sommes rendu compte, sur le terrain, qu'une activité aussi spécialisée que la nôtre dépassait la compétence d'un comité de solidarité. Il fallait former une équipe pluridiciplinaire composée des divers spécialistes de la vision* », explique Wilhelm Friedmann.

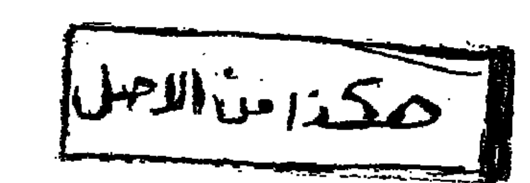
Il fallait créer une association spécialisée. Ils présentèrent l'expérience réalisée au Nicaragua au Ve Congrès d'optométrie de Paris, en janvier 1982, devant un millier d'optométristes. Elle intéressa de nombreux professionnels. En mai 1982, lors du symposium sur « l'opticien et la prévention visuelle », une vingtaine d'optométristes fondèrent le Conseil d'aide au développement du tiers-monde en optique oculaire (2), sous la présidence du professeur Roger Bonnet, ancien directeur au Muséum d'histoire naturelle.

Le conseil, avec le concours de la CIMADE, service œcuménique d'entraide, prépare la poursuite de ce projet et recherche des aides techniques, financières et en matériel. Wilhelm Friedmann est reparti au Nicaragua pour étudier l'implantation de centres d'optique dans les seize départements du pays. L'aventure ne vient peut-être que de commencer... ■

ROGER DUFOUR.

(1) 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris, tél. : 531-43-38.
(2) 153, rue Ordener, 75018 Paris, tél. : 259-70-46.





PATRIMOINE

Venise aux Vénitiens

**Venise indépendante ? Un rêve venu du passé et des misères de l'heure.
Mais un rêve que partagent quelques Vénitiens très vieux et très jeunes.**

LES touristes partis, l'eau envahit la Grande Place, surnommée le « Salon ». Des ombres traversent le brouillard glacé, chaussées de bottes, coiffées comme des pêcheurs d'Islande. On est dans une ville qui s'engloutit, sur le pont même d'un navire en détresse. Les commerçants ont fui, scellant leurs auvents de bois comme des couvercles de cercueils. Dans les hôtels et les palais, un flot verdâtre charrie rats et coquillages pourris sur des dallages de marbre posés par Palladio. Près de l'église du Rédempteur à la Giudecca, des jeunes gens en ciré gravent sur les murs : « Venise aux Vénitiens ». Pas de circulation, pas de carabiniers se mouillant les pieds pour ces insulaires vivant dans des décombres. Les « vaporetti », les boueux, sont en grève comme la superbe gondole empanachée des morts. A. S. Aponal, on a rossé des présumés « gauchistes » milanais, et, à Murano, des artisans ont failli enfourner dans le verre en fusion des « camorrais » napolitains qui parlaient trop fort.

« Une querelle d'ivrogne » titre le *Gazzettin* (o) local. D'autres péninsulaires et continentaux se sont retrouvés à moitié lynchés à l'aube à la « Pescheria » ou devant le bossu du marché du Rialto, lieu traditionnel de supplice pour les traîtres à la « Dominante ». Conduits par des étudiants, la matraque sous leur veste matelassée, nous lisons parmi les gravats de l'escalier en colimaçon Cantarini : « *Hors d'ici les proconsuls bandits* », et même : « *Morte all'Italia* » parmi des chats faméliques. A deux pas, sur le socle de la statue de Manin, qui chassa les Autrichiens, s'étale une affichette rédigée à la main : « *Reviens !* » Même au théâtre et au cinéma, le nom de Rome, unique objet du ressentiment général, est proscrit du répertoire.

Qui habite souvent Venise en hiver n'ignore rien de ces inscriptions, sifflets, brimades, même s'il n'y a pas eu jusqu'ici mort d'homme ou attentat à la bombe. Ce qui permet aux « occupants » de nier le problème. Qu'un marin ligure descende de son torpilleur amarré aux Esclavons, ce n'est pas une grenade mais un ballon « *shooté* » en pleine figure qu'il reçoit illico. Bien sûr, la société secrète « Venezia Libera » relève encore pour la police de l'enfantillage : elle est habituée aux sinistres brigades terroristes de Padoue ou d'ailleurs. Pourtant, elle s'inquiète. On murmure que dans les hautes herbes des lagunes des traditionalistes, des *futurs* chouans, s'entraînent à la kalachnikoff et non plus à la traditionnelle chasse au canard sauvage. Est-ce une légende ?

Proche de la Vendée

La Venise authentique, celle des îles et de ses cent mille habitants, n'est pas l'Irlande ou le Pays basque. Enclave du passé dans le monde moderne, elle est, avec ses marécages, ses passages balisés d'espars, ses ruelles étroites, ses bruits de pas, ses odeurs, plus proche de la Vendée ou du Paris de François Villon que de Beyrouth. Epargnée par l'automobile, inaccessible aux tanks, elle ne veut pas perdre son Moyen Age, sa beauté inégalable, son art, son charme pollué par des boutiquiers et le tourisme aux mains des Italiens.

Ceux-ci quittant la cité à la saison du « congelamento » et des inondations, des centaines de barques partent en mer, des dentelières se remettent à l'ouvrage ; et, de Santa Maria Formosa à la Miséricorde, des fantômes vêtus généralement de noir élimé ou de brocarts déchirés sortent de leurs habitats jalousement cachés pour se rendre à l'Opéra de la Fenice ou aux concerts religieux des Frari, précédés par des domestiques chenus, fragiles comme des toiles d'araignée. Ainsi, pour l'habitué des mystères de Venise, la noblesse pauvre a rejoint, côtoie les verriers, les artisans, les maraîchers, tout le « popolino », le petit peuple, dans une nostalgie suraiguë du passé de la Sérénissime.

En vingt siècles de triomphes féodaux organisés par une République unique, de fêtes, de monopoles fructueux s'étendant de l'Ecosse à l'Afrique, à la Chine, il n'y a pas eu une seule journée de lutte de classes. Ruinée par l'étranger et les usines qui l'assiègent de la terre ferme avec leurs boues rougeâtres, elle s'entend comme un bloc, unanime contre la civilisation industrielle qui la détruit. Simplification ? Ce n'est pas si sûr. « *Ici, le rouge, c'est le sang versé pour la gloire de nos galères, et le noir, c'est l'église locale, féroce certes, mais toujours indépendante, opposée à Rome depuis les croisades* », dit un infirmier de l'hôpital Giustinian poussant un mort sur une charrette ; les pieds nus du mort dépassent de la couverture, l'eau gicle sous les roues, et il zézaye comme au temps de Goldoni en riant : « *Nous avons tout inventé, même le calembour. Communiste, moi ? Je préfère saint Marc à saint Marx.* »

Nous allons à la morgue, escortés par un apprenti tailleur, un croque-mort, des ouvriers de l'« *usine* » à gondoles toute proche. Invité à la taverne par cette assemblée pour une barrique de « Suave », nous recueillons l'avis général : « *Les riches ? Ces malheureux sont plus pauvres que nous.* » « *Nous sommes tous pillés par les « occupants » qui détournent à leur profit les milliards que le monde, et notamment la France, nous envoie pour sauver notre ville. « Ils » sont pires que les Autrichiens et les Turcs.* »

Même son de cloche chez un aristocrate branlant du chef, honteux de devenir le citoyen d'une cité mendiante alors que son trisaïeul, amiral battu par le Sultan, a été écorché vif avant d'être empalé, ce qui aurait valu au blason de sa famille cette inscription étonnante et pour le moins excessive : « *Vivez bien votre dernier plaisir...* » Le vieillard offre un verre de vin aigre et s'en prend, en présence des siens, à Bonaparte, « *ce Génois* (ennemi héréditaire), *ce jacobin qui a détruit la République deux fois millénaire d'un coup de tricorne* »... « *Le scepticisme vénitien est à l'opposé de l'esprit jacobin* », souligne son fils bibliothécaire en rappelant que Casanova a écrit à Mirabeau : « *Je me méfie de vos utopies non encore confirmées par des siècles d'expérience.* »

Casanova tranche

Casanova, nous allons l'entendre lui-même au cours d'une séance de spiritisme parmi des candélabres, des ors et pourpres un peu passés, des tables tournantes, dans une maison un peu de guingois. Comme dans un spectacle bien ordonné, c'est Cimarosa qui fait l'ouverture : « *Les barbares italotes*, dit-il, *sont tout juste bons à apprécier les trompettes d'*Aïda. » Suivent les divers quolibets de Tiepolo et de Vivaldi et le rire cascadeur de la Malibran. Le Grand Maître, inventeur de la science cabalistique, fait la coquette, tarde à venir comme s'il était gêné par la proximité de l'église des jésuites, ses ennemis personnels. Enfin, il frappe trois coups furieux et annonce qu'il ne répondra qu'au jeu de cartes de la pyramide, seul bon pour interroger les morts de sa qualité. Les cartes tournées et retournées, Casanova s'en prend au cinématographe, lequel a fâcheusement, pour lui, remplacé la lanterne magique. « *Il en veut à Fellini* », commente *mezza voce* la maîtresse de maison avant de poser la question directe : « *Giacomo, comment sauver « ta » ville ?* » Elle tire deux cartes : le Doge et un Renard (Volpi). « *Volpi, Volpi di Misurata, le fils du Mécène, de l'inventeur de la Biennale* », s'exclame l'assistante extasiée. Nous quittons, gelés, l'oracle, sûrs d'avoir bientôt un Doge.

JEAN MARABINI

REFLETS DU MONDE

HANDELSBLATT

La démocratie avant toute chose...

Le journal économique ouest-allemand, le *Handelsblatt*, écrit :

« *Ce n'est pas seulement d'hier que l'on sait que l'Allemagne fédérale est un véritable paradis pour les espions de l'Est. Les dernières nouvelles selon lesquelles la R.D.A. (Allemagne de l'Est) s'efforce actuellement d'engager des chômeurs ouest-allemands pour des activités d'espionnage à son profit soulignent seulement une fois de plus la réalité des services secrets dans notre pays (...).*

» *Mais il nous parvient de Bavière une nouvelle qui évoque les souvenirs d'une affiche nazie avec la silhouette noire d'un espion et la mise en garde :* « Attention ! Des oreilles ennemies vous écoutent ! » *Selon le ministre bavarois de l'intérieur, Gerold Tandler, les membres des comités d'entreprise et les syndicalistes peuvent être parfaitement enrôlés par le* Verfassungsschutz *pour démasquer, en tant que mouchards, les mouchards de l'adversaire.*

» *Les survivants de l'Etat indicateur nazi n'étaient-ils pas fiers à juste titre que la libérale République fédérale d'Allemagne n'ait pas repris à son compte le système de délation dans laquelle se complaît pour sa part la R.D.A. ? La défense nécessaire contre l'infiltration et le sabotage doit-elle déboucher dans une mentalité d'indicateurs ? (...)*

» *Employeurs et salariés devraient résister à de tels efforts dans l'intérêt bien compris de la solidarité démocratique. Les syndicats rappellent à juste titre que leur substance démocratique a toujours suffi pour démasquer les personnes qui s'aviseraient de saper les fondements politiques, économiques et sociaux de la République fédérale d'Allemagne.* »

LE SOIR

Brelgitude...

Le quotidien bruxellois *le Soir* s'étonne de l'ignorance d'un journal parisien à grand tirage et écrit : « *Nos voisins du Sud comprendront-ils un jour quelque chose à l'identité culturelle hybride de nos grands créateurs de la lignée de Verhaeren et de Maeterlinck ou Ghelderode ? Il faut croire que non, puisque notre confrère (...), annonçant l'inauguration de la station de métro Jacques-Brel à Bruxelles, et précisant qu'elle est décorée d'une immense fresque représentant le* Plat Pays, *rappelle que c'est là le titre d'une des plus célèbres chansons de « l'auteur compositeur et interprète flamand ».*

L'EUROPEO

La mort du Trastevere

L'hebdomadaire de Milan, *l'Europeo*, raconte, sous le titre « Il était une fois le Trastevere », comment est en train de mourir le quartier le plus célèbre et le plus « *typique* » de Rome. « *Ici, on ne peut plus vivre* », nous dit une petite vieille assise devant son portail. Et le vendeur de journaux, dans son kiosque, explique pourquoi : « *Ici, la police ne vient jamais, sinon en compagnie des carabiniers. Et comme les carabiniers eux-mêmes ne peuvent pas venir parce qu'on leur tire dessus...* » En effet, les attentats et règlements de comptes sont innombrables et, dans ce quartier où l'on vivait dehors depuis toujours, personne n'ose plus sortir. La propriétaire d'un petit bar se lamente : « *Je ne peux plus rester que de jour. On a fracturé trois fois le téléphone pour récupérer les jetons, on m'a volé ma Fiat-500, et ne parlons même pas des pneus entaillés...* » Certes, il arrive encore de nouveaux habitants, membres de ce que *l'Europeo* appelle « *l'intelligentsia à mansardes* », attirés par le charme du quartier, mais cela ne fait que retarder la mort d'un Trastevere plus que menacé.

PANORAMA

Des Jeux olympiques désarmants

L'hebdomadaire italien *Panorama* rapporte la dernière suggestion d'un membre du parti radical italien, dont les initiatives fracassantes ou surprenantes ne se comptent plus. L'un de ses militants de Milan s'est dit que l'on pourrait faire servir le sport au désarmement universel d'une façon très simple : « *Il ne faudrait plus chercher à obtenir des médailles, mais la diminution des forces armées de l'adversaire. Aux vingt-six spécialités des Jeux olympiques, il faudrait donc apparier autant de types d'armes. Par exemple, si c'est un Américain qui gagne l'épreuve de saut en hauteur, les Russes devront détruire trois cents de leurs missiles intercontinentaux. Si les Soviétiques l'emportent en haltérophilie, les Américains devront renoncer à cinq cents bombardiers, etc. Le jeu doit être ainsi poursuivi jusqu'au désarmement universel.* »

L'auteur de cette proposition, Adriano Ciccioni, s'est déjà fait remarquer par l'originalité des procédés auxquels il recourt pour faire triompher les causes du parti : ainsi il s'est enchaîné à une cage du zoo de Milan, a accroché un calicot à la plus haute tour de la cathédrale et a lancé l'« *objection fiscale* » en envoyant par chèque au président Pertini 5,5 % de ses impôts, afin qu'ils échappent au budget militaire et soient utilisés à des fins civiles.

NEPSZABADSAG

De curieuses pièces de rechange

L'organe du parti socialiste ouvrier hongrois, *Nepszabadsag*, reproduit la lettre d'un consommateur mécontent. Un certain Miklos Szekely raconte ainsi ses mésaventures : « *Lorsque je me suis adressé au grand atelier de réparations géré par l'Etat pour faire réparer mon rasoir électrique en panne, on m'a déclaré d'emblée qu'on n'avait pas la pièce de rechange voulue. Mes protestations, car ils n'avaient même pas regardé en quoi consistait la panne, n'y firent rien. Je me rendis donc dans une petite boutique privée située dans les environs. La vieille dame qui était derrière le comptoir prit le rasoir et le répara en quelques minutes elle-même. Lorsque je lui demandai si elle avait eu besoin de pièces de rechange pour faire la réparation, elle me répondit :*

« *Non, dans ce pays, c'est nous les pièces de rechange !* »

PHOTO
PARIS

Organisé pour la première fois en novembre 1980 à l'initiative de l'association Paris Audiovision, le Mois de la photographie se déroule désormais tous les deux ans dans les musées de la Ville de Paris, ainsi que dans une cinquantaine d'autres lieux accueillant les manifestations de ce festival « éclaté » de l'image.



RICARDO GOMEZ PEREZ

L'avenir de la communication horizontale

LE succès du Mois de la photo 80, mobilisant quelque trois cent mille visiteurs à en juger d'après les statistiques des musées, galeries et ateliers ayant recensé les entrées, ne s'explique-t-il que par l'effet de surprise, l'attrait de la nouveauté ou encore l'éclectisme des expositions proposées au public ? Faut-il croire que la réputation d'Henri Cartier-Bresson dépasse celle du peintre Poliakoff, ou encore que le génie de Gina Lollobrigida photographe efface le souvenir d'Esmeralda ? Que s'est-il donc passé il y a deux ans pour que des milliers de Parisiens de tous âges et de toutes conditions sociales envahissent des lieux qu'aucune grande rétrospective picturale ou cinématographique ne parvient plus à remplir ?

Phénomène nouveau, l'engouement populaire pour la photo tient d'abord à l'appétit des jeunes générations pour l'image. Accessible à quiconque, la photo est devenue inséparable de la subjectivité contemporaine : on s'exprime en toute liberté, on choisit, on constitue ses propres archives sans que cet acte soit soumis à la moindre censure. La photo est à la fois jardin secret, défoulement sensuel ou affectif, ou encore prise de conscience politique. Dans le cas d'une exposition, elle devient l'amorce d'un dialogue avec autrui.

Autrement dit, la photo marque le départ de la révolution audiovisuelle en cours, elle ouvre l'ère de la communication horizontale. A la différence de la télévision telle qu'on la pratique encore, à savoir la diffusion d'une vérité ou d'un impressionnisme imposé d'en haut, la photo est une proposition d'univers qui stimule la réponse et provoque aussitôt la contre-épreuve : n'importe quel spectateur d'une image sait qu'il est également capable d'en prendre une autre et qu'à ce niveau de la création il n'y a plus de passivité, mais un échange.

Dès lors que cette sorte d'égalité s'établit entre ce qui est montré et celui qui contemple, la curiosité se développe à l'infini, en même temps que la soif de connaître, et d'assimiler, pour créer autre chose, à son tour.

Le Mois de la photo est donc condamné à réussir, tant que cette forme d'expression ne rencontrera pas d'autre exercice individuel créatif concurrent.

Deuxième chef de succès de l'opération : l'étendue infiniment variée de l'investigation culturelle proposée. Le Mois de la photo 82 promène allègrement le visiteur à travers le temps et l'espace, sans se soucier de cette boulimie tous azimuts qui le mène de la vie quotidienne du Second Empire aux phantasmes de Fellini, à la radioscopie de Gamma, ou encore aux tendances les plus actuelles. Les mêmes données historiques, sociales ou poétiques seraient paradoxalement ignorées si le support était le documentaire filmé, le manuel du lycéen ou encore un quelconque brûlot. Ce miracle tient peut-être au fait que la photo n'a pas encore trop souffert des Vadius et Trissotin qui semblent d'ores et déjà l'académiser, la mettre en fiches, et la couper de ses assises populaires : comme la chanson, la photo est rebelle à ces assauts, ce qui ne veut dire en aucun cas qu'il faille être léger à l'égard des trésors du passé, et même des archives du présent.

Enfin, le Mois de la photo 82 bénéficie de cet état de grâce qui caractérise les jeunes manifestations qui prennent un peu partout racine dans une ville où la culture naît à tout instant de l'événement quotidien, du mouvement des idées et de l'évolution des mœurs.

Le calendrier des expositions témoigne du parcours proposé : à chacun d'y trouver le reflet de ses propres interrogations, et ce miroir de notre société et des passions qui l'habitent. Le véritable destin du Mois de la photo 82 se joue du côté du public...

JEAN-LUC MONTEROSSO.
Commissaire du Mois de la photo.

Pour la recherche et le doute

IL serait grand temps, quand on parle de photographie, de cesser de bêtifier. Certes nous appelons « photographie » l'industrie puissante et prospère qui produit les appareils et les émulsions utiles à la fabrication des photos. Nous parlons de « photographie » pour désigner les activités professionnelles ou d'amateurs (publicité, mode, journalisme, photos de famille et de vacances) capables d'assouvir les besoins des masses modernes et de les confirmer dans l'image qu'elles se font de leur bienheureux asservissement. « Photographie » aussi le beau cadre que le bourgeois cossu a acheté fort cher et mis dans son salon, en témoignage de ses capacités financières et donc intellectuelles.

Des idées toutes faites

Mais il y a aussi ceux qui sont entrés en photographie pour savoir ce qu'elle est. Ils savent déjà qu'elle est une façon difficile de vivre et de vivre le monde, mais continuent à chercher ce qu'elle est elle-même. « *Si je suis sculpteur,* disait Alberto Giacometti, *c'est que je n'ai jamais rien compris à ce qu'est un volume. Alors je continue.* » Dans un pays comme la France ils sont vingt ou trente, souvent sans le sou, veilleurs de nuit par intérim, maçons en Lozère, gardes-barrières en chômage (j'en connais), à claquer du bec, à tout sacrifier à leur inquiétude, à leur quête, et à faire les images qui deviendront un jour la vision de nous tous. La photographie c'est eux. Participer à leur recherche, et non défendre un produit, voilà ce que devrait être une action culturelle différente des vaines agitations budgétivores.

Je voudrais parler de quelques engagements photographiques d'aujourd'hui. D'abord ce qui a cessé d'être possible : croire que le réel et la technique prennent sur eux une partie des responsabilités. Fini de voir la réalité des rues et des campagnes parsemée de situations exemplaires, touchantes ou cruelles, scandaleuses ou édifiantes, tristes ou cocasses, à surprendre après un patient affût ou dans une furtive danse du scalp. Fini donc de conforter, par innocence ou complicité, les idées toutes faites que nous entretenons sur nature et société, et d'illustrer d'images bien venues le dictionnaire des idées reçues. On ne peut plus, sans tricher, imaginer le monde comme un magazine où tout, et même le pire, finit réconcilié dans l'agrément des mises en page.

Mais tout aussi morte est une photographie avide de s'élever dans la hiérarchie des beaux-arts, de se débarbouiller de sa spontanéité roturière, afin d'atteindre la dignité de « mode d'expression ». Photographie à étages avec, en haut, les photos pas comme les autres et, en bas, la tourbe des photos ordinaires. Secrète, inavouée jubilation de s'apercevoir que l'image photographique est bien moins réaliste qu'un vain peuple ne le pense et qu'elle peut postuler son admission dans le cercle restreint des extravagances de la peinture moderne. Nous savons bien, maintenant, que tout est permis et que le scandale est sans mérite. Ni la grosseur du grain ni les effets spéciaux n'apportent l'art avec eux. Tout est libre et tout est égal.

Aussi terminé de se tortiller, rougissant, chichiteux, en demandant : « *Suis-je un artiste ?* » comme si c'était une promotion sociale, une distinction ridicule tel avoir la Légion d'honneur ou entrer à l'Institut. Le photographe (le vrai) assume totalement d'être un artiste, il revendique calmement l'honneur du labeur créateur, mais douloureusement aussi, et comme malheureusement, car sans illusions sur l'usage que notre société fait des artistes : repoussoirs ou bouffons.

Le dernier des arts

Si l'art devait mourir demain – ce qu'à Dieu ne plaise – la photographie aurait l'émouvant privilège d'avoir été le dernier des arts. Son sempiternel retard est devenu son plus précieux trésor. On en viendrait presque à bénir tant de stupidité administrative et de crétinisme corporatiste qui ont remis jusqu'à aujourd'hui, avec soixante-dix ans de retard sur l'Amérique de Stieglitz et cinquante ans sur l'Allemagne du Bauhaus (brisée par le nazisme), l'avènement d'une photographie consciente d'elle-même. C'est-à-dire d'une photographie pour qui il est, en elle-même, question d'elle-même. Une photographie de recherche et de doute, inquiète, le contraire d'une photographie triomphante. Une photographie qui se retrouve d'emblée là où en sont les autres arts : se définir par une perpétuelle remise en cause de sa définition. Un art non encore embaumé, ouvert sur la vie, et qui n'a pas fini de conquérir son propre territoire.

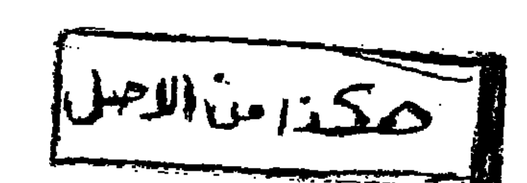
Car nul décret ne peut faire de la photographie un art. Il y faut des artistes. Le front pionnier est autant dirigé vers l'intérieur que vers l'extérieur. Ce n'est pas en exposant dans une galerie de luxe des images racoleuses et vulgaires qu'on fait de leur auteur un artiste. Mais on sait aujourd'hui que tels reporters des années 30 ou 50 étaient de grands artistes. Malgré l'usage oppressif fait de leurs images dans les médias, et même si certains d'entre eux sont encore tout ébaubis de l'apprendre. C'est donc possible. Mais les pouvoirs publics ou privés ne peuvent au mieux que coller derrière, se mettre à l'écoute, ou sourdre de la création.

Par rapport à une histoire

Quand on voit vivre les images, leurs courants et leurs remous sont aussi manifestes que dans un grand fleuve. Et les inquiétudes de ceux qui les font, leurs questions, se rejoignent et s'imposent d'évidence. La première est que le photographe (le vrai) ne travaille désormais que par rapport à une histoire. Car la création photographique a son incarnation et sa preuve dans une histoire. Les lenteurs institutionnelles n'ont jamais empêché les grands photographes de s'exprimer. Et nos jeunes ne peuvent plus faire semblant de croire à une photographie en soi, entité intemporelle. Ils ont enfin dépassé le stade qui était encore celui de la peinture au dix-septième siècle : se définir par rapport à des modèles parfaits, jamais vus mais toujours recommandés. Il n'y a que des états de recherche. Mais d'autre part ces jeunes ne veulent pas récupérer les vertus de leurs aînés comme des recettes. Il ne s'agit pas de mettre de l'art dans leurs œuvres, comme font les peintres mondains ou les mauvais photographes de mode. Il ne s'agit pas d'orner mais de porter témoignage. Quand Weston faisait un poivron, c'était pour voir comment un poivron est fait, comme Cézanne faisait des pommes. Si les exemples des anciens sont présents, c'est en tant qu'attitudes.

JEAN-CLAUDE LEMAGNY.

(*Lire la suite page XIV.*)



Nouveau. Nikon FG: le "Programme" qui progresse avec vous.

P..., une petite lettre en majuscule sur le sélecteur de vitesse du nouveau Nikon FG.

P, comme Programme, une petite lettre importante qui fait du FG un Nikon un peu différent des autres.

P..., c'est la paix des photographes. C'est la possibilité de se libérer de la technique pour se concentrer sur les images.

Quand le FG est en position P, vous n'avez aucun réglage d'ouverture ou de vitesse à faire... Vous visez, vous mettez au point, vous déclenchez, c'est tout. Comme le ferait l'assistant d'un professionnel, le microprocesseur règle pour vous la combinaison ouverture-vitesse optimale pour une exposition parfaite. Il fait plus, il affiche la vitesse dans le viseur et peut même, en cas de nécessité, corriger sa programmation après fermeture du diaphragme.

Si vous êtes attiré par les performances des Reflex 24 x 36, mais retenu par leur complexité d'utilisation, la position Programme est une bénédiction pour vous. Ce serait une raison suffisante pour faire du Nikon FG votre appareil. Mais il y en a bien d'autres.

Tout d'abord, le caractère évolutif du Nikon FG. La simplicité de l'automatisme programmé va vous faire progresser rapidement, développer votre sens de l'image. Et demain votre créativité, votre imagination vont réclamer des armes plus personnelles.

Nikon a donc prévu sur le FG d'autres modes d'exposition: automatique avec priorité à l'ouverture et information sur la vitesse, semi-auto à part entière avec contrôle permanent dans le viseur, ou manuel avec libre choix de l'ouverture et de la vitesse qui vous permettront d'accéder, comme les professionnels, à la maîtrise complète de la photographie.

Une autre raison — et non la moindre — est que le FG est créé par Nikon.

Depuis longtemps, Nikon équipe les plus grands professionnels dans tous les domaines de la photographie: reportage, illustration, sport, mode, publicité, ... Le FG récolte aujourd'hui les fruits de cette collaboration unique pour vous en faire bénéficier.

C'est un boîtier tout de précision, de simplicité, de fiabilité. Protégé par un châssis en aluminium injecté. Truffé de sécurités: informations visuelles et acoustiques sur les risques de bougé et de sur ou sous-exposition, touche de compensation pour jouer avec les contre-jours.

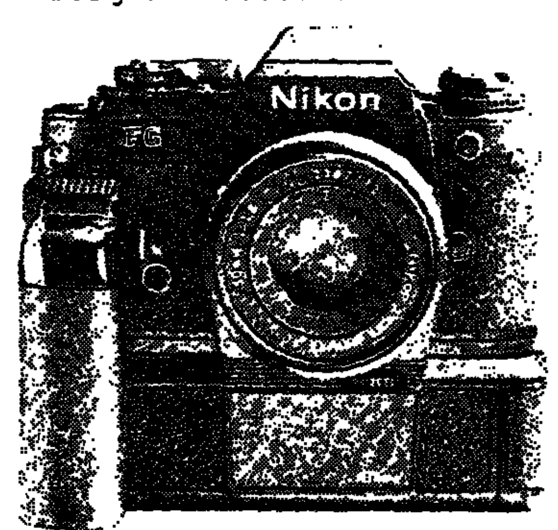
La majorité des appareils automatiques ne peuvent plus fonctionner sans piles: le FG, lui, est doté de positions mécaniques qui lui permettent encore d'opérer, même si vous êtes perdu dans la brousse.

Rare également, l'automatisme TTL au flash qui, par son analyse en temps réel, permet le même nombre d'ouvertures qu'en lumière du jour.

La synchronisation au flash s'effectue au 1/90e de seconde réduisant ainsi le risque de bougé. Ceci est dû à l'obturateur métallique par ailleurs plus endurant que les rideaux textiles généralement utilisés.

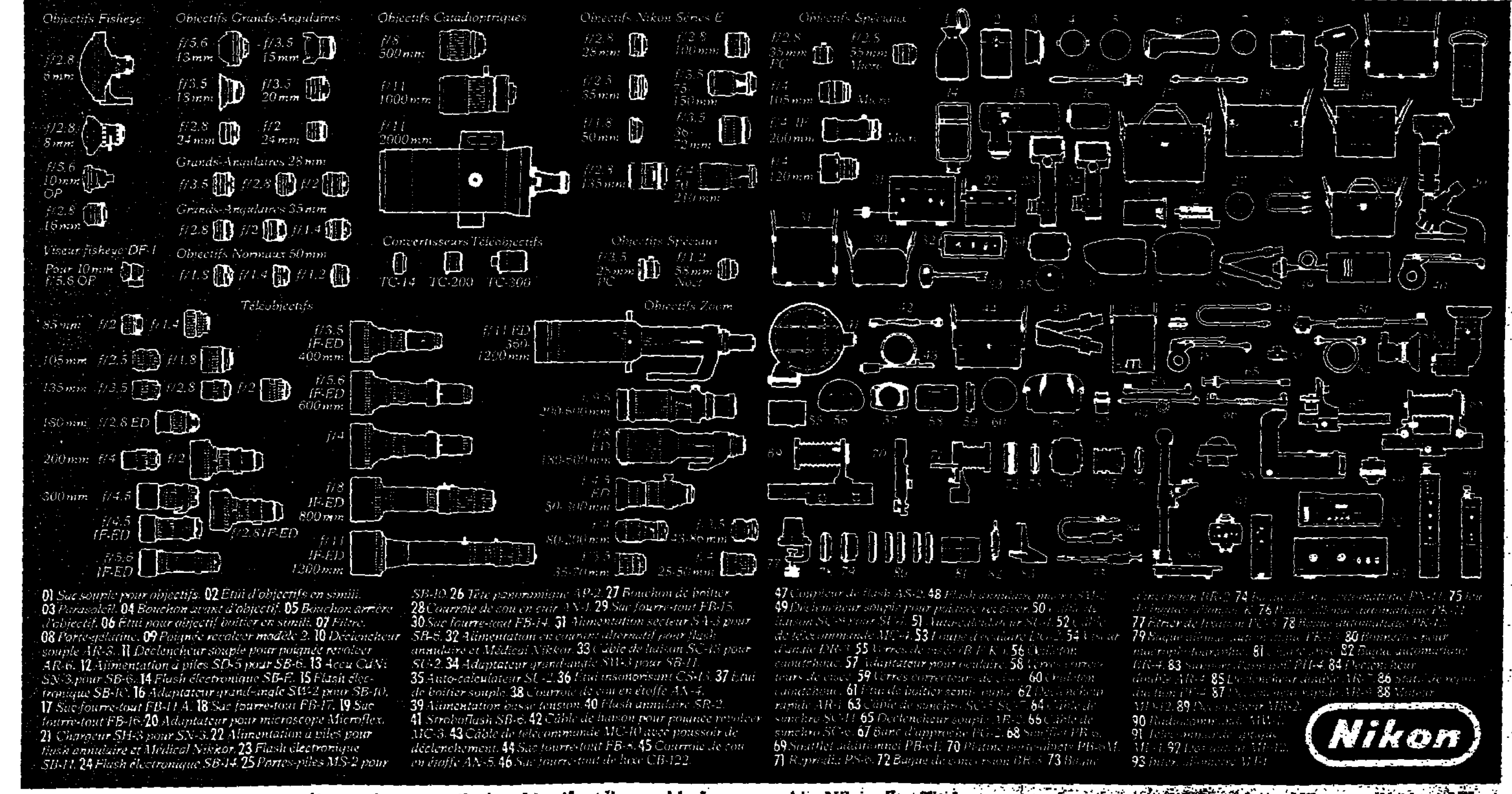
Depuis 1917, Nikon élargit et enrichit sa vocation de chercheur et de fabricant d'optique dans toutes ses applications: télescopes astronomiques, microscopes, verres de lunettes, optoélectronique, etc.

Le Nikon FG vous donne accès à cette extraordinaire tradition en vous ouvrant les portes du Système Nikon, (près de 70 objectifs Nikkor et Nikon série E, les flashes et accessoires), l'univers le plus riche et le plus performant de toute la photographie 24 x 36 Reflex.



Nikon FG équipé d'un objectif 50 mm f/1,8 série E et d'un moteur MD 14.

Avec le FG comme avec tous les Nikon, vous entrez dans le système Nikon, un univers de perfection optique qui vous permet toutes les approches...



Pour obtenir une information complète sur les appareils, les objectifs et l'ensemble des accessoires Nikon, il suffit de vous renseigner auprès des revendeurs Nikon ou d'écrire à Nikon, Maison Brandt Frères, 16 rue de la Cerisaie, 94227 Charenton Cedex. Tél. 375. 97. 55

TECHNIQUE

Les procédés se diversifient

LA photographie est en mutation, et les changements qui l'affectent depuis quelques années en modifient lentement les techniques et le marché. L'arrivée depuis septembre de procédés comme la photo-disque et l'Ektaflex de Kodak, ou la diapositive instantanée de Polaroïd, sont des signes de cette évolution profonde.

Le lancement de la photo-disque, tout d'abord, est particulièrement significatif. Le procédé qui avait été annoncé au printemps dernier par Kodak est maintenant entré sur le marché français. Il comporte avant tout un nouveau conditionnement de l'émulsion, un Kodacolor haute *sensibilité (200/24° ISO)* sous forme de disque de 6,5 centimètres de diamètre, enfermé dans un chargeur très plat de 6 millimètres d'épaisseur et d'un peu plus de 7 centimètres de largeur. Chaque disque procure quinze négatifs de 8 × 10 millimètres destinés aux tirages d'épreuves en couleurs sur papier. De nouveaux appareils miniaturisés et très plats sont nécessaires pour photographier avec ce disque. De nouvelles machines de développement et d'agrandissement devront équiper les laboratoires pour effectuer le traitement et les tirages.

Pour Kodak, la raison d'être, avouée, de la photo-disque, c'est de mettre à la disposition du grand public un matériel léger, plus simple d'emploi que tous ceux existant, réduisant le nombre de photos ratées et donnant des images de qualité supérieure à celles que procure le procédé 110, qui était jusqu'ici le procédé de grande vulgarisation de la photo (film en chargeur donnant des images 13 × 17 millimètres et faisant appel, pour la prise de vue, à des appareils de poche). En vérité, la photo-disque est destinée à prendre la place du système 110, aujourd'hui en régression, et pour lequel les constructeurs de matériel ne produisent plus beaucoup d'appareils. Déjà, en 1981, il avait été vendu en France autant d'appareils 24 × 36 (huit cent mille) que de 110, alors que, deux années auparavant, les chiffres dépassaient le million d'unités pour les 110 et étaient inférieurs à cinq cent mille pour le 24 × 36.

Le secteur grand public en crise

S'il est probable que la photo-disque permettra, dans les prochaines années, de réaliser plus de vente que le 110, il n'est pas certain, par contre, que le nouveau système connaîtra le succès qu'avait obtenu le 110 durant les années 70. Car la crise économique touche aujourd'hui tout particulièrement le secteur photo grand public. Celui-ci stagne quand il n'est pas en régression. La progression des ventes de pellicules s'est ralentie. La photo instantanée, en ce qui concerne les produits destinés aux amateurs, est en recul. Dans cette situation, l'annonce en 1981 de l'arrivée possible d'un autre disque pour image, fondé sur la vidéo, le Mavica Sony (1), n'est sans doute pas restée sans effet sur le comportement des amateurs. Le consommateur, dont le pouvoir d'achat s'effrite depuis plusieurs années, devient moins sensible aux joies de la photo et plus enclin à attendre un produit de remplacement apparemment plus avantageux. C'est le cas du disque vidéo Sony, qui permettra d'obtenir des images immédiatement visibles, sans traitement préalable en laboratoire, et aussi d'effacer une mauvaise prise de vue pour la recommencer.

La qualité n'aura guère d'influence sur ce point. Nous avons pu tester tant la photo-disque que le prototype du disque vidéo. Comparées aux images que procurent les appareils 110 courants, les différences restent faibles, et il est probable que les amateurs n'en verront pas. Est-ce à dire que le disque vidéo l'emportera ? Certainement pas, dans les premières années du moins. Car le matériel de prise de vue et de lecture sera beaucoup plus cher que celui de la photo-disque (de 6 000 à 10 000 F contre quelques centaines de francs). De plus, le disque Kodak aura une importante avance, puisqu'il est déjà sur le marché.

Rien que pour 1982 Kodak pense vendre huit millions d'appareils à disque dans le monde. Déjà un autre fabricant de surfaces sensibles, le Japonais Fuji a présenté un film disque identique à celui de Kodak (le Fujicolor HR) qui sera commercialisé dans les premiers mois de 1983. Enfin, Kodak a décidé d'attaquer Sony sur son propre terrain en présentant début octobre à Cologne un lecteur pour disque Kodacolor qui procure directement sur un téléviseur couleur une photo en couleur, que nous avons vue, et qui est réellement de grande qualité. Pour l'instant cet appareil ne sera pas commercialisé car il est coûteux.

Les films de haute définition

Tout ceci laisse entrevoir le sort futur de la photo grand public, qui cessera d'appartenir à un seul procédé, le 110. Les amateurs se tourneront de plus en plus vers des procédés très différents : photo-disque, disque vidéo (s'il est lancé par les constructeurs), photo instantanée (trois procédés actuellement avec le SX 70 et le 600 de Polaroïd, le Kodamatic 320 de Kodak (qui vient de remplacer le premier film, le PR-10), et FI-10 de Fuji, ce dernier étant pour l'instant réservé aux Japonais), sans oublier le 24 × 36, dont les appareils compacts et les modèles reflex connaissent un succès important (la moitié du total des ventes d'appareils d'amateur pour la photo classique).

L'annonce d'un procédé de disque-image vidéo par Sony a souvent été considérée par les commentateurs comme sonnant le déclin de la photographie, conventionnelle. S'il est possible, comme nous venons de le voir, que l'image vidéo puisse un jour concurrencer les procédés de photo grand public (à la condition que le prix des appareils de photo vidéo baisse considérablement), elle ne saurait pour autant remplacer la photographie dont les qualités sont bien supérieures (même s'il était créé une photo-vidéo de haute définition, comparable à la télévision de haute définition annoncée aux États-Unis et au Japon). Or l'écart de qualité entre la photo et la vidéo ira en s'accentuant car les émulsions photosensibles sont actuellement fortement améliorées. En particulier, les films en couleurs récents font appel à de nouvelles substances formatrices de colorants et à une structure *multicouche qui augmente* leur finesse et leur pouvoir résolvant, même avec les films de haute sensibilité. Le Kodacolor 200 et le Fujicolor HR utilisés pour la photo-disque et le nouveau film professionnel Véricolor de Kodak en sont des exemples. Les derniers progrès de la photochimie permettent même de conserver un grain fin avec un négatif couleur de 1000/31° 150, le Kodacolor VR 1000. Ce film comporte de nouveaux grains d'halogénure d'argent larges et plats qui captent mieux la lumière et sont ainsi plus sensibles.

L'évolution de la photographie tend aussi à donner une place im*portante aux procédés à développement* instantané. A côté des systèmes plus spécialement destinés au grand public comme le Polaroïd SX 70 et le Kodak Kodamatic 320, il existe des procédés, comme le Polacolor ER de Polaroïd et l'Ektaflex de Kodak, qui sont destinés aux professionnels ou aux amateurs avertis. Ils donnent des images en couleurs très fines. Le Polacolor est utilisable à la prise de vue. L'Ektaflex ne sert qu'aux agrandissements en laboratoire (où il permet d'éliminer tous les bains de traitement en les remplaçant par un processus de développement automatique). Mais il n'est pas exclu que l'Ektaflex soit un jour adapté à la prise de vue.

La réalisation de ces émulsions de photo instantanée montre l'emprise de plus en plus grande de ces procédés. Ceux-ci ne cessent de se diversifier et d'entrer en concurrence avec la photo conventionnelle. Les derniers procédés annoncés dans ce domaine sont la diapositive instantanée de Polaroïd et l'Agfachrome Speed d'Agfa. La diapositive est obtenue avec un film *nouveau* (en fait trois films, le Polachrome 35, un couleur et deux noir et blanc), conditionné en chargeur 24 × 36 classique. Il pourra donc être utilisé dans n'importe quel appareil, dans les mêmes conditions qu'un film 35 mm ordinaire. Une fois les prises de vues achevées, la cartouche sera placée dans une tireuse avec des sachets de traitement, par l'amateur lui-même. En quelques minutes, en plein jour, automatiquement, le film sera développé et sera sec, prêt à être monté sous cache carton pour la projection. L'Agfachrome Speed, d'autre part, est un procédé d'agrandissement donnant des épreuves en couleur qui s'apparente à l'Ektaflex de Kodak.

L'automatisation des appareils

D'année en année, la photo instantanée occupe ainsi de nouveaux domaines, soit entièrement nouveaux, soit en concurrence avec la photo traditionnelle. Cette évolution ne fait que commencer et il est probable que les opérations de laboratoire seront de plus en plus souvent éliminées.

Les transformations futures des appareils photographiques seront moins spectaculaires. En effet, les modèles actuels sont déjà largement équipés de circuits électroniques et automatisés. On ne pourra donc qu'assister à une généralisation de certains dispositifs comme l'automatisme de l'exposition au flash, l'automatisme de l'entraînement de la pellicule par moteur intégré ou l'automatisme de la mise au point.

En ce qui concerne la mise au point, sont arrivés cette année les premiers modèles reflex 24 × 36 équipés d'un système de fonctionnement automatique ou semi-automatique (dans ce dernier cas, l'opérateur fait la mise au point et l'arrête dès que des signaux lui font savoir qu'elle est réalisée correctement) : Pentax ME-F, Canon AL-1, Nikon F3-AF, Olympus OM-30, Ricoh XR-F. Il est maintenant évident que tous les reflex 24 × 36 seront bientôt proposés avec ce dispositif de mise au point. Le système lui-même est appelé à évoluer. Actuellement, la mise au point automatique est assurée par un micro-moteur qui fait tourner la bague de réglage des distances de l'objectif et commande donc le déplacement de tout le bloc optique. Cette formule a l'inconvénient d'alourdir les objectifs, d'augmenter nettement leur volume et d'accroître la consommation électrique.

Avec son modèle F3-AF, Nikon a, sur ce point, adopté une technique nouvelle : le micro-moteur ne commande que le déplacement du groupe de lentilles arrière. Cette technique, dite des lentilles flottantes, était déjà utilisée pour faire varier la focale d'un *zoom*. Elle permet d'alléger nettement les dispositifs de commande et de réduire le volume de l'objectif.

Zooms

Dans le domaine des objectifs, précisément, l'avenir appartient de plus en plus aux *zooms*. L'an dernier déjà, 60 % des objectifs fabriqués au Japon étaient des *zooms*. De plus en plus compacts, ils tendent à remplacer l'objectif à focale fixe pour la prise de vue ordinaire. Leurs performances ne sont pas toujours égales à celles des focales fixes, mais s'en approchent très souvent, ce qui suffit à les faire apprécier des photographes. Petit à petit, les *zooms* gagnent en luminosité (de ce point de vue, ils restent encore moins satisfaisants que les objectifs à focale fixe) et en possibilités (plages grand angulaire couvertes, distances de prise de vue abaissées à quelques centimètres). Lorsque ces caractéristiques pourront être obtenues à des prix relativement bas, il est probable qu'elles détermineront un nouveau changement dans les appareils : un *zoom* compact pourra être purement et simplement intégré au boîtier.

ROGER BELLONE.

(1) Sur le Mavica Sony, voir *le Monde* du 26 août et du 26 septembre 1981.



ROBERT DOISNEAU



FRANÇOIS HERS



GEORGE SHAW

Quand les collections fabriquent l'histoire

LE dix-neuvième et le vingtième siècle se tournent le dos. Les historiens du siècle passé ont peu de curiosité pour la création contemporaine, les critiques une connaissance insuffisante de la photographie historique. Les photographes, généralement, regardent peu les images des autres photographes et n'ont de considération que pour ce qui ressemble le plus à leur propre travail. Ils sont chargés, pour la majorité d'entre eux, d'enregistrer les traits caractéristiques de l'histoire immédiate, en train de se faire, mais ils connaissent mal l'histoire de leur moyen d'expression ou, plus simplement, de leur outil de travail. La photographie française manque d'un Stieglitz : photographe lui-même, et des plus grands de ce siècle, mais aussi créateur de la célèbre revue *Camera Work* en 1902 et du mouvement Photo-Secession, qu'il dote en 1905 d'une galerie sur la Cinquième Avenue, à New-York, devenue légendaire sous le nom de « 291 ». Quant aux écrivains qui ont toujours été étroitement associés, surtout en France, aux développements de la photographie, ils s'intéressent surtout aux images faites, qu'ils utilisent comme des tremplins pour écrire, sans chercher à savoir par qui ni comment elles ont été faites. Tout cela, je crois, est en train de changer. Ici, en France, une culture photographique est en train de naître, ou de renaître, car il en a déjà existé une dans les années 30, et, à une moindre échelle, dans les années 50.

La deuxième édition du Mois de la photographie fera date. Pour deux raisons. La première : comme en 1980, l'esprit œcuménique de ses organisateurs leur permet de rendre compte de la variété des domaines d'application ou modes d'expression recouverte par l'expression générique abusive « la photographie ». La deuxième : plus que la première édition du Mois, celle-ci a donné une large place aux essais historiques, en encourageant le travail des historiens et, surtout, la mise à jour par les diverses institutions parisiennes de leurs collections photographiqes.

Le musée Carnavalet présente quatre expositions qui correspondent, mieux qu'en 1980, à sa vocation de musée de Paris : un album de vues d'intérieurs d'Atget, une présentation de photographies du Second Empire, une introduction au portraitiste Carjat, un choix de documents de la collection Albert-Kahn. Ces expositions sont soutenues par des études précises et sont accompagnées d'une publication de recherches : enquête menée par Margaret Nesbit et Françoise Reynaud pour Atget, par Sylviane Heftler pour Carjat, album publié par Michel Cabaud (chez Belfond) pour le Paris du Second Empire, études du conservateur de la collection, Jeanne Beausoleil, pour « Les archives de la Planète » constituées de 1910 à 1931 par le financier Albert Kahn.

Au même moment, la Société française de photographie, fondée en 1854, présente un choix de son fonds exceptionnel de calotypes. Si ce mot n'évoque rien au lecteur, qu'il sache seulement qu'il s'agit d'images produites entre 1840 et 1860 selon un procédé inventé par un Anglais, dénommé Fox Talbot, qui avait l'énorme avantage de permettre le tirage de plusieurs épreuves d'un même cliché, à partir d'un négatif sur papier, quand le procédé antérieur, le daguerréotype, n'autorisait qu'une seule image par prise de vue. Le calotype introduisait, en outre, de nouvelles valeurs esthétiques.

L'univers fantastique de Shaw

Pour en juger, il suffit de se rendre rue Vaucanson, au Conservatoire national des arts et métiers. La Bibliothèque nationale s'est jointe à cet hommage rendu au calotype, en présentant, dans sa petite galerie du square Louvois, des vues de Lyon et du Dauphiné prises à la même époque, selon le même procédé. Le Musée d'Orsay (ou Musée du dix-neuvième siècle), nouveau venu dans les organismes ayant vocation de collectionner, entre autres objets artistiques, la photographie du dix-neuvième siècle, accroche sur les murs du palais de Tokyo une extraordinaire série d'arbres, qu'il a récemment acquis, du photographe anglais George Shaw. A côté des épreuves positives modernes, les négatifs sur papier, ou calotypes, seront également présentés, introduisant encore plus sûrement à ce que Françoise Heilbrun a appelé *« l'univers fantastique de Shaw »*. Il n'est pas jusqu'à la bibliothèque de l'École des beaux-arts qui n'ait entrepris d'inventorier et de présenter au public sa collection de photographies : de nombreux Atget, Baldus, des vues égyptiennes d'Antonio Beato, des cathédrales par les frères Bisson. Pour la première fois depuis des années, si l'on fait exception pour la grande exposition de la Bibliothèque nationale au Petit Palais en 1980, les collections parisiennes de photographies du dix-neuvième siècle sont largement visibles.

Considérées aujourd'hui comme des œuvres d'art, les vues de sites ou d'architecture du dix-neuvième siècle, qui forment l'essentiel de ces présentations, furent rassemblées à des fins documentaires. Documentations sur l'art à l'Ecole des beaux-arts, sur Paris à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris et au musée Carnavalet, sur tous les sujets possibles à la Bibliothèque nationale. Atget fournit régulièrement ces diverses collections publiques de Paris pour leurs dossiers topographiques. C'est ainsi que la bibliothèque de l'Ecole des beaux-arts acquit plus de mille six cents épreuves entre 1900 et 1913 – elle en expose trente-sept pendant ce Mois de la photo. Ce commerce fut assez fructueux dans les toutes premières années du siècle, mais il se ralentit très vite, puisque les ventes au musée Carnavalet cessèrent après 1905, et après 1907 à la Bibliothèque nationale. Atget imagina alors de constituer des albums, comme celui, acheté en 1910, qu'expose aujourd'hui le musée Carnavalet. Le regroupement des images par thèmes, sous reliure, leur donnait une valeur nouvelle, au point que la Bibliothèque nationale se mit à acheter à son tour des albums. *« Ces albums, reliés en cartonnage avec garniture cuir,* commente Margaret Nesbit, *acquièrent en entrant à la Bibliothèque nationale une identité propre, voisine de celle d'un livre publié : ils sont répertoriés au catalogue sous le nom d'Atget, lui conférant ainsi, au regard de l'histoire, un statut d'auteur. »* Atget ne s'y était pas trompé : il préférait – il est vrai aussi pour des raisons fiscales – se présenter comme éditeur plutôt que comme photographe. Il est tenu aujourd'hui pour le créateur de la photographie moderne, l'équivalent de Cézanne pour la peinture. A la fin de sa vie, des écrivains reconnurent l'intérêt artistique de ses images : Pierre MacOrlan et les surréalistes. Des photographes, également, le découvraient : Man Ray, Berenice Abott, tous deux de nationalité américaine. Après sa mort, Berenice Abott acheta les négatifs et les épreuves encore disponibles, parmi lesquels se constitua la magnifique collection du Musée d'art moderne de New-York, les conservateurs actuels en ont entrepris récemment la publication, sans trouver de coéditeur en France. Dans les collections parisiennes, des milliers d'images dormaient. L'album des *Intérieurs parisiens,* maintenant reconstitué, avait été dispersé dans les rubriques thématiques de la Bibiothèque nationale. Ce décalage d'intérêt ou de considération pour Atget illustre parfaitement les deux régimes, différents mais complémentaires, de la photographie : documents ou visions d'auteurs. Pendant ce Mois de la photographie 1982, ils seront manifestes, dans les expositions contemporaines aussi bien que dans les expositions historiques.

A la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, l'exposition consacrée par Marie de Thésy au « Groupe des XV » (quinze photographes qui se sont rassemblés dans les années 50, dont, pour ne citer que les plus célèbres, Emmanuel Sougez, les frères Seeberger, Robert Doisneau, Willy Ronis), a été conçue selon cette double « entrée » : les tirages présentés, modernes ou d'époque, montrent le Paris des quinze auteurs autant qu'ils illustrent l'art de chacun ou sa « spécialité » – ce qui pose problème d'ailleurs, car les meilleures images de Daniel Masclet, par exemple, ne sont pas ses portraits, qui sont pourtant sa spécialité. Double regard aussi dans l'exposition du Second Empire à Carnavalet, et, bien sûr, dans l'exposition Atget, mais, dans ce cas, les commissaires n'avaient pas à choisir : Atget avait déjà fait son choix.

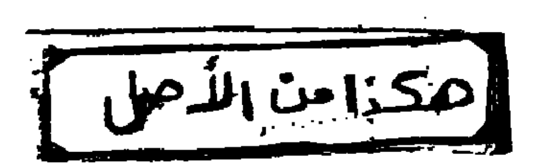
A l'Ecole des beaux-arts, aux arts et métiers (les calotypes de la Société française de photographie), à la Bibliothèque nationale, le choix actuel a été fait selon des critères esthétiques. Pour l'exposition consacrée à Puyo, un des chefs de file du mouvement pictorialiste (dont il a été beaucoup question ces dernières années), il s'agissait pour le commissaire, Yves Aubry, d'achever une réhabilitation : tout le modernisme, affirmé fortement autour de 1920 par des photographes comme Paul Strand ou Berenice Abbott, et qui avait trouvé une référence sûre dans l'œuvre d'Atget, s'était inscrit contre les pictorialistes, en affirmant la nécessité d'un « pur usage » du médium, quand ceux-là voulaient, au contraire, lui conférer les qualités de la peinture ou de l'estampe.

On voit que l'exposition « Puyo et la révolte pictorialiste » de la bibliothèque Forney relève totalement d'un débat d'histoire de l'art, à l'antipode de la photographie documentaire. Pareil pour la présentation des paysages de Shaw : il s'agit, ici, d'une véritable découverte d'un artiste inconnu, sauf de quelques très rares spécialistes, à propos duquel le commissaire de l'exposition n'a pas hésité à écrire : *« Les négatifs acquis par le musée d'Orsay doivent dater au plus tard de 1850 et n'ont rien à envier, par leur qualité esthétique, à la production de Talbot. Ils révèlent que George Shaw fut non seulement un homme de science mais aussi un véritable artiste pouvant rivaliser avec les plus grands paysagistes de l'époque en photographie : Le Gray, Le Secq, Baldus et Fenton. »*

Renouveau de la création

Peut-être ces noms n'évoquent-ils rien au lecteur qui a entendu parler de Cartier-Bresson ou de Doisneau, de Brassaï ou de Kertesz. Je connais beaucoup de professionnels dans le même cas. D'où l'importance de la partie historique de ce Mois de la photo, dans laquelle il faudrait intégrer les expositions du Goethe Institut – moins originales toutefois, – la rétrospective Brodovitch, déjà présentée en Arles cet été, les vues de catacombes et d'égouts de Nadar (le plus connu, sans doute, des grands du dix-neuvième siècle) à l'hôtel de Sully, et d'autres présentations de moindre importance.

Toute cette batterie d'expositions et de catalogues peut être également considérée comme un hommage aux collections et aux collectionneurs, qui sont les premiers artisans de l'histoire. Ce Mois de la photo plaide efficacement pour une politique du patrimoine, dans ce domaine à la fois étroit et immense qu'est la photographie. Une politique ouverte à la création contemporaine. Un personnage comme le grand collectionneur américain Sam Wagstaff pourrait en être le symbole, par la variété de ses goûts, où les images les plus actuelles voisinent avec de grands exemples de l'art du dix-neuvième siècle. Car on assiste aujourd'hui à un phénomène d'une grande ampleur, contemporain du renouveau en France de la création photographique au-delà des domaines d'application professionnels (reportage, mode, publicité) ou à leur limites : le passage de la photographie des bibliothèques aux musées, des collections de documents d'archives aux collections d'œuvres d'art. La Bibliothèque nationale s'est, la première, engagée dans cette réforme en regroupant sous les noms d'auteurs des images dispersées dans les rubriques thématiques. A cela fait écho un nouveau phénomène de collection :





uent l'hist

Des expositions aux quatre coins de Paris



C. BATHO

de la photographie

l'apparition et la multiplication des galeries de photographies contemporaines. *« Il y a là un changement de perspective,* note un auteur du catalogue général du Mois, *ce qui était moyen, support, devient objet ou projet. »*

La plupart des photographes, la plupart de leurs clients considèrent la photographie comme moyen ou support d'information. On l'a toujours fait. Mais les collections constituées dans cette perspective nous restituent aujourd'hui, dans un contexte différent, de merveilleux objets (des pièces de musée) et des projets, tel celui d'Atget rassemblant dans un album divers types d'intérieurs parisiens, à des fins d'analyse sociale. Vingt ans plus tard, le grand portraitiste allemand Sander s'est fixé un projet analogue en imaginant d'édifier son livre monumental, *Visages du temps.*

Comme l'art lui-même, l'histoire d'un art se fabrique, puisqu'elle prend son sens après coup, s'élabore rétrospectivement. C'est pourquoi il était juste de rendre hommage aux collections et aux collectionneurs. Comme les véritables créateurs, qui peuvent très bien ne pas avoir d'intention artistique, ils montrent l'art dans son émergence, ils nous font voir, avec évidence, ce dont, par prudence, nous nions l'existence : la photographie. Le critique, le théoricien désespèrent de trouver un statut universel à des images si diverses. Le collectionneur, lui, peut dire, comme le faisait récemment Jean Henry au cours d'une émission de télévision : *« Quand je découvre une photographie que j'aime, je pense « c'est formidable, la photographie » plutôt que « cette photographie est formidable ».* » La mise en ordre historique se nourrit du désordre des découvertes.

JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER.

Thèmes et rétrospectives

Federico Fellini : ses photographies, ses dessins. 24 nov. - 30 janv. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris. 10 h - 17 h 30 sauf le lundi.

Paris et les Parisiens sous le Second Empire. 25 nov. - 2 janv. — Musée Carnavalet. 10 h - 17 h 40 sauf le lundi.

La collection particulière de l'impératrice Sissi. 28 oct. - 28 nov. — Trianon de Bagatelle. Tous les jours de 10 h à 17 h 30.

Duane Michals, 1958-1982. 10 nov. - 10 janv. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris. 10 h - 17 h 30 sauf le lundi.

Rétrospective Eikoh Hosoe. 14 oct. - 15 nov. — Même musée.

Les trésors de la collection Sam Wagstaff. 4 nov. - 5 déc. — Petit Palais. 10 h - 17 h 40 sauf le lundi.

Hommage à Alexey Brodovitch. 28 oct. - 29 nov. — Grand Palais. Tous les jours de 11 h à 18 h 30.

La jeune photographie en France aujourd'hui. 30 nov. - 16 janv. — ARC - Musée d'art moderne.

Gamma-scopie. 26 oct. - 11 déc. — FNAC Forum - Forum des Halles. 10 h - 19 h 30 sauf le dimanche ; lundi de 13 h à 19 h 30.

Claude Batho photographe, 1967-1981. 24 nov. - 30 janv. — Musée d'art moderne.

Histoire de la photo

Félix Nadar : des os et des eaux, 1861. 2 nov. - 30 janv. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 4e. Tous les jours de 12 h 30 à 18 h 30.

Photographies anciennes de l'Ecole des beaux-arts. 27 oct. - 6 déc. — 4, rue Bonaparte, 6e. 12 h 30 - 19 h sauf le mardi.

L'univers fantastique de Shaw. 25 nov. - 25 janv. — Palais de Tokyo. 9 h 45 - 17 h 15 sauf le mardi.

Les calotypes de la Société française de photographie. 9 oct. - 18 nov. — C.N.A.M., 1, rue Vaucanson, 3e. Tous les jours de 10 h à 17 h 30.

Calotypes de Lyon et du Dauphiné. 15 oct. - 15 nov. — Bibliothèque nationale. 12 h - 18 h sauf le dimanche et jours fériés.

« Petits métiers », Paris 1900 à travers la carte postale. 28 oct. - 18 nov. — Mairie annexe du 17e. 11 h 30 - 18 h sauf le lundi.

Puyo et la « révolte » pictorialiste. 27 oct. - 4 déc. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier, 4e. 13 h 30 - 20 h sauf le dimanche et le lundi.

L'avant-garde photographique en Allemagne, 1919-1939 ; la photographie sous la République de Weimar ; la photographie artistique en Allemagne vers 1900. 15 oct. - 19 nov. — Institut culturel allemand, 17, avenue d'Iéna, 16e. 10 h - 20 h sauf le samedi et le dimanche.

César Domela, photomontages 1928-1934. 6 nov. - 4 déc. — Galerie de France, 52, rue de la Verrerie, 4e. 12 h - 19 h sauf le dimanche et le lundi.

Photographie catalane des années 30. 29 oct. - 22 nov. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 4e. 10 h - 20 h sauf le dimanche.

Le voyage au Congo d'André Gide vu par Marc Allegret. 16 nov. - 18 déc. — Galerie Octant 20, 5, rue du Marché-Saint-Honoré, 1er. 14 h 30 - 19 h sauf le dimanche et le lundi.

Appareils et procédés photographiques d'autrefois. 2 nov. - 17 janv. — Galerie des artisans de Paris, 66, avenue des Champs-Elysées, 8e. 10 h 45 - 19 h 30 sauf le dimanche et jours fériés.

Paris 1910-1930. 19 oct. - 21 nov. — Musée Carnavalet. 10 h - 17 h 40 sauf le lundi et le 11 novembre.

Etienne Carjat, portraitiste (1828-1906). 25 nov. - 2 janv. — Musée Carnavalet.

Eugène Atget, intérieurs parisiens (1910). 19 oct. - 21 nov. — Musée Carnavalet.

Paris 1950 photographié par le Groupe des XV. 5 nov. - 29 janv. — Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée, 4e. 14 h - 18 h sauf le dimanche.

Confrontations

Paris-New-York, Marathon. 3 nov. - 3 déc. — Hall d'exposition des A.G.F., 87, rue de Richelieu, 2e. 8 h 45 - 17 h 30 sauf le samedi et le dimanche.

Femmes en mouvements. 9 nov. - 30 nov. — Vidéothèque de Paris, 4, rue Beaubourg, 4e. 12 h - 19 h sauf le samedi et le dimanche.

L'enfer des photographes. 4 nov. - 15 déc. — Galerie Créatis, 50, rue du Temple, 4e. 13 h - 19 h sauf le dimanche.

Objectif 19e. 4 nov. - 30 nov. — Documentation française, 29, quai Voltaire, 8e. 9 h-18 h sauf le samedi et le dimanche.

Peintures, tapisseries et sculptures d'Hubert Aratym. 28 oct. - 28 nov. — Trianon de Bagatelle. Tous les jours de 10 h à 17 h 30.

Nouvelles technologies. 2 nov. - 30 nov. — Forum des Halles. 11 h - 19 h ; le dimanche de 14 h à 19 h.

L'atelier de l'image du lycée Henri-IV. 8 nov. - 20 nov. — Mairie du 5e, place du Panthéon. 10 h - 19 h sauf le dimanche.

Photographier le théâtre. 2 nov. - 4 déc. — Théâtre national de Chaillot. 15 h 30 - 18 h 30 sauf le dimanche.

Prix Paris-Match 1982 du photoreportage. 17 nov. - 17 janv. — Tour Maine-Montparnasse. Tous les jours de 10 h à 22 h.

Mundial 82. 10 nov. - 29 nov. — Centre Georges-Pompidou. 12 h - 22 h sauf le mardi.

L'affiche dans la photographie. 2 nov. - 30 nov. — Galerie Impressions, 46, rue de Seine, 6e. 10 h - 19 h sauf le dimanche ; lundi de 13 h à 19 h.

Djamel Farès : « Ecoute mes images. » 17 nov. - 12 fév. — Musée d'art moderne. 10 h - 17 h 30 sauf le lundi ; nocturne le mercredi jusqu'à 20 h 30.

Tendances actuelles

Claude Semmler : « Ombre et lumière ». 3 nov. - 18 nov. — Galerie Régine Lussan, 7, rue de l'Odéon, 6e. 14 h - 19 h 30 sauf le dimanche et jours fériés.

Kaiichi Tahara : Eclats. 6 nov. - 4 déc.— Galerie de France, 52, rue de la Verrerie, 4e. 12 h - 19 h sauf le dimanche et le lundi.

Pierre de Fenoyl. 30 nov. - 20 déc. — Galerie Texbraun, 12, rue Mazarine, 6e. 14 h 30 - 19 h sauf le dimanche et le lundi.

Joël-Peter Witkin. 4 nov. - 27 nov. — Galerie Texbraun.

Yves Guillot. 27 oct. - 4 déc. — Bibliothèque nationale. 12 h - 17 h sauf le dimanche.

Tom Drahos. 5 nov. - 11 déc. — Studio 666, 6, rue Maître-Albert, 5e. 15 h - 20 h sauf le dimanche et le lundi.

Scott Macleay. 4 nov. - 4 déc. — American Center, 261, boulevard Raspail, 14e. Du lundi au vendredi de 12 h à 19 h ; samedi de 12 h à 17 h 30 ; fermé le dimanche.

Rafael Navarro. 19 oct. - 27 nov. — La Chambre Claire, 14, rue Saint-Sulpice, 6e. 13 h - 19 h sauf le dimanche et le lundi.

William Betsch. 5 nov. - 11 déc. — Studio 666, 6, rue Maître-Albert, 5e. 15 h - 20 h sauf le dimanche et le lundi.

Andréas Mahl : « Les couleurs du silence ». 9 nov. - 12 déc. — Galerie Marion-Valentine, 11, rue Gabrielle, 18e. 13 h - 20 h du mardi au vendredi ; de 10 h à 20 h le samedi et le dimanche.

Neiman : « Portraits ». 9 nov. - 7 déc. — Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette, 11e. Tous les jours de 14 h 30 à 19 h.

Alain-Gilles Bastide : One ten life provocation. 1er nov. - 30 nov. — L'Ecume, 99 *bis*, rue de l'Ouest, 14e. Tous les jours de 20 h à l'aube. Galerie l'Eléphant Rose, 7, rue Francis-de-Pressensé, 14e. Tous les jours de 10 h à minuit.

Sélection française

Denis Brihat : Œuvres récentes. 28 oct. - 4 déc. — Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, 4e. 13 h - 19 h sauf le dimanche et le lundi.

Denis Brihat 1951-1960. 29 oct. - 22 nov. — Espace Canon, 117, rue Saint-Martin, 4e. 10 h - 18 h 30 sauf le dimanche.

André Ostier. 4 nov. - 9 janv. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine Bourdelle, 15e. 10 h - 17 h 40 sauf le lundi.

Jean-Loup Sieff. 19 oct. - 4 déc. — FNAC Montparnasse, 136, rue de Rennes, 6e. 10 h - 19 h 30 sauf le dimanche et le lundi.

Hommage à Albert Monier. 28 oct. - 18 nov. — Mairie annexe du 17e, 16-20, rue des Batignolles. 11 h 30 - 18 h sauf le lundi.

Denise Colomb. 3 nov. - 17 nov. — Maison de l'Europe, 35-37, rue des Francs-Bourgeois, 4e. 14 h - 18 h 30 sauf le dimanche ; samedi de 10 h 30 à 18 h 30.

Pierre Molinier : « Thérèse Agullo ». 9 nov. - 7 déc. — Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette, 11e. Tous les jours de 14 h 30 à 19 h.

Gilles Peress : « Les fêtes du carême au Guatemala ». 17 nov.- 14 jan. — Centre Kodak d'information. 38, av. George-V, 8e. 9 h 30 - 18 h 30 sauf samedi et dimanche.

Janie Gras : « Espaces voyagés ». 5 nov.-25 nov. — Le Marais Noir, 44, rue Vieille-du-Temple, 4e. Tous les jours de 13 h à 20 h.

Bernard Richebé : « Villa Médicis 1980-1981 ». 2 nov.-30 jan. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 4e. Tous les jours de 12 h 30 à 18 h 30.

Serge Guiolet : « Photographies surréalistes ». 20 nov.-4 déc. — Galerie Régine-Lussan, 7, rue de l'Odéon, 6e. 14 h - 19 h 30 sauf dimanche et jours fériés.

Jacques Valat : « Paris de mes mélancolies ». 15 oct.-13 nov. — Galerie La Passerelle, 81, rue Pernety, 14e. 14 h - 19 h, sauf le lundi.

François-Xavier Bouchart : « Marcel Proust, un visage-paysage ». 25 oct.-30 nov. — Maison de Victor-Hugo, 6, place des Vosges, 4e. 10 h - 17 h 40 sauf le lundi.

Bruno Barbey : « Portrait d'Asie ». 20 oct.-12 déc. — Les Rencontres d'Olympus, Forum des Halles. 10 h - 19 h sauf dimanche. Lundi de 14 h à 19 h.

Martin-Holger : « Visages ». 4 nov.-6 jan. — La Closerie des Lilas, 171, bd du Montparnasse, 6e. Tous les jours de 15 h à 20 h.

Sélection internationale

Herbert Bayer : photographie, peintures, dessins. 1er déc. - 14 janv. — Institut culturel allemand, 17, av. d'Iéna, 16e. 10 h - 20 h, sauf samedi et dimanche.

Linda Mac Cartney. 25 nov. - 10 janv. — Espace Canon, 11, rue Saint-Martin, 4e. — 10 h - 18 h 30, sauf le dimanche.

Evergon ou les gisants de l'éphémère. 15 nov. - 5 déc. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine, 7e, tous les jours de 10 h - 19 h.

Machiel Botman - Leo Divendal : « Parmi les autres ». 10 nov. - 28 nov. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille, 7e. — 13 h - 19 h, sauf le lundi.

Leslie Krims : « Idiosyncratic pictures ». 6 nov. - 4 déc. — Galerie Viviane-Esders, 12, rue Saint-Merri, 4e, 1er étage. — 14 h - 19 h, sauf dimanche et lundi.

Harry Callahan - Lee Friendlander : « Villes et visages ». 19 oct. - 27 nov. — Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, 4e. — 11 h - 19 h, sauf dimanche et lundi.

Gilles Larrain : Portraits - New-York. 28 oct. - 4 déc. — Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, 4e. — 13 h - 19 h, sauf dimanche et lundi.

Déborah Turbeville : « De la mode et de la publicité » (Inédit). 2 nov. - 4 déc. — La Remise du Parc, 2, impasse des Bourdonnais, 1er. — 13 h - 19 h, sauf le lundi.

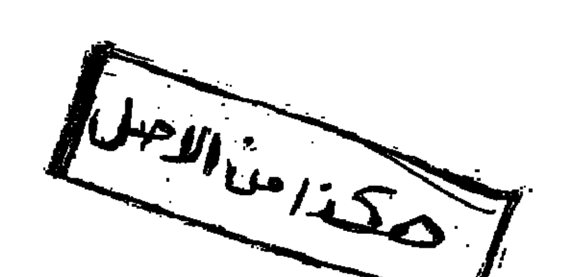
Photographie japonaise contemporaine. 25 oct. - 15 nov. — Hôtel Méridien, 81, boul. de Gouvion-Saint-Cyr, 17e. Tous les jours.

Komaro Hoshino. 3 nov. - 21 nov. — Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins, 8e. Tous les jours, 11 h - 18 h.

Kerstin Bernhard : « Le Pain ». 16 nov. - 23 déc. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, 3e. 12 h - 18 h, samedi et dimanche, 14 h - 18 h.

Prix Air France/Ville de Paris, 30 nov. - 16 janv. - Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 10 h à 17 h 30, sauf le lundi.

Neuvième Foire internationale d'art contemporain, 22 oct. - 1er nov. - Grand Palais, 12 h à 20 h, sam., dim. et 1er nov. 10 h à 20 h, jeudi 28 jusqu'à 23 h.



Pour la recherche et le doute

(Suite de la page IX.)

L'une est de penser la photographie comme une rencontre. *Dans* les dérives de la vie et de la vue il est des choses que nous rencontrons, amis, amours, scènes ou paysages. Pour les autres ce n'était rien, pour soi-même ce fut un instant intensément particulier. Le quotidien est fait de ces petites choses banales mais indicibles et qui sont le tissu de notre réalité intérieure. Proust a osé l'écrire, voici que les photographes commencent à le montrer. Comment *communiquer* l'*incomparable*, et par une image muette ? Sûrement en évitant le lieu commun, les situations symboliques et bien *connues* et jusqu'aux moments significatifs, car *ils nous* rejetteraient dans tout ce qui est déjà en partage.

Or, il s'agit de dire la particularité irréductible de l'*instant* et des formes ; et, bien loin de traquer le sens, l'éviter et saisir la réalité entre ses moments où elle ressemble à l'idée qu'on s'en fait. Là où elle n'a *plus* de *sens*, où gens et choses sont réduits à leur absurdité première et originelle, un *monde* d'avant la pensée et comme il est – à la *limite* – quand on ne le regarde pas, un monde pour l'appareil photo. Cette virginité du regard, si elle parvient à contourner le sens, fait se lever les formes, inattendues, dérangeantes, et parfois soudain comme folles de liberté. Les noirs s'*anastomosent* et les plans s'aplatissent. Il n'y a plus de rapports hiérarchiques entre les choses, et tous les points se valent car tout ce qui est là est égal au regard photographique. Une invention comme parfois aucun peintre n'aurait osé en rêver surgit à travers l'enregistrement le plus direct. Il arrive qu'à travers ce concassage des conventions visuelles, et cette cristallisation instantanée des morceaux, un cri de vérité jaillisse sur le monde et son train. Mais non concerté, non codé et comme par surcroît.

Ainsi cette photographie vivante *va-t-elle refuser de choisir* entre ce qui est donné par rencontre et élaboré par construction. Images *prises* à la volée, à la pointe de la sensibilité, encore frémissantes de l'imprévisible et pourtant agencées comme des ébénisteries. Images souvent faites de morceaux cassés, d'ombres traînées, de contours transgressés, corps sans tête, reflets de hasard dans les rétroviseurs, voisinages *incongrus comme* ceux des collages et tout ceci, pourtant, exact, précis et sans retouche.

Archers zen

Mais auprès de la saisie des rencontres vivent aussi les métamorphoses de la contemplation. La grande leçon est celle des archers zen. *Si tu veux atteindre* la cible il ne s'agit point de supputer la distance et les angles, il faut te projeter en elle, de tout *ton esprit, t'y confondre* et lâcher la flèche. Le regardant s'unit au regardé et nul ne peut plus dire lequel est devenu l'autre. Art qui ignore presque *complètement* l'intermédiaire de la main et du corps – ce qui est grave – la photographie ne connaît guère d'*intermédiaire* entre la chose et l'esprit. Son objectivité *extrême* en fait l'art cérébral par excellence. La pensée y éprouve sa *condition première* d'être accueil du réel. Mais l'objet y retrouve celle d'être toujours pour et dans une pensée. Le peintre qui prétend *prévoir son tableau* est un vantard et un médiocre. Mais on peut fort bien imaginer d'avance une photographie, aller la faire n'est *ensuite* que peu de chose. Vinci, avec sa « cosa mentale », parlait déjà de la photographie. Mais le plus souvent le photographe est un contemplateur actif (Bachelard a bien montré que l'imagination était une faculté active). Son regard, à tant respecter, finit par transfigurer. *« Le photographe n'invente rien, il imagine tout »*, Brassaï ; et Winogrand : *« Si je photographie une chose, c'est pour savoir de quoi cette chose a l'air quand elle est photographiée. »* Ici se font les métamorphoses les plus profondes, celles qui ne changent rien à l'apparence.

Dans leur contemplation les photographes d'aujourd'hui ont rencontré le rêve et la matière. Tantôt l'un plus que l'autre mais jamais l'un sans l'autre. Le fantastique peut être au coin de la rue, hanter les choses familières, et les fantômes les plus obsédants sont souvent invisibles. Mais rien n'empêche le photographe, s'il *lui plaît*, de les faire apparaître. Il n'a qu'à reconstituer patiemment, dans le réel, ce qui était apparu sur l'écran de son esprit. Et l'objectif impartial transmettra à *tous* l'image née au plus profond de son cerveau ; *« qui voit mes photos voit mes pensées »*, Duane Michals. Nette, immobile, intense mais coupée du flux de la réalité et déconnectée des enchaînements logiques l'image photographique est surréaliste par excellence.



GERARD DALLA-SANTA

Un doigt pour la lumière

Et plutôt que de prétendre faire de la photographie à la main tel peintre trop fameux aurait *mieux fait de prendre un appareil*. Il lui aurait donné l'infinie richesse de la matière des choses, à laquelle nulle patience manuelle *n'atteindra jamais*, sauf par de radicales transpositions. Le lisse, le satiné, le rugueux, le grenu, le râpeux, etc., c'est ici que la photographie triomphe. Elle nous les fait toucher de l'œil, qui est un doigt pour la lumière. Et sous le regard intense du photographe, les *textures matérielles* se mettent à vibrer de toute la profondeur dont elles affleurent. Il finira par scruter la rencontre où rien *ne* ment *plus*, *celle où les* condensations de l'argent se confondent avec les cristallisations de la nature dans une même structure vertigineusement *intime*.

Et de même que seule la lumière peut *pénétrer au plus* opaque de la matière, c'est quand le photographe s'enfonce au plus épais de l'objet qu'il est tout prêt de le dissoudre en *pensée*. Sans doute est-il sain que la plupart des photographes continuent de *faire* confiance au monde, à saisir ses perpétuels rebonds ou à s'imprégner de sa présence fascinante. Mais il est nécessaire, à certains moments, de *tout remettre* en question et d'expérimenter avec clarté sur la nature des choses. Enumérant les cas de la photographie, cernant ses paradoxes, explorant *ses frontières* du côté extérieur des autres arts et du côté intérieur de sa pratique naïve, quelques-uns résument en leur travail le fulgurant trajet de la photographie *contemporaine* qui, du plus ambigu des arts, est en train de devenir le plus lucide.

Récemment une aube s'est levée *du côté du ministère*. Il *serait* enfin compris que la photographie créatrice n'est pas une espèce de photographie parmi les autres, mais qu'elle est la conscience même de la photographie, sa seule voie d'unité car toute approche (technique, professionnelle, commerciale...) ne peut que la tronçonner. Espérons que l'on saura jeter l'alevin photographique dans le courant de l'art vivant et que, loin de tout aspect spectaculaire (la photographie est le moins spectaculaire de tous les arts), on saura en faire le plus libre des champs d'expérience pour la recherche créatrice.

Art austère et d'un accès difficile, *placée tout* au bout de l'histoire de la sensibilité, à sa pointe fragile et vibrante, la photographie offre aux pouvoirs publics une *chance exceptionnelle* de réconcilier l'efficacité du gouvernant avec l'aventure de l'artiste.

JEAN-CLAUDE LEMAGNY.



HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

CLEFS

Pourquoi la philosophie française plaît aux Allemands

Professeur à l'université de Dusseldorf, Manfred Frank a largement contribué à faire connaître la philosophie française contemporaine en Allemagne fédérale. Il explique pourquoi Sartre, Foucault, Lacan, Derrida, Barthes... sont si bien reçus par les intellectuels allemands.

NÉ en 1945, Manfred Frank, qui est professeur à l'université de Dusseldorf, s'est fait connaître en Allemagne par de nombreux ouvrages, qui font de lui l'un des philosophes de ce pays les plus productifs de la jeune génération. Citons entre autres : *Der unendliche Mangel an Sein* (Schelling critique de Hegel et les débuts de la dialectique marxiste, 1975), *Das individuelle Allgemeine* (structuration et interprétation du texte après et d'après Schleiermacher, 1977), *Die unendliche Fahrt* (le motif du voyage infini et son texte, 1979).

Mais sa thèse sur le théologien romantique Schleiermacher a révélé aussi en Manfred Frank un philosophe penché sur les courants les plus contemporains de la pensée française, son dernier livre, *Das Sagbare und das Unsagbare* (paru comme les trois autres au Suhrkamp Verlag), est un recueil d'études consacrées à Sartre, Lacan et Derrida. Il explique, dans cet entretien, les raisons de l'audience toute particulière que connaît outre-Rhin la philosophie française.

∴

« Comment un germaniste allemand peut-il être amené à s'intéresser d'aussi près à la philosophie française contemporaine ?

– C'est évidemment lié à ma biographie personnelle, et au champ de mes recherches sur le romantisme, qui m'ont d'abord amené à me pencher sur la philosophie en général – car l'étude du romantisme allemand, ce phénomène à la fois spéculatif et littéraire, exige cette double familiarité : littérature et philosophie.

» Lorsque j'ai commencé mes études dans les années 60 à Heidelberg, cette université proposait sans doute l'enseignement philosophique le plus riche et le plus relevé de toute la République fédérale : il y avait Gadamer, qui était déjà une autorité, Karl Löwith, l'autre élève de Heidegger, mais aussi Habermas, qui n'était pas encore le chef de file de la deuxième école de Francfort (1). Ernst Tugendhat nous enseignait quant à lui à médiatiser entre la philosophie analytique anglo-saxonne et la phénoménologie continentale.

» Il y avait enfin Dieter Henrich, qui n'était pas connu en France, mais qui est à mon sens le meilleur spécialiste de l'idéalisme allemand. C'est lui qui m'a appris à me débrouiller dans le dédale des systèmes de Fichte, de Schelling et (surtout dans les années soixante-dix) de Hegel, à dégager la clef immanente à ces textes, à trouver les règles qui ouvrent leur sens spécifique et font voir leur « opération fondamentale ». D'ailleurs, au milieu du bouillonnement politique de 1968-1969, Henrich parlait de l'idéalisme de façon très concrète : la philosophie de l'action et de la libre subjectivité de Fichte, par exemple, nous la vivions pour ainsi dire quotidiennement.

» Paradoxalement, l'herméneutique de Gadamer a véritablement essaimé dans cette conjoncture, bien que Gadamer ne se présente pas comme un philosophe de gauche – mais que serait, dans les circonstances actuelles, un philosophe de gauche en Allemagne, sinon un « émigrant » ? – parce qu'elle appliquait aux textes philosophiques et littéraires une approche tout à fait comparable à celle de la théorie critique néo-marxiste pour la sociologie : rechercher, derrière la tradition socio-culturelle, les conditions à travers lesquelles tout cela a pu s'établir.

L'héritage romantique

– La situation était-elle aussi favorable à l'université de Berlin ?

– Non, on ne peut pas dire que la philosophie y brillait particulièrement à ce moment-là. Mais il y avait Peter Szondi chez les comparatistes, qui a eu une grande influence sur moi, car il était en quelque sorte une synthèse vivante des perspectives qui m'intéressaient. C'est lui qui nous a encouragés à mélanger un peu les genres, une attitude qui n'était pas du goût de la vieille université, mais qui était en tout cas tout à fait dans la ligne de l'héritage romantique... Szondi démontrait la fécondité de la tradition herméneutique allemande dans les interrogations politiques les plus brûlantes.

– Vous pouvez en donner un exemple concret ?

– Bien sûr. Szondi était plutôt réservé en ce qui concerne l'engagement « physique » dans la politique. Mais il a par exemple analysé dans ses cours des discours et des tracts d'étudiants contestataires qui avaient été condamnés par les autorités officielles comme débouchant sur le terrorisme, et il a montré publiquement ce que ces textes disaient réellement et ce qui relevait de l'« intox » officielle. Il a ainsi montré que le pouvoir-interpréter était aussi une pratique politique concrète et critique.

» Et j'en arrive maintenant à la philosophie française contemporaine, car, dans un tel contexte, Sartre était pour nous une figure importante. Bien qu'il n'y ait pas eu de contact direct entre lui et Habermas, ils sont proches l'un de l'autre en ce sens que leurs pensées sont toutes deux enracinées dans l'héritage phénoménologique de la critique de l'objectivité : en deçà de toute objectivité, il y a une strate de subjectivité qui produit cette objectivité sous la forme d'une structure différentielle organisée...

– Peut-on voir dans cette approche une analogie avec l'archéologie à la Foucault ?

– Il me semble que, précisément, l'archéologie n'intègre pas le moment de la pratique et ne tient pas compte du problème de la conscience de soi, tandis que Sartre et la théorie critique accordent une grande importance à la participation de « sujets » dans toute transformation de structures. Bien sûr, ils ne croient pas plus que Foucault que le processus de l'histoire présuppose la souveraineté d'un « sujet supposé savoir » ou d'un « sujet maître de son sens ». Mais l'archéologie pousse à l'extrême cette idée d'un retrait du sujet devant l'ordre symbolique et décrit l'histoire comme une série de coupes géologiques, dans laquelle chaque couche mise au jour découvre bien un autre formation, mais sans prendre en considération les forces de transformation qui produisent le passage d'une couche à une autre couche.

» Ce qui s'impose donc avec l'archéologie, c'est l'image d'une histoire immobile, dénuée de sens et tout à fait imperméable à une praxis intentionnelle. Ce qu'il faut craindre, c'est qu'une telle conception se fasse involontairement complice de la démission du sujet devant les contraintes objectives et structurelles.

» En revanche, Habermas et bien plus encore Sartre ont montré le rôle joué (ou plutôt à jouer) par la participation de sujets, d'êtres singuliers ou d'individualités dans toute transformation de structures établies. Vous connaissez la critique de Sartre à l'adresse de ce qu'il appelle *« le chosisme du signifiant »*, cette conception selon laquelle des signes ou des ensembles de signes se transforment pour ainsi dire d'eux-mêmes.

– Il semble à vous entendre que Sartre soit davantage considéré en Allemagne qu'il ne l'est en France ?

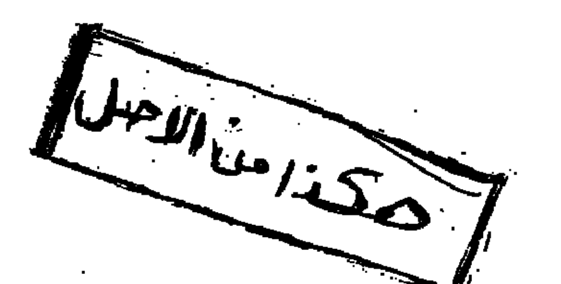
– C'est bien possible, et cela s'explique. Pour nous, il est d'abord apparu comme un disciple de Heidegger, mais ce dernier ne pouvait plus être un compagnon de route ni même de pensée pour la génération de l'après-guerre, du fait de sa compromission de 1933 et de son silence persistant par la suite sur ce sujet. Sartre par contre semblait être resté fidèle au premier Heidegger, il incarnait donc un existentialisme qui avait les mains propres, si je puis dire.

» Mais la raison plus profonde, plus spécifiquement philosophique aussi, j'y ai déjà fait allusion : alors qu'on trouve chez le jeune Heidegger des formules qui indiquent qu'il cherchait à penser la dimension du futur et donc une certaine pratique, le sujet n'apparaît plus chez le dernier Heidegger que comme une marionnette totalement livrée au destin de l'Etre.

PHILIPPE FORGET.

(*Lire la suite page XVI.*)

(1) Voir l'interview de Gadamer dans *le Monde Dimanche* du 19 avril 1981 et celle de Habermas dans *le Monde Dimanche* du 19 octobre 1980.



La philosophie française plaît aux Allemands

(Suite de la page XV.)

» Sartre a, de ce point de vue, apporté un accent radicalement nouveau. J'ai déjà dit qu'à Heidelberg *nous étions très marqués* par la philosophie de l'*action* de Fichte ; eh bien, Sartre nous montrait lui aussi que, malgré Marx et Heidegger, il y avait toujours une place pour le sujet dans la philosophie, même si ce n'est pas le sujet de la philosophie *classique*, même si le « nouveau sujet » n'est plus son propre *fondement*, même s'il ne parvient jamais à une autotransparence définitive.

Régler son compte à Derrida !

— Voilà des remarques qui tracent une ligne de démarcation radicale avec la pensée de Derrida. Or, à lire vos dernières publications, votre intérêt pour l'œuvre de Derrida semble aller croissant. Comment expliquez-vous cette coexistence Sartre-Derrida dans votre réflexion ?

— Je pense que Sartre est *non* seulement proche de Fichte, mais que son herméneutique est celle qui présente la plus grande proximité avec celle de Schleiermacher, ce théoricien de l'herméneutique *romantique* auquel j'ai consacré ma thèse : reconstruire un auteur d'après les circonstances de son époque, montrer ce que celle-ci a fait de lui, puis inversement montrer ce que l'auteur a fait d'elle, telles sont les perspectives fondamentales de Schleiermacher — et n'est-ce pas exactement ce que Sartre a tenté de faire avec Flaubert dans *l'Idiot de la famille ?*

» Sartre *remarque bien que* Flaubert et Leconte de Lisle, par exemple, n'ont pas la même écriture, bien que leurs biographies soient à peu près identiques : tout deux fils de petits-bourgeois, *contemporains* de la *Commune*, à propos de laquelle ils tiennent des propos similaires. Or Schleiermacher avait déjà vu que l'ensemble des règles qui constituent une époque ou une langue *produisaient des effets différents et imprévisibles*, dès lors que ces règles sont intériorisées par un individu, qui est toujours singulier et dont la compréhension ne peut être réitérée. En d'autres termes, il avait bien compris que, s'il existe des règles, des « *structures* » (le mot « structuration » vient de lui !), il ne peut y avoir de règles permettant de prévoir, ni même de contrôler, l'application de ces règles : c'est une *conception qui anticipe* tout à *fait la problématique* de la subjectivité chez Sartre, et on touche ici aussi à la limite du structuralisme.

» Mais pour ce qui est du *structuralisme* de Derrida, il convient d'être très *précis*, car si Derrida défend lui *aussi* la thèse « transformatrice », cette transformation ne passe pas chez lui par le « sujet ». Je commençais à rédiger ma thèse sur Schleiermacher quand on m'a demandé un compte *rendu* de la *Grammatologie* et de *l'Écriture et la différence ;* mon premier geste a été de refuser, et puis je me suis ravisé, pensant que mes arguments en faveur de Schleiermacher auraient d'autant plus de poids que j'aurais auparavant réglé son compte à Derrida ! C'est ainsi que je *me suis mis à le lire*, avec irritation d'abord, puis rapidement avec passion ; et il me semble aujourd'hui de plus en plus évident que, s'il existe bien un conflit des interprétations larvé entre les Français et les Allemands, c'est Schleiermacher *qui* en détient *la clef* — ses théories constituant non pas un compromis, mais bien une relève intégrale de cette opposition.

» *Derrida est très proche de lui* quand il affirme qu'énoncer deux fois une même expression, une « *marque restante* », ce n'est pas signifier deux fois la même chose ; c'est dans *ce sens* aussi qu'il s'oppose au structuralisme taxinomique. Mais comme il ne dispose pas de la théorie qui lui permettrait de fonder cette critique, il a recours à des *formules* telles que « *c'est la structure, ou bien plutôt encore le texte, qui se transforme* ». Mais il faut faire ici très attention à l'emploi du réfléchi : *se* transforme. Car il ne *fonctionne* dans nos langues *qu'en relation* avec des expressions impliquant une subjectivité : bref, il y a loin de la négation du sujet à la preuve de son inexistence !

» *Et quand Schleiermacher* dit que ce sont des actes de la subjectivité qui transforment les structures, il ne dit pas, bien entendu, que le sujet doit absolument être conscient de cette transformation, mais seulement que, *lorsqu'un* système asystématique comme une *langue s'individualise*, il y a forcément, et par principe, écart par rapport au système. Au fond, la structure ou la règle n'est que l'abstraction *a posteriori* de la somme des applications individuelles, dont on s'imagine ensuite à *tort qu'elles* agissent derrière notre dos pour déterminer nos actes de parole — mais c'est exactement le contraire qui se passe en réalité !

» Et *ici* on retrouve l'enjeu de *l'Idiot de la famille*, où Sartre tente de montrer comment l'enfant a réagi au système de règles de son époque, et que l'intériorisation de la règle, ce n'est pas le double de la règle, *mais* la règle transformée. C'est bien le point que Derrida ne veut pas voir. Pour lui, le sujet reste un lieu qui intériorise une structure, laquelle le *traverse comme* du vide et ressort parfaitement identique à elle-même. Il me semble qu'à l'intérieur même de sa contestation du « sujet » le néo-structuralisme ne dispose pas d'*une théorie consistante* et *up to date* de ce que « sujet », finalement, veut dire...

L'éclectisme de Barthes

— N'y a-t-il pas un théoricien français qui soit plus lu ou plus connu actuellement en Allemagne que Sartre ?

— Si, Roland Barthes — en tout cas parmi les étudiants, mais je pense aussi chez les chercheurs. Il est très souvent cité par l'« école de Constance » (autour d'Iser et Jauss) et par les théoriciens de la réception en général. Pourquoi un tel succès ? L'œuvre de Barthes est très éclectique, cela dit sans aucune nuance *péjorative* ; il avait une grande sensibilité aux *tendances*, aux modes, aux courants culturels, dans lesquels il s'est souvent engagé avec générosité, sans jamais donner dans le genre de la polémique agressive.

» Au début, il était proche de la théorie néo-marxiste et même de la critique existentielle, il a reconnu l'importance de Goldmann comme de Sartre. Dans les années soixante, il a été l'un des *représentants les plus engagés* d'une sorte d'ultrastructuralisme, ce qui ne l'a pas empêché, à partir de *S/Z*, de négocier le virage néo-structuraliste ; il a même été un des premiers à sortir du *carcan du « code »*, dans lequel des adversaires sectaires et mal informés ont cherché à l'enfermer, et à affirmer la pluralité du texte et de la lecture...

» Tout cela a fait de lui le plus « européen » des structuralistes, et *pour cette raison sans doute* le *plus accessible aux non-francophones*, si bien qu'avec son style et sa mobilité d'esprit il est assuré d'avoir dès aujourd'hui plus de lecteurs en Allemagne que n'en auront jamais Derrida, Lacan ou Foucault, *pour ne citer que ceux dont nous avons parlé* ici.

— Comment ces trois philosophes sont-ils reçus en Allemagne.

— Pour ce qui est de Derrida, les philosophes ne l'ont pas encore beaucoup intégré, et les littéraires le trouvent trop philosophe, *ce qui montre que le* paradigme littérature/philosophie du romantisme n'a pas survécu. Notre politique universitaire se trouve dans une période de restauration qui pénalise lourdement ceux qui possèdent cette double compétence — j'en sais quelque chose ! Pourtant, je pressens que Derrida a toutes les chances de s'imposer aussi en Allemagne, parce que, de tous les penseurs dont nous avons parlé, il est le plus discursif, celui qui a fondé ses thèses avec le plus de netteté, celui qui accepte le plus volontiers de se lancer dans des débats dont *tout le monde* peut tirer profit.

» Quant à la réception de Lacan, elle est étroitement liée à l'étoile déclinante de la psychanalyse issue de la théorie critique. Celle-ci disait à peu près : là où il y a de l'inconscient, c'est-à-dire, dans le vocabulaire de Habermas, là où la communication est systématiquement déformée, des processus de réflexion peuvent rétablir une communication homogène. C'est une thèse qui *est en fait directement* redevable du rationalisme des Lumières. Lacan, lui, considère comme dérisoire ce rationalisme qui croit pouvoir réduire l'inconscient à la certitude narcissique d'un *cogito*, ce qui revient en fait à évacuer l'inconscient ; il postule inversement que le sujet véritable n'est pas le sujet narcissique, et que l'inconscient ne se résout peut-être jamais en réflexion.

» Par ailleurs, l'œuvre de Lacan est tout à fait coupée d'une pratique politique ; or, comme la théorie critique impliquait constamment une telle pratique, on distingue bien un rapport de cause à effet entre le déclin de la théorie critique et l'ascension de Lacan en République *fédérale*. Il y a maintenant un groupe de travail à Berlin, le *Wunderblock*, qui répercute l'œuvre de Lacan. Enfin, il bénéficie d'une très bonne traduction, ce qui est plutôt rare. Les *Séminaires* paraissent actuellement, eux aussi très bien traduits, et on constate qu'un journal de droite comme la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, qui présentait Lacan il y a quelques années comme un « *gourou* » auprès de qui seuls quelques « *flippés* » *venaient* chercher refuge, change en ce moment radicalement d'opinion à son sujet et commence à le considérer comme un écrivain de talent *qui* exprime mimétiquement les expériences du langage de l'inconscient. Bref, Lacan est plutôt *in*, mais sans passion, alors que Foucault, mais aussi Deleuze, exercent une certaine fascination, parce que l'on perçoit en eux un brin de « *pensée dangereuse* » au sens nietzschéen du mot.

» Foucault a même bénéficié de l'étiquette « *penseur anarchiste* ». Il me semble qu'il glisse de plus *en plus vers une* attitude de contre-rationalisme, et que c'est précisément ce phénomène qui a intensifié sa réception en Allemagne, mais une réception peu critique, plutôt un alibi qu'on se donne pour ressourcer une attitude *politique qui découle en* Allemagne d'une tradition quelque peu compromise — alors que son œuvre antérieure contient des instruments d'analyse remarquables qui permettraient des approches riches et nuancées des phénomènes sociaux.

» C'est un peu le même problème pour Deleuze. Mais je dirai plutôt de lui qu'il sert d'alibi pour masquer un virage à droite de l'intelligentsia. Il y a des gens « de gauche » qui croient ou font *croire qu'ils restent identiques* à eux-mêmes en se retrouvant davantage dans les idées de l'« anarcho-structuralisme » d'inspiration vitaliste, élitaire et nietzschéenne que dans les conceptions de Marcuse, Adorno ou Habermas. De plus, il y a en Allemagne un phénomène inquiétant qui consiste à considérer les textes d'une tradition compromise (par exemple de Nietzsche ou Heidegger) comme « purifiés » par le seul fait qu'ils sont passés entre les mains de l'intelligentsia parisienne... Il y a là un *danger*, d'autant que ces gens se regroupent *en véritables sectes* et s'auto-immunisent ainsi *a priori* contre tout argument critique, qu'on pourrait tenter de leur opposer.

» *Je souhaite* contribuer à travers mes propres travaux à faire lire Deleuze sérieusement, c'est-à-dire de façon critique, au lieu de le laisser à l'adoration de son « école des fans ». Mais je souhaite *davantage encore* qu'on se penche sur les philosophes qui représentent un apport vraiment fécond, et ce sont sans aucun doute *davantage* Foucault, Lacan et Derrida que Deleuze. » ■

PHILIPPE FORGET.

HISTOIRE

Pauvres Florentines...

Les belles madones des peintres du Quattrocento ne doivent pas faire illusion. La situation des femmes dans la Florence du quinzième siècle était très peu enviable.

L*A Florentine du bon vieux temps...* Sous ce titre paraissait en 1906 un ouvrage de l'érudit J. del Dongo, qui dressait un tableau attendri et moralisant des mœurs familiales d'antan. Les femmes de ce « bon vieux temps » étaient présentées comme des modèles de vertu et de soumission à l'ordre familial.

Mais, depuis cette époque, des enquêtes menées dans un esprit plus critique ont montré que tout n'allait pas si bien dans les ménages. Une historienne anglaise, Iris Origo, a raconté avec talent les démêlés conjugaux du riche marchand de Prato Francesco Datini, vers la fin du quatorzième siècle. A cet homme d'affaires *surmené qui ne* cesse de gronder contre sa femme — sa cadette d'un bon quart de siècle, qui ne lui donne cependant pas d'enfant à qui transmettre ses *biens durement acquis*, — à ce mari chagrin, *l'épouse* sait répondre vertement. Dans son impatience, elle ne lui ménage ni les reproches sur ses amours ancillaires *ni les rappels de son humble* origine.

Le vieux mari ronchonneur et coureur, la femme irascible mais active, *inféconde mais fidèle*, ne sont pas les archétypes des époux toscans. Pourtant, les rapports entre époux, révélés ici par leur correspondance, ailleurs par les livres de *raison ou de gestion* domestique, expriment une vérité qui pouvait paraître choquante aux historiens de la fin du dix-neuvième siècle.

Florence jouit du privilège d'avoir conservé non seulement des archives publiques admirables, mais une documentation *éclairant de façon exceptionnelle* la gestion des fortunes et la vie privée de la bourgeoisie, grande ou petite. L'exploitation systématique des livres de gestion a enrichi *nos connaissances sur* l'histoire du développement économique de cette capitale médiévale des affaires, sur ses techniques commerciales et bancaires, *sur* la croissance *et* le déclin des grandes compagnies de commerce. L'intérêt s'est ensuite tourné vers ces très nombreux livres d'administration *patrimoniale. On a exploré* à travers eux le comportement des Florentins devant la terre et sa rente, l'investissement foncier, la transmission et le partage des *biens ancestraux. On y* a découvert la nature fondamentalement familiale des entreprises commerciales dans les derniers siècles du Moyen Age. Le meilleur associé, *l'employé* le plus fidèle, c'est un parent consanguin, à la rigueur un allié, en qui l'on peut mettre sa confiance. Ces liens économiques témoignent du maintien des solidarités bien au-delà du seul groupe conjugal.

La grande exclue du jeu économique

De leur côté, les registres des comptes des simples chefs de famille révèlent le primat de l'unité du patrimoine et la force des liens qui en découlent. Certaines *possessions restent* indivises entre descendants d'un même ancêtre, et d'autant plus longtemps qu'on leur prête une valeur surtout symbolique : c'est le cas des tours, des chapelles, des palais, investissements peu rentables... Mais même les biens hérités ou acquis par un individu ne sont *qu'à regret* divisés entre ses *héritiers*, qui maintiennent souvent de longues années une indivision propice aux affaires.

La grande exclue de tout ce jeu économique, c'est la femme. Au contraire de la Vénitienne, par exemple, la Florentine n'apparaît *pas comme un acteur* économique. Les seules richesses dont, en théorie, elle a le contrôle sont la dot qu'elle a apportée à son mari et que son veuvage doit lui *restituer. Mais son époux* gère cette dot, sa vie durant, et les héritiers se font souvent tirer l'oreille pour la lui rendre après la mort de celui-ci.

La Florentine *n'est pas* héritière ; la dot, obligation morale et juridique de sa famille, entraîne irrévocablement sa renonciation à tout droit sur l'héritage paternel. Celui-ci va à ses frères, *ou*, à défaut, aux proches parents mâles de son père. Elle possède donc rarement des biens propres qu'elle puisse gérer de façon autonome. *L'habitude qu'ont prise* très tôt les Florentins de doter leurs filles de biens mobiliers a accru les capacités d'investissement des époux, gestionnaires de la dot, sans laisser à leurs femmes d'autre champ où déployer leur énergie et exercer leurs talents que la maison et les *affaires du ménage*.

Toujours sous une autorité masculine

L'analyse des structures domestiques permet de préciser la position de la femme dans sa *famille* de naissance ou sous le toit *de son mari*. Avant son mariage, il est impensable *qu'elle vive* hors de la surveillance étroite de sa mère ou d'une maison religieuse spécialisée dans l'éducation des filles de bonne famille. La vertu *féminine* est certes un privilège de classe. Il faut appartenir aux couches les plus pauvres de la population pour consentir à placer sa fille en service, vers l'âge de huit ou dix ans, et pour lui laisser courir tous les risques auxquels l'expose cet état le temps qu'elle gagne sa dot. A la différence des sociétés médiévales ou modernes de l'Europe du Nord, de l'Angleterre, par exemple, quitter jeune sa maison est mal jugé à Florence et *ressenti comme* un danger pour la vertu et la valeur matrimoniale d'une fille.

Même une femme mûre devenue veuve est épiée sans indulgence si elle s'avise de vivre seule. On la soupçonne d'avoir des faiblesses jusqu'avec les hommes de religion qui l'entourent. *La ville du quinzième siècle* compte un très grand nombre de veuves, reste des familles rompues par la peste et la mort. Mais celles qui vivent seules appartiennent, *dans* leur immense majorité, aux classes pauvres. Elles vivent des services domestiques qu'elles prêtent çà ou là, de quelques maigres *rentes* ou d'une mendicité *plus ou moins* déguisée. Rares sont les métiers exercés par les femmes du peuple au quinzième siècle : on n'en trouve plus guère qui tiennent boutique, *et elles ne* participent à la production industrielle que par des travaux effectués à la maison.

La bourgeoise florentine, elle, *vit presque toujours sous une* autorité masculine. Ce n'est pas forcément celle de son père ou de son mari. Les descriptions de feux des quatorzième-quinzième siècles que nous ont conservées les archives *fiscales* de cette époque la montrent passant la première partie de sa vie conjugale sous le toit et le gouvernement d'*un* beau-père, auquel succède éventuellement un frère aîné du mari qui aura pris les rênes du pouvoir domestique. Ses filles, par suite, obéissent d'abord à leur grand-père, à leurs oncles paternels ensuite... Dans cette famille de modèle autoritaire, des femmes de générations différentes se côtoient, et plusieurs brus cohabitent souvent sous la férule d'une commune belle-mère.

Plus étrange à nos yeux, il arrive fréquemment que la Florentine, devenue veuve, demeure sous la responsabilité de son beau-père ou de son beau-frère, si *elle* dénie à sa propre parenté le droit de la remarier, si on ne lui rend pas sa dot, si elle préfère, enfin, rester avec ses enfants : ceux-ci appartiennent d'abord au lignage de leur père, et la mère ne peut les emmener sous un autre toit. Son remariage ou son autonomie, elle les paie du sacrifice de sa maternité.

Dans cette *société florentine* de la fin du Moyen Age, dure à la femme, celle-ci reste toujours un élément du lignage incertain de son appartenance. Le lignage florentin de cette *époque offre* à ses membres l'assurance d'une solidarité, d'une entraide économique, judiciaire, politique. Il leur *confère une identité* collective, par le truchement d'un même nom porté par tous, qui les fait reconnaître dans le monde des affaires et sur la scène politique. A tel point *qu'au quinzième* siècle une famille qui accède à un rang social suffisant pour participer à tous les réseaux de pouvoir doit *consacrer son* ascension par le port d'un nom collectif si elle n'en était pas encore dotée. Plus que tout autre indice, le nom est signe de reconnaissance entre « gens de bien », et les plus obscurs membres d'un lignage puissant en retirent quelques bribes de prestige. C'est le nom du père qui s'hérite, car c'est lui qui indique la filiation utile.

Aux femmes qu'échangent par *mariage* ces groupes de parenté fortement *structurés*, *on* trouve difficile, à Florence, d'attribuer une identité personnelle durable. Filles, elles font suivre leur nom *propre* de ceux de leurs *père* et grand-père ; épouses, de ceux de leurs mari et beau-père. Si les uns ou les autres ont un nom collectif de famille, il s'ajoute tout naturellement à cette série de prénoms. Le procédé paraît analogue à celui qui fixe l'appellation masculine. Mais, à la différence des *hommes*, les femmes ne sont presque jamais simplement désignées par un raccourci qui retiendrait leur seul prénom personnel et leur *nom de famille*. Les garants de leur identité, ses références, sont bien les hommes dont, par naissance ou mariage, elles dépendent. De fait, elles ne *jouissent pas de cette évidence* lignagère qui classe, une fois pour toutes, un homme dans un groupe de parenté et dans une perspective d'héritages matériels et *symboliques*.

Rien ne le montre mieux que les variations autour de la désignation d'une veuve : on hésite à l'attribuer, *par ses appellations*, à un lignage ou à l'autre, à un père, à un premier ou un second époux, révélant ainsi son absence d'identité propre. Une épouse a bien pu vivre, « *quarante-sept ans, deux mois et vingt jours* » avant de mourir sous le toit de son mari ; le compte méticuleux qu'on fait de son séjour montre qu'elle y est restée toute sa vie conjugale une *visiteuse de passage*.

La Florentine ne jouit pas non plus d'une identité chrétienne au-dessus de tout soupçon, qui lui assure la protection d'un saint ou d'une *sainte incontestable. Alors* que ses frères reçoivent, au quinzième siècle, un nom de grand saint à leur baptême, l'éventail des « jolis » prénoms flattant la *vanité et l'attente des parents* — du type Bellecouleur, Comtesse, Sauvage ou Bonne... — est beaucoup plus large pour les filles. *Même les prénoms d'origine* chrétienne se trouvent dénaturés, produits sous une forme diminutive dès les fonts baptismaux, *alors que* cet usage a pratiquement disparu pour les garçons. La moralisation et la christianisation des noms de baptême touchent de façon encore très incomplète la moitié « imparfaite » de la population florentine.



ALAIN LETORT

L'insertion complexe de la femme dans les lignages, qui la donnent ou la prennent avec une dot, mais lui mesurent chichement sa part de « nom » et l'excluent largement du processus de transmission des biens, explique que les Florentins prisent surtout chez leurs épouses leur vertu et leur fécondité. Alberti soupèse les premières qualités à rechercher dans la bonne épouse. Il y range la beauté (c'est-à-dire de la robustesse alliée à de la grâce et de la propreté, reflets de ses qualités morales), pas trop de poids, qui la rendrait *« paresseuse à concevoir »*, de la vivacité, un poil et un teint pas trop noirs. Sa jeunesse surtout va compter ; le Florentin veut pour épouse une adolescente de moins de dix-huit ans pour s'assurer que lui, un adulte averti, saura la former, modeler son innocence, la morigéner tel un père sa fille.

La recherche du bon lait

Toutes ces qualités lui promettent beaucoup de fils, dont on croit alors que la maturation demande, dans le sein maternel, plus de soin, de temps et de force que celle des filles. La mère s'offre à la progéniture paternelle en gestation comme un abri, certes indispensable, mais provisoire, et dont il faut surtout mesurer la résistance... Sa part dans la reproduction biologique consiste dans la mise au point physique des caractères hérités par l'enfant de son père, plus que dans la transmission d'un ensemble complémentaire de caractères maternels : elle relève de la cuisson plutôt que de la conception. Le déni d'une communication de l'héritage maternel ou les limites qu'on lui assigne ne font que transcrire en termes physiologiques la prédominance sociale de la filiation masculine.

Aussi ne s'étonnera-t-on pas que cette mère tant vantée quand elle est féconde et porte à terme ses enfants ne les nourrisse presque jamais. Les penseurs et les médecins du temps ne cessent pourtant de répéter les Anciens et de recommander l'excellence du lait maternel. Rien ne vaut, selon eux, pour l'enfant le lait de la mère : on se le représente comme un dérivé direct du sang de la matrice, et la nature l'a donné à la mère pour renforcer l'affection qui la liera à son enfant. Et comment lui préférer le lait d'une nourrice grossière, pis, d'une esclave tartare et bestiale, alors qu'on a mis tant de soin à sélectionner la mère ?

Toutes ces bonnes raisons, nos marchands florentins les ressassent à leur tour... et puis se hâtent d'aller chercher une nourrice, en détaillant de nouveau tous les critères de sélection ! Une sélection d'autant plus rigoureuse que, cette fois, ils acceptent que le lait, ce substitut du sang, transmette les qualités de la nourrice au nourrisson. Cette contradiction, interminablement raisonnée, ne s'explique à mon sens que par le peu de cas que, dans leur conception de la filiation sociale, les Florentins font du « sang » maternel dans la reproduction du lignage.

C'est aux hommes d'éduquer les fils

Dès le lendemain de leur naissance, on voit donc partir dans les fermes reculées de la campagne toscane ces enfants d'abord hébergés dans le ventre maternel. Ils ne seront récupérés par leurs parents qu'après un an et demi ou deux d'absence, s'ils ont survécu. Dans l'intervalle, la plupart seront passés entre les mains de plusieurs nourrices. Les pères, en effet, surveillent avec suspicion l'état de santé de ces femmes qu'ils appointent. Ils n'admettent pas que, enceintes, elles offrent un lait « souillé » à leur enfant.

Ils refusent aussi que, si elles sont mères, elles donnent le sein à leur propre bébé en même temps qu'au petit Florentin. Pas de frères de lait à Florence. Sang et lait nourriciers, maternité et allaitement, s'excluent l'un l'autre. Mais les tâches de nourrissage, dans la matrice maternelle, d'abord, dans la métairie de la nourrice, ensuite, ont pour trait commun de ne pouvoir créer à l'enfant des parentés indiscutables. La seule parenté indéniable est celle qu'il acquiert par son père. Notons enfin que des marraines paraissent rarement aux baptêmes de la bonne société florentine : la parenté spirituelle non plus ne vient pas par les femmes, elle se conforme au modèle socialement dominant d'une parenté biologique prééminemment masculine.

La femme d'un bourgeois florentin ne tient enfin qu'une place réduite dans l'éducation de ses enfants, des garçons au moins, si le père est présent. Au retour de chez la nourrice, les bambins sont confiés à ses soins et même les pédagogues les plus foncièrement hostiles aux femmes, comme Alberti, lui concèdent une participation plus importante à la socialisation des jeunes enfants. Mais les garçons lui échappent bientôt : maîtres d'école, précepteurs parfois, le père surtout, qui surveille tous ces substituts à son autorité intellectuelle, réaffirment, dès qu'ils ont quatre ou six ans, l'exclusivité de l'autorité masculine.

C'est par le père que le patrimoine moral de la famille est transmis aux fils, qui en reprendront l'héritage plus tard ; c'est de lui que les garçons apprendront à reconnaître amis et ennemis de leur famille, qu'ils sauront les services et les vengeances à rendre, les dettes, les obligations et les attentes des leurs. Le passé familial est une affaire d'hommes. Les femmes n'y ajoutent que l'affirmation — bien vague, si l'on en croit les souvenirs conservés par leurs fils dans leurs généalogies et dans les chroniques de famille — de la réputation de leur propre souche.

Les « écritures » sont interdites aux épouses

Mères et filles sont liées beaucoup plus étroitement et longuement dans l'œuvre d'éducation qui échoit sans conteste aux premières. Le corollaire de cette emprise maternelle est cependant, ici encore, la faiblesse de la « culture familiale » qui peut passer par les femmes. Reste en effet sévèrement interdit aux épouses, aux sœurs et aux filles l'accès aux *« choses les plus secrètes de la maison »*, aux *« très chères écritures »* conservées et augmentées par le chef de la famille.. Il est remarquable que, face à la masse impressionnante des souvenirs masculins de tous ordres, il n'ait survécu presque aucun livre personnel tenu par une femme, alors que la grande majorité de ces épouses savaient suffisamment écrire et compter pour le faire... si on le leur avait permis.

Ce tableau de la position de la femme d'un notable florentin du quinzième siècle peut paraître bien noir, lorsqu'on a en tête les images glorieuses et dignes qu'ont laissées d'elle tant d'images de cette époque. Sans doute, personne ne nie, à Florence, que l'épouse ait un rôle de représentation capital et qu'à ce titre elle doive figurer dans maintes cérémonies de la vie publique ou privée. Par ses habits, ses joyaux, elle signifie la réussite et l'assiette sociale dont jouit son mari. Par son noble maintien, elle affirme les vertus d'une lignée et, en tenant sa place dans les célébrations collectives aux murs des chapelles, elle est la preuve que son mariage est un maillon important de la chaîne d'alliances qui fait la réalité du tissu social en milieu patricien.

Cependant, l'assujettissement de ses intérêts matériels à ceux du lignage de son mari, la stricte assignation de ses enfants au groupe de parenté de leur père, témoignent de la prédominance d'une conception lignagère des liens familiaux. La faible autonomie du couple et de la famille conjugale a pour contrepartie la dévalorisation du rôle de l'épouse et mère dans le processus de reproduction du groupe. Mais les Florentins ont aussi des filles, qu'il leur faut céder avec une dot. Ils ne renoncent pas aisément à leurs droits sur ces femmes sorties de leur maison. Le refus d'une identité permanente à la femme, qui risquerait de l'assigner avec sa dot une fois pour toutes à l'une des familles, résulte de cette contradiction.

On en vient ainsi au jugement ambivalent sur les femmes où se complaisent les hommes de ce temps : la femme est instable et fantasque, menaçante et traîtresse, en même temps que féconde et fidèle, obéissante et docile... Ainsi met-on en accord le regard porté sur les filles et les épouses avec la rigidité des principes d'organisation familiale, où se reconnaissent si bien les hommes, et si mal les femmes.

Les belles madones à l'enfant du Quattrocento exaltent-elles sans réserve la maternité ? Le mariage de Marie et de Joseph est-il le modèle d'un nouveau type de relations entre époux ? Ne lisons pas trop vite ces images : le chemin est encore long qui mène du lignage de la Renaissance à la famille moderne. ■

CHRISTIANE KLAPISCH-ZUBER.

JEUX

Avec l'apéritif

POUR satisfaire ses amateurs, toujours plus curieux d'innovations techniques et de mécanismes plus sophistiqués, le jeu de société a eu tendance, pendant de nombreuses années, à grossir et à se compliquer. La conséquence en a été une escalade dans la durée des parties.

Un jeu comme le « Monopoly », pourtant suffisant pour occuper tout un après-midi s'est vu relégué dans la catégorie des parties-éclairs en comparaison des wargames dont certains peuvent aller jusqu'à nécessiter plusieurs dizaines d'heures. Ainsi, dans « the longest day » — titre prédestiné, — de chez Avalon Hill, les joueurs les plus expérimentés ne mettront pas moins d'une journée entière pour manœuvrer les quelque mille cinq cents pièces nécessaires au déroulement de la partie...

Comme par réaction à ces jeux interminables, de nouveaux produits sont apparus dont la simplicité et la brièveté leur ont valu le surnom de « jeux d'apéritif » ou « apérijeux ». Leurs caractéristiques principales sont identiques : ils sont peu encombrants, assimilables facilement, peu coûteux et leur mécanisme, essentiellement tactique, permet un renouvellement constant de l'intérêt des parties.

Outre les grands classiques du genre, comme le traditionnel « 421 », l'« Othello-Reversi », le « Mastermind », l'« Isola » ou le « Simon », les fabricants ont tous introduit dans leur gamme à l'approche de Noël un article s'inscrivant dans cette catégorie, avec, il est vrai, un bonheur inégal.

Les buffles et le Peau-Rouge

Chez Nathan, le « Boomerang » lancé récemment rappelle à la fois le principe du Reversi et celui du jeu anglo-saxon Skirrid. Comme le premier, il oppose deux joueurs qui ont pour objectif de retourner le plus de pièces adverses possible. Comme dans le second, les pions sont des figures géométriques qu'il s'agit de placer judicieusement sur l'échiquier pour s'approprier les pièces voisines. Les parties se déroulent sans déplaisir, malgré le faible nombre de combinaisons permises par la taille du plateau de jeu.

Le « Cinq Neuf », un des petits derniers de Miro-Meccano ne parvient pas non plus à convaincre totalement. Son grand mérite consiste en une présentation originale : un support central où reposent neuf balances sur lesquelles les pions des deux joueurs se déplacent à l'aide de dés. Le premier qui réussit à incliner de son côté cinq des neufs plateaux l'emporte à l'issue d'une partie sans passion.

Édité chez Pelikan, « Prairie » oppose deux joueurs. L'un tente de faire traverser le plateau de jeu — la prairie — à l'un au moins de ses onze buffles ; l'autre essaye de l'en empêcher à l'aide de ses quatre chiens et d'un pion représentant un Peau-Rouge. Les chiens avancent comme des dames aux échecs et peuvent bloquer les buffles, le Peau-Rouge ne se déplaçant, comme le roi, que d'une case, mais pouvant manger les buffles. Au total, un jeu tactique rapide et sans prétention.

Si le thème du troupeau revient également avec le « Jeu du Berger » proposé par Armand Jammot pour les jeux Robert Laffont, on cherchera en vain ailleurs que sur la boîte un rapport avec le bétail. Cette *« version moderne d'un jeu plusieurs fois millénaire »* comme le rappelle une demi-dizaine de fois le couvercle, se présente à en croire la brochure d'explication comme *« un jeu extraordinairement passionnant dans lequel l'intuition et la psychologie ont un rôle considérable »*. En fait de psychologie, le jeu se résume à deviner, sachant que chaque joueur dispose d'une bille rouge et d'une bille verte, quel sera le total de billes rouges et vertes choisies par les différents participants.

Comble de la sophistication, lorsque la partie se déroule à deux joueurs, chacun dispose alors de... TROIS BILLES.

Pour un jeu d'une telle dimension, il n'a pas fallu moins d'un plateau en plastique moulé avec quatre couvercles pivotant, 25 cartes, 40 jetons et bien sûr les 10 billes. Évidemment, tout cela se paye. Une relecture attentive de la notice d'explication permet toutefois d'en extraire l'information la plus importante : « (autrefois), *aucun matériel n'était nécessaire ; on y jouait avec ses doigts* ». Nous ne pouvons que souscrire à pareille recommandation.

Une version électronique du Morpion

Nouveau-né dans la catégorie des apérijeux, « Quatro » de MB apporte la touche électronique qui le distingue de ses concurrents. La firme américaine récidive donc après le Simon dans une version électronique du Morpion où les alignements verticaux, horizontaux ou diagonaux de quatre pièces d'une même couleur peuvent être réalisés, non seulement dans le plan mais aussi dans l'espace. Les cubes de couleur peuvent en effet être placés par les joueurs les uns sur les autres, la machine enregistrant les coups dans sa mémoire et saluant d'un signal sonore le point victorieux.

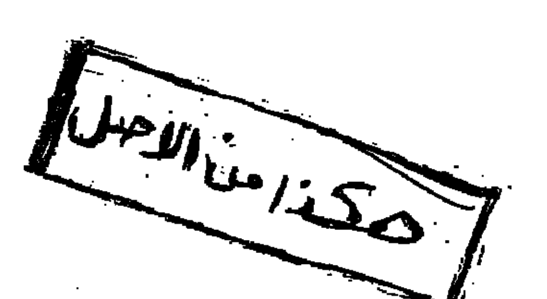
Sobre, très clair dans sa présentation, « Quatro » qui offre en outre un second jeu, ne réserve pas de mauvaises surprises mais l'utilisation de l'électronique y semble superflue : sans y avoir recours, « Space Lines », édité par la firme anglaise Invicta propose ainsi à bien moindre coût des possibilités supérieures puisque l'on peut également y jouer à trois.

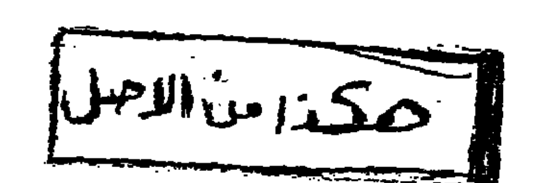
De cette revue des apérijeux, deux se distinguent plus nettement : « Ra » et « Push Over ». Le premier édité par International Team, allie la réussite esthétique habituelle des produits de la firme italienne à un mécanisme simple et original permettant de grandes variations tactiques. « Ra », qui a été primé en Allemagne, se présente sous la forme d'un grand hexagone noir, au centre duquel un plateau de jeu doré est découpé en cases hexagonales, dont deux cases noires, dites Ra. Chaque joueur qui dispose de neuf pièces réparties en trois colonnes dans la position de départ, s'efforce d'accéder à la case Ra de son adversaire. Les pièces qui se déplacent plus ou moins vite suivant leur nombre peuvent s'éliminer entre elles. Les joueurs doivent donc concilier leurs velléités offensives avec une défense efficace de leur case maîtresse. Un jeu simple donc, mais riche en possibilités stratégiques, dès lors que l'on s'est habitué au déplacement des pièces.

Quant à « Push Over » édité par Interlude, c'est incontestablement la plus réussie des nombreuses versions du Morpion. Avec la culpabilité du cancre en moins et l'esthétique de la présentation en plus, chaque joueur fait glisser des plaques sur l'échiquier. Son but : remplir une ligne de cinq cases. Les inventeurs de « Push Over » ont toutefois rajouté une dimension au traditionnel morpion. Dans ce jeu où les pièces ne peuvent être introduites que par les côtés, il est possible de rajouter une plaque lorsqu'une ligne est remplie en éjectant celle qui se trouve à l'autre extrémité. D'où l'intérêt de la formule : composé de 25 cases seulement, l'échiquier permet quand même de multiples combinaisons et l'élaboration d'une solide stratégie.

Certains de ces apérijeux parviendront-ils pour autant à détrôner ou même seulement à rejoindre les grands classiques du genre ? Peu importe ; en cette époque de dictature des microprocesseurs, des maîtres de donjons et autres vidéovores, ces jeux économiques et discrets sont finalement des compagnons bien reposants. ■

SOPHIE COIGNARD ET BERNARD SPITZ.





POÉSIE

PHILIPPE LACOUE-LABARTHE

Philippe Lacoue-Labarthe, qui est né en 1940 à Tours, a publié plusieurs ouvrages de philosophie. Traducteur de Nietzsche, de Hölderlin, de Benjamin, il a publié des poèmes en prose dans plusieurs revues dont *Le Nouveau Commerce* et *Digraphe*. *Phrase I* fut publié chez *Orange Export Ltd* en 1978. Cette écriture dit la possibilité des choses dans la force de leur simplicité. Ces chemins rendent visibles un espace intime, tremblé. *« Et pourquoi des poètes en temps de crise ? »* demandait Hölderlin.

CHRISTIAN DESCAMPS

Non comme je veux, mais
comme tu me le commandes.
HOLDERLIN.

Mais nous pourons parfaitement circuler dans la simplicité
du matin, sa lumière adéquate mesurant tout
de part en part, avec une certaine mobilité, brève,
et vaquer à toutes sortes de tâches élémentaires
qui requièrent assez peu d'espace
(et donc de force, ou d'attention)
et surtout ne nous obligent en rien. Ce fut le cas
tout un été, ou presque.
Et depuis jamais ne s'est vraiment assombri
[ce qu'il y avait alors d'incompréhensible
et terrifiante transparence dans le moindre
[de nos gestes ou la moindre décision
de nous rapporter l'un à l'autre.

Mais qu'il y ait une disposition favorable
du temps, une grande réserve de mémoire inemployée,
quelque chose de tranché aussi bien, en suspens,
il ne nous appartient évidemment pas d'en accomplir
la conséquence. D'où, c'est inévitable, la détresse :
nous subissons, sans souffler mot ; se retire, la force,
[et nous sépare, chacun, plusieurs fois. Nous nous perdons.
Il est possible, je le sais, que ce ne soit
rien d'autre au fond qu'un moment comparable, un chant,
un mode ténu, chaque fois,
mais juste, de l'imploration :
« Pourquoi devons-nous être abandonnés ? »
Mais s'il en est ainsi, je ne crois pas du tout qu'il faille
s'en détourner ; encore moins désirer que cela
cesse : car ce serait pour nous sans raison. Mais plutôt
y penser comme à ce qui nous retient
là, où nous sommes quand même destinés, vieillissant,
et fait que de manière étrange nous devenons très proches
familiers de ces choses autour de nous
dont le bruissement est sans terme
dans la sombre, oblique, lente clarté du soir.

Mais l'inaccessible ? Chiens, par exemple, traversant
le pré, aboyant : deux, l'un et l'autre semblables.

THEATRE

La scène de concours

CHAQUE année, au début de l'automne, un petit événement agite le monde du théâtre : le concours d'entrée au Conservatoire. Certes, aujourd'hui, le Conservatoire national supérieur d'art dramatique a perdu son monopole d'antan : il n'est plus la seule école nationale de théâtre. Créée en 1954, l'école du Centre dramatique de l'Est est devenue, en 1972, l'École nationale supérieure d'art dramatique de Strasbourg. Bien des comédiens actuels, parmi les meilleurs, en sortent. Plusieurs des metteurs en scène promus à la tête de centres dramatiques ou de théâtres nationaux ont des projets d'école : Chéreau va en ouvrir une à Nanterre, Vitez envisage de reprendre, à Chaillot, le travail de formation qu'il avait mené, parallèlement, au Conservatoire et dans une école du Théâtre des Quartiers d'Ivry, Jean-Louis Martin-Barbaz, qui dirigeait un cours privé à Paris, voudrait aussi adjoindre une école à son Centre dramatique du Nord-Pas-de-Calais... Et le Conservatoire n'est plus le vestibule obligé de la Comédie-Française (1).

Il n'empêche. Les candidats au Conservatoire national sont plus nombreux que jamais : cette année, près de 900 (317 hommes et 459 femmes). Ils sont jeunes : on ne peut présenter le concours que si l'on a moins de vingt-cinq ans et plus de dix-huit ans. Ils viennent de tous les horizons. A condition de satisfaire aux limites d'âge et de ne s'être pas, déjà, présenté trois fois, n'importe qui peut concourir, même des *« étrangers qui ont une pratique courante de la langue française »*.

Sans doute, la plupart de ces candidats ont-ils hanté les conservatoires municipaux et régionaux ou des cours de théâtre (ceux-ci pullulent : plus de cent en France, dont la très grosse majorité à Paris), mais d'autres sont encore tout neufs : ils n'ont jamais fait de théâtre qu'en amateurs ou se sont même contentés d'en rêver. Sur ces neuf cents candidats, seuls une trentaine deviendront élèves du Conservatoire. Donc, un sur trente : le concours est sans pitié.

A rude épreuve

Tout se joue sur l'audition de deux scènes. Le candidat doit en préparer trois, l'une venant obligatoirement d'un pièce « classique » française (les auteurs retenus sont Corneille, Molière, Racine, Regnard, Lesage, Marivaux, Beaumarchais, Musset, Vigny, Hugo, Mérimée) et les deux autres étant laissées à son libre choix. Il n'en passera que deux, au premier comme au second tour. Souvent, il ne les jouera pas dans leur intégralité, le règlement prescrivant : *« la durée de chaque scène ne devra pas excéder trois minutes »*. Les trois minutes écoulées, il se trouvera interrompu par le président du jury. Et il enchaînera, plus ou moins vaillamment, sur sa seconde scène.

Pareille épreuve est cruelle et incertaine. Bien des candidats sont paralysés par le trac. Certains semblent perdus sur les planches : peut-être ne connaissent-ils du théâtre que des séances de récitation solitaire dans leur chambre ou devant la glace de leur salle de bains. Souvent, leurs partenaires, leurs « répliques », sont déficients : alors comment jouer face à quelqu'un qui ne connaît pas le texte, l'ânonne, livre en main, et en manque une phrase sur deux ?

Il faut avouer aussi que la tâche du jury (j'en étais, cette année) n'est pas légère : chaque jour, une quarantaine de candidats se présentent devant lui. Or le concours a duré douze jours. Au rythme de quatre-vingts scènes quotidiennes, on atteint vite à la satiété. Et le doute vous vient quand il faut voter, pour ou contre. Autant que par ceux qu'il a accueillis, le Conservatoire est célèbre par les grands comédiens qu'il a refusés, d'Antoine à Louis Jouvet (un recalé qui devint professeur)... Mais c'est la règle de bien des concours. Peut-être celui du Conservatoire n'est-il pas pire qu'un autre ?

Le personnage et l'emploi

Pourtant, au-delà du malaise de tout concours, celui-ci oblige à se poser une question : que signifie donc, pour un futur comédien, le fait de passer une scène ? Peut-on le juger là-dessus ? La scène de concours est-elle encore l'étalon du théâtre ?

Il fut un temps où passer une scène constituait un exercice presque exclusivement technique. L'interprétation était réglée sur l'emploi. Tout personnage n'était qu'un cas particulier d'une catégorie plus large : celle de l'emploi. Il importait assez peu que le personnage présenté fût le Valère du *Tartuffe* ou celui de *l'Avare*, il pouvait même s'appeler Dorante et venir du *Jeu de l'amour et du hasard* : c'était toujours un « jeune premier ». L'apprenti comédien n'avait qu'à faire la preuve de son aptitude à le jouer comme tel. Il lui suffisait de posséder un physique et une voix appropriés, de montrer sa compréhension et sa maîtrise du texte, de déployer une incontestable aisance scénique. Ce n'était pas rien. Mais l'enjeu était clair, et les résultats précis, presque mesurables. Du reste, souvent, au jury, siégeait tel comédien-français qui était, précisément, le titulaire dudit emploi : il était à même de reconnaître le candidat et, en quelque sorte, de l'adopter.

Maintenant, il n'en va plus ainsi. On ne joue plus selon l'emploi. La notion de personnage a gagné en singularité et en complexité ; elle est aussi, parfois, battue en brèche. Entre le comédien et le personnage s'interpose le metteur en scène. Non seulement, le Valère de *l'Avare* n'est pas celui de *Tartuffe*, pas plus que le Dorante du *Jeu de l'amour et du hasard* n'est celui des *Fausses Confidences*, mais encore le Dorante des *Fausses Confidences* montées par Jacques Lassalle est à cent lieues de celui de la même pièce réalisée par Jean-Louis Barrault, tout comme le Valère du *Tartuffe* de Planchon a bien peu à voir avec celui du *Tartuffe* de Jouvet. En tout cas, on ne peut plus guère présenter un personnage comme quelqu'un de connu. Il faut le reconstruire à chaque fois de bout en bout. La tâche est rude pour des apprentis comédiens, et les trois minutes de l'audition la rendent presque impossible.

Etre le plus singulier possible

D'autre part, le répertoire s'est démesurément élargi. Que Musset, Vigny, Hugo et Mérimée aient été admis parmi les auteurs de la scène « classique » obligatoire en témoigne déjà, timidement. Mais c'est dans le choix des scènes « libres » que cet élargissement touche au vertige. Là, les candidats vont puiser un peu partout, même en dehors des textes dramatiques. Du coup, nous voyons une Silvia marivaudienne se métamorphoser en Blanche du *Tramway nommé désir* (un rôle de prédilection du côté féminin), tandis qu'un Fantasio (les hommes en raffolent) devient, à volonté, le héros interlope du *Locataire*, de Joe Orton, ou un soldat travesti issu du film de Claude Miller : *la Meilleure Façon de marcher*... Nous avons même eu droit à la théâtralisation d'un dépliant publicitaire pharmaceutique.

On rêve d'étonner. D'être le plus singulier possible. Tous les critères volent en éclats. Il n'y a plus guère de comparaison possible. Alors, ne faudrait-il pas renoncer à la scène de concours et choisir plutôt de juger les candidats au cours d'un stage de réalisation, sous la direction d'un metteur en scène ? C'est du reste ainsi qu'on procède, à l'Ecole de Strasbourg, au moins pour ce qui est de l'admission définitive.

Pourtant, outre les difficultés matérielles que rencontrerait une telle procédure, compte tenu du nombre des candidats, la suppression de la scène de concours n'irait-elle pas à l'encontre de ce qui reste l'exigence fondamentale du théâtre ? J'entends de la responsabilité même du comédien qui veut que, jouant un personnage, l'acteur se montre et que, se montrant, il construise, précisément, ce personnage. C'est bien là, en effet, que la plupart des candidats achoppent. Ou ils n'ont d'autre souci que de se faire voir, de faire admirer leur physique, leur voix ou leur abattage, et, alors, très vite, ils ne suscitent plus l'intérêt. Ou ils se réfugient timidement derrière l'image, forcément sommaire (en trois minutes...), qu'ils se font de leur héros : ils prennent un accent, esquissent des gestes convenus, versent dans une mélancolie affectée (Fantasio...) ou dans une juvénilité de parade (les Arlequin ou les Silvia), et alors rien ne se passe plus, le comédien n'est plus présent.

Toutefois, quelques-uns, rares il est vrai, parviennent à faire de « la scène » le lieu d'une approche et d'une rencontre : cette fois le personnage et l'acteur se définissent progressivement l'un par l'autre. Ces candidats-là ne sont pas seulement ce qu'ils jouent : ils *nous* indiquent à la fois ce que pourrait être leur personnage et ce que, eux-mêmes, ils pourraient, un jour, devenir. C'est à cela qu'on reconnaît des comédiens.

La scène de concours a, sans doute, changé de sens. Elle ne saurait plus être un produit fini : la preuve qu'un comédien peut occuper tel emploi fixé à l'avance ou entrer dans un personnage dont la conception lui serait extérieure. Mais elle reste l'expression même de la responsabilité d'acteur, face à un texte et sur les planches. En elle, idéalement, se rejoignent et s'exaltent le savoir théâtral et le pouvoir d'invention de l'apprenti comédien.

Certes, les trois minutes du concours n'y suffisent pas et, peut-être, ne devrait-on pas tout juger sur elle. Néanmoins, quand elle est vraiment « libre », elle expose à nu tout le jeu du théâtre. C'est que, comme Marivaux le faisait dire à ses *« acteurs de bonne foi »*, il faut toujours *« faire semblant de faire semblant »*. Alors, *« une vie »* peut bien se décider sur *« deux ou trois dialogues »*. ■

BERNARD DORT.

(1) On trouvera une foule de renseignements sur la formation du comédien aujourd'hui, pour la France et bien d'autres pays, dans le dernier volume paru des *Voies de la création théâtrale*, tome IX (aux éditions du C.N.R.S., Paris 1981), dirigé et présenté par Anne-Marie Gourdon.

ACTUELLES

Querelle de Paris

« Le prévôt de Paris se montrait fort jaloux d'étendre sa compétence aux dépens de la juridiction municipale. Il se considérait comme le chef de la noblesse de la première province du royaume (...). Le prévôt de Paris, M. de Nantouillet, prit la parole « et a remontré que, par l'édit dernièrement publié, vérifié et enregistré en la Cour du Parlement dès l'an 1536, il était dit par exprès que, dans les élections des maires et échevins des villes de ce royaume, les baillis et sénéchaux ou leurs lieutenants ressortissants sans moyens en la Cour du Parlement, chacun en son regard, devaient être appelés pour assister, présider et conclure en ces élections ; et (...) disait l'élection être nulle, parce qu'il était prévôt, bailli, juge ordinaire de la Ville de Paris et ressortissant sans moyen à la Cour du Parlement ; et conséquemment, au cas de l'ordonnance contrevenue, laquelle parle de toutes les villes de ce royaume et n'exempte aucunement la Ville de Paris, et pour cela s'opposait à la réception desdits élus (...) »

« Le scrutin fut reçu et approuvé, malgré l'opposition de Nantouillet, mais on décida que les parties se retireraient devant le roi, ce pour obtenir déclaration de son bon plaisir et vouloir savoir si en l'édit, en l'article faisant mention des élections des maires et échevins des villes de ce royaume, ledit seigneur entend comprendre et excepter la Ville de Paris. »

Ces débats sur le statut de la capitale datent du 16 août 1554, sous Henri II, selon l'*Histoire municipale de Paris*, par Paul Robiquet (1880).

JEAN GUICHARD-MEILI.





ASSOCIATIONS

Un front des mouvements de jeunesse

Réunissant laïques et confessionnels, militants de toutes obédiences, fonctionnant par « consensus », le CNAJEP veut être l'interlocuteur de principe des pouvoirs publics sur les problèmes de la jeunesse et de l'éducation populaire.

ORGANISME plus politique que technique, le CNAJEP, coordination volontaire des associations de jeunesse et d'éducation populaire est un des plus importants regroupements d'associations, et des plus anciens (1). Fondé en 1968 par un « comité des treize », réunissant les leaders de différents mouvements, il est l'héritier d'un regroupement antérieur de mouvements confessionnels et laïques pour la jeunesse.

Dans sa charte du 27 mai 1968, il présentait au gouvernement une dizaine de revendications (reconnaissance d'un statut professionnel des animateurs, libres accès des associations aux médias... audiovisuels, entre autres), dont certaines sont toujours en suspens.

Sa fusion avec le CRIF (2), en 1974, lui a permis d'affirmer une vocation internationale, en même temps que s'effaçaient les vieilles lignes de partage selon les critères culturels ou philosophiques « laïques » contre « confessionnels ».

Aujourd'hui le CNAJEP regroupe cent deux associations nationales d'éducation populaire, mouvements de jeunesse et d'étudiants, représentatifs des différents secteurs et courants de pensée concernés par la politique de la jeunesse. Reçu en juillet 1981 par le président de la République, le CNAJEP a été reconnu officiellement comme l'interlocuteur privilégié du gouvernement dans ces domaines.

« Nous sommes moins des techniciens que des politiques qui militent pour une reconnaissance du pouvoir associatif, confirme Alain Barrau président du CNAJEP. *Depuis quelque temps le nombre d'associations qui veulent travailler avec nous s'accroît : le concept initial de jeunesse et d'éducation populaire recouvre aujourd'hui l'environnement, l'écologie, le tourisme social... »*

Sur le plan national, le CNAJEP veut promouvoir et renforcer ses conquêtes sociales ; aider l'information, la réflexion et l'action commune de ses adhérents ; lutter contre toutes discriminations ; participer enfin à la concertation interne et avec les pouvoirs publics pour l'élaboration des textes réglementant la vie associative.

Sur le plan international, le CNAJEP défend les positions et les préoccupations de ses membres auprès des instances internationales spécialisées et contribue au développement des activités internationales des associations de jeunesse : il entend notamment favoriser le développement des voyages des jeunes de l'Europe du Sud et du pourtour de la Méditerranée. Cette action internationale représente pratiquement la moitié de ses activités.

A partir de 1974, le CNAJEP a pu bénéficier des subventions accordées au CRIF, mais celles-ci ont stagné jusqu'à 1981. Malgré l'arrivée de la gauche au pouvoir, malgré les contrats ponctuels décrochés par le bureau d'études qu'il a constitué (le BEJEP), malgré les cotisations (1 000 à 5 000 francs, selon les dimensions et les ressources des associations), il n'emploie encore que quatre permanents et il n'a pu s'offrir jusqu'ici la publication d'une lettre d'information. En remplacement, il envoie systématiquement à ses adhérents tous les documents et informations qu'il suscite ou reçoit.

La règle du consensus

Pratiquement, le CNAJEP fonctionne sur trois niveaux. L'assemblée générale, organe souverain regroupant tous les mouvements adhérents, se réunit une fois par mois. Le comité exécutif, composé du quart (au plus) des associations à jour de leur cotisation, siège lui aussi une fois par mois pour préparer la réunion de l'assemblée générale et mettre en œuvre ses décisions. Le bureau, désigné par le comité exécutif en son sein, a sous sa responsabilité les permanents.

Toutes les décisions sont prises non à la majorité, mais sur la base du consensus : c'est-à-dire qu'elles ne doivent rencontrer aucune opposition. *« Cette règle est fondamentale »,* explique Jean-Michel du Plaa, délégué permanent. *« C'est elle qui a permis au CNAJEP, qui était un pari, de tenir. Elle n'est pas un frein. Elle soude les associations sur les points de convergence et donne à notre coordination une force d'intervention considérable vis-à-vis des pouvoirs publics. »*

Ainsi, le CNAJEP a organisé le 21 septembre dernier une table ronde *« pour une politique favorisant le développement de la vie associative »* : des groupes qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer (3) y ont abordé pour la première fois en commun la réforme de la loi sur les associations, les revendications fiscales et budgétaires, devant des représentants de ministres et de nombreux parlementaires. *« Une telle manifestation, où le CNAJEP était la puissance invitante, confirme notre rôle représentatif,* souligne Alain Barrau ; *notre souhait est qu'à terme les problèmes qui se posent aux associations soient systématiquement débattus en commun. »*

Ce nouveau rôle du CNAJEP ne lui fait pas perdre de vue sa fonction originelle. Il prépare déjà activement l'Année internationale de la jeunesse, prévue pour 1985, et souhaite à cette occasion être la cheville ouvrière du futur Comité national de la jeunesse. *« Le CNAJEP,* nous dit Jean-Michel du Plaa, *ne voudrait pas que cette manifestation soit seulement le prétexte à un colloque. En France, si l'on excepte les institutions ou les regroupements d'associations déjà existantes, il ne s'est créé aucun mouvement de jeunesse depuis la fin de la guerre. »*

DANIEL GARCIA.

(1) Comité national pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, 30, rue Cabanis, 75014 Paris ; tél. : (1) 336-04-41.

(2) CRIF : Comité des relations internationales de la jeunesse française.

(3) Outre le CNAJEP : le C.C.O.M.C.E.N. (Comité de coordination des œuvres mutualistes et coopératives de l'éducation nationale ; la Fonda (Fondation pour la vie associative) ; le CNOSF (Comité national olympique et sportif français) ; l'UNAF (Union nationale des associations familiales) ; l'UNAT (Union nationale des associations de tourisme et de plein air) ; le Cecorel (Centre de coopération pour la réalisation d'équipements de loisir) ; la C.G.T.L. (Confédération générale du temps libre) ; l'UNIOPSS (Union nationale interfédérale des œuvres privées sanitaires et sociales).

CONSEILS

L'agrément

L'agrément d'une association constitue une sorte de label, la reconnaissance par un département ministériel de l'intérêt, des buts et de la fiabilité des moyens proposés pour y parvenir. La réglementation actuelle fait qu'un ministère fixe lui-même les règles qui conditionnent l'agrément d'une association dont l'activité relève de sa compétence. Il est bien évident qu'une association dont le champ d'activité est très étendu peut solliciter et obtenir l'agrément de plusieurs ministères. C'est le cas notamment de celles qui animent la vie locale sur les plans culturel et sportif, et se préoccupent, en corollaire, du cadre de vie.

Si chaque ministère a ses critères spécifiques, quelques dispositions semblent communes, qui exigent notamment un temps minimum de fonctionnement assorti de rapports sur l'activité elle-même, la fourniture d'un compte rendu financier (compte d'exploitation et bilan suivant les cas). Très généralement l'agrément est d'abord provisoire ; la période probatoire avant un agrément définitif est variable. Enfin, lorsque l'association ne répond plus à l'objet pour lequel elle a obtenu l'agrément, celui-ci peut lui être retiré.

Quel sont les avantages liés à l'agrément ?

Ils sont de deux sortes. C'est tout d'abord, ainsi que nous l'avons dit, un label de qualité qui lui est décerné et la justification de l'intérêt général de son action. C'est surtout une formalité nécessaire pour solliciter des subventions de fonctionnement ou d'équipement, en premier lieu auprès du ministère et des services qui ont donné l'agrément, mais également auprès d'autres organismes publics ou parapublics dispensateurs de libéralités.

Chaque année le nombre de ministères intéressés par le développement de la vie associative s'accroît et nous ne pouvons les citer tous. Le ministère du temps libre est chargé actuellement d'une mission de coordination et vous pourrez trouver dans chaque département, soit auprès de ses services, soit auprès des secrétariats généraux des préfectures, les lieux où vous pourrez vous adresser pour obtenir dans chaque cas précis les conditions et possibilités d'agrément de votre association, puisque, dans tout les cas, si la décision est prise au niveau national, les dossiers sont instruits sur le plan départemental ou régional.

* Cette rubrique est rédigée par Services-associations, association loi de 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris, tél. : (1) 380-34-09.

BLOC-NOTES

INITIATIVES

Collaborateurs bénévoles

Le Centre national du volontariat (qui réunit soixante-cinq associations diverses) accueille tous les volontaires souhaitant exercer une activité bénévole (de la gestion à l'animation, en passant par le bricolage ou les conseils juridiques, etc.) dans les secteurs social, culturel, sportif, du cadre de vie et de la consommation, des loisirs, des activités civiques ou des relations internationales et les met en relation avec les associations membres qui recherchent des collaborateurs bénévoles. Dix-neuf centres d'accueil existent à Paris et en province.

Il soutient aussi les études sur le volontariat, a organisé, l'an dernier, un colloque sur ce thème, et a réalisé une documentation destinée aux chercheurs et aux praticiens.

★ *Centre national du volontariat,* 130, rue des Poissonniers, 75018 Paris, tél. : (1) 264-97-34 (lundi au vendredi, de 10 heures à 17 heures).

Aide d'urgence

Pour apporter une aide alimentaire, médicale et technique, notamment aux habitants des pays sous-développés et aux victimes de cataclysmes, Care a créé une association en France (il en existait déjà aux États-Unis et en République fédérale d'Allemagne). Celle-ci recueille des fonds privés et publics pour envoyer sur place ravitaillement, outils et matériaux de construction ainsi qu'une aide d'urgence. Elle soutient aussi des programmes d'éducation sanitaire ou nutritionnelle et d'assistance technique agricole. En 1981, Care a fait parvenir près de 560 000 tonnes de ravitaillement dans différents pays. Depuis septembre 1981, elle a notamment livré 200 000 colis alimentaires en Pologne.

★ *Care France,* 19, rue Galilée, 75116 Paris, tél. : (1) 720-17-22.

ACTUALITÉ

Antisexisme

L'association Pour une école non sexiste a organisé une exposition sur le sexisme dans les manuels scolaires (panneaux, films vidéo et documents), actuellement présentée à Nantes avant de l'être à Marseille, puis à Lille. Cette exposition peut être précédée par une exposition plus restreinte dans les écoles : une « valise » comportant des documents, des montages de diapositives, des propositions d'exercices et des films vidéo à l'intention des enseignants. Cette « valise » est présentée jusqu'à la fin novembre, les lundis et mercredis, de 15 heures à 18 heures.

★ *Pour une école non sexiste,* 59-61, avenue des Gobelins, 75013 Paris, tél. : (1) 535-38-53.

Bricolages

Pour réaliser soi-même les petits aménagements de son appartement, réparer soi-même la plomberie, l'électricité ou les appareils ménagers, l'association La Chemine organise en novembre et décembre (notamment en soirée) des stages et ateliers pour apprendre à bricoler chez soi avec un outillage simple ou effectuer des dépannages de base.

★ La Chemine, 11, rue du Pressoir, 75020 Paris. Renseignements : tél. (1) 296-56-50, de 10 heures à 19 heures, ou au 373-04-54.

RENDEZ-VOUS

Vie locale et décentralisation

Un colloque sur les associations et la commune est organisé à Rennes les 5 et 6 novembre par l'Office social et culturel rennais, la Fondation pour la vie associative (Fonda), l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (ADELS), et le carrefour national des associations d'habitants et des comités de quartier. Principaux thèmes : les relations associations-municipalités (à partir d'expériences concrètes) ; associations et vie quotidienne (les associations apportent-elles une réponse originale aux problèmes ?)

★ *Office social et culturel rennais,* 6, cours des Alliés, 35043 Rennes Cédex. Tél. : (99) 30-16-49.

Une journée de travail sur les associations et la décentralisation dans la région Alpes-Provence-Côte d'Azur aura lieu aussi le 6 novembre à Aix-en-Provence, sous l'égide de la Fonda.

★ *S.V.P. Associations,* 54, rue Paradis, 13006 Marseille. Tél. : (91) 33-35-82.

PETITES ANNONCES POUR LES ASSOCIATIONS

Notre rubrique « Associations », créée au printemps dernier, continue de susciter un vif intérêt. Le courrier reçu en témoigne. Nous sommes contraints de faire un choix parmi les multiples informations recueillies. Nos critères sont notamment l'intérêt de l'information pour un large public ou pour la vie associative, le caractère novateur, exemplaire ou particulièrement significatif du sujet, l'appel au bénévolat.

Pour compléter ces informations, nous offrons des petites annonces — *payantes, mais à un tarif très abordable* (25 F TTC la ligne). Ainsi, une association, même modeste, pourra faire largement connaître l'information qu'elle jugera utile.

Les rubriques retenues pour le classement de ces petites annonces sont : *appels, convocations, créations, manifestations, sessions et stages.* Ces petites annonces devront comporter au maximum 28 signes (caractères, ponctuation, espaces) par ligne. Des abréviations simples sont recommandées.

ANNONCES ASSOCIATIONS

RUBRIQUES* : Appels □ Convocations □ Créations □ Manifestations □ Sessions et stages □

* *Cocher la rubrique souhaitée.*

VOTRE TEXTE :

1 . . . .
2 . . . .
3 . . . .
4 . . . .
5 . . . .
6 . . . .
7 . . . .
8 . . . .
9 . . . .
10 . . . .

- Prix de la ligne : 25 F (28 signes, lettres ou espaces).
- Délai d'insertion : deux semaines après réception de la demande d'insertion ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT libellé : Régie Presse L.M.A.
- A envoyer à : REGIE PRESSE L.M.A., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

annonces associations

appels

Assoc., Etude construction avion U.L.M. rech. local 50 à 80 m² Paris ou banlieue Est « Pour l'Amour de l'Air », 16, rue Pache, 75011 PARIS

A tous les citoyens dont les biens, les droits et leur personne sont mis en péril. Regroupez-vous en adhérant à l'Association de Défense des Victimes de la Justice et tous auxiliaires de la justice. A.D.V. 14, r. de Metz, 31000 Toulouse. Tél. : (61) 53-11-18

UNIVERSITÉ POPUL. DE PARIS rech. entrepr. ou organisme qui pourrait prêter 1 pièce ou 2 ou salle de réunion soir. 48, rue de Ponthieu (8e). 225-33-42.

Aidez l'assoc. Pierre LOTI : revue P. LOTI 4 numéros/an 50 F. 16, av. Pelletan - 17 Rochefort

Ouvert à ceux pour qui la matière, la vie, l'homme sont des sujets de recherche. M. DELPA J. 66300 LLUPIA

CARDIAQUES, opérés de valves, des coronaires, des artères. L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES CARDIAQUES vous attend 27, av. des Renouillers, 92700 COLOMBES. Tél. : 781-55-92. Le lundi de 14 h à 17 h.

créations

ÉCOLE ET TIERS-MONDE

Son but : contribuer à l'ouverture de l'école aux problèmes du tiers-monde et du mal développement ; favoriser la rencontre entre les cultures...

Ses activités : sensibiliser le monde enseignant, recenser et analyser les expériences et outils pédagogiques en créant un réseau d'échanges entre éducateurs, critique des manuels scolaires, animation, formation.

Adresse : 20, rue Rochechouart 75009 PARIS Tél. : 285-25-37. Mardi : 9 h - 12 h ; mercredi, jeudi : 16 h - 18 h.

A gauche, une voix différente : SIC, Solidarité, initiative, convivialité, le nº 2 de la revue est consacré à la reconversion de l'économie française, à la transformation de l'administration. Commande : 1 nº : 10 F ; 4 nºs : 30 F an. B.P. 70. 75722 Paris cedex 15.

APEDA FRANCE, 1re ass. franç. de parents d'enfants en diffic. d'apprentissage du langage écrit (dyslexie dysorthographie) se propose d'informer parents et enseig. en vue de combattre échec scolaire. Cot. 50 F. APEDA, 3 b, av. Solitaires, 78320 Le Mesnil-St-Denis. 461-96-43.

manifestations

Les 10-11-12 décembre prochain, REDON accueille le Festival du jeune cinéma scolaire. Souhaitons présence et participation aux projections et ateliers. Env. films réalisés dans vos écoles avant 15-11-82. APAMS - B.P. 142 - 35600 REDON Tél. (99) 71-42-45

sessions et stages

Psychodrame énergétique. Pour pbs psy. et formation, dev. pers. par jeu et bioénergie, 13/14 nov. à Poitiers. Assoc. Psycho-Pratiques. Les Bordes-Nouaillé, 86340 Tél. : 16 (49) 46-70-69

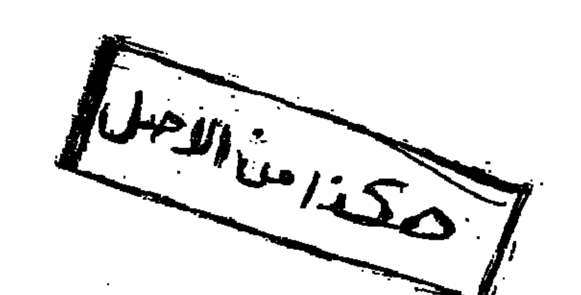
GROUPE DE RENCONTRE ET DE DÉVELOPPEMENT W.E. 26-28 NOV. 82 AFT/GROUPE. 222-22-56.

Institut Bouddhique Truciâm 9 Neufchâtel, 91 Villebon, (6) 014-58-15. Enseigne le bouddhisme, la médit. : Satipatthâna-zen, sem. a.-m. pour francophone

Pour votre formation professionnelle ou personnelle nombreux stages agréés F.P.C. ou DEFA en gestion, conduite de réunion, audio-visuel, photo, vidéo, sérigraphie, offset, mise en pages. Catalogue disponible à FHOL, 32, r. Clovis. LE HAVRE 76090 Cedex. (35) 42-46-38.

C. Gide et l'économie sociale : colloque 18/19-XI-1982 Faculté de droit Montpellier. 39, rue de l'Université 3400 18-XI C. Gide économiste : l'école de Nîmes. 19-XI. Pratique contemporaine de l'économie sociale ; problèmes régionaux de la coopération.

ACTUELLES



AUDIOVISUEL

Vidéo-clubs : la grande pagaille

ON compte aujourd'hui près de quatre mille points de diffusion vidéo en France : revendeurs hi-fi ou photo-cinéma, maisons de la presse, librairies, grandes surfaces ou simples boutiques. Quatre mille vidéo-clubs pour les quelque huit cent mille propriétaires de magnétoscopes qui louent en moyenne une vingtaine de cassettes par an sur les quatre mille titres existants dans les catalogues français. Il y a deux ans, on dénombrait à peine une centaine de ces clubs. Il faut dire qu'alors les catalogues ne comportaient qu'une centaine de titres, à caractère pornographique pour la plupart.

Depuis, c'est l'explosion du marché : depuis janvier 1982, il se crée plus d'un vidéo-club par jour ! Pour le candidat détaillant, les choses paraissent simples. Il suffit à première vue d'un investissement minimum : une vitrine, quelques présentoirs et une centaine de cassettes pour commencer. Les droits d'adhésion au club et les locations quotidiennes font vivre la boutique et doivent permettre de rembourser l'investissement. Mais la concurrence a rapidement cassé ce mécanisme trop simple. La hausse du prix de vente des cassettes et la baisse rapide des tarifs de location (jusqu'à 6 F par jour dans certains clubs) ont entraîné des difficultés de trésorerie et les vidéo-clubs ont négligé d'acheter de nouvelles cassettes. Mauvais calcul : déçus par un choix trop limité, la clientèle s'est lassée et bon nombre de boutiques ont mis la clé sous la porte (plus de 20 % en six mois). Parfois sans rembourser les chèques de caution !

Pour subsister dans cette situation un peu anarchique, il faut pouvoir garder sa clientèle, soit en lui présentant un choix diversifié de quatre cents ou cinq cents titres, soit en lui offrant des services complémentaires. La forme « club » était liée aux balbutiements du marché : une ambiance feutrée et discrète convient bien à la vente de programmes pornographiques. Aujourd'hui, il s'agit surtout de justifier la pratique du droit d'adhésion. Mais certains détaillants, notamment en province, utilisent la forme du club pour bâtir toute une politique de promotion : présentation de films en avant-première, réduction sur les cassettes vierges ou le matériel, transfert de films super-8 en vidéo, stages de formation, etc.

Dans l'impossibilité de réglementer le commerce de détail, les éditeurs regardent le développement des vidéo-clubs avec des sentiments mélangés. D'un côté, cette brusque prolifération a considérablement stimulé le marché. Elle a surtout permis à la vidéo de pénétrer simultanément dans toutes les couches sociales. On trouve des vidéo-clubs à Barbès aussi bien qu'à Neuilly, et une récente étude de la Sofres montre que les propriétaires de magnétoscopes ne se recrutent pas essentiellement chez les cadres supérieurs.

Mais le réseau est assez mal réparti : plus du quart des vidéo-clubs sont concentrés en région parisienne et un fort pourcentage sur la Côte d'Azur. Entre les deux, c'est parfois le désert. Ensuite, il est peu formé : beaucoup de détaillants sont incapables de guider les choix de leurs clients, faute d'avoir visionné les cassettes ou d'avoir quelques connaissances cinématographiques. Certains ne savent pas gérer un stock, un fichier de clients ou organiser une promotion. Les représentants des éditeurs et des distributeurs chargés de sélectionner les bons points de vente servent souvent de conseils.

Une crise pour 1983

Mais il y a plus grave. S'ils se sont résignés à la généralisation de la location (90 % du chiffre d'affaires), les éditeurs acceptent mal la baisse vertigineuse des tarifs. En descendant bien au-dessous du prix de la place de cinéma, la location vidéo risque, à terme, de compromettre l'équilibre de l'industrie cinématographique. La seule réponse possible, c'est l'augmentation du prix de vente des vidéocassettes qui contraint le détaillant à modifier sa politique.

Mais le marché évolue vite. Editeurs et distributeurs prévoient pour 1983 une crise des vidéo-clubs, suivie d'une stabilisation autour de trois mille points de diffusion. Ils notent aussi avec satisfaction l'arrivée en force, sur le marché vidéo, des grandes surfaces, partenaires dont l'assise financière est rassurante et avec qui il est plus facile de négocier.

D'autres signes de structuration se précisent. Un certain nombre d'éditeurs-distributeurs ont déjà leurs propres réseaux de vidéo-clubs (VIP, S.V.P., etc.). Les éditions Gallimard, qui observent vis-à-vis de l'édition vidéo une grande prudence, s'intéressent en revanche au réseau de distribution. Par l'intermédiaire de la SODIS, un certain nombre de librairies commencent à louer des cassettes. Hachette suit la même stratégie avec son opération « vidéokiosque », qui propose un système de franchise aux dépositaires et diffuseurs de presse. Parallèlement, Hachette et Publicis s'associent pour lancer un magazine sur vidéocassette destiné aux professionnels des vidéo-clubs. De toute évidence, l'intégration verticale est à l'ordre du jour.

La grande pagaille des vidéo-clubs n'aura duré qu'un temps. ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

VIDEOCASSETTES SELECTION

Méditel

Après les dernières images du générique, Christine Ockrent apparaît sur l'écran dans la mise en scène traditionnelle des journaux télévisés : même décor, même mouvement de caméras, même ton de professionnelle un peu crispée. Seul le discours change. On ne parle pas du Liban ou du chômage mais des derniers progrès du sondage urinaire, d'un reportage sur la scoliose ou des vertus d'un nouveau neuroleptique.

Cette référence étroite à l'actualité télévisée, Méditel l'a voulue pour donner plus de crédibilité au sérieux de l'entreprise. Depuis mars 1980, ce magazine de formation post-universitaire a édité vingt-quatre numéros et touché aujourd'hui 4 300 médecins. Un succès rare dans le domaine des magazines vidéo, dû essentiellement à la qualité du produit fabriqué par une équipe de médecins et de réalisateurs dans les meilleurs studios vidéo (S.F.P., Channel 80, Pipal), mais aussi au prix très bas de l'abonnement : 1 100 F par an, à peine plus, par mois, que le prix d'une cassette vierge.

Le magazine est financé par la publicité pharmaceutique. Dix minutes de spots sur une heure et demie de programmes, soumis au visa préalable du ministère de la santé. Chaque numéro est divisé en quatre ou cinq séquences directement liées à la pratique quotidienne du médecin, qu'il s'agisse de l'étude d'un geste, d'une radiographie ou d'un dossier sur une technique particulière.

★ *Méditel*, dix numéros par an, disponibles en V.H.S., Betamax et V 2000. 39, avenue d'Iéna, 75783 Paris Cedex 16.

Un regard sur le monde

Ce regard est celui de François Chalais, producteur du « Tour du monde », une des célèbres émissions d'actualité de la télévision française à la fin des années 60. Une époque où, comme François Chalais le dit lui-même, « la télévision était encore jeune et formidablement vivante ».

Est-ce ce parfum de nostalgie qui fait tout l'intérêt de ces trois reportages filmés entre 1966 et 1967 ? Le premier nous entraîne à Harlem sur les traces du boxeur Ray Sugar Robinson, qui accepte de servir de médiateur entre l'équipe de tournage et le ghetto noir, mal remis de récentes émeutes raciales. Puis c'est Cuba, huit ans après la révolution de Fidel Castro, à l'heure d'un premier bilan déjà désenchanté. Enfin, les Philippines du président Marcos, partagées entre l'enfer de la corruption et le paradis de l'innocence primitive.

On le voit : en quinze ans, les situations n'ont pas beaucoup évolué. Ce qui date le plus, en fait, c'est le discours de François Chalais, qui conjugue la fascination de l'exotisme et le point de vue moral d'un humanisme serein. Aujourd'hui, les commentaires sont plus froids, plus fonctionnels, moins engagés. En se développant, la télévision a réduit toutes les distances : le monde a perdu de son étrangeté et l'humanisme occidental de son assurance.

Ce qui reste en fait de plus précieux dans ce regard, ce sont les superbes images de Jean-Paul Janssen, l'un des meilleurs opérateurs-reporters de la télévision. Des images au plus près des visages et des détails de la vie quotidienne, des images qui sont à elles seules un discours. Et ça, c'est une chose devenue rare à la télévision.

★ *Un regard sur le monde*, de François Chalais. Archives de l'Institut national de l'audiovisuel. Édité et distribué par Super Vidéo Productions.

FILMS

Films français

Sale rêveur, de Jean-Marie Périer, avec Léa Massari et Jacques Dutronc. Édité par La Guéville Vidéo et distribué par R.C.V.

L'Attentat, d'Yves Boisset, avec Jean-Louis Trintignant, Michel Piccoli, Michel Bouquet, Bruno Cremer et Philippe Noiret. Édité et distribué par Polygram Vidéo.

Les Demoiselles de Rochefort, de Jacques Demy, avec Catherine Deneuve et Françoise Dorléac, sur une musique de Michel Legrand. Édité et distribué par Polygram Vidéo.

Le Grand Pardon, d'Alexandre Arcady, avec Roger Hanin et Clio Goldsmith. Édité et distribué par G.C.R.

Cousin, cousine, de Jean-Charles Tacchella, avec Marie-Christine Barrault, Marie-France Pisier, Victor Lanoux et Guy Marchand. Édité et distribué par G.C.R.

L'Étalon, de Jean-Pierre Mocky, avec Bourvil, Francis Blanche et Jacques Legras. Édité et distribué par 3 M Vidéo.

Films étrangers

On achève bien les chevaux, de Sydney Pollack, avec Jane Fonda et Michael Sarrazin. Édité par A.B.C. Vidéo et distribué par Thorn EMI Vidéo.

Duel dans le Pacifique, de John Boorman, avec Lee Marwin et Toshiro Mifune. Édité par A.B.C. Vidéo et distribué par Thorn EMI Vidéo.

L'Homme à l'œillet, de Nikos Tzimas, sur une musique de Mikis Théodorakis. Édité et distribué par M.P.M. Production.

Lisztomania, de Ken Russel, avec Roger Daltrey et Ringo Starr. Édité et distribué par Warner Home Vidéo.

J.-F. L.

PRATIQUES

VIDÉO

Des cassettes à haute densité

Agfa Gevaert annonce la commercialisation de bandes vidéo à haute densité *(high grade)* pour les vidéo-cassettes V.H.S. Il s'agit d'une nouvelle méthode de fabrication dans laquelle les oxydes de métal sont pulvérisés sous vide sur le support. Les particules de métal, plus fines et mieux réparties sur la bande, réagissent ainsi avec plus de fidélité au signal transmis par les têtes magnétiques

L'enregistrement y gagne en qualité. L'amélioration du rapport signal-bruit donne des couleurs plus pures et mieux définies. Le son, lui aussi, bénéficie d'un dynamisme accru. Enfin, les vidéo-cassettes à haute densité diminuent les risques de « *drop out* », ces disparitions ou détériorations brusques de l'image dues à une mauvaise répartition des oxydes de métal sur la bande.

Agfa commercialise les premières vidéo-cassettes haute densité V.H.S. en 120 mn et 180 mn. Les sociétés 3 M et Fuji annoncent des vidéo-cassettes du même type pour les prochains mois. Le format Betamax n'est pas en reste puisque Sony commercialisera également sa gamme « Dinamicron ».

Danse et vidéo

Le Centre Georges-Pompidou organise un cycle de projection « vidéo et danse » les 25 et 29 octobre, 1, 5, 6 et 7 novembre. On pourra y voir les tentatives d'expressions nouvelles menées conjointement par des artistes vidéo et des chorégraphes et, en particulier, les réalisations de Merce Cunningham et Charles Atlas, d'Andrew Horn et Robyn Brentano. Un débat sera consacré, le 29 octobre, à l'étude des rapports entre la danse, la télévision et la vidéo.

Un mois de télévision en Midi-Pyrénées

L'Institut national de la communication audiovisuelle (INCA) organise un mois de manifestations autour de la télévision dans la région Midi-Pyrénées. Au cours de trois cent cinquante heures de programmations, le public de Toulouse, Castres, Auch et Foix pourra revoir plus de cent quarante œuvres issues des archives.

L'un des axes de cette programmation est consacrée à la vidéo. Une quarantaine de réalisations — œuvres originales, émissions d'information, génériques, bandes annonces — permettront de cerner la naissance d'une nouvelle esthétique à la télévision. Les projections vidéo auront lieu au centre culturel municipal de Toulouse du 2 au 6 novembre.

J.-F. L.

Un nouveau Béta de salon

Malgré la stagnation du format Bétamax sur le marché français (9 % des ventes de décembre à février 1982 pour la FNAC), Sony continue son effort en proposant un matériel d'une qualité d'image remarquable. Après me S.L.-F.1F, qui comble avec retard l'absence de la marque sur le marché du portable, voici une nouveauté qui vient étoffer la gamme de salon réduite jusqu'alors aux seuls S.L.-C.7F et S.L.-T7 ME tristandard. Le S.L.-C6 se situe un pas après son aîné dans la hiérarchie de la famille S.L.

Son volume extérieur et son aspect général, bien dans la lignée, ne l'empêche pas de se distinguer en suivant les tendances de la mode vidéo. Le chargement frontal ne permet pas seulement d'innover dans lestyle un peu trop répétitif d'un label à l'autre, il autorise aussi le rangement de la machine dans un meuble. Les commandes d'enregistrement et de lecture, à touches microsensibles, gérées par microprocesseur, sont nettement séparées pour éviter toute erreur de manipulation et la télécommande à fil autorise la recherche par Bétavision (onze fois la vitesse en avant ou en arrière).

L'horloge est bien entendu à affichage digital et la présélection prévoit huit canaux de télévision. La partie programmation organise l'enregistrement automatique sur une période d'une semaine, ce qui est bien suffisant, avec possibilité de répétition quotidienne jusqu'à épuisement de la cassette.

PHILIPPE PÉLAPRAT.

RADIO

Un comité d'histoire de la radio

Composer l'histoire complète de la radio d'Etat et de la radio privée et recueillir sur elle le plus grand nombre possible de témoignages : c'est la tâche que s'est fixée le comité d'histoire de la radiodiffusion. Créé à la fin de 1981 sous forme d'une association régie par la loi de 1901, ce comité souhaite *« se mettre en mesure de confronter toutes les sources qui permettront de faire une analyse plus exacte des changements de structures et des bouleversements que la radiodiffusion a répercutés »*.

Dans ce but, il a lancé une campagne d'enregistrement de tous les témoins de la naissance et du développement de la radio, d'Agathe Mella ou Clara Candiani à Loys Van Lee, Georges Charensol ou Ernest Gauthier, qui fut le dernier préparateur d'Edouard Branly. Des enregistrements qui constituent des documents précieux pour les archives de la radio et que l'on espère voir un jour accessibles au public, soit sous la forme de cassettes disponibles dans le commerce, soit par un passage sur les antennes nationales.

Présidé par M. Jean Calvel (ancien rédacteur en chef du journal parlé), entouré de M. Robert Prot, secrétaire exécutif et de quatre vice-présidents : MM. Jean Thévenot, Jacques Magne, Armand Gaillard et Pierre Dellard, le comité reste ouvert aux adhésions et prépare l'édition des « Cahiers d'histoire de la radiodiffusion », une revue trimestrielle qui paraîtra à la mi-novembre. Une grande encyclopédie de l'histoire de la radio pourrait aussi voir le jour à plus long terme.

Renseignements : Martine Jadot, ministère de la communication, 35 rue saint-Dominique, 75007 Paris.

ANNICK COJEAN.

ACTUALITE DU DISQUE

Classique

Le premier « Moïse » de Rossini par Claudio Scimone

Avis aux lyricologues : ce *Mose in Egitto* n'a rien à voir avec l'ouvrage récemment enregistré sous le même titre par Gardelli (Hungaroton, cf. *le Monde Dimanche* du 14 mars 1982). Ce dernier partait de la version française traduite en italien, alors que Claudio Scimone nous rend la version originale. Pour une fois, il ne s'agit pas seulement de coupures rétablies ou de simples variations ornementales, mais bien de deux œuvres totalement différentes de facture, de livret, d'agencement des scènes et de distribution des rôles. Moïse n'a ici ni frère ni sœur, mais y gagne la rencontre avec Aaron et avec la jeune Elcia aux airs amoureusement écrits par Rossini pour la Colbran.

Moins théâtral, mais plus religieux (*azione tragico-sacra*), d'écriture plus tendue et plus virtuose, ce *Mose* d'origine scintille d'une richesse musicale éblouissante, dans la veine *seria* la plus réussie du maître de Pesaro. L'intérêt pour la découverte musicologique se double donc du bonheur de la découverte esthétique.

Au-delà et malgré les déceptions de la distribution toutefois. Car, avec cette affiche cosmopolite, aucune unité d'école ou de style n'est à attendre. Au jeu du chacun pour soi, vous trouverez donc la majesté sobre de Ruggero Raimondi, très en voix et dans une composition impressionnante ; Siegmund Nimsgern, sensiblement affolé par sa cabalette, vigoureux dans ses interventions *spianato*, mais tout de même un peu incongru dans ce répertoire ; le soprano bien pâlot de J. Anderson (rêvons à ce que Colbran, pourtant usée déjà, pouvait faire) et l'art subtil du vrai ténor *di grazia* qu'est E. Palacio, aux désarmantes facilités.

Et puis, raffinée et mouvante, confortée par la présence capitale du Chœur Ambrosien, la direction de Scimone, dont l'amour pour cette musique est communicatif. Avec le Philharmonia Orchestra, un enregistrement qui marque une date. (3 d. Philips, 6769.081 ; offre spéciale.)

ALAIN ARNAUD.

Les symphonies de Jean-Chrétien Bach

Des quatre fils musiciens de Jean-Sébastien Bach, le dernier, Jean-Chrétien, apparaît un peu comme l'enfant terrible de la famille. Il fut le seul de tous les Bach à se rendre en Italie, à composer des opéras et à se convertir au catholicisme. Après quelques années dans la péninsule, il passa le reste de sa relativement brève existence (1735-1782) en Angleterre, où il connut Mozart enfant. Ce dernier parla toujours de Jean-Chrétien Bach avec respect et admiration, honneur qu'il n'accordait pas facilement, et l'on comprend qu'ait pu le séduire l'ivresse mélodique, voire la sensualité, du « Bach de Milan et de Londres ».

En Angleterre, Jean-Chrétien écrivit de nombreuses symphonies et ouvertures d'opéra. Les deux genres se confondaient alors largement et, dans son cas, presque rien ne peut les distinguer. Certaines de ces œuvres furent alors éditées, d'autres non. Neville Marriner et l'Academy of St.-Martin-in-the-Fields (*opus* 3), ainsi que David Zinman et l'Orchestre de chambre néerlandais (*opus* 6, 8, 9 et 18), en interprètent ici vingt-quatre, auxquelles viennent s'ajouter encore une ouverture isolée et une symphonie concertante.

Le disque de Marriner avait jadis paru en France dans un autre coffret ; les quatre de Zinman sont autant de nouveautés chez nous. Bien sûr, il ne faut pas écouter tout cela d'un seul coup, mais Jean-Chrétien Bach est un compositeur personnel et de réelle valeur, bien plus attachant que ces petits maîtres italiens dont on nous assène trop souvent les concertos à la chaîne. Voilà assurément une des plus séduisantes parmi les souscriptions de cette rentrée d'automne. (5 d. Philips, 6768.336 ; offre spéciale.)

MARC VIGNAL.

Le « Stabat Mater » de Rossini par Giulini et Muti

Deux chefs, tous deux italiens, tous deux spécialistes de l'opéra, confrontés à l'une des rares œuvres religieuses du maestro de l'opéra italien ! D'abord on perçoit surtout leur communauté d'esprit et de ton : l'amour hédoniste des voix, la langueur méditerranéenne du son, le goût des effets. Puis les différences s'affirment. Elles tiennent autant à l'âge qu'à la personnalité de chacun. Giulini est le maestro d'un longue carrière, fondée *sur* l'exigence et la rareté de ses interventions. Son *Stabat* est une vision recueillie, réfléchie, attachée à dire le mystère d'une douleur magnifiée et reflétant la grandeur sobre de la maturité. Des *pianissimo* impalpables, des *crescendo* glorieux, animent une trame orchestrale aussi fluide qu'homogène. Muti est un homme dans la force de l'âge, déployant cette force en fougue et en versatilité, parfois en activisme. Son *Stabat* lui ressemble, ardent, violent, contrasté, jouant du rythme et des effets théâtraux.

Les distributions, en bonne justice rétributive, dispensent à égalité atouts et défauts. Au sublime tandem Ricciarelli - Valentini-Terrani (chez Giulini), dont les timbres s'enchevêtrent à se confondre, répond l'ardeur saisissante d'Agnès Baltsa (chez Muti), inoubliable dans le *Fac ut ardeat*. A l'insuffisance du soprano de C. Malfitano (Muti), timbre grêle, projection courte, répond la brutalité du ténor de Giulini, D. Gonzalez, dont l'émission tonitruante et les intentions appuyées sont déplacées dans cette atmosphère de dépouillement. Se répondent enfin, avec des timbres et des écoles différentes, les deux basses de Gwynn Howell et de Ruggero Raimondi, de la plus haute tenue.

Qui pourrait décider entre la souveraineté de la sagesse et la vivacité presque virulente de la passion ? Voilà que, pour une fois, deux enregistrements se présentent comme deux miroirs où les dons et les génies se font écho (Giulini : Chœur et Orchestre philharmonia, 1 d. DG, 2532.046. — Muti : Chœur et Orchestre du Mai musical Florentin, 1 d. EMI, 069-43.321).

A. A.

Musique de chambre de Schubert

Du danger des regroupements-cadeaux. Ce coffret des *« plus belles œuvres de la musique de chambre de Schubert »* est hybride et décevant. Pourquoi avoir marié deux quatuors aussi différents que le Quatuor Melos, admirable dans *la Jeune Fille et la Mort* (paru dans un coffret de l'intégrale des quatuors), et les Amadeus, dans ce détestable quintette *la Truite* où, en compagnie d'Emil Guilels, ils se contorsionnent avec une préciosité hors de style ? Et si le *Quintette à deux violoncelles* par Melos et Rostropovitch est fort beau, sans atteindre tout à fait le sublime, l'*Octuor* est d'une affligeante platitude par un Ensemble de chambre de Vienne très quelconque malgré le raffinement instrumental (4 d. DG, 2740.269 : offre spéciale).

JACQUES LONCHAMPT.

Les mélodies de Stravinsky

Un disque exceptionnel dans un domaine peu couru. Ces trente-deux mélodies de Stravinsky, souvent très brèves, sont interprétées avec une vie, une intensité et une saveur merveilleuse par Phyllis Bryn-Julson, Ann Murray, Robert Tear et John Shirley-Quirk, l'Ensemble intercontemporain étant dirigé par un Pierre Boulez d'une finesse de main extrême et d'une pureté éblouissante. Un legs du Festival d'automne 1980.

La plupart de ces pièces datent de la jeunesse et de la période russe, des comptines, des chansons populaires narquoises (avec quelques belles mélodies, telles les deux *Poèmes de Verlaine* ou les *Poésies de la lyrique japonaise*), du concentré de Stravinsky, minuscules petits chefs-d'œuvre qui raviront ceux qui aiment *Pétrouchka*, *Noces* et *Renard*. La chanson de Paracha, de *Mavra* (1923), n'est pas moins truculente, dans un tout autre style.

Et puis l'on tourne beaucoup de pages. Les dernières mélodies datent de la fin de la vie, la mort approche. Les *Chansons de Shakespeare* fleurissent dans le jardin du *Rake's Progress*, autour de pensées mélancoliques. *In memoriam Dylan Thomas* et *Eleg for JFK* (Kennedy) bouleversent par leur accent intérieur, l'économie sérielle des moyens, où chaque mot, chaque inflexion, est comme une plaie ouverte. Et toute l'œuvre de Stravinsky s'achève par l'admirable orchestration de deux mélodies d'Hugo Wolf, dont le sublime *Wunden trägst du,* dialogue mystique tout proche de celui de Verlaine. On ne connaît pas pleinement Stravinsky sans avoir entendu ces ultimes confidences (1 d. DG, 2531.377).

J. L.

Rock Variétés

Jacques Higelin

A la fois enfant de Trénet et du rock, avec pour bagage une grande culture, une énorme vitalité, un besoin d'éclat, un besoin de décoller du quotidien, d'inventer des fêtes, de ne pas s'empêtrer dans des voies sans issue, Jacques Higelin est un personnage à part dans la chanson et le rock français. Il y a chez lui une folie porteuse de vie, il y a un « je » multiple, il y a aussi beaucoup de tendresse et de fraternité.

L'album qui vient de paraître — et dont un titre *(Encore une journée d'foutue)* est largement diffusé depuis quelques jours dans les radios — est un disque-événement ou, pour reprendre une expression d'Higelin, un « gage d'amour ».

Les musiques et les textes de l'album ont surgi soit d'une balade aux îles antillaises, soit d'un séjour en Corse, soit encore lors de la préparation du spectacle du Cirque d'hiver « Jacques Joseph Victor dort ». Avec un romantisme adolescent, Higelin, plus que jamais, se dédouble. Chaque chanson a une couleur différente, emprunte au rock *(Boogie rouillé)*, au jazz *(Manque de classe)*, à la musique antillaise *(Encore une journée d'foutue)*, voire à la comptine traditionnelle (*Lobotomie-Autonomie*). La voix gouailleuse, Higelin chante *« le courage de vivre au large des écriteaux, sans héros, sans message (...), une envie de rire comme un cerf-volant dans le ciel »*. C'est plein de soleil, de nonchalance, de liberté et de bonheur (33 tours, Pathé-Marconi — 2 C 170-72636/7).

Billy Joel

Cousin spirituel de Paul McCartney par l'inspiration et par les mélodies, sociétaire des premières places dans les hit-parades américains, Billy Joel a la réputation de traiter une mélodie dans tout son éclat, de jouer sur une certaine fantaisie et une liberté qui l'amène notamment à multiplier ses couleurs musicales — celles-ci n'étant pas toujours sans nostalgie : par exemple, le titre *« Allentown »*. Le dernier album (*The Nylon Curtain*) comme d'habitude produit par Phil Ramone, respecte la tradition de Billy Joel avec des arrangements brillants, parfois rockéfiés : *A room of our own* (33 tours CBS 85 959).

Quilapayun

Neuf années d'exil n'ont pas entamé la créativité du groupe chilien ni arrêté son évolution musicale, comme le souligne l'enrichissement constant apporté par l'introduction dans la formation et l'utilisation d'instruments aussi divers que les timbales, les cloches, le glockenspiel et le piano. Dans ce nouvel album, Quilapayun fait en quelque sorte un petit bilan de son activité récente *(Lumière noire)* et exprime son espoir *(les Etoiles)*. Le *Portrait de Sandino* est une chanson-hommage au héros nicaraguayen de la première moitié du siècle, *Trompe* est un titre basé sur les rythmes indigènes du Chili.

L'album contient aussi deux titres non signés par le groupe : *el Gavilan*, de Violeta Parra, et *Canto para Bolivar*, de Juan Orrego Salas (33 tours Pathé-Marconi 2 C 070.72562).

CLAUDE FLÉOUTER.

Vic Godard et the Subway Sect « Songs For Sale »

The Subway Sect était un de ces groupes plus ou moins durs de l'après-punk comme il en poussait des dizaines par mois en Angleterre et qui disparaissaient avant qu'on ait eu le loisir de soupçonner leur existence. Le temps de rectifier le tir et les enfants du rock sont devenus des enfants du jazz. Dans l'esprit et dans la forme. Bien leur en a pris. Voix de crooner et dégaine de chanteur de charme, Vic Godard a pris les choses en main et les garçons se sont taillé un look forties : smok et nœudpap, pantalons larges à pinces et à revers, étuis à cigarettes et drinks sur glace. Ambiance assurée.

Evidemment, la musique va de pair, cool, very cool, swing et be-bop, les claquements de doigts — snap-snap — et les baguettes à balai — tsss-ka-tsss — en goguette, les trompettes bouchées et les trémolos en vedette, le piano-bar en pirouette. Entrée gratuite pour les femmes non accompagnées. C'est la reprise d'une chanson de Cole Porter *(Love For Sale)* qui a inspiré le titre de l'album *(Songs For Sale)*.

La démarche rejoint celle de Joe Jackson, mais là où *Jumpin' Jive* était un disque parenthèse dans la carrière du musicien avec un big band et uniquement des reprises de standard, Vic Godard semble vouloir entamer une carrière en points de suspension avec une formation serrée et des compositions originales à hauteur des deux standards qui figurent sur le 33 tours. La parenthèse est pour nous, car ce *Songs For Sale* à l'écart de la production générale est l'une des choses les plus rafraîchissantes et les plus gaies du moment (Barclay, 200417).

ALAIN WAIS



Jazz

Art Blakey et les Jazz Messengers : « Originally »

Rien n'indique, et c'est dommage, sur la chemise du disque qu'il s'agit de produits de séances inédits des 5 avril, 25 juin et 12 décembre 1956. Six morceaux, par les Messengers, sont absolument nouveaux, et le septième, *Carol's Interlude*, qui pourrait apparaître comme une resucée, est lui-même une prise, non-publiée jusqu'ici, d'une session peu diffusée de la même année. Jim Fishel a remué ciel et terre pour convaincre les patrons de C.B.S. de débiter ces grands crus. Félicitons-le.

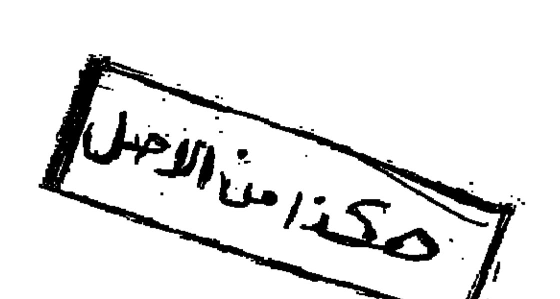
Blakey eut l'idée de délivrer des « messages » le 22 décembre 1947. Ce fut sa nuit à lui, de révélation, d'éblouissement. Cette idée, il la remit en pratique le 11 novembre 1955, avec Horace Silver, qui avait trouvé la formule du quintette « soul » tout juste un an avant, à ses côtés. Ce bop dur, nourri de la sève du blues et du spiritual, eut tant de succès sur la petite marque Blue Note que la firme Columbia, à son tour, engagea Blakey et Silver (ou Kenny Drew, ou Sam Dockery), leur fit enregistrer quelques plages et négligea de les publier toutes. Ce sont les oubliées qui paraissent maintenant.

La belle saison de la musique « funky » fleurit avec les solos de Donald Byrd, Ira Sullivan, Bill Hardman (trompettes), Hank Mobley, Ira Sullivan encore, Jackie McLean (saxophones), bien soutenus par Doug Watkins, Wilbur Ware, Spanky DeBrest (contrebasses). On joue méchamment. Et on sait rire : ainsi *Summertime* est-il pris en tempo vif pour une fois, en un démarrage tsigane puis en un quatre-quatre de tournis dans le genre *Danse du sabre*, de Khatchatourian. C'est gai, et ça renouvelle le thème sentimental de Gershwin que les Messengers ont lié à la *Rhapsody in Blue*, à *The Man I Love* et à *Someone to Watch over Me*. (C.B.S. 85 936.)

LUCIEN MALSON.







Le Monde
DIMANCHE
NOUVELLE

L'amour en larmes

par RÉGIS JAUFFRET

C'ETAIT dimanche, il pleuvait. L'averse glissait comme un chagrin sur les joues grises de l'après-midi. Le vacarme des *trains* secouait les baies vitrées du buffet de la gare. Un chat errait parmi les tables en miaulant. Propulsée par sa marâtre une fillette vendait des fleurs. Un grand miroir renvoyait l'image terne d'une salle peuplée d'humains poussiéreux et hagards.

A cette époque j'étais souvent la proie de crises de larmes qui *survenaient* à l'improviste ; quant à elle, ses yeux coulaient sans trêve, comme deux petites fontaines laborieuses. Nous pleurions chacun dans son coin, lorsque le serveur – sans doute par moquerie – nous a présentés l'un à l'autre.

« Je m'appelle Pierre-Marie.

– Mon nom est Jeanne », *répondit-elle tristement.*

Le serveur s'éloigna en ricanant. Nous n'osions débuter une conversation. Elle cachait ses larmes derrière un mouchoir rose et buvait de temps en temps une gorgée de thé. Je luttais pour garder les yeux secs et le sourire. Dehors la pluie froide s'était changée en neige.

« Regardez, dit-elle, *au lieu de larmes le ciel pleure de beaux flocons blancs.*

– Oui, répondis-je, *j'ai toujours pensé que la neige était un chagrin d'hiver.*

– Alors les bonshommes de neige sont des chagrins sculptés, et les batailles de boules de neige des guerres à coups de pleurs. »

Elle me regardait tendrement à travers le rideau humide de sa tristesse. J'étais ému par son désespoir, j'avais peur de l'aimer. Episodiquement, le serveur nous lançait une œillade lubrique. Les derniers clients vidaient leur chope sans joie. J'ai caressé sa main, nous tremblions. L'amour nous effrayait comme un nouveau malheur. L'établissement fermait, nous sortîmes bras dessus bras dessous.

« Hélas nous nous aimons, dis-je.

– Oui, c'est une sorte de haine inversée ».

Nous marchions le long du quai, au hasard. Parfois nous détournions la tête pour pleurer, chacun pour soi. Quand un train sifflait nous en profitions pour pousser un petit cri lugubre, incognito. La neige fondait dans les flaques de pluie.

« Pierre-Marie, dit-elle, *il ne servirait à rien de lutter contre notre destin. Puisque nous nous aimons, ne repoussons pas sottement l'instant de notre union. Je n'ai qu'une modeste chambre d'ouvrière sous les toits, mais nous nous aimerons là-bas car il m'est impossible de dormir loin de mes objets personnels.*

– Nous nous aimerons là-bas. »

Nous avons quitté la gare. Les faisceaux des lampadaires alignés foraient le charbon de la nuit tels de longs mineurs pourvus de casques à lampe. En silence les passants fuyaient vers leur logis, quelques-uns traînaient des chiens que la neige faisait cligner des paupières. Jeanne insista pour manger une crêpe et boire une bolée de cidre. La crêperie était déserte, les employés bougons.

« J'habite le quartier de la minoterie, dit-elle. *Les rues sont étroites, mais la police veille : aussi les agressions sont rares. »*

L'air sentait le beurre fondu. Je mangeais sans appétit, les bouchées me semblaient austères, la crêpe interminable. Le sentiment d'aimer fécondait ma tristesse. Jeanne dévorait le contenu de son assiette. La lueur d'une bougie vacillait entre nous, nos larmes scintillaient.

« Il vaudrait mieux appeler un taxi », dit-elle.

J'en ai commandé un par téléphone, nous l'avons attendu sur le trottoir en causant. Pour elle le bonheur était le désespoir des nigauds et des lâches. En grimpant dans l'auto elle fit allusion à la vulgarité de la joie.

« La joie, cette grimace sur le visage rayé de larmes de la condition humaine ».

Le ronronnement du moteur Diesel berça notre mélancolie. Un rêve nous emporta. Nous étions à Venise, étendus sur le velours d'une gondole à baldaquin. La lagune était pleine. Le gondolier, maigre et maussade, chantait. Un petit soleil pingre diffusait une lumière d'apocalypse. Peu à peu la frêle embarcation sombrait, et la lagune nous engloutissait dans un sanglot.

« Nous avons fait le même rêve, n'est-ce pas ? lui demandai-je en m'éveillant.

– Venise est un chagrin liquide. »

Il était abrupt l'escalier qui menait à sa chambre, les hautes marches nous contraignaient à serrer fort la rampe pour ne pas trébucher. On entendait la rumeur criarde des locataires ripaillant autour du repas dominical, ainsi que les hurlements d'un enfant déposé dans un bain trop chaud.

Jeanne ouvrit la porte, la pièce était plongée dans la nuit. Nos mains se sont frôlées. Il me semblait percevoir le clapotis de nos cœurs.

« L'obscurité, dit-elle, *est la lumière des non-voyants. C'est une lueur aplatie, infirme, qui rampe. Elle rend l'univers indéchiffrable, les livres absurdes. Ils sont fragiles et clairs les yeux de celui qu'éblouit la nuit noire ! »*

Nous nous promenions dans la pièce exiguë. Jeanne me décrivait de mémoire meubles et bibelots. Le *Requiem* de Mozart nous parvenait assourdi d'un appartement voisin. La pulpe de ses doigts contre mes phalanges, l'odeur sucrée de sa chevelure, le tic-tac placide d'une pendulette – tristesse bienfaisante de cet instant d'obscur amour. Je voguais en moi telle une bière qui tangue dans son mausolée inondé par l'orage.

« C'est trop beau », dit-elle.

Elle manipula un interrupteur et la lumière d'un néon blanchit la chambre. Je me suis assis sur le bord du lit. La table de chevet supportait *les Misérables* et un verre d'eau à moitié bu. Dans un cadre d'acier, Jeanne, en noir et blanc, serrait les dents et pointait son nez comme une arme. Tandis que je dévisageais son portrait, elle laissait choir un à un ses vêtements sur le sol.

MICHEL DURAND

AU matin nous décidions de nous mettre en ménage. Elle était orpheline, chérissait sa chambre comme une mère, et refusa de la quitter pour s'installer dans ma garçonnière pourtant vaste et coquette.

Elle menait une vie rigoureuse et fade. Elle se levait tôt, l'hiver dans la nuit, l'été dans la crasse blême d'un jour nouveau. Son labeur d'ouvrière l'occupait jusqu'au soir. Elle rentrait à pied sans badauder aux vitrines des magasins de mode. Après une légère collation elle enfilait son pyjama, posait la tête contre mon épaule, et s'endormait.

Durant la semaine, elle ne prononçait aucun mot. Elle m'observait. Son regard sautillant époussetait ma silhouette; la nuit elle se réveillait pour évaluer mes traits dissous par le sommeil. Insidieusement elle m'injectait son mal d'être et elle pompait les rares traînées de joie qui demeuraient encore dans les recoins de mon angoisse. Je n'étais plus qu'un cobaye livré aux mains frigides d'une laborantine.

Le dimanche elle me parlait.

« Votre visage est un long terrain vague où votre nez caquette. Vous fûtes conçu sans joie et porté avec agacement par une mère chagrine et laide ; l'amnios de votre génitrice était une poche de larmes où vous barbotiez l'hameçon au ventre. »

L'après-midi nous longions les grilles de la minoterie. En trottinant, elle me racontait le chemin de croix de son enfance. Une foule de prédateurs s'était fait les dents sur le tendre pelage de son âme fragile. Au réfectoire, elle mangeait debout ; dans la soirée, alors qu'elle grelottait sous la douche, ses condisciples en profitaient pour torturer sa poupée de chiffon et l'arroser d'encre violette. D'infâmes paysans la recevaient à la saison des foins ; malgré sa peur des bêtes on l'obligeait à traire les vaches et à soigner les porcs. En comparaison l'usine lui semblait douce.

Notre idylle était particulièrement triste et sans espoir. Nous ne gaminions pas comme font les amants, et les joies nous évitaient. Lors de l'accouplement, je redoutais ce corps qu'elle m'abandonnait vide d'elle, rendu aux automatismes de la physiologie. Bouche à bouche je tentais de ranimer sa présence, de l'extraire du puits noir où elle s'enfonçait. Mais elle me laissait seul avec notre amour mort-né.

Nous avions fait l'emplette d'un paravent. A tour de rôle *nous l'utilisions* pour cacher notre peine. Souvent, nous pleurions tous les deux sous son aile. Nos mélancolies s'entrelaçaient, se réchauffaient un peu.

Mais au fil du temps notre couple se désynchronisa : mon chagrin devenait inextinguible ; celui de Jeanne s'amenuisait, elle ne pleurait plus qu'à bon escient de maigres larmes espacées. Puis elle s'assécha tout à fait. C'est à peine si par accident quelques gouttelettes éparses mouillaient un instant ses joues. Elle me tançait lorsque mes yeux bavaient.

« Il faut vous exercer à maîtriser votre transit lacrymal. La mélancolie est une fonction organique comme une autre, et les tristes ne sont pas forcément incontinents au niveau des yeux. »

Afin de percer leur secret, je prenais les plaisantins en filature. Devant une glace de poche je m'entraînais à former des sourires ; au bout d'une heure une minuscule virgule de dents apparaissait entre mes lèvres crispées. Je fréquentais des homéopathes qui m'ordonnaient avec désinvolture *Lacryma Officinalis* et *Chagrina TM.* Plusieurs jours de grève de la soif m'ont enfiévré sans parvenir à déshydrater mon affliction.

Jeanne me rejetait, me poussait loin de sa vie comme une balayure. Mon chagrin lui donnait la nausée ; elle vaporisait du musc matin et soir comme pour chasser l'odeur de ma tristesse. A table, si je ne lui tournais pas le dos, elle se révélait incapable d'avaler le moindre morceau. Une nuit elle m'accusa de l'enrhumer en humectant le traversin de mes larmes. J'ai dû m'expatrier derrière le paravent.

Je ne sortais plus. Les passants m'auraient contourné, un gardien de la paix aurait fini par appréhender ce louche humanoïde précédé d'une gerbe de pleurs. Je regardais la ville par la fenêtre.

Jeanne découchait. Je l'attendais en sanglotant contre la porte. A l'aube, j'écoutais la sonnerie des réveils, le bruit des poubelles sur le bitume ; le débit de ma peine s'accélérait. Elle rentrait hilare, chancelante, des confettis jaunes dans les cheveux. Peureusement, je l'approchais, je mâchais des mots doux à son oreille. Elle riait de ma figure moite et rouge.

L'amour voûtait mon corps. Jeanne avait pris la place de mon chagrin anonyme, c'était d'elle à présent que je souffrais. Je vivais en reclus à l'ombre du paravent. A travers un orifice ménagé dans la toile, je la voyais. Le soleil pénétrait la pièce. Des galants montaient la garde autour du lit. Un gramophone broyait du jazz. Elle dansait nue sur une cuvette renversée. Un odieux sourire clignotait sur sa face.

J'assistais à l'enterrement de notre lamentable histoire. J'aurais voulu d'éternelles obsèques ; que le convoi suive les contours d'une infinie ruelle, vers un cimetière qui s'éloigne, se perd dans l'improbable.

Elle rompit notre amour dans un fou rire. J'ai poussé des cris. Les galants m'ont porté dans la rue.

Plus jamais je ne l'ai aperçue. Mes yeux ont coulé pendant un an. Puis mon chagrin cessa de suppurer.

Je veux fermer ma tête. Rester seul, assis en tailleur dans l'obscurité du cerveau. Eloigner la mémoire, chasser les souvenirs comme des mouches, les écraser soigneusement entre les doigts. Ne rien créer, que l'imagination ne souille pas le vide. Mais c'est à cet instant qu'elle apparaît, que son image cogne les parois du crâne comme un battant. Je ne suis plus alors que l'atroce bruit d'elle contre l'os. ■

Régis JAUFFRET est journaliste.